CONSEIL INDEPENDANT
EN ENVIRONNEMENT

EARL VAUZELLES à Auboncourt-Vauzelles (08270)

Projet d'extension d'un élevage de volailles de chair

Demande d'autorisation environnementale

PARTIE 3 : ETUDE D'IMPACT

GES n° 195181 Juillet 2021

AGENCE OUEST
5, rue des Basses Forges
35530 NOYAL-SUR-VILAINE
Tél. 02 99 04 10 20
Fax 02 99 04 10 25
e-mail : ges-sa@ges-sa.fr

AGENCE NORD-EST
80 rue Pierre-Gilles de Gennes
02000 BARENTON BUGNY
Tél. 03 23 23 32 68
Fax 09 72 19 35 51
e-mail : ges-laon@ges-sa.fr

AGENCE EST
870 avenue Denis Papin
54715 LUDRES
Tél. 03 83 26 02 63
Fax 03 26 29 75 76
e-mail : ges-est@ges-sa.fr

AGENCE SUD-EST-CENTRE
139 impasse de la Chapelle - 42155
ST-JEAN ST-MAURICE/LOIRE
Tél. 04 77 63 30 30
Fax 04 77 63 39 80
e-mail : ges-se@ges-sa.fr

AGENCE SUD-OUEST
Forge
79410 ECHIRÉ
Tél. 05 49 79 20 20
Fax 09 72 11 13 90
e-mail : ges-so@ges-sa.fr

SOMMAIRE

ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

1 INTRODUCTION METHODOLOGIQUE ET REALISATION DE L'ETUDE _____ 5

2 SCENARIO DE REFERENCE ET SELECTION DES FACTEURS _____ 8

3 IMPACT SUR LA POPULATION, LES BIENS MATERIELS, LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE CULTUREL _____ 11

4 IMPACT SUR LA BIODIVERSITE _____ 24

5 ETUDE D'INCIDENCE NATURA 2000 _____ 44

6 IMPACT SUR LE SOL ET SOUS-SOL, LES TERRES _____ 53

7 IMPACT SUR L'EAU _____ 59

8 IMPACT SUR L'AIR ET LE CLIMAT _____ 82

9 IMPACT SUR LES TRANSPORTS ET LA CIRCULATION _____ 95

10 IMPACT SUR LE BRUIT ET LES VIBRATIONS _____ 100

11 IMPACT SUR LA GESTION DES DECHETS _____ 106

12 IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT LUMINEUX _____ 111

13 ANALYSE DES EFFETS CUMULATIFS ET TRANSFRONTALIERS _____ 114

14 SYNTHESE DES MESURES ERC, DES MODALITES DE SUIVI ET ESTIMATION DES DEPENSES _____ 115

EVALUATION DES RISQUES SANITAIRES

1 GENERALITES _____ 118

2 CARACTERISATION DU SITE _____ 120

3 EVALUATION DE L'ETAT DES MILIEUX _____ 138

4 IDENTIFICATION DU DANGER DES AGENTS RETENUS _____ 139

5 EVALUATION DE LA DOSE REPONSE – CHOIX DES VTR _____ 140

6 EVALUATION DES EXPOSITIONS _____ 144

7 CARACTERISATION DU RISQUE _____ 146

8 INCERTITUDE SUR LA DEMARCHE D'EVALUATION DES RISQUES _____ 147

9 IMPACT SUR LA SANTE EN PHASE CHANTIER 147

10 IMPACT SUR LA SANTE EN CAS DE CESSATION D'ACTIVITE 147

11 CONCLUSION 148

ANNEXES ET PLANS 149

ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

1 INTRODUCTION METHODOLOGIQUE ET REALISATION DE L'ETUDE

1.1 ANALYSE DES METHODES UTILISEES ET DIFFICULTES RENCONTREES

Les méthodes d'analyses utilisées pour l'élaboration de la présente étude résultent de l'application de la réglementation sur les études d'impact (article R122-5 du Code de l'Environnement) :

- description et inventaire des caractéristiques du projet en concertation étroite avec le pétitionnaire,
- recueil de données avec recoupements,
- description des aspects pertinents de l'état actuel de l'environnement (scénario de référence),
- description des facteurs susceptibles d'être affectés et des incidences du projet (effets directs et indirects, temporaires et permanents),
- description des mesures et dispositions adoptées pour Eviter, Réduire ou Compenser (mesures ERC) et rendre acceptable l'impact résiduel sur le milieu,
- raisons des choix.

Ce travail s'appuie notamment :

- sur la description de l'environnement à partir des données existantes : cartes topographiques IGN, cartes géologiques BRGM, documents Météo France, données sur le milieu naturel de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel, du Service Départemental de l'Architecture, etc. ;
- des observations de terrain (prospections autour du site, étude agropédologique des parcelles du plan d'épandage, etc.).

Les données locales sur l'urbanisme et l'occupation du sol (zones humides) ont été recensées auprès des organismes compétents (communes, syndicats de bassin, etc.).

L'évaluation des incidences sur les zones NATURA 2000 fait l'objet d'un paragraphe spécifique.

Les données du plan d'épandage s'appuient sur les informations recueillies auprès des exploitants (relevé Télépac, assolements, rendements culturaux, etc.). L'étude agropédologique de terrain permet de déterminer l'aptitude des sols à l'épandage pour la valorisation agricole des fumiers de volailles.

L'impact sonore de l'exploitation est caractérisé à partir des sources sonores prévisibles (activités, équipements bruyants projetés) et des mesures mises en œuvre pour limiter leur impact.

Les données sur les quantités des déchets et le trafic routier lié au projet ont été estimées à partir des données disponibles pour des élevages de taille comparable.

L'Evaluation des Risques Sanitaires liée au projet fait l'objet d'une partie spécifique à la suite de l'étude d'impact. Elle est rédigée conformément aux guides INERIS 2003 et 2013.

Conformément au Code de l'Environnement, toute la démarche d'étude a été conduite en gardant à l'esprit le principe de proportionnalité : le contenu de l'étude d'impact doit être en relation avec l'importance des travaux et aménagements projetés et avec leur incidence prévisible sur l'environnement.

1.2 SYNTHESE DES ELEMENTS DE L'ETUDE D'IMPACT

Art R122-5 - II	Eléments nécessaires	Dossier EARL VAUZELLES
1°	Note de présentation non technique du projet	Partie 1 - Document indépendant
2°	Description du projet : - Localisation - Caractéristiques physiques - Caractéristiques de la phase opérationnelle - Estimation des types et des quantités de résidus attendus	Partie 2 - Document indépendant
3°	Description des aspects pertinents de l'état actuel de l'environnement	EI - Chap 2.1
4°	Description des facteurs susceptibles d'être affectés	EI - Chap 3.1, 4.1, 5.1, 6.1, 7.1, 8.1, 9.1, 10.1, 11.1, 12.1
5°a	Construction et existence du projet Travaux de démolition	Partie 2 - Chap 4
5°b	Utilisation des ressources naturelles : Eau Electricité	 Partie 2 - Chap 5.2 Partie 2 - Chap 5.2
5°c	Emission de polluants, Emission du bruit et de la vibration Emission lumineuse Emission de chaleur Elimination et valorisation des déchets	EI - Chap 8 EI - Chap 10 EI - Chap 12 EI - Chap 8 EI - Chap 11
5°d	Risque pour la santé humaine Risque pour le patrimoine culturel Risque pour l'environnement	ERS EI - Chap 3.1, 3.2 EI - Chap 4.2, 5, 6.2, 7.2, 8.2
5°e	Cumul des incidences avec d'autres projets	EI - Chap 13.1
5°f	Incidences sur le climat Vulnérabilité du projet au changement climatique	EI - Chap 8.2 EI - Chap 8.3
5°g	Technologie et substances utilisées	Partie 2 - Chap 5
6°	Incidences du projet résultant de la vulnérabilité du projet à des risques d'accidents ou de catastrophes majeures	ED - Document indépendant
7°	Descriptions des solutions de substitution Raisons des choix	EI - Chap 3.3, 4.3, 6.3, 7.3, 8.4, 9.3, 10.3, 11.4, 12.3 EI - Chap 3.3, 4.3, 6.3, 7.3, 8.4, 9.3, 10.3, 11.4, 12.3
8°	Mesures ERC prévues Estimation des dépenses	EI - Chap 3.3, 4.3, 6.3, 7.3, 8.4, 10.3, 11.4, 12.3, 14 EI - Chap 14
9°	Modalités de suivi des mesures ERC	EI - Chap 3.3, 4.3, 6.3, 7.3, 8.4, 10.3, 11.4, 12.3, 14
10°	Description des méthodes	EI - Chap 1.1
11°	Noms, qualités et qualifications des experts	EI - Chap 1.3
12°	Référence de l'étude des dangers dans l'EI	Oui

EI : Etude d'Impact sur l'environnement – ERS : Evaluation des Risques Sanitaires – ED : Etude des Dangers

Rappel des parties du dossier :

- Partie 1 : Note de présentation non technique du projet, contenant un Mémoire Résumé non Technique de l'Etude d'Impact et de l'Etude des Dangers.
- Partie 2 : Description du projet.
- Partie 3 : Etude d'Impact (Etude d'impact sur l'environnement et Evaluation des risques sanitaires).
- Partie 4 : Etude préalable à l'épandage.
- Partie 5 : Etude des Dangers.
- Annexes et plans pour chaque partie

1.3 NOMS, QUALITES ET QUALIFICATIONS DES EXPERTS

L'ensemble du dossier a été réalisé, en accord avec le pétitionnaire, par :

- M. David CHAUMET : Chef de service, expert sénior ICPE
  Ingénieur agronome (Agrocampus Ouest)
  Option Génie de l'Environnement, Génie rural

- M. Josselin GUERRIER : Chargé d'études ICPE
  Ingénieur agronome (ESA Angers)

assistés d'ingénieurs et techniciens spécialisés de la société GES[1] , sous la responsabilité de M. Christian BUSON, Président de GES S.A.S.

[1] *GES - 80 rue Pierre-Gilles de Gennes - 02000 BARENTON BUGNY - Tél. 03.23.23.32.68 - Email : GES-SA@ges-sa.fr*

2 SCENARIO DE REFERENCE ET SELECTION DES FACTEURS

2.1 ASPECTS PERTINENTS DE L'ETAT ACTUEL

Les facteurs prévus au III de l'article L122-1 du Code de l'Environnement ont été retenus dans l'étude d'impact :

- La population et la santé humaine
- La biodiversité
- Les terres, le sol, l'eau, l'air et le climat
- Les biens matériels, le patrimoine culturel et le paysage ainsi que les interactions éventuelles entre ses facteurs

à l'exception des émissions de radiations qui ne sont pas retenues.

Ces facteurs sont décrits dans chacun des thèmes de l'étude d'impact (état actuel).

2.2 EVOLUTION EN CAS DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Les aménagements envisagés dans le cadre du projet sont décrits en détail dans la Partie 2 : Description du projet.

En cas de mise en œuvre du projet, les facteurs listés au paragraphe 2.1 ci-dessus sont susceptibles d'être affectés, de façon plus ou moins substantielle.
Ces facteurs, et les incidences du projet sur ces derniers, sont décrits en détail dans chacun des thèmes de l'étude d'impact.

Tableau 1 : Principaux enjeux de la demande

Thème		Enjeu	Remarques
Biodiversité, paysage, patrimoine culturel	Biodiversité	Faible	Recensement des zones naturelles remarquables, des zones potentiellement humides, des trames bleue et verte. Elevage en zone agricole à l'écart des zones naturelles remarquables (éloignement d'au moins 570 m). Pas d'épandage en zone humide.
	Paysage, patrimoine culturel	Faible	Elevage en zone rurale éloignée du patrimoine culturel remarquable (> 2,3 km, Chapelle Sainte-Marie à Saulces-Monclin).
Incidence NATURA 2000		Faible	Eloignement de l'élevage de 4,8 km par rapport au site NATURA 2000 le plus proche. 48 ha épandables à l'intérieur de la zone NATURA 2000 « Prairies de la vallée de l'Aisne », dont 30,34 ha déjà autorisés. Réalisation d'une étude d'incidence NATURA 2000) concluant au faible impact du projet sur le site NATURA 2000.
Impact sur le sol et le sous-sol		Faible	Travaux de terrassement limités en profondeur. Poulailler 2 sur dalle béton étanche. Valorisation des effluents d'élevage (fumiers et eaux de lavage du poulailler 2) par épandage agricole en substitution aux engrais chimiques.

			Stockage au champ des fumiers de volailles réduit au minimum grâce à des épandages si possible en fin de bande. Etude préalable à l'épandage (étude agro-pédologique de terrain de l'ensemble des parcelles). Plan d'épandage adapté aux quantités et flux fertilisants à recycler.
Impact sur le milieu aquatique	Utilisation et rejet	Faible	Poulailler 2 raccordé au réseau public d'adduction d'eau potable comme le poulailler 1 actuellement. Alimentation de l'ensemble des élevages (poulailler 1, poulailler 2, élevage bovins) par un forage à créer. Consommation en eau modérée (6 000 m^3/an en moyenne). Pas de rejet direct d'eaux usées au milieu aquatique.
	Milieu aquatique	Faible	Valorisation des eaux de lavage du poulailler 2 en recyclage agricole sur les parcelles du plan d'épandage. Infiltration sur site des eaux pluviales (pas de rejet canalisé). Conformité du projet au SDAGE Seine-Normandie et au SDAGE Rhin-Meuse.
Impact sur l'air et le climat	Rejets atmosphériques	Faible	Installations de combustion de faibles puissances (563 kW). Emissions atmosphériques inférieures aux seuils de déclaration. Réduction de 58% des émissions d'ammoniac par rapport à un élevage similaire standard (ventilation dynamique, sol béton, alimentation différenciée des poulets selon leur âge). Emissions liées à la circulation routière : trafic lié à l'élevage faible en comparaison de la circulation locale.
	Odeurs	Faible	Ventilation contrôlée des poulaillers. Déchets stockés en conditions adaptées (cadavres de volailles stockés dans un bac étanche et réfrigéré). Stockage des fumiers aux champs éloigné des habitations (> 100 m) et recouvert (bâche ou couverture de paille). Stockage des eaux de lavage du poulailler 2 dans une fosse étanche enterrée. Epandage des déjections dans le respect de la distance d'exclusion réglementaire par rapport aux habitations (> 50 m). Enfouissement rapide des fumiers (< 12 h).
	Climat	Négligeable	Installations de combustion de faibles capacités. Combustion de propane (gaz peu polluant). Emissions gazeuses atmosphériques (animaux, déjections) modérées.
Impact sur le bruit et les vibrations	Bruit	Faible	Elevage en zone rurale. Proximité des routes départementale D14 et D951. Animaux et équipements bruyants (distribution aliments) à l'intérieur des poulaillers. Générateurs à gaz du poulailler 2 capotés. Groupe électrogène isolé dans un local fermé. Orientation des extracteurs d'air à l'opposé des tiers. Eloignement des zones habitées (au moins 235 m).
	Vibrations	Négligeable	Peu d'installations concernées. Circulation routière à faible vitesse sur le site.
Déchets		Moyen	Déchets récupérés, valorisés ou éliminés par des filières spécialisées. Traitement des SPA en filière adaptée : équarrissage. Valorisation des effluents d'élevage en épandage agricole.
Impact lumineux		Faible	Elevage en zone agricole. Eloignement des zones habitées (235 m).
Radiation		Négligeable	Thème non retenu
Evaluation des risques sanitaires		Moyen	Etude réalisée conformément au guide de l'INERIS. Evaluation de l'état des milieux et interprétation.

		Identification du danger des substances retenues. Evaluation de la dose réponse et des expositions. Incertitude sur la démarche. Impact sur la santé lors de la cessation d'activité et en phase chantier.

2.3 EVOLUTION EN CAS D'ABSENCE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

L'exploitation agricole existante a pour activités : 1 poulailler de 1 500 m², 1 élevage bovins allaitants avec 70 mères et 131 ha de grandes cultures.
Le projet concerne la construction d'1 poulailler supplémentaire (2 000 m² utiles).

En cas d'absence de mise en œuvre du projet, l'exploitation resterait avec ses activités actuelles.
Cette situation pénaliserait le développement économique du l'EARL VAUZELLES.

Le projet repose de plus sur une économie circulaire, l'activité de l'élevage impacte directement celles des fournisseurs (coopératives, groupement de producteurs, etc.) et des clients (abattoir, prestataires de service, etc.).
L'absence de mise en œuvre du projet constituerait indirectement un frein pour les activités des partenaires de l'élevage.

L'absence de mise en œuvre du projet n'aurait pas d'impact particulier sur les autres facteurs définis dans le scénario de référence caractérisant l'état actuel (biodiversité, zones naturelles, sol, eau, bruit, air, climat, santé humaine, etc.).

3 IMPACT SUR LA POPULATION, LES BIENS MATERIELS, LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE CULTUREL

3.1 ETAT ACTUEL

3.1.1 Localisation et environnement

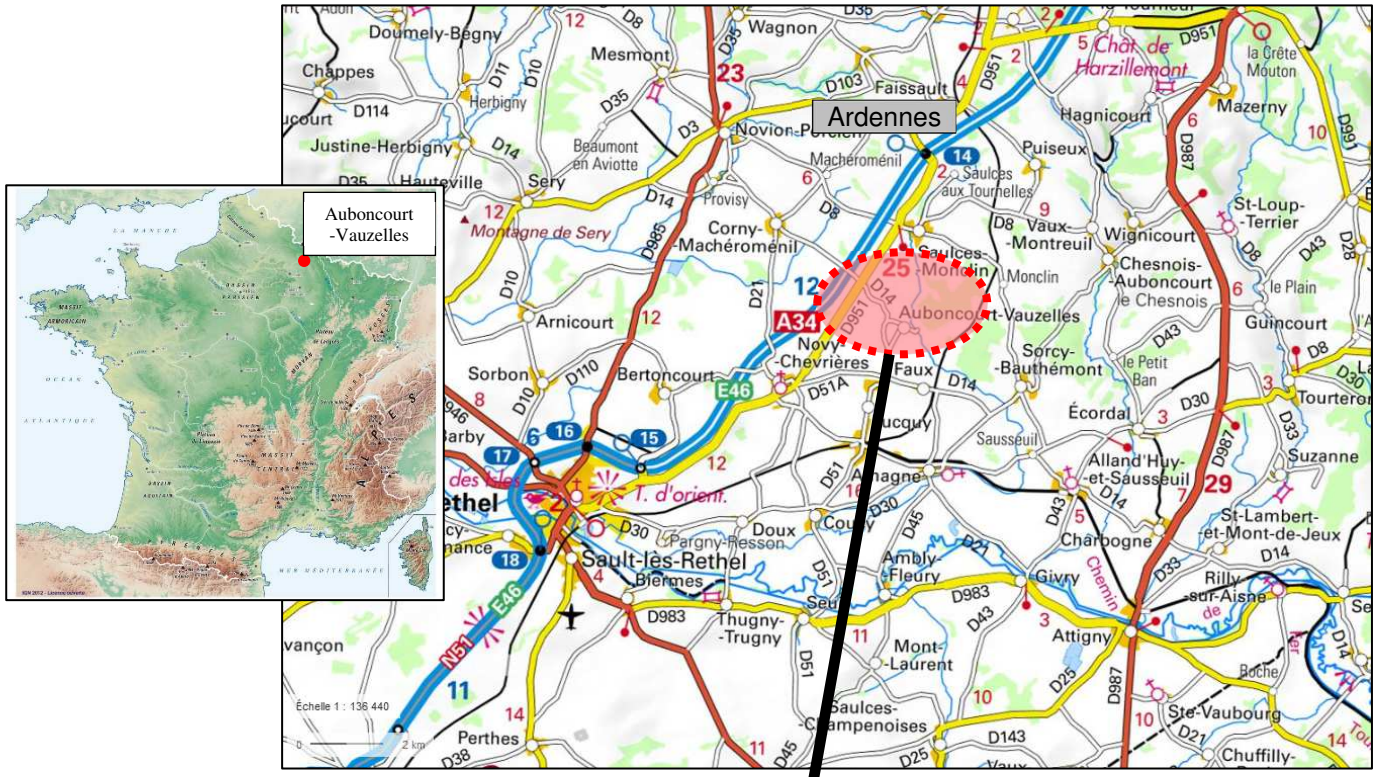

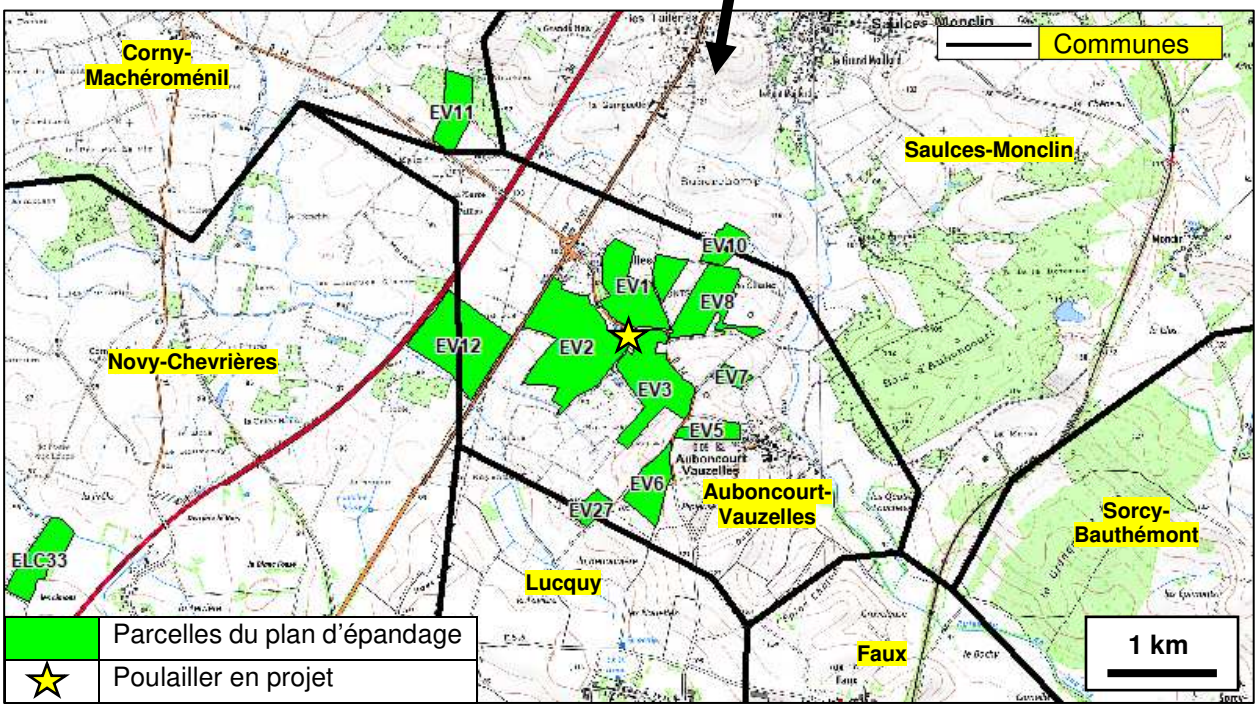

L'EARL VAUZELLES exploite actuellement 131 ha de grandes cultures.

Le site d'exploitation est bordé :

- au nord et à l'est	par une route départementale (D14)	2
	par des parcelles agricoles	1
- au sud	par des parcelles agricoles	1
-à l'ouest	par un chemin d'exploitation	3
	par des parcelles agricoles	1
	par les bâtiments historiques de l'EARL VAUZELLES	4
	par des tiers	5

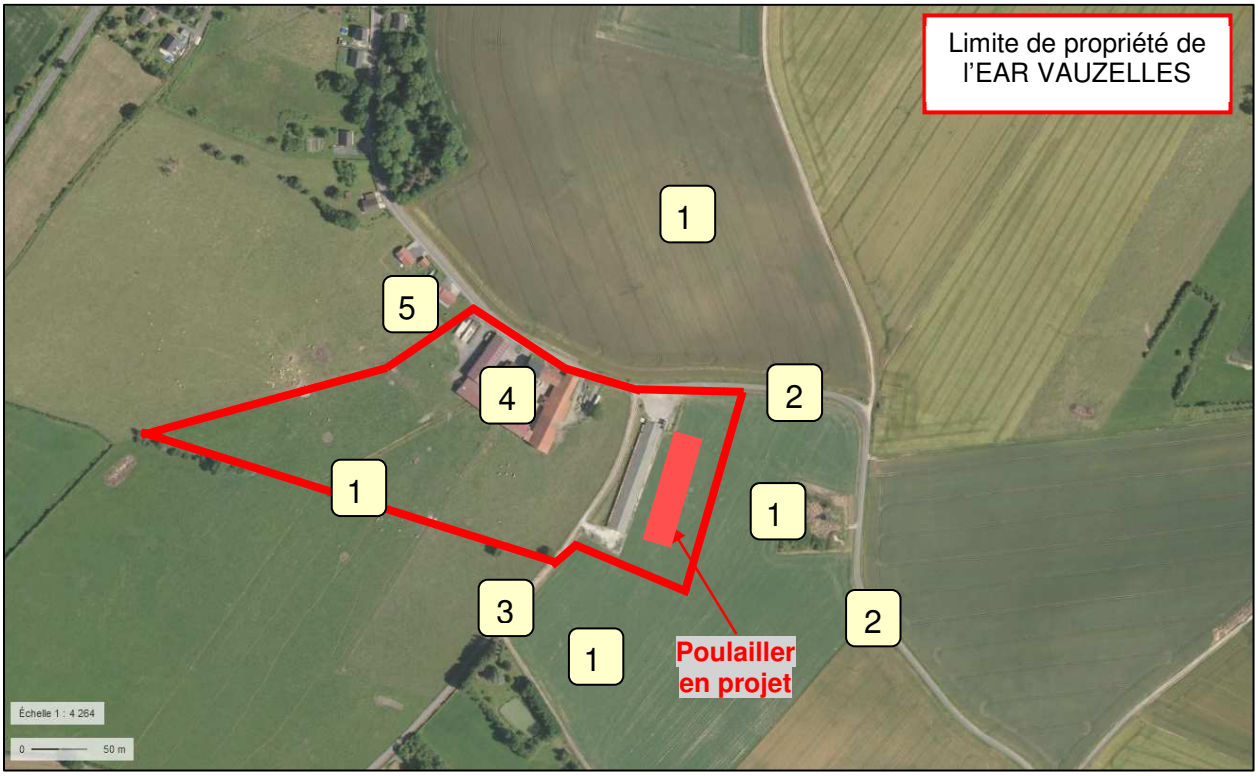

Le plan de situation du projet (fond cadastral, échelle 1/2 500ème) est en annexe.

3.1.2 Caractéristiques du site actuel

L'environnement du site est aujourd'hui composé de parcelles agricoles, du site historique de l'EARL VAUZELLES ainsi qu'un poulailler construit en 2004.

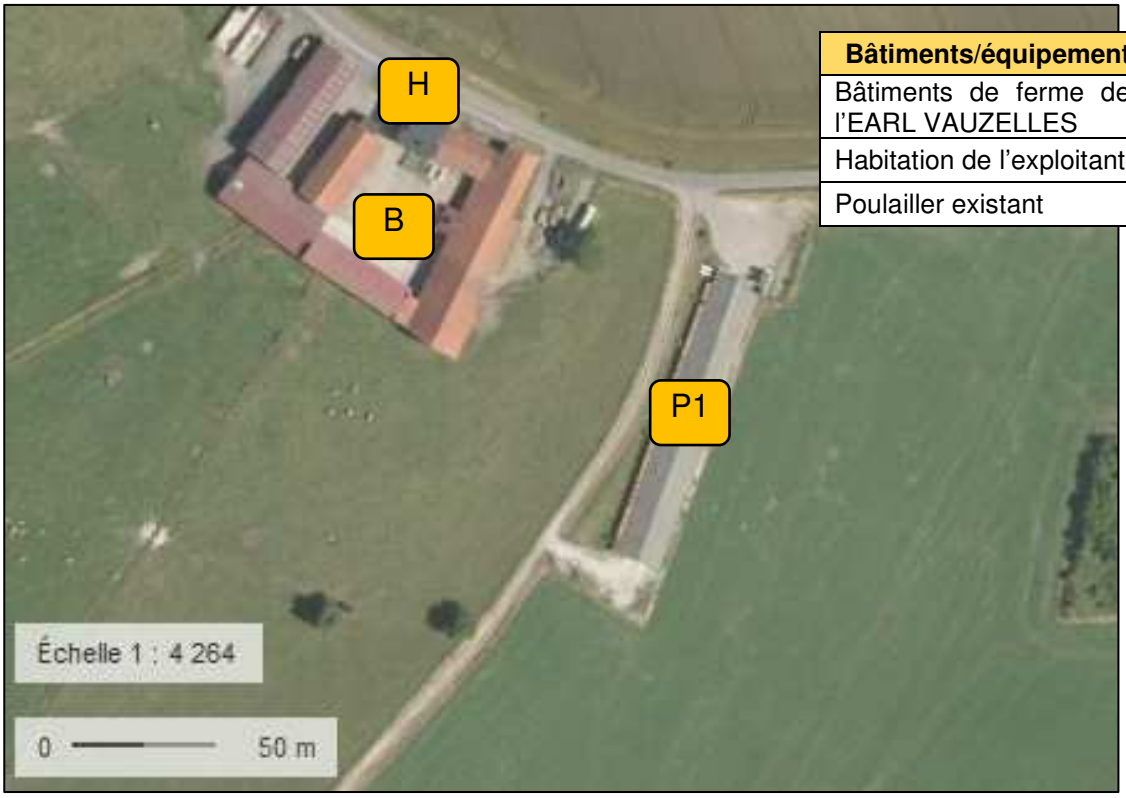

Bâtiments/équipements actuels	
Bâtiments de ferme de l'EARL VAUZELLES	B
Habitation de l'exploitant	H
Poulailler existant	P1

L'habitation d'Etienne PAUBON est située à 105 m du poulailler existant.

Vue de l'exploitation actuelle depuis l'Est

3.1.3 Milieu humain - activités

La commune d'Auboncourt-Vauzelles est située au cœur du département des Ardennes. Elle fait partie de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises.

Auboncourt-Vauzelles est limitrophe de : Lucquy, Faux, Saulces-Monclin, Corny-Machéroménil et Novy-Chevrières.

La superficie d'Auboncourt-Vauzelles est de 5,4 km^2, pour une population de 100 habitants (source INSEE- recensement 2017).

La densité de population de la commune est faible : 19 hab/km^2 pour une moyenne départementale de 52 hab/km^2 (source INSEE – 2017).

La population d'Auboncourt compte 69 actifs (source INSEE - 2015).

Excepté l'EARL VAUZELLES aujourd'hui classée à enregistrement sous la rubrique 2111, il n'y a pas d'autres ICPE soumises à autorisation ou enregistrement sur la commune d'Auboncourt-Vauzelles (source : Base des installations classées, https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations).

Les ICPE les plus proches du projet sont recensées ci-après.

Tableau 2 : Installations Classées pour la Protection de l'Environnement soumises à autorisation ou enregistrement les plus proches du projet

	Nom établissement	Activité	Régime ICPE [1]	Régime Seveso	Eloignement de l'EARL VAUZELLES
Saulces-Monclin	SCEA BELINVAL	Elevage de porcs	E	NC [2]	4,3 km au Nord-Est
Faux	EARL LUCAS	Elevage de porcs	E	NC [2]	2,3 km au Sud

[1] E : Enregistrement [2] NC : Non concerné

3.1.4 Paysage et topographie

Le secteur d'étude est localisé au nord-est de Rethel, dans la région des Crêtes Préardennaises, dans la Champagne Humide et à la limite avec la Champagne Crayeuse.

La Champagne Humide s'étend en arc de cercle de l'Argonne au nord au Pays d'Othe au sud, entre la Champagne crayeuse à l'ouest et la Côte de Champagne à l'est.
Cette région correspond à une vaste dépression recouverte d'alluvions et parsemée de très nombreux plans d'eau. Les lacs et étangs de la Champagne Humide sont classés par la convention de Ramsar depuis le 8 avril 1991.

La Champagne Humide offre des paysages contrastés entre espaces agricoles (60 %), espaces boisés (26 %) et espaces humides.

Usage du sol en Champagne-Humide (% de la surface totale)

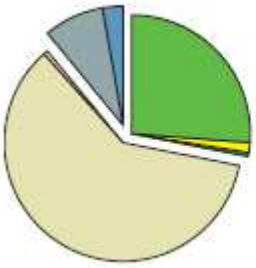

	Surface	Taux
Forêt de production	136 960 ha	26 %
Peuplerale	7 210 ha	1 %
Autre forêt	2 850 ha	<1 %
Agricole	315 720 ha	60 %
Lande	3 150 ha	<1 %
Eau	14 570 ha	3 %
Improductif	42 890 ha	8 %
Total	523 350 ha	100 %

Source : Inventaire forestier national - 2007

Le paysage local forme une alternance de plaines ponctuées par des zones vallonnées. Les altitudes varient de 90 à 125 m.

Le futur poulailler de l'EARL VAUZELLES est situé en bas d'une petite colline surplombant l'EARL VAUZELLES.
L'altitude de la parcelle d'implantation du poulailler est de 102 m.

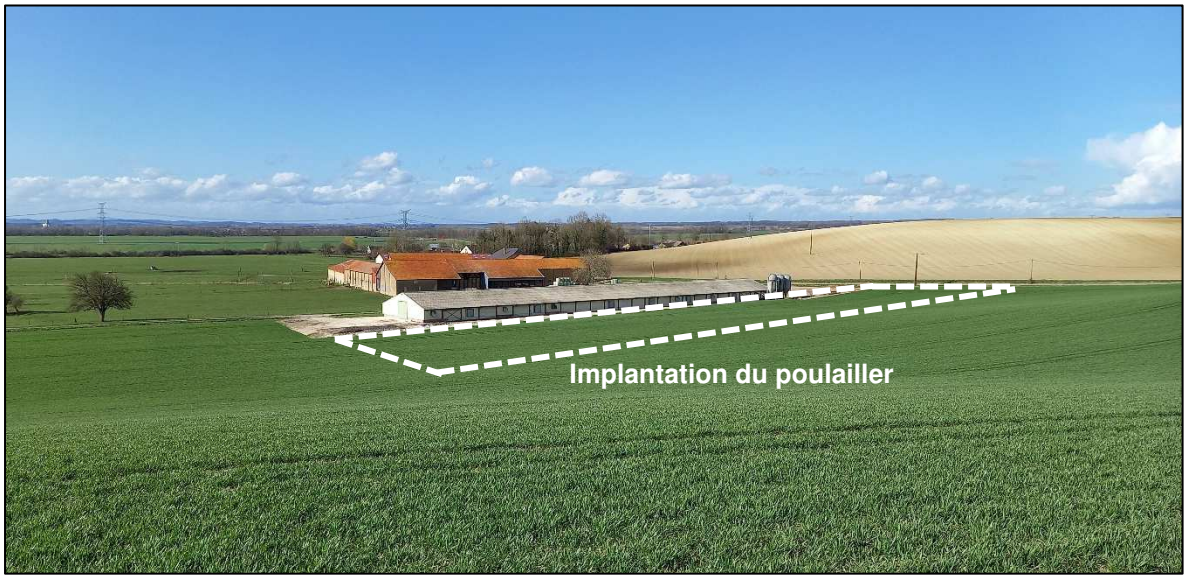

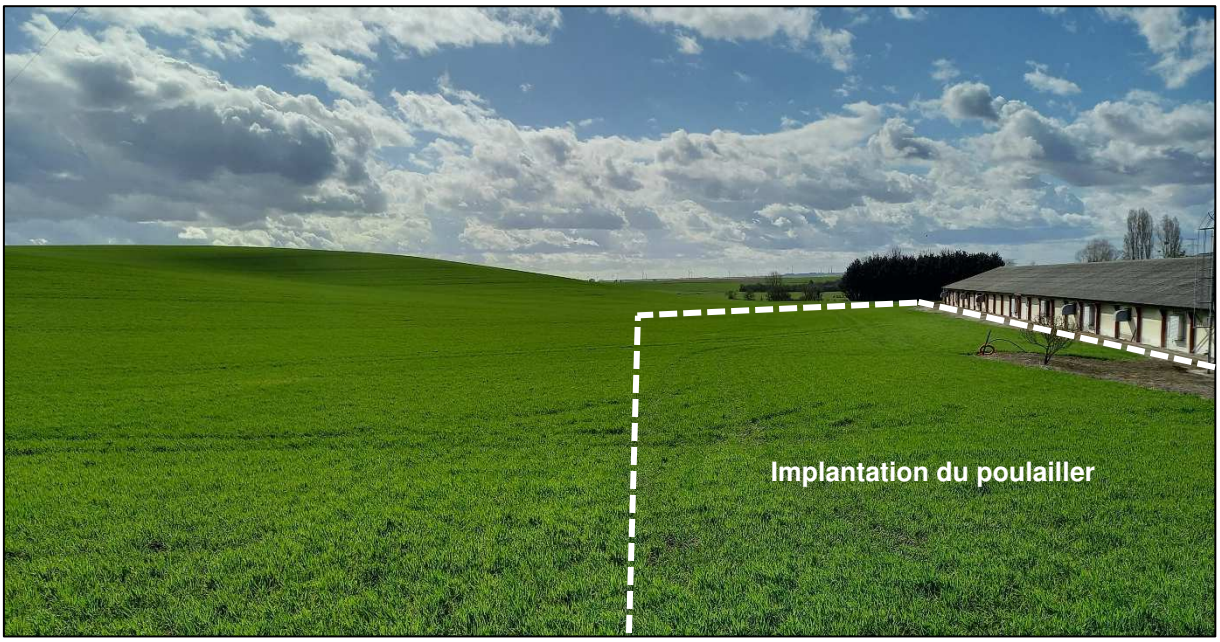

La zone boisée la plus proche du poulailler est le bois d'Auboncourt, à 1 km à l'est du futur poulailler.

3.1.5 Appellations d'origine

Le site Internet de l'Institut National de l'Origine et de la Qualité a été consulté (http://www.inao.gouv.fr).

La commune d'Auboncourt-Vauzelles est localisée dans l'aire géographique des Indications Géographiques Protégées (IGP) suivantes :
- Volailles de la Champagne,
- Jambon sec des Ardennes ou Noix de jambon sec des Ardennes,
- Boudin blanc de Rethel.

L'activité de l'EARL VAUZELLES n'est pas en lien avec ces IGP.

3.1.6 Monuments et sites

Le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine des Ardennes a été consulté.

Tableau 3 : Monuments historiques les plus proches de l'exploitation

	Monument	Protection	Eloignement par rapport au poulailler en projet
Saulces-Monclin	Chapelle Sainte-Marie	Inscrite le 30 mai 1984	2,3 km au nord
Novy-Chevrières	Eglise Sainte-Catherine	Classée le 16 août 1912	3,2 km au sud-ouest
Sorcy-Bauthémont	Eglise	Classée le 5 mai 1986	4,6 km au sud-est

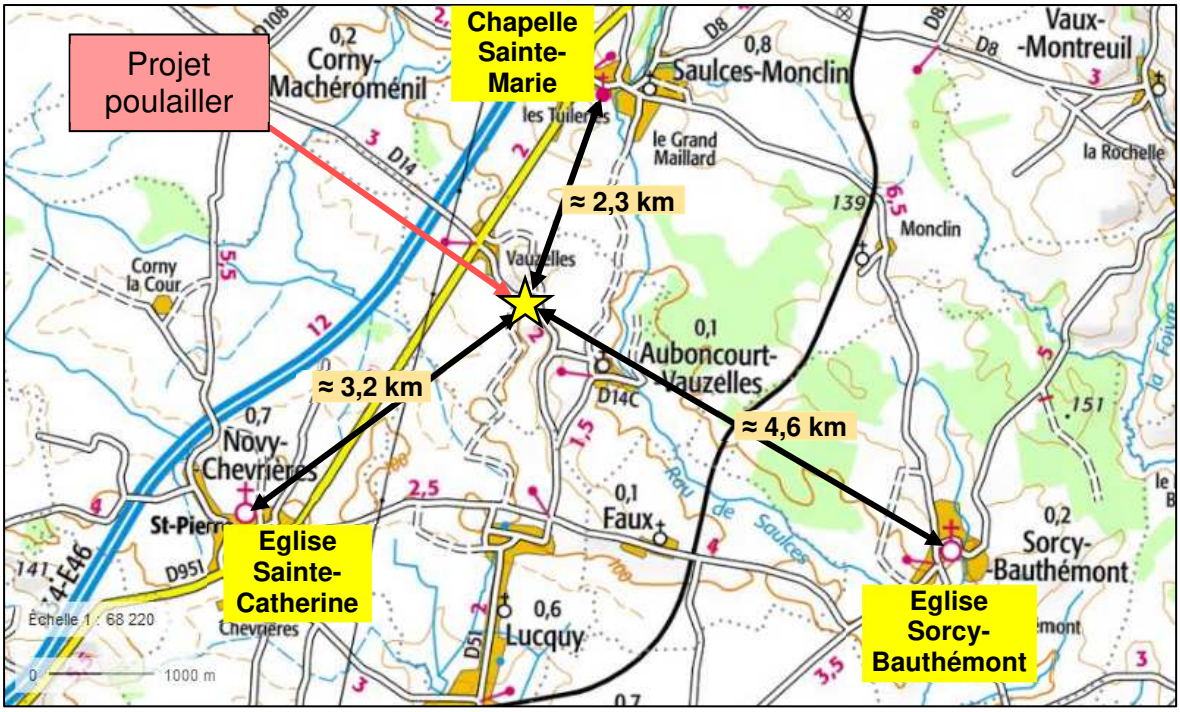

Le monument historique protégé le plus proche est éloigné d'au moins 2,3 km du futur poulailler.

Chapelle Sainte-Marie à Saucles-Monclin

3.1.7 Zones inondables

Le futur poulailler ne sera pas localisé en zone inondable.

La commune d'Auboncourt-Vauzelles n'est ni concernée par un PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation) ni par un TRI (Territoire à Risque Important d'Inondation).

3.2 INCIDENCES DES INSTALLATIONS PROJETEES

3.2.1 Description des aménagements projetés

Le projet concerne la construction d'un poulailler de volailles de chair.

Le nouveau poulailler aura une emprise au sol de 2 280 m^2 et une hauteur au faîtage de 6,37 m.

3.2.2 Conformité du projet avec les documents d'urbanisme

La commune d'Auboncourt-Vauzelles ne dispose pas de PLU (Plan Local d'Urbanisme), de POS (Plan d'Occupation des Sols) ou de carte communale.
Les constructions sur le territoire communal sont régies par le RNU (Règlement National d'Urbanisme).

Le Code de l'Urbanisme prévoit (article L111-3 et L111-4) que :

« Article L111-3
En l'absence de plan local d'urbanisme, de tout document d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale, les constructions ne peuvent être autorisées que dans les parties urbanisées de la commune.

Article L111-4
Peuvent toutefois être autorisés en dehors des parties urbanisées de la commune :

> *1° L'adaptation, le changement de destination, la réfection, l'extension des constructions existantes ou la construction de bâtiments nouveaux à usage d'habitation à l'intérieur du périmètre regroupant les bâtiments d'une ancienne exploitation agricole, dans le respect des traditions architecturales locales ;*
>
> *2° Les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole, à des équipements collectifs dès lors qu'elles ne sont pas incompatibles avec l'exercice d'une activité agricole, pastorale ou forestière sur le terrain sur lequel elles sont implantées, à la réalisation d'aires d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage, à la mise en valeur des ressources naturelles et à la réalisation d'opérations d'intérêt national ;*
> *3° Les constructions et installations incompatibles avec le voisinage des zones habitées et l'extension mesurée des constructions et installations existantes ;*
>
> *4° Les constructions ou installations, sur délibération motivée du conseil municipal, si celui-ci considère que l'intérêt de la commune, en particulier pour éviter une diminution de la population communale, le justifie, dès lors qu'elles ne portent pas atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages, à la salubrité et à la sécurité publiques, qu'elles n'entraînent pas un surcroît important de dépenses*

publiques et que le projet n'est pas contraire aux objectifs visés à l'article L. 101-2 et aux dispositions des chapitres I et II du titre II du livre Ier ou aux directives territoriales d'aménagement précisant leurs modalités d'application. »

Le projet de l'EARL VAUZELLES de construction d'un 2ème poulailler entre dans le cadre de l'alinéa 2 de l'article L 111-4 du Code de l'Urbanisme : constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole.

Le projet de l'EARL VAUZELLES est compatible avec le RNU et le Code de l'Urbanisme.

3.2.3 Description des incidences résultant des aménagements projetés

Le poulailler sera construit à 36,5 m de la limite de propriété nord matérialisée par la RD14.
L'habitation la plus proche est celle de l'exploitant, localisée à 125 m à l'ouest du futur poulailler.
Le 1er tiers est ensuite situé à 235 m (habitation du père de l'exploitant).

L'habillage extérieur du poulailler sera en bac acier de couleur sable et la couverture sera en bac acier de teinte gris-bleu.
Les tons choisis, sobres et feutrés, faciliteront l'intégration paysagère du nouveau poulailler.
La hauteur du nouveau poulailler (6,37 m au faîtage) sera comparable à celui existant, ce qui le masquera depuis l'ouest.

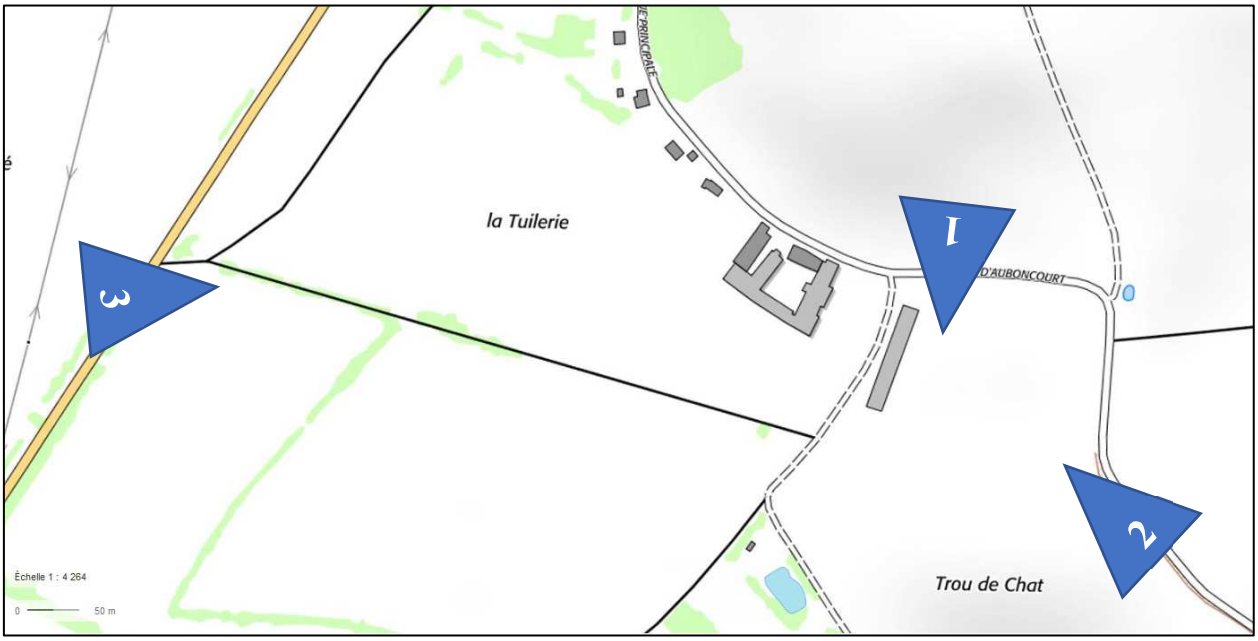

Angle de vue des photos ci-dessous

Le poulailler en projet sera visuellement isolé :

- depuis l'ouest par le poulailler existant,
- depuis l'est par la topographie (poulailler en bas d'une dépression),
- depuis le sud par des parcelles cultivables étendues sur plus de 2 km.

Il sera donc visible uniquement depuis le nord en passant sur la RD14.

Sa localisation permettra ainsi son insertion discrète dans le paysage.

3.2.4 Description des incidences résultant de l'épandage des effluents d'élevage

Le transport des fumiers de volailles et des eaux de lavage jusqu'aux parcelles d'épandage sera réalisé avec du matériel agricole courant (tracteur et épandeur à fumier ou tonne à lisier).

Les épandages sont pratiqués uniquement sur des parcelles agricoles régulièrement exploitées.
L'épandage des effluents d'élevage constitue une opération culturale classique, qui présente peu d'impact dans le paysage rural local.

3.2.5 Incidences des effets temporaires et des effets indirects secondaires

La durée prévisionnelle des travaux de construction du poulailler est de :
- terrassement : 2 semaines,
- montage poulailler : 1 mois,
- équipement poulailler : 1 mois.

Compte tenu des disponibilités des différentes entreprises et des délais entre chaque phase, la durée totale prévisible de l'ensemble des travaux est de l'ordre de 3 mois.

Tous les travaux seront réalisés en période diurne.

Les modalités de fonctionnement du chantier seront les suivantes :
- déblais de terrassement : ils seront entièrement réutilisés sur site (nivellement de la parcelle),
- matériaux de construction :
  - les fondations et soubassements seront en béton, ils ne généreront pas de déchets de maçonnerie,
  - les plaques en béton, les plaques de fibro-ciment et les éventuels résidus de matériaux (découpes notamment) seront repris par les sociétés en charge de la réalisation des travaux,
- les autres déchets (emballages divers par exemple) seront repris par chaque société intervenant sur le chantier pour être évacués en filière de traitement/valorisation adaptées.

Les émissions de poussières concerneront principalement la phase de terrassement.
Les bruits concerneront surtout les phases de terrassement et de montage du poulailler.
Les bruits émis pendant la phase d'équipement du poulailler seront principalement générés à l'intérieur des bâtiments.

Les travaux seront réalisés à une distance d'au moins 235 m du 1er tiers (père de l'exploitant).

L'éloignement du chantier par rapport aux tiers permettra de réduire les éventuelles nuisances.

Il n'est pas recensé d'effet indirect secondaire sur la population, les biens matériels, le paysage et le patrimoine culturel.

3.2.6 Interactions entre facteurs

Aucune interaction potentielle avec le facteur paysage n'est répertorié.

3.3 MESURES ERC, MODALITES DE SUIVI ET RAISONS DES CHOIX

3.3.1 Mesures d'évitement

Le projet sera implanté sur une parcelle historiquement de grandes cultures. Il ne nécessitera pas de défrichement (il n'y a pas de terrain à vocation forestière sur le site d'élevage).

Le poulailler en projet sera localisé derrière le poulailler existant ce qui le masquera depuis l'ouest.
Sa position en bas d'une dépression le cachera depuis l'est et la présence uniquement de parcelles cultivées au sud n'entrainera pas de nuisances visuelles.

3.3.2 Mesures de réduction

Le poulailler sera de hauteur comparable à celui existant.

Les dispositions constructives retenues (harmonie des matériaux et couleurs) permettront d'atténuer l'impact visuel du projet et faciliteront son insertion au sein du paysage agricole local.

3.3.3 Mesures de compensation

Les mesures d'évitement et de réduction permettent de limiter l'impact du projet sur la population, les biens matériels, le paysage et le patrimoine culturel.

Des mesures de compensation supplémentaires ne sont pas nécessaires.

3.3.4 Modalités de suivi

Il n'est pas retenu de modalité de suivi nécessaire.

3.3.5 Raisons des choix et solutions de substitution examinées

L'emplacement du poulailler a été retenu pour les raisons suivantes :

- proximité du poulailler existant,
- proximité avec le lieu d'habitation de l'exploitant,
- implantation hors agglomération à l'écart des tiers,
- implantation à proximité de voies de circulation (RD14, RD951, A34) facilitant l'accès au site.

La taille du poulailler en projet (2 000 m² utiles) est un compromis entre la capacité d'exploitation et le potentiel de rentabilité (nécessité d'une certaine taille pour que l'activité soit rentable).

4 IMPACT SUR LA BIODIVERSITE

4.1 ETAT ACTUEL

4.1.1 Biodiversité sur le site d'élevage et aux abords

L'élevage est implanté en zone agricole, il est entouré de parcelles cultivées.

Le paysage est formé d'une alternance de plaines ponctuées par des zones vallonnées. Il est composé de parcelles cultivées de grandes tailles (agriculture céréalière) où les talus et les haies sont rares.

4.1.2 Biodiversité sur le secteur du plan d'épandage

L'inventaire du patrimoine naturel de la région a été consulté sur le site internet de la DREAL[2] Grand Est (www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr).

Tableau 4 : Zones naturelles recensées sur le secteur du plan d'épandage

Type	Nom	Surface (ha)	Eloignement / poulailler en projet	Eloignement / parcelle d'épandage (1)
ZNIEFF de type I	Prairies humides de Corny-Machéroménil	946	570 m SE	Parcelle EV12 à l'intérieur + Parcelle ELC33 partiellement à l'intérieur
	Prairies, bras morts et cours de l'Aisne entre Givry et Thugny-Trugny	603	6,9 km S	Parcelle ELC17 limitrophe
	Prairies humides au sud de Lucquy	56	2,7 km S	420 m N
	Bois et pelouses entre Ecogne et la grande rubrique à Gruyères et Guignicourt	410	15,7 km NE	450 m E
ZNIEFF de type II	Plaine alluviale et cours de l'Aisne entre Autry et Avaux	11 951	3,8 km SE	Parcelles ELC2, ELC3, ELC4, ELC15, ELC16, ELC17, et ELC18 à l'intérieur
NATURA 2000 (ZPS)	Vallée de l'Aisne en aval de Château-Porcien	1 448	17,9 km O	9,8 km O
NATURA 2000 (SIC)	Prairies de la vallée de l'Aisne	4 242	4,8 km S	Parcelles ELC3, ELC4, ELC15 et ELC17 localisées totalement ou partiellement à l'intérieur
	Massif de Signy-l'Abbaye	2 241	14,8 km SO	8,5 km O

(1) Situation de la parcelle du plan d'épandage la plus proche par rapport à la zone naturelle.

Les fiches descriptives de ces zones naturelles sont rapportées en annexe.

Ces zones naturelles sont figurées sur la carte de localisation annexée à l'Etude préalable à l'épandage (cf. Cartes 4-1).

[2] DREAL = Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Les ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) sont classées en 2 catégories :

- type I : secteur de grand intérêt biologique ou écologique souvent composé de bois ou de zones humides,
- type II : grand ensemble naturel peu modifié offrant des potentialités biologiques importantes.

Les sites NATURA 2000 recensés sur le secteur sont 2 SIC (Site d'Importance Communautaire) et 1 ZPS (Zone de Protection Spéciale).
Un SIC est désigné par la directive européenne 92/43/CEE dite directive habitats.
Il vise à maintenir le bon état de conservation de certains habitats et espèces (animales et végétales) considérés comme menacés, vulnérables ou rare dans la région concernée.
Une ZPS est régie par la directive européenne dîtes « Oiseaux sauvages » (79/409/CEE du 25/04/1979, modifiée du 30/11/2009). Elle vise la conservation des oiseaux sauvages figurant en annexe I de cette directive.
Une description détaillée des zones Natura 2000 sera effectuée lors de l'étude d'incidence Natura 2000 (cf. paragraphe 5).

Les zones naturelles les plus proches du plan d'épandage sont :

- la zone Natura 2000 SIC « Prairies de la vallée de l'Aisne »,
- la ZNIEFF de type I « Prairies humides de Corny-Machéroménil »,
- la ZNIEFF de type II « Plaine alluviale et cours de l'Aisne entre Autry et Avaux ».

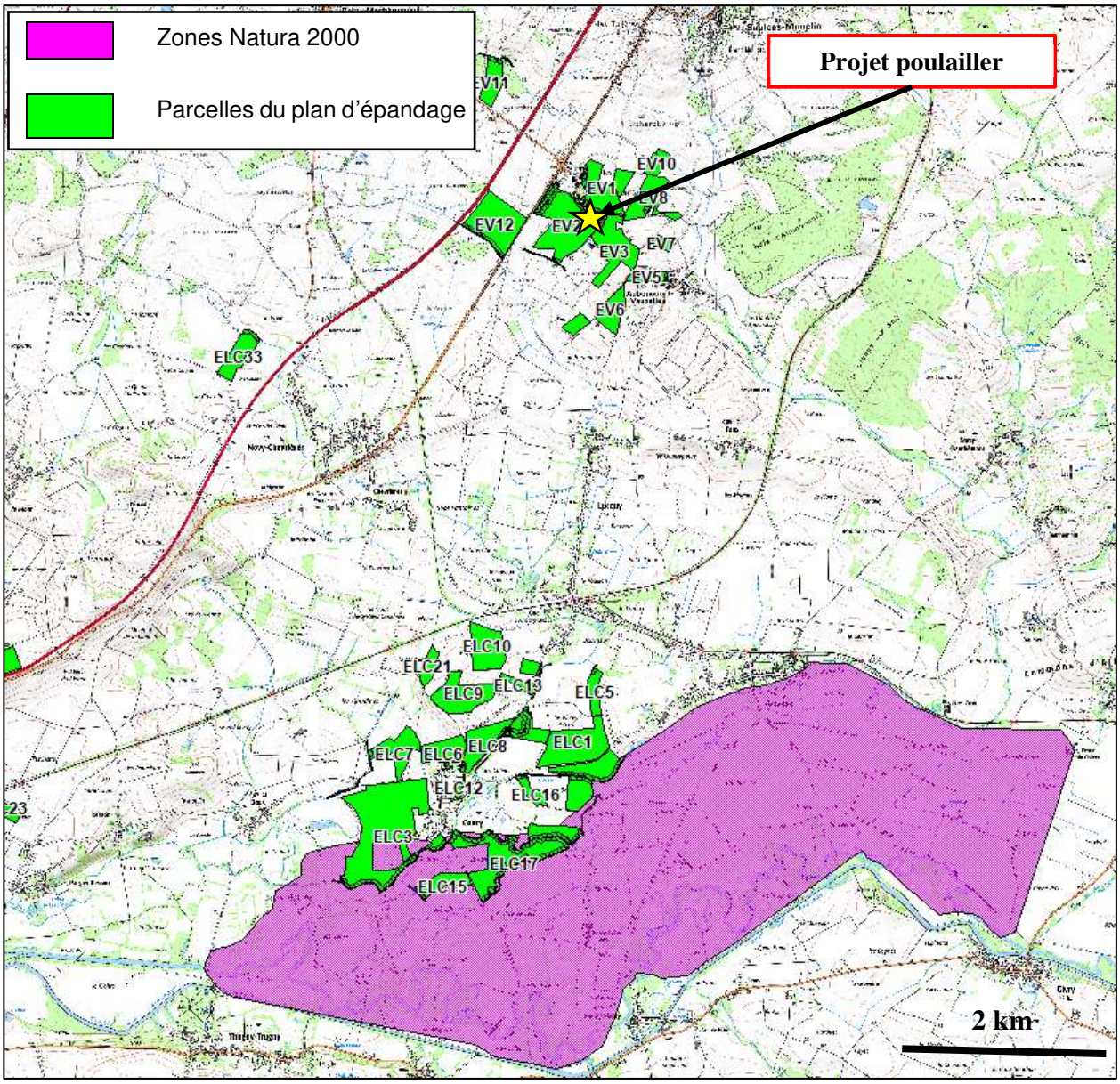
Zones Natura 2000
Parcelles du plan d'épandage
Projet poulailler
EV11
EV10
EV1
EV8
EV12
EV2
EV7
EV3
EV5
EV6
ELC33
ELC10
ELC21
ELC13
ELC9
ELC5
ELC1
ELC7
ELC6
ELC8
ELC12
ELC16
ELC3
ELC17
ELC15
2 km

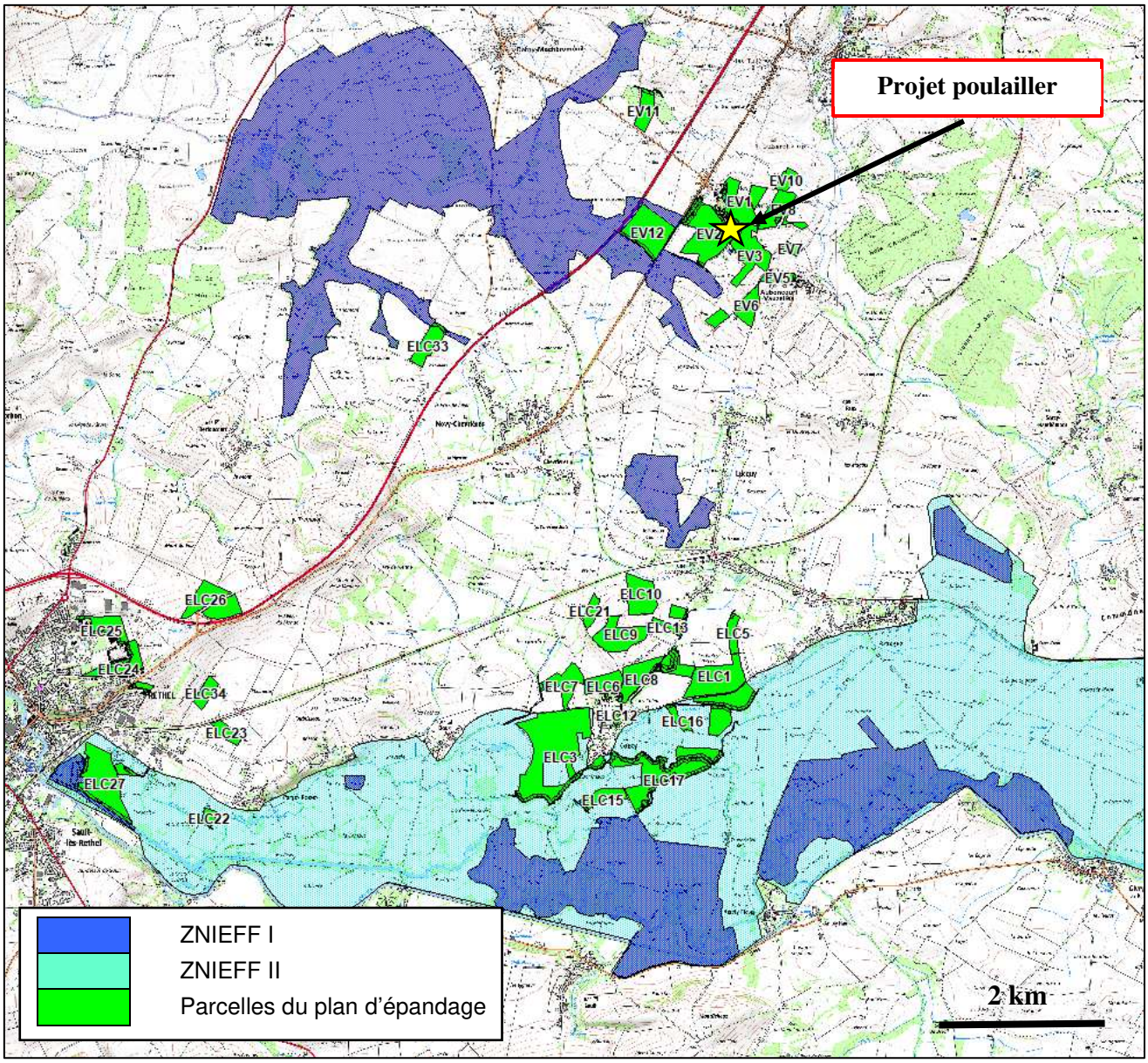
Projet poulailler
EV11
EV10
EV1
EV12
EV2
EV3
EV7
EV5
EV6
ELC33
ELC26
ELC25
ELC24
ELC34
ELC23
ELC27
ELC22
ELC10
ELC21
ELC9
ELC13
ELC5
ELC1
ELC7
ELC6
ELC8
ELC12
ELC16
ELC3
ELC17
ELC15
ZNIEFF I
ZNIEFF II
Parcelles du plan d'épandage
2 km

4.1.2.1 Prairies humides de Corny-Machéroménil

La ZNIEFF des Prairies humides de Corny-Machéroménil est située entre le village de Novy-Chevrières et celui de Corny-Machéroménil.
Elle occupe une vaste dépression marneuse drainée par le ruisseau de la Dyonne.

Plus des 2/3 de la superficie de la ZNIEFF sont en prairies. Quelques étangs, des roselières et des chênaies-charmaies complètent la diversité du paysage.

Les prairies sont variées et à l'origine d'une flore diversifiée : prairie humide à molinie, prairies inondables.

Espèces végétales rares et / ou protégées	**Statut**
Gratiole officinale	Classée très menacées Protégé au niveau national Liste rouge des végétaux de Champagne-Ardenne
Violette élevée	Classée très menacées Protégé au niveau national Liste rouge des végétaux de Champagne-Ardenne
Ail anguleux	Protégé au niveau régional Liste rouge des végétaux de Champagne-Ardenne
Inule des fleuves	Protégé au niveau régional Liste rouge des végétaux de Champagne-Ardenne
Germandrée des marais	Protégé au niveau régional
Renoncule grande douve	Protégé au niveau national
Orchis incarnat	Liste rouge des végétaux de Champagne-Ardenne
Orchis grenouille	Liste rouge des végétaux de Champagne-Ardenne
Violette naine	Liste rouge des végétaux de Champagne-Ardenne
Stellaire glauque	Liste rouge des végétaux de Champagne-Ardenne
Ophioglosse	Liste rouge des végétaux de Champagne-Ardenne

Violette élevée

Ail anguleux

La faune est également bien représentée avec plus d'une vingtaine d'espèces d'odonates répertoriées dont 2 espèces inscrites sur la liste rouge régionale : l'aeshne printanière et la grande aeshne.

Aeshne printanière

Grande aeshne

De nombreux oiseaux fréquentent la ZNIEFF pour leur alimentation (pouillot véloce, chardonneret, bruant jaune, mouette rieuse, etc.), durant leur migration (grue cendrée, chevalier gambette) ou pour s'y reproduisent (alouette des champs, pipit farlouse, bruant proyer).
2 espèces font partie de la liste rouge des oiseaux nicheurs menacés de Champagne-Ardenne : le courlis cendré et le râle d'eau.

Courlis cendré

Râle d'eau

La ZNIEFF des Prairies humides de Corny-Machéroménil est menacée par les plantations de peupliers, la culture du maïs, le surcreusement du ruisseau de la Dyonne pour favoriser le drainage des parcelles les plus hautes et permettre la grande culture, le labour des prairies naturelles et semis de prairies monospécifique et la création d'étangs avec des berges abrutes.

4.1.2.2 Plaine alluviale et cours de l'Aisne entre Autry et Avaux

La ZNIEFF de type II de la Plaine alluviale et du cours de l'Aisne depuis Autry jusqu'à Avaux comporte outre la rivière et des ruisseaux, un système complexe de noues et de bras morts d'origine naturelle ou lié à la création du canal des Ardennes.

Les principaux habitats de cette ZNIEFF sont :
- les prairies (50%),
- les cultures (20%),
- les milieux humides (17%),
- les forêts (13%).

Habitat	Espèces végétales rares et / ou protégées	Statut
Végétation aquatique	Rubanier nain	Protégé en Champagne-Ardenne Liste rouge régionale
	Aloès d'eau	Protégé en Champagne-Ardenne Liste rouge régionale
	Utriculaire vulgaire	Liste rouge régionale
	Potamot à feuilles flottantes	Liste rouge régionale
	Potamot des Alpes	Liste rouge régionale
Végétation amphibie	Faux riz	Liste rouge régionale
	Scirpe épingle	Liste rouge régionale
	Berle à larges feuilles	Liste rouge régionale
	Catabrose aquatique	Liste rouge régionale
Végétation prairial	Narcisse des poètes	Protégé en Champagne-Ardenne Liste rouge régionale
	Orchis grenouille	Liste rouge régionale
	Gratiole officinale	Protégé au niveau national
	Germandrée des marais	Protégé en Champagne-Ardenne
	Œnanthe à feuilles de silaüs	Protégé en Champagne-Ardenne Liste rouge régionale
	Stellaire des marais	Liste rouge régionale
	Ophioglosse	Liste rouge régionale
Milieu marécageux	Laiteron des marais	Protégé en Champagne-Ardenne Liste rouge régionale
	Véronique à longues feuilles	Liste rouge régionale
Milieu boisé	Orme lisse	Liste rouge régionale

Rubanier nain

Ophioglosse

Narcisse des poètes

La faune est représentée par des libellules avec 37 espèces répertoriées dont onze sont rares et inscrites sur la liste rouge des Champagne-Ardenne : le gomphe vulgaire, le gomphe similaire, le gomphe à pinces, l'agrion gracieux, l'agrion nain, le leste sauvage, la libellule fauve, la cordulie métallique, l'aeshne isocèle, l'aeshne printanière et la grande aeshne.

Un papillon inscrit sur la liste rouge régionale fréquente également la ZNIEFF : le cuivré de la verge d'or.

Agrion gracieux

Cuivré de la verge d'or

Des populations de pélodyte ponctué, un crapeau protégé en France et inscrit dans le livre rouge de la faune menacée en France (catégorie "vulnérable") ainsi que sur la liste rouge régionale.

Les prairies de l'Aisne font partie des plus beaux sites ornithologiques français et sont considérées comme un site d'importance internationale pour la migration des oiseaux d'eau.

De nombreuses espèces y stationnent : barges à queue noire, avocettes élégantes, échasses blanches, grandes aigrettes, plusieurs centaines de canards (souchet, pilet, siffleur, chipeau, colvert, sarcelle d'hiver, fuligule milouin, fuligule morillon), des chevaliers (combattant, gambette, aboyeur, sylvain, culblanc), des bécasseaux (cocorli, variable et minute) …

Barge à queue noire

Bécasseau cocorli

En période de nidification, la vallée abrite les populations nicheuses de près d'une vingtaine d'espèces rares à très rares en Champagne-Ardenne, notamment le courlis cendré et le râle des genêts, protégé en France et inscrit sur la liste rouge des espèces menacés au niveau international et dans le livre rouge de la faune menacée en France.

L'écosystème prairial abrite également d'autres espèces nicheuses inscrites sur la liste rouge régionale comme le tarier des prés, la pie-grièche à tête rousse, la marouette ponctuée, le traquet tarier, le vanneau huppé, le rougequeue à front blanc, le pipit farlouse, le petit gravelot, l'hirondelle des rivages, le phragmite des joncs, la rousserolle verderolle et le faucon hobereau.

Râle des genêts

Faucon hobereau

C'est enfin un des sites régionaux les plus favorables pour le retour de la cigogne blanche qui y a niché récemment et pour le maintien de la cigogne noire, qui vient se nourrir dans la ZNIEFF.

La ZNIEFF de la vallée de l'Aisne est menacée par le drainage des prairies, leur mise en culture progressive, la conversion en pâturage (pour les prairies de fauche) ou une intensification du pâturage (pour les prairies déjà pacagées), ainsi que la populiculture.

4.1.2.3 Facteurs susceptibles d'impacter l'évolution des ZNIEFF

Les facteurs identifiés comme pouvant impacter l'évolution des 2 ZNIEFF sont synthétisés ci-après.

Tableau 5 : Facteurs d'évolution des ZNIEFF

Facteur d'évolution	Plaine alluviale et cours de l'Aisne entre Autry et Avaux	Prairies humides de Corny-Machéroménil
Nuisances liées à la surfréquentation, au piétinement	X	
Comblement, assèchement, drainage, poldérisation des zones humides	X	X
Entretien des rivières, canaux, fossés, plans d'eau	X	X
Modification du fonctionnement hydraulique	X	
Mises en culture, travaux du sol	X	X
Traitements de fertilisation et pesticides	X	X
Pâturage	X	X
Fauchage, fenaison	X	X
Plantations, semis et travaux connexes	X	X
Chasse	X	X
Pêche	X	X
Fermeture du milieu	X	X
Compétition	X	
Mise en eau, submersion, création de plan d'eau		X
Entretiens liés à la sylviculture, nettoyages, épandages		X

4.1.3 Schéma Régional de Cohérence Ecologique

La mise en place d'un réseau écologique national nommé « Trame verte et bleue » est une des mesures prioritaires du Grenelle de l'environnement.

En Champagne-Ardenne, la déclinaison de cet outil s'est traduite par la mise en place du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) qui a été adopté le 8 décembre 2015.

Le SRCE a notamment pour objet :

- d'identifier les milieux (réservoirs de biodiversité),
- d'apprécier leurs connexions éventuelles (corridors écologiques, trames verte et bleue) et les éléments fragmentant (obstacles à la circulation des espèces),
- d'établir une cartographie régionale des territoires,
- définir les grandes orientations stratégiques en matière de continuités écologiques.

Le SRCE Champagne-Ardenne a été consulté (www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr).

Les milieux remarquables identifiés sur la commune d'Auboncourt-Vauzelles et celles concernées par le plan d'épandage sont mentionnés ci-après.

Tableau 6 : Trame verte et trame bleue sur les communes concernées par le projet

Commune	Trame verte - Trame bleue	Eloignement / projet poulailler	Eloignement / parcelles épandage (1)
Auboncourt-Vauzelles	Réservoir de biodiversité des milieux humides	580 m S	EV2 limitrophe EV12 à l'intérieur
	Corridor écologique des milieux humides	850 m E	60 m E
	Réservoir de biodiversité des milieux ouverts	630 O	EV2 limitrophe EV12 à l'intérieur
	Corridor écologique des milieux ouverts	960 m S	EV27 limitrophe
Corny-Machéroménil	Réservoir de biodiversité des milieux humides	2,2 km NO	330 m O
	Corridor écologique des milieux humides	2,2 km NO	330 m O
	Réservoir de biodiversité des milieux ouverts	2,2 km NO	210 m O
Lucky	Corridor écologique des milieux ouverts	960 m S	EV27 limitrophe
Novy-Chevrières	Réservoir de biodiversité des milieux humides	3,4 km SO	ELC33 partiellement à l'intérieur
	Réservoir de biodiversité des milieux ouverts	3,4 km SO	ELC33 partiellement à l'intérieur
Barbaise	Réservoir de biodiversité des milieux boisés	13,9 km NE	440 m O
	Corridor écologique des milieux boisés	13,9 km NE	EV22 partiellement à l'intérieur
	Réservoir de biodiversité des milieux ouverts	13,9 km NE	310 m S
Rethel	Corridor écologique des milieux humides	7,5 km S	ELC27, ELC28 et ELC22 à l'intérieur
	Corridor écologique des milieux ouverts	7,8 km S	ELC27 et ELC22 à l'intérieur
Coucy	Réservoir de biodiversité des milieux humides	2,6 km S	ELC3, ELC4, ELC15, ELC17 à l'intérieur
	Corridor écologique des milieux humides	3,8 km S	ELC2, ELC8, ELC10 ELC11, ELC13, ELC14, ELC16, ELC18 partiellement à l'intérieur
	Réservoir de biodiversité des milieux ouverts	3,1 km S	ELC3, ELC4, ELC15, ELC17, ELC18 à l'intérieur
	Corridor écologique des milieux ouverts	3,9 km S	ELC1, ELC2, ELC10 ELC11, ELC13, ELC14, ELC18 à l'intérieur

(1) Situation de la parcelle du plan d'épandage la plus proche par rapport au milieu.

Le futur poulailler est éloigné d'au moins 580 m de tout réservoir de biodiversité et corridor écologique.

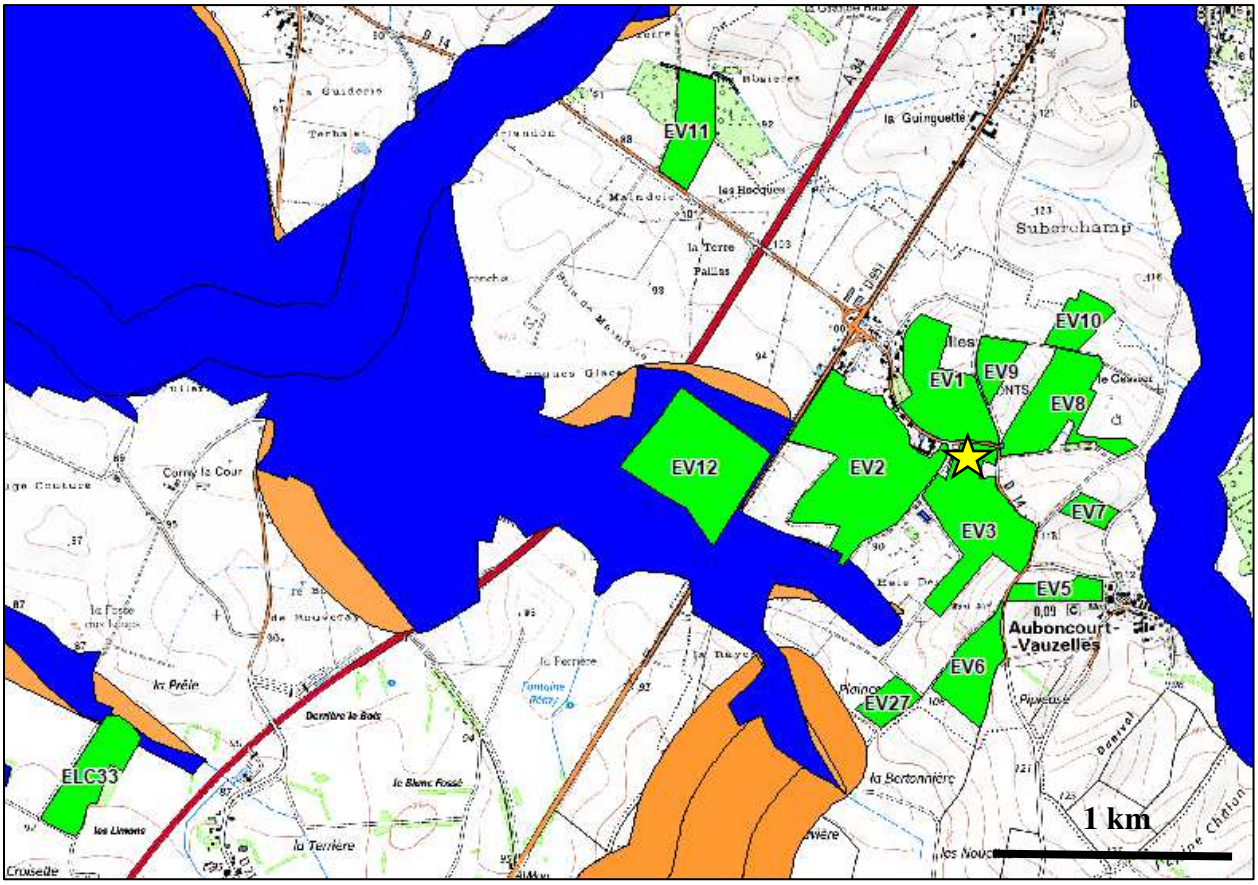

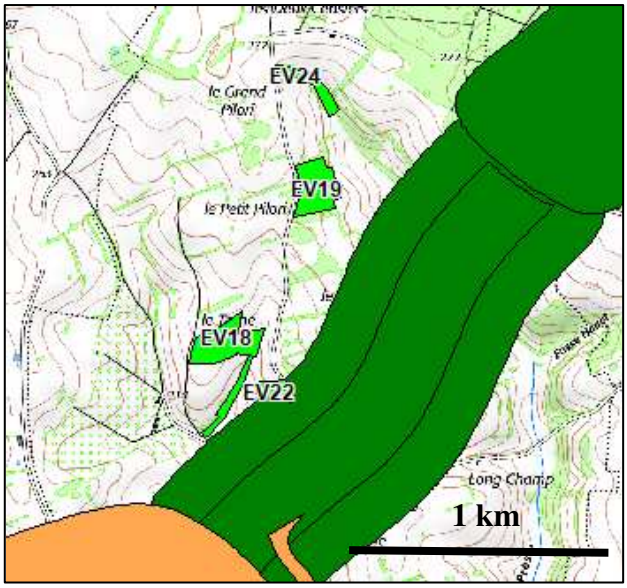

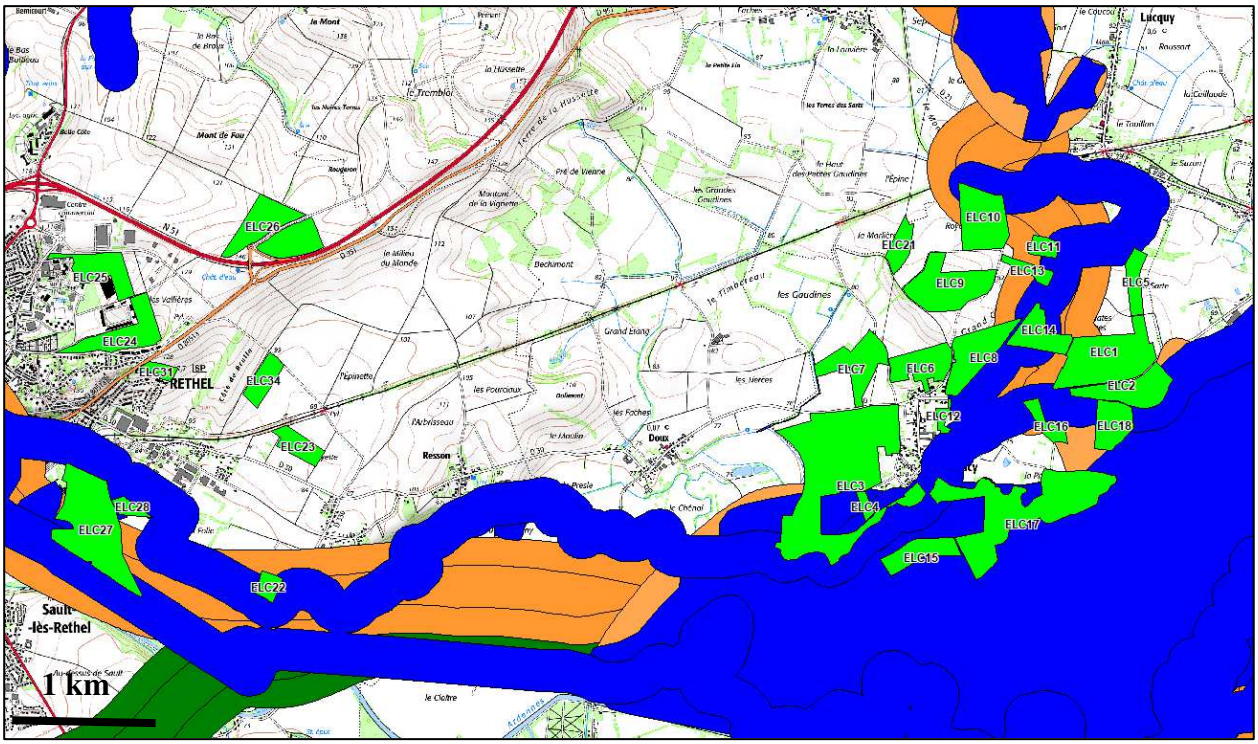

Projet futur poulailler

Parcelles du plan d'épandage de l'EARL VAUZELLES

Trame des milieux boisés (réservoirs de biodiversité + corridors)

Trame des milieux ouverts (réservoirs de biodiversité + corridors)

Trame des milieux humides (réservoirs de biodiversité + corridors)

Les parcelles localisées à l'intérieur ou partiellement à l'intérieur de réservoirs et de corridors sont :

	Nom des parcelles
Trame des milieux humides	EV2, EV12, ELC2, ELC3, ELC4, ELC8, ELC10, ELC11, ELC13, ELC14, ELC15, ELC16, ELC17, ELC18, ELC22, ELC27, ELC28, EV33,
Trame des milieux ouverts	EV2, EV12, ELC1, ELC2, ELC3, ELC4, ELC10, ELC11, ELC13, ELC14, ELC15, ELC17, ELC18, ELC22, ELC27
Trame des milieux boisés	EV22

Les autres parcelles ne se situent pas dans des zones particulières.

4.1.4 Zones humides

Les zones humides sont étudiées en détail plus après (cf. Chapitre 6. Impact sur les sols et sous-sol, les terres).

4.2 INCIDENCE DU PROJET SUR LA BIODIVERSITE

4.2.1 Description des aménagements projetés

Le poulailler sera construit sur une partie du site actuellement occupée par une parcelle agricole cultivée.

4.2.2 Préservation de la sensibilité et du bien-être animal

L'organisation mondiale de la santé animale (OIE = Office International des Epizooties) définit le bien-être animal selon les considérations suivantes (cf. Code sanitaire pour les animaux terrestres, chapitre 7.1, article 7.1.1) :

« On entend par bien-être animal l'état physique et mental d'un animal en relation avec les conditions dans lesquelles il vit et meurt.

Le bien-être d'un animal est considéré comme satisfaisant si les critères suivants sont réunis : bon état de santé, confort suffisant, bon état nutritionnel et sécurité.

Il ne doit pas se trouver dans un état générateur de douleur, de peur ou de détresse, et doit pouvoir exprimer les comportements naturels essentiels pour son état physique et mental.

Le bien-être animal requiert les éléments suivants : prévention des maladies, soins vétérinaires appropriés, hébergement, gestion d'élevage et alimentation adaptés, environnement stimulant et sûr, manipulations et abattage ou mise à mort réalisées dans des conditions décentes.

Si la notion de bien-être animal se réfère à l'état de l'animal, le traitement qu'un animal reçoit est couvert par d'autres termes tels que soins, conditions d'élevage et bientraitance. »

Les normes minimales relatives à la protection des poulets destinés à la production de viande sont fixées par la directive européenne 2007/43/CE du 28 juin 2007, transcrites en droit français par l'arrêté ministériel du 28 juin 2010.

L'EARL VAUZELLES fournira aux volailles des conditions d'élevage conformes avec la définition du bien-être animal de l'OIE et respectera les prescriptions de l'arrêté du 28 juin 2010, notamment par la mise en œuvre des mesures suivantes :

- densité maximale d'élevage conforme à la réglementation (≤ 42 kg/m²) ;
- mise en œuvre des recommandations des guides de bonnes pratiques ;
- conditions d'élevage adaptées aux besoins des volailles (alimentation, abreuvement, prophylaxie, quantité et qualité de la litière, ventilation, chauffage, modalités d'éclairage, visites quotidiennes, nettoyages et désinfections des poulaillers).

Les principaux guides de bonnes pratiques actuellement disponibles auxquels l'EARL VAUZELLES se référera sont les suivants :

- Guide des bonnes pratique environnementales d'élevage : Institut de l'Elevage, IFIP[3] et ITAVI[4] ;
- La Charte technique « Elevage du poulet de chair » : CIPC[5] ;
- Bonnes pratiques pour le ramassage des poulets : fiche ITAVI ;
- Bonnes pratiques pour le chargement et le transport des volailles : fiche ITAVI.

L'éleveur assurera plusieurs visites quotidiennes aux animaux.
La proximité de l'habitation de l'exploitant par rapport aux poulaillers permettra de contrôler régulièrement les conditions d'élevage (bon fonctionnement des équipements) et le bon état de santé des animaux.

De plus, le vétérinaire assurera en moyenne une visite hebdomadaire des volailles.

4.2.3 Conformité du projet avec le Schéma Régional de Cohérence Ecologique

La SRCE Champagne-Ardenne établit un plan d'actions structuré autour de 5 grandes catégories :

1. Actions de déclinaison du SRCE ;
2. Actions de formation, sensibilisation et communication ;
3. Actions de connaissance ;
4. Actions de conservation des continuités écologiques ;
5. Actions de restauration des continuités écologiques.

Les actions 1 à 3 concernent des actions d'acquisition et de diffusion de connaissances relatives aux composantes du SRCE.
Elles ne relèvent pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.

La conformité du projet de l'EARL VAUZELLES avec les actions 4 et 5 est étudiée ci-après.

[3] IFIP = Institut du Porc.
[4] ITAVI = Institut Technique de l'AVIculture.
[5] CIPC = Comité Interprofessionnel du Poulet de Chair.

Actions du SRCE		Conformité du projet de l'EARL VAUZELLES
4. Actions de conservation des continuités écologiques		
4.1	Maintenir et conforter les dispositifs existants de préservation des espaces et espèces remarquables.	La parcelle d'implantation du projet et celles du plan d'épandage ne comportent pas de zone naturelle (site NATURA 2000, ZNIEFF, zone boisée, zone humide).
4.2	Actions de conservation des composantes de la TVB dans les espaces agricoles.	Aucune haie n'est aujourd'hui présente sur le site de d'élevage de l'EARL VAUZELLES. Les parcelles du plan d'épandage comportent également peu de haies. Celles-ci sont conservées par l'EARL VAUZELLES.
4.3	Actions de conservation des composantes de la TVB dans les espaces forestiers.	Le futur site d'élevage et les parcelles du plan d'épandage ne comportent pas d'espaces forestiers. Le futur poulailler n'est pas localisé à l'intérieur d'un réservoir de biodiversité ou un corridor écologique des milieux boisés.
4.4	Actions de conservation des composantes de la TVB dans les espaces aquatiques et humides.	Le futur poulailler n'est pas localisé à l'intérieur d'un réservoir de biodiversité ou un corridor écologique des milieux humides. Les parcelles chevauchant des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques des milieux humides ont été classées partiellement ou entièrement en aptitude 1. Une distance réglementaire d'exclusion de l'épandage par rapport aux cours d'eau (35 m) sera respectée.
4.5	Conservation de la TVB par les collectivités, au travers de leur gestion de l'espace.	Ne relève pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
4.6	Accompagnement et promotion de la gestion écologique des dépendances vertes des infrastructures.	
4.7	Amélioration du dispositif des mesures compensatoires, en faveur de la TVB.	
5. Actions de restauration des continuités écologiques		
5.1	Restauration de la perméabilité écologique de certains obstacles prioritaires à la continuité écologique des cours d'eau.	Le projet n'aura pas d'incidence sur la continuité écologique des cours d'eau. Il ne créera pas de dégradation hydraulique ou physique des cours d'eau (pas de remblais à proximité d'un cours d'eau).
5.2	Restauration de continuités écologiques en Champagne Crayeuse, en priorité au sein des fuseaux de restauration identifiés.	Le site d'élevage et les parcelles du plan d'épandage ne sont pas concernés par des éléments fragmentant de la TVB.
5.3	Restauration de la perméabilité écologique des obstacles à la continuité écologique créés par les infrastructures.	Ne relève pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.

TVB = Trame Verte et Bleue

Le projet de l'EARL VAUZELLES est conforme avec le plan d'actions du SRCE Champagne-Ardenne.

4.2.4 Description des incidences résultant des aménagements projetés

La parcelle d'implantation du poulailler en projet est située à 570 m de la première ZNIEFF (Prairies humides de Corny-Machéroménil).

Elle ne comporte ni réservoir de diversité, ni corridor écologique.

Le projet ne nécessite pas de défrichement.

La construction du poulailler n'entravera ni corridors, ni réservoirs de biodiversité.

L'impact du poulailler en projet sur les espèces et les habitats des zones naturelles remarquables peut être considéré comme faible.

4.2.5 Description des incidences résultant de l'épandage des effluents d'élevage

64% des surfaces du plan d'épandage sont localisées en dehors de zones naturelles remarquables (site NATURA 2000, ZNIEFF).

Les zones localisées à l'intérieur des zones naturelles remarquables (164 ha) sont classées en aptitude 1 aux épandages (épandages uniquement en cas de déficit hydrique des sols = du mois d'avril à octobre) ou en aptitude 0.

Les facteurs d'évolution des 2 ZNIEFF sont présentés plus avant (paragraphe 4.1.2.3) :

- nuisances liées à la surfréquentation, au piétinement,
- comblement, assèchement, drainage, poldérisation des zones humides,
- entretien des rivières, canaux, fossés, plans d'eau,
- modification du fonctionnement hydraulique,
- mises en culture, travaux du sol,
- traitements de fertilisation et pesticides,
- pâturage,
- fauchage, fenaison,
- plantations, semis et travaux connexes,
- chasse,
- pêche,
- fermeture du milieu,
- compétition,
- mise en eau, submersion, création de plan d'eau,
- entretiens liés à la sylviculture, nettoyages, épandages.

Les nuisances sonores sont des facteurs susceptibles d'impacter les ZNIEFF y compris si elles sont émises en dehors du site naturel.
Les bruits liés aux épandages sont induits par la circulation des véhicules sur les parcelles.
Les épandages seront effectués en substitution d'engrais chimique et ne seront donc pas source d'émissions supplémentaires par rapport à aujourd'hui.
Par ailleurs, les bruits seront émis pendant de courtes périodes (au plus quelques jours) et la fréquence de retour des épandages sur une même parcelle est en moyenne annuelle.

4.2.6 Incidences des effets temporaires et des effets indirects secondaires

La durée totale prévisible des travaux est de l'ordre de 3 mois.

Les précautions nécessaires seront prises par l'EARL VAUZELLES (base de chantier éloignée des tiers, aménagement de voies de circulation adaptées autour des zones de travaux, etc.) pour éviter les risques de transfert, notamment par envol, des matériaux de déblaiement, terrassement et de construction.

La terre déblayée lors des travaux de terrassement sera réutilisée sur le site (nivellement du terrain).

Les émissions de poussières concerneront principalement la phase de terrassement.

La zone de chantier sera éloignée des zones naturelles remarquables d'au moins 570 m.

Il n'est pas recensé d'effet indirect secondaire sur la biodiversité.

4.2.7 Interactions entre facteurs

Les interactions potentielles entre facteurs portent essentiellement sur l'eau et le milieu aquatique, les rejets atmosphériques et sonores liées à la circulation des véhicules.

Ces impacts particuliers sont étudiés en détail plus après :

- Partie 7 : L'eau
- Partie 8 : L'air et le climat
- Partie 9 : Les transports et la circulation
- Partie 10 : Le bruit et les vibrations

4.3 MESURES ERC, MODALITES DE SUIVI ET RAISONS DES CHOIX

4.3.1 Mesures d'évitement

Le projet ne nécessite pas de défrichement.

Le poulailler en projet n'est pas localisé à l'intérieur d'une zone naturelle remarquable (ZNIEFF ou zone NATURA 2000).

64% du plan d'épandage est localisé hors zone naturelle remarquable.

Les zones inaptes à l'épandage ont été exclues.

Il n'y aura pas de modification de l'assolement dans le cadre du projet.
Les zones de prairies naturelles et les zones de jachère resteront inchangées.

4.3.2 Mesures de réduction

L'étude agropédologique du plan d'épandage a permis de vérifier que les parcelles sont effectivement destinées à la culture et aptes à recevoir une fertilisation organique.
Seules les parcelles agricoles régulièrement exploitées sont épandues, à des doses raisonnées.

Les eaux de lavage du poulailler en projet ne seront pas épandues sur les parcelles à l'intérieur de zones naturelles remarquables.

L'épandage des déjections animales dans le respect des périodes autorisées, de l'aptitude réelle des sols et l'utilisation d'un matériel agricole adapté permettra une valorisation optimale par les cultures.

Les épandages de fumiers de volailles participeront à réduire l'utilisation d'engrais chimiques actuellement épandus.
Ils ne constituent pas une nuisance pour les espèces animales ou végétales présentes dans le secteur d'étude.

4.3.3 Mesures de compensation

Les mesures d'évitement et de réduction prévues permettront de limiter l'impact du projet sur l'eau.

Des mesures de compensation supplémentaires ne seront pas nécessaires.

4.3.4 Modalités de suivi

Il n'est pas retenu de modalité de suivi nécessaire.

4.3.5 Raisons des choix et solutions de substitution examinées

Le poulailler sera implanté sur une parcelle éloignée où il n'y a ni zone naturelle remarquable, ni zone humide.

L'emplacement choisi parait être le plus favorable parmi les parcelles en possession de l'EARL VAUZELLES.

5 ETUDE D'INCIDENCE NATURA 2000

Les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement soumises à autorisation figurent sur la liste nationale des documents de planification, programmes ou projets qui doivent faire l'objet d'une évaluation des incidences NATURA 2000 (article R414-19 du Code de l'Environnement).

L'article L414-4 du Code de l'Environnement précise que l'évaluation des incidences est réalisée au regard des objectifs de conservation du site NATURA 2000 concerné.

La circulaire ministérielle du 15 avril 2010 relative à l'évaluation des incidences NATURA 2000, précise le déroulement de l'étude en plusieurs étapes :

1. Evaluation préliminaire :

   Cette 1ère phase consiste en un pré-diagnostic de la situation qui détermine s'il faut ou non poursuivre l'étude. A ce stade, une analyse détaillée des habitats et des espèces présents ne s'impose pas (réalisation d'inventaires ou de prospections de terrain).

   Si le pré-diagnostic conclut à l'absence d'impact sur le site NATURA 2000, l'évaluation est achevée.

2. Analyse approfondie :

   S'il apparait au cours de l'évaluation préliminaire que les objectifs de conservation d'un site sont susceptibles d'être affectés, une analyse approfondie doit être poursuivie en prenant en compte notamment le fonctionnement des écosystèmes, la sensibilité des habitats et des espèces.

   L'évaluation s'achève si l'analyse approfondie démontre l'absence d'atteinte aux objectifs de conservation du site.

3. Mesures d'atténuation et de suppression des incidences :

   Lorsque l'analyse approfondie a permis de caractériser un ou plusieurs effets significatifs certain ou probables sur le site NATURA 2000, des mesures pour supprimer ou atténuer ces effets doivent être proposées par le porteur du projet afin de garantir l'absence d'atteinte aux objectifs de conservation du site.

5.1 LOCALISATION DES SITES NATURA 2000

Les sites NATURA 2000 recensés sur le secteur sont rappelés ci-après (source : Inventaire National du Patrimoine Naturel : https:inpn.mnhn.fr).

Tableau 7 : Sites NATURA 2000 recensés sur le secteur d'étude

Type	Nom	Surface (ha)	Eloignement / au site élevage	Eloignement / parcelles d'épandage (1)
NATURA 2000 (ZPS)	Vallée de l'Aisne en aval de Château-Porcien	1 448	17,9 km O BV≠	9,8 km O BV≠
NATURA 2000 (SIC)	Prairies de la vallée de l'Aisne	4 242	4,8 km S BV≠	Parcelles ELC3, ELC4, ELC15 et ELC17 localisées totalement ou partiellement à l'intérieur
	Massif de Signy-l'Abbaye	2 241	14,8 km SO BV≠	8,5 km O BV≠

(1) Situation de la parcelle du plan d'épandage la plus proche par rapport à la zone naturelle.
BV≠ Bassin versant hydrographique différent de celui du site NATURA 2000.

Il est recensé près de la zone d'étude 1 ZPS (Zone de Protection Spéciale) ainsi que 2 sites SIC (Site d'Importance Communautaire).
Leurs fiches descriptives sont annexées à la présente étude d'impact.

Le futur poulailler n'est pas localisé sur le même bassin versant que les sites NATURA 2000 recensés.

4 parcelles du plan d'épandage (ELC3, ELC4, ELC15, ELC17) sont localisées partiellement ou totalement à l'intérieur de la SIC « Prairies de la vallée de l'Aisne et 2 parcelles en sont limitrophes (ELC2 et ELC18).

Compte-tenu de la localisation du projet, l'étude d'incidence NATURA 2000 portera uniquement sur les SIC « Prairies de la vallée de l'Aisne ».

Carte 8 : Localisation des sites NATURA 2000 les plus proches du secteur d'étude

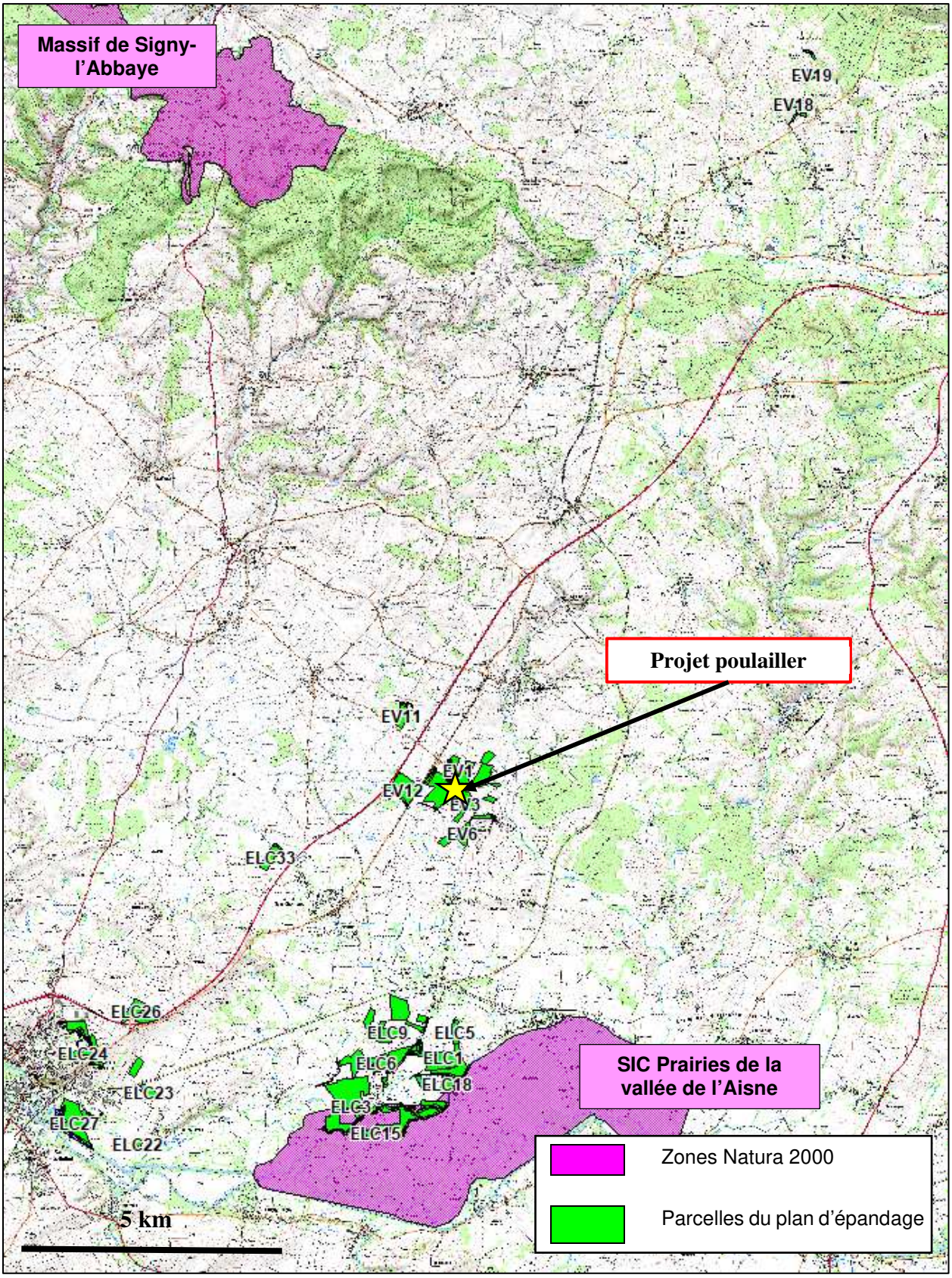

5.2 PRESENTATION DU SITE NATURA 2000

Carte 9 : Localisation de la SIC « Prairies de la vallée de l'Aisne »

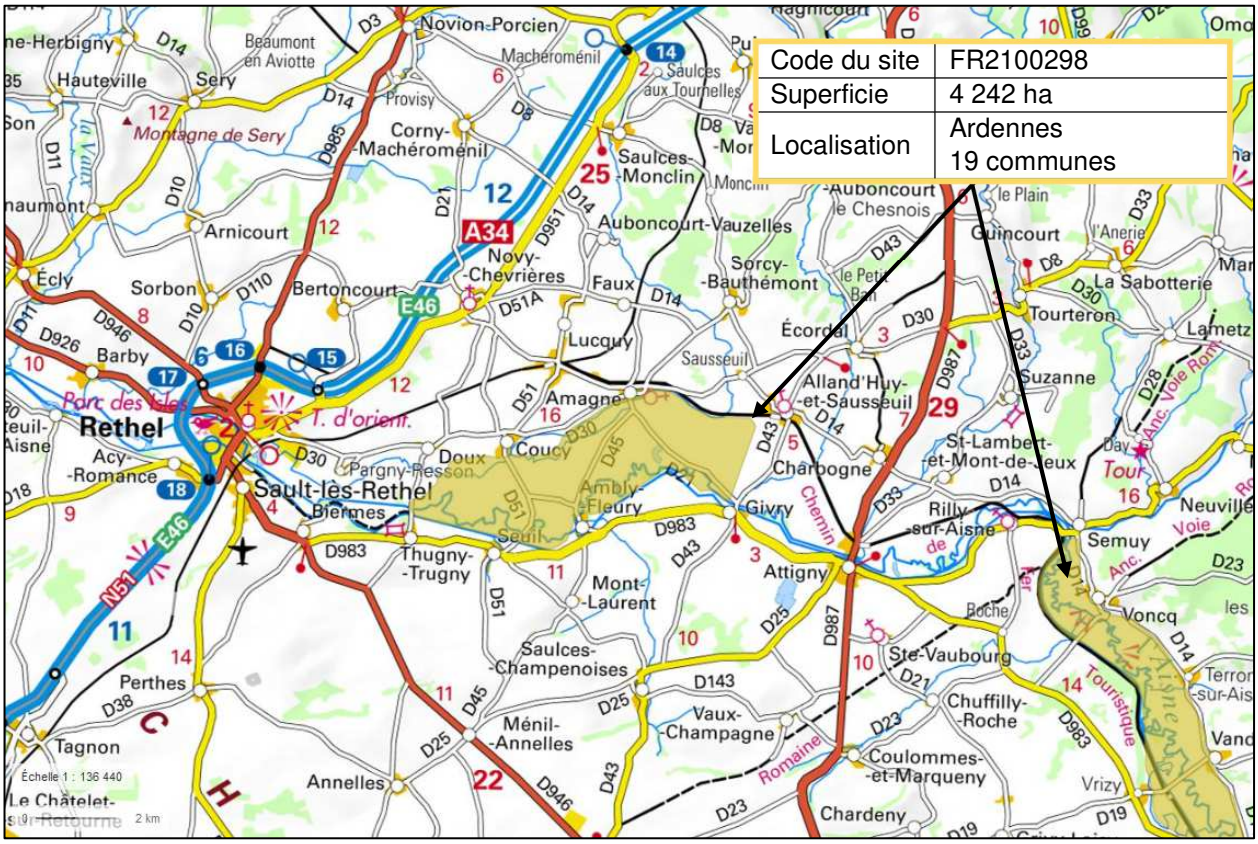

Le site a été classé comme SIC le 7 décembre 2004.

La SIC des « Prairies de la vallée de l'Aisne » regroupe des prairies localisées sur le bord de la vallée de l'Aisne et développées sur des alluvions modernes de sables et cailloutis. Elle constitue un vaste ensemble de prairies de fauche ou pâturées, peu intensifiées, inondables et encore assez peu perturbées par la polyculture.

Composition générale du site	**% de la surface du site**
Prairies semi-naturelles humides, praires mésophiles améliorées	75 %
Prairies améliorées	18 %
Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2 %
Zones de plantations d'arbres (incluant les vergers, vignes)	2 %
Marais (végétation de ceinture), Bas-marais, Tourbières	1 %
Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	1 %
Forêts caducifoliées	1 %

La zone NATURA 2000 est également marquée par la présence d'un habitat de forme prioritaire : une forêt alluviale à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior de 212 ha.

Tableau 10 : Espèces d'intérêt communautaire présentes dans le site NATURA 2000

Famille	Nom français
Mammifères	Grand Murin
	Petit rhinolophe
	Barbastelle d'Europe
	Murin à oreilles échancrées
Oiseaux	Canard pilet
	Bécassine des marais
	Oie cendrée
	Pie-grièche à tête rousse
Poissons	Cottus perifretum
	Bouvière
	Loche de rivière
Invertébrés	Cuivré des marais

Grand murin

Bouvière

Le site NATURA 2000 « Prairies de la vallée de l'Aisne » compte 8 espèces d'intérêt communautaire.

Tableau 10 : Espèces inscrites sur la liste rouge nationale

Famille	Nom français
Oiseaux	Canard pilet
	Bécassine des marais
	Oie cendrée
	Pie-grièche à tête rousse

Canard pilet

Pie-grièche à tête rousse

Les principales menaces identifiées localement comme susceptibles de porter atteinte au site NATURA 2000 « Prairies de la vallée de l'Aisne » sont :

- **la plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones),**
- **l'exploitation forestière sans reboisement ou régénération naturelle,**
- **la mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole),**
- **le piétinement et la surfréquentation,**
- **le captage des eaux de surface,**
- **l'endigage, le remblais et les plages artificielles.**

5.3 ETAPE 1 : EVALUATION PRELIMINAIRE

5.3.1 Description du projet

5.3.1.1 Nature du projet

Le projet de l'EARL VAUZELLES consiste en la construction d'un poulailler et la valorisation en épandage agricole des effluents d'élevage produits.

5.3.1.2 Localisation et cartographie

Le poulailler est projeté sur la commune d'Auboncourt-Vauzelles, à 4,8 km du site NATURA 2000 « Prairies de la vallée de l'Aisne » et sur un bassin versant différent (cf. cf. paragraphe 7.1.1 plus après).

Carte 10 : Cartographie du plan d'épandage à proximité de zones NATURA 2000

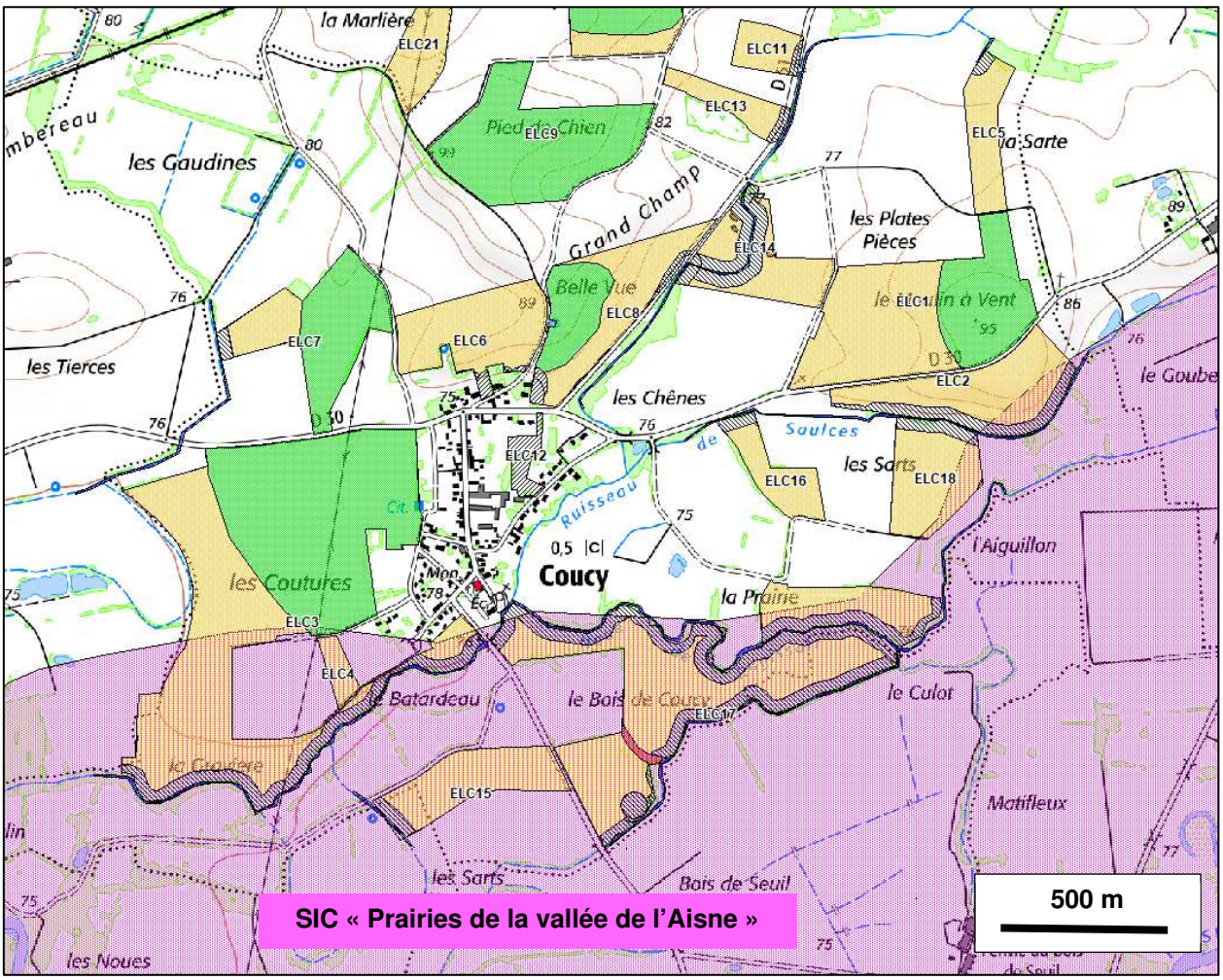

Aptitude 2 à l'épandage Aptitude 1 à l'épandage Aptitude 0 à l'épandage

Exclusions

5.3.1.3 *Etendue du projet*

Tableau 11 : Surfaces du plan d'épandage à l'intérieur de la zone NATURA 2000

Parcelle du plan d'épandage	Surface totale (ha)	Surface épandable (ha)	Surface totale à l'intérieur de la zone NATURA 2000 (ha)	Surface épandable à l'intérieur de la zone NATURA 2000 (ha)
ELC02	10,95	8,46	2,62	1,38
ELC03	56,07	51,23	19,00	14,16
ELC04	1,35	1,35	1,35	1,35
ELC15	7,37	6,76	7,37	6,76
ELC17	35,53	23,11	33,24	23,11
ELC18	7,60	6,71	1,65	1,60
Total	**118,87**	**97,62**	**65,23**	**48,36**

Parmi ces 65,23 ha situés à l'intérieur de la zone NATURA 2000, 30,34 ha ont été autorisés en 2004.

5.3.1.4 Durée prévisible du projet

La surface concernée sur le secteur étant faible (48,36 ha épandables en aptitudes 2 ou 1), les épandages des fumiers ne concernent que quelques jours par an.
Ils sont effectués en période diurne, dans le respect du calendrier réglementaire du programme d'actions régional.

5.3.1.5 Fonctionnement

L'étude préalable à l'épandage et plus particulièrement la prospection de terrain (étude agropédologique) a permis de déterminer l'aptitude des sols à l'épandage et repérer les éventuelles zones inaptes (sols humides, proximité des cours d'eau, etc.).
Les épandages sont alors uniquement réalisés sur des parcelles déjà cultivées et jugées aptes.

Les surfaces du plan d'épandage à l'intérieur de la zone NATURA 2000 ont été classées en aptitude 1 aux épandages (épandages en cas de déficit hydrique des sols = du mois d'avril à octobre) ou en aptitude 0.

Il n'y aura pas de modification de l'assolement dans le cadre du projet.
Les zones de prairies naturelles et les zones de jachère seront maintenues.
La fertilisation organique par les fumiers viendra en substitution des engrais chimiques aujourd'hui épandus.

Les cours d'eau ont été repérés afin d'exclure les parties d'îlots éventuellement situées à moins de 35 m.

Les eaux de lavage ne seront pas épandues en zones naturelles remarquables.

Une partie des fumiers de volailles seront stockés au champ durant l'hiver. Les tas seront positionnés sur des zones d'aptitude 2 à l'épandage, hors zones naturelles remarquables et éloignés au maximum des cours d'eau et du voisinage.

Les épandages des fumiers sont réalisés à l'aide de matériel adapté (tracteur et épandeur à fumier).
Les doses d'épandage sont déterminées dans le cadre du plan prévisionnel de fumure.
La méthodologie employée est celle fixée par l'arrêté préfectoral du 13 février 2017 (référentiel régional de mise en œuvre de l'équilibre de la fertilisation azotée).
La fertilisation par les fumiers sera effectuée en lieu et place de l'usage actuel d'engrais minéraux. L'épandage constitue donc une fertilisation de substitution d'un engrais chimique par un fertilisant organique d'élevage.

Aucune modification de l'assolement n'aura lieu dans le cadre du projet.
Les prairies naturelles et les jachères resteront en place.

5.3.2 Définition de la zone d'influence

Les épandages seront pratiqués sur des parcelles de grandes cultures régulièrement exploitées et dont les sols sont aptes à recevoir des épandages.

La zone d'influence est restreinte aux parcelles du plan d'épandage situées à l'intérieur du site NATURA 2000, soit une surface de 65,2 ha.

5.3.3 Conclusion de l'évaluation préliminaire

Les dispositions techniques concernant le stockage du fumier (aptitude 2, éloignement des zones naturelles, des cours d'eau et du voisinage) et l'épandage (matériel adapté, définition et respect des doses, épandages en périodes autorisées), conclut à un faible impact du projet sur le site NATURA 2000 « Prairies de la vallée de l'Aisne ».

Les phases 2 (analyse approfondie) et 3 (mesures d'atténuation et de suppression des incidences) de l'évaluation des incidences ne sont donc pas nécessaires.

6 IMPACT SUR LE SOL ET SOUS-SOL, LES TERRES

6.1 ETAT ACTUEL

6.1.1 Géologie, sol et sous-sol

La carte géologique éditée par le BRGM (feuille de Rethel, échelle 1/50 000ème) a été consultée (cf. extrait ci-après).

Le secteur d'Auboncourt-Vauzelles est développé sur des substrats marneux séparant des zones de plaines alluviales et des collines crayeuses.

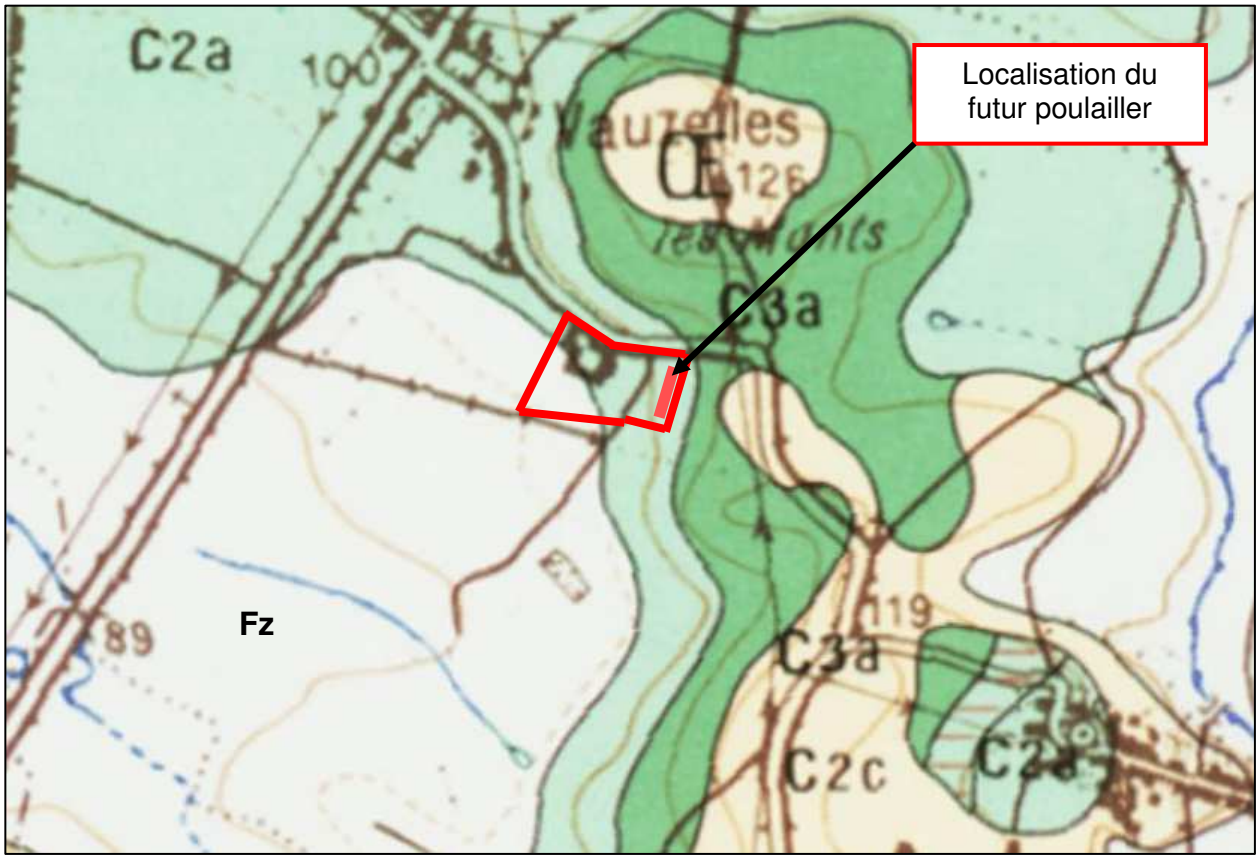

Légende		
Formations quaternaires	Fz	Alluvions récentes.
	OE	Limons des plateaux.
Formations du Crétacé supérieur (Cénomanien et Turonien)	C2a	Cénomanien inférieur : marnes de Givron.
	C3a	Turonien inférieur : argiles marneuses vertes.

La parcelle d'implantation du projet est située sur des marnes et des argiles marneuses.

6.1.2 Site d'élevage

La parcelle d'implantation du poulailler appartient à l'EARL VAUZELLES.
Elle est actuellement exploitée en grandes cultures.

Historiquement les seules activités pratiquées sur la parcelle ont été de type agricole : labour, semis, épandage de matières organiques, fertilisation minérale, traitement culturaux classiques.

Aucune autre activité susceptible de présenter un danger ou un risque de contamination par des substances dangereuses n'y a été pratiquée.

6.1.3 Plan d'épandage

6.1.3.1 Types de sols

Le sol et le sous-sol du secteur d'étude sont décrits en détail dans l'étude préalable à l'épandage.

L'étude agro-pédologique réalisée sur l'ensemble des terrains a permis de caractériser les principaux types de sols rencontrés sur le secteur du plan d'épandage.

Les substrats rencontrés sur le secteur d'étude sont rappelés ci-après :

Secteur d'Auboncourt-Vauzelles	Secteur de Coucy	Secteur de Rethel	Secteur de Barbaise	Secteur de Novy-Chevrières
-Marnes de Givron -Argiles vertes -Limons des plateaux -Alluvions modernes	-Limons des plateaux -Argiles vertes -Alluvions anciennes -Alluvions modernes	-Craie à Micraster -Craies marneuses -Alluvions anciennes -Alluvions modernes -Limons des plateaux	-Calcaire oolithiques marneux	-Limons des plateaux

Les sols rencontrés sur les parcelles du plan d'épandage sont principalement :
- des sols marneux profonds (> 80 cm, texture argilo-limoneuse),
- des sols alluviaux profonds (> 1 m, texture argilo-limoneuse),
- des sols de craie moyennement profonds (~60 cm, texture limono-argileuse),
- des sols calcaires limoneux (35 à 80 cm, texture limoneuse),
- des sols calcaires argileux (35 à 60 cm, texture argilo-limoneuse),.

6.1.3.2 Zones humides

L'article L211-1 du Code de l'Environnement définit comme zones humides « *les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation quand elle existe y est dominée par les plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année* ».

La cartographie des zones potentiellement humides établie par la DREAL Grand Est et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie a été consultée.

Les zones potentiellement humides identifiées localement sont figurées sur la carte de localisation du plan d'épandage (cf. Partie 4 : Etude préalable à l'épandage, cartes 4-2).

L'étude agropédologique à la tarière a permis de déterminer l'aptitude des sols à l'épandage et de repérer les éventuelles zones inaptes (zones humides, proximité des cours d'eau et des habitations, ...).
Cette étude de terrain a permis confirmer la présence de zones humides sur la base d'un principal critère, l'hydromorphie (marqueur de l'engorgement en eau du sol).
Ce critère traduit les passages successifs du sol d'un milieu réduit marqué par des tâches grises (sol engorgé en eau) à un milieu oxydé marqué par des tâches rouille (sol aéré et bien drainé).
Les sols présentant une hydromorphie marquée (tâches grises et/ou rouille) dès la surface ont été considérés comme caractéristiques d'une zone potentiellement humide.

Les zones potentiellement humides confirmées par l'étude de terrain ont été classées inaptes à l'épandage (aptitude 0).

Le futur poulailler n'est pas localisé en zone humide.

6.2 INCIDENCES DU PROJET SUR LE SOL ET SOUS-SOL, LES TERRES

6.2.1 Description des aménagements projetés

Les aménagements projetés concernent (cf. Description du projet, paragraphe 4) :

- 1 poulailler (sol sur dalle béton)	Emprise au sol : Surface utile :	2 280 m² 2 000 m²
- Silos de stockage d'aliments		30 m²
- Infrastructure stockage de gaz		15 m²
- la mise en place d'un plan d'épandage	SAU : Surface épandable :	252,7 ha 404 ha

i. Description des incidences des aménagements projetés

Le sol du poulaillers P2 en projet sera constitué d'une dalle en béton armé complètement étanche.

Les matériaux de terrassement seront réutilisés sur place (nivellement de la parcelle).

Les aliments distribués aux poulets seront stockés dans des silos aériens clos et étanches.

Les déjections des volailles seront stockées dans le bâtiment durant la période d'élevage.
Les fumiers seront vidés à chaque fin de lot. Ils seront soit épandus directement, soit stockés en tas aux champs conformément aux prescriptions réglementaires.
Le curage simultané des 2 bandes des 2 poulaillers produira 80 T de fumier (= 1 tas de 90 m²).

Les écoulements (eaux de lavage) seront canalisés vers 1 fosse de stockage de 10 m³.
Celles-ci seront régulièrement épandues sur les cultures disponibles.

Les constructions liées au projet seront neuves et érigées dans le respect des normes, documents techniques et règles de l'art en vigueur.
Les études géotechniques préalables permettront de définir et éventuellement d'adapter les modalités constructives nécessaires (profondeur des fondations par exemple).

Le projet n'induira pas d'impact particulier sur le sol et sous-sol du site, les risques de pollution des sols seront évités.

ii. Description des incidences résultant de l'épandage des effluents d'élevage

La valorisation des fumiers de volailles sur les sols agricoles participe à l'entretien de leur potentiel de fertilité (apport de matière organique et d'éléments fertilisants).
Le plan d'épandage permettra de valoriser sans risque de surfertilisation, la totalité des flux fertilisants contenus dans les effluents d'élevage produits.

Les épandages sont effectués à une fréquence de 1 à 2 fois par an au maximum sur une même parcelle, en fonction des besoins culturaux et de l'assolement.

Les doses épandues sont déterminées pour chaque culture (plan prévisionnel de fumure de l'exploitation) dans le respect du référentiel régional de mise en œuvre de l'équilibre de la fertilisation azotée.

Les zones humides ont été jugées inaptes à l'épandage (aptitude 0).

iii. Incidences des effets temporaires et des effets indirects secondaires

La construction du poulailler nécessite des travaux de terrassement.

Les matériaux seront utilisés sur le site selon le principe déblai/remblai (mise à niveau de la parcelle) pour éviter l'évacuation de terre.
La durée prévisionnelle des travaux de terrassement est de 2 semaines.

Il n'est pas recensé d'effet indirect secondaire.

iv. Interactions entre facteurs

Les interactions potentielles entre facteurs portent essentiellement sur l'eau et le milieu aquatique, notamment par le biais des épandages agricoles.

Ces impacts particuliers sont étudiés en détail plus après (partie 7. Impact sur l'eau).

6.3 MESURES ERC, MODALITES DE SUIVI ET RAISONS DES CHOIX

6.3.1 Mesures d'évitement

Les eaux de lavage du poulailler en projet seront collectées et stockées dans une fosse étanche avant leur valorisation en épandage agricole.

6.3.2 Mesures de réduction

La distribution aux poulets d'aliments adaptés à leurs besoins physiologiques (5 types d'aliments) et l'adaptation de la formulation des rations en fonction de l'âge des volailles permettent de réduire les rejets excrétés dans les déjections à épandre (phosphore, cuivre, zinc notamment).

Les stockages des fumiers de volailles aux champs seront effectués conformément aux prescriptions réglementaires :
- éloignement de plus de 35 m des puits, forages, sources, berges des cours d'eau,
- stockages sur des parcelles d'épandage,
- couverture des tas en cas de stockage aux champs entre le 15 novembre et le 15 janvier (bâche ou couverture de paille sur 30 cm),
- pas de stockage sur des sols inaptes à l'épandage (sols d'aptitude 2 à l'épandage privilégiés),
- volume du tas adapté à la fertilisation des parcelles réceptrices,
- durée de stockage au même emplacement inférieure à 9 mois,
- retours sur un même emplacement espacés d'au moins 3 ans.

Les risques de surfertilisation sont maîtrisés par :
- un plan d'épandage permettant de valoriser la totalité des flux fertilisants contenus dans les effluents d'élevage apportés,
- l'adaptation des doses d'épandage par parcelle en lien avec le Plan Prévisionnel de Fumure (arrêté GREN).

6.3.3 Mesures de compensation

Les mesures d'évitement et de réduction permettent de limiter l'impact du projet sur les sols.

La production et le recyclage agricole des déjections d'élevage riches en éléments fertilisants réduira l'usage d'engrais chimiques.

Des mesures de compensation supplémentaires ne sont pas nécessaires.

6.3.4 Modalités de suivi

La valeur fertilisante des fumiers de volailles sera analysée annuellement de façon à optimiser les apports.

La tenue du cahier d'enregistrement des apports fertilisants permet le suivi des pratiques de fertilisation et la vérification chaque année de l'adéquation du plan d'épandage aux besoins de valorisation des déjections animales.

6.3.5 Raisons des choix et solutions de substitution examinées

Un sol en béton étanche a été privilégié au détriment d'un sol en terre battue pour le poulailler en projet afin d'avoir une meilleure maitrise des effluents d'élevage.

La valorisation agricole des fumiers est un procédé de recyclage agronomique à faible empreinte carbone autorisé réglementairement (arrêté de prescriptions générales pour les élevages soumis à autorisation), qui participe à l'entretien, voire à l'accroissement de la fertilité des sols.

L'envoi des fumiers en méthanisation a été étudié mais n'a pas été retenu en raison :
- de l'éloignement de l'unité la plus proche (unité de méthanisation de Sault-lès-Rethel à environ 15 km),
- du coût d'un projet de méthanisation et du manque de matières méthanogènes pour qu'un projet soit viable,
- du bénéfice agronomique plus important d'un épandage de fumier par rapport à celui d'un digestat ou d'un engrais chimique.
- du souhait de l'exploitant de fertiliser des matières végétales pour alimentation animale et humaine plutôt que pour une destination énergétique.

L'envoi des fumiers en compostage a également été étudié mais n'a pas été retenu en raison :
- de l'éloignement de l'unité de compostage la plus proche (aucune à moins de 15 km),
- du coût d'un projet de création d'une plateforme de compostage compte tenu de la taille de l'élevage.
- de la fertilisation moins précise avec du compost par rapport à un fumier (minéralisation de l'azote beaucoup plus lente).

7 IMPACT SUR L'EAU

7.1 ETAT ACTUEL

7.1.1 Réseau hydrographique

Les cours d'eau localement concernés par le projet (poulailler et plan d'épandage) sont :

Cours d'eau	Eléments du projet situés sur le bassin versant du cours d'eau
Ruisseau de Saulces de sa source au confluent de l'Aisne (exclu)	64% du plan d'épandage = 291,55 ha
Ruisseau La Dyonne	Poulailler en projet 24% du plan d'épandage = 106,61 ha
L'Aisne du confluent de l'Aire (exclu) au confluent du ruisseau de Saulces (exclu)	4% du plan d'épandage = 20,26 ha
Ruisseau du Bourgeron	4% du plan d'épandage = 17,88 ha
La Vence	4% du plan d'épandage = 16,37 ha

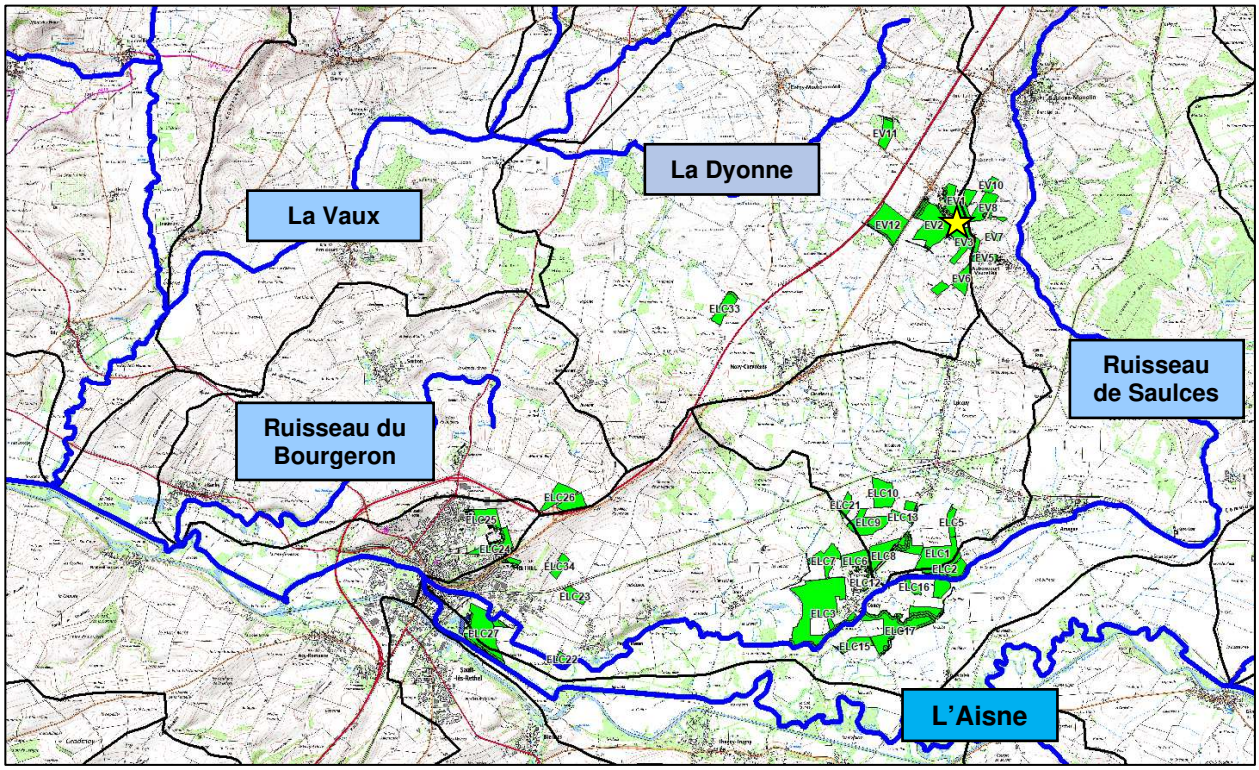

Les ruisseaux de Saulces, du Bourgeron et La Dyonne sont des affluents de L'Aisne.
Le ruisseau de Saulces rejoint L'Aisne au niveau de Rethel à environ 10 km en aval du projet.
Celui du Bourgeron et La Dyonne rejoignent l'Aisne en aval de Rethel.

☆	Projet poulailler
	Parcelles du plan d'épandage

Cours d'eau principaux — Cours d'eau secondaires — Cours d'eau tertiaire

La Vence est un affluent de la Meuse qu'elle rejoint environ 18 km en aval des parcelles du plan d'épandage.

7.1.2 Masses d'eau

La masse d'eau est le découpage territorial élémentaire des milieux aquatiques. Elle constitue le référentiel cartographique élémentaire de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE 2000/60/CEE - Directive européenne du 23 octobre 2000).

Une masse d'eau est homogène du point de vue de la géologie, de la morphologie, du régime hydrologique, de la topographie et de la salinité. Plusieurs catégories sont distinguées :

- les masses d'eau de surface : parties distinctes des eaux de surface telles qu'un fleuve, une rivière, un lac, un réservoir, etc.,
- les masses d'eau de transition (estuaires) et côtières (situées le long du littoral),
- les masses d'eau souterraines : volumes distincts d'eau souterraine à l'intérieur d'un ou de plusieurs aquifères.

Tableau 12 : Masses d'eau sur le secteur d'étude

SDAGE Seine-Normandie	Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau
Masses d'eau de surface	FRHR199	L'Aisne du confluent de l'Aire (exclu) au confluent du ruisseau de Saulces (exclu)
	FRHR201	Ruisseau de Saulces de sa source au confluent de l'Aisne (exclu)
	FRHR202A-H1288000	Ruisseau du Bourgeron
	FRHR204-H1325000	Ruisseau La Dyonne
	B1R578	La Vence
Masses d'eau souterraine	FRHG003	Alluvions de l'Aisne
	FRHG207	Craie de Champagne nord
	FRHG214	Albien-néocomien libre entre Ornain et limite de district
	FRB1G009	Calcaires du Dogger des côtes de Meuse ardennaises

7.1.3 Hydrogéologie

Dans les bassins sédimentaires, l'hydrogéologie repose sur la formation de nappes d'eau souterraines.

Deux types d'aquifères sont généralement distingués :

- Les **nappes libres** (nappe phréatique) : la surface de la nappe est surmontée par une zone non saturée permettant l'infiltration des eaux météoriques au travers des sols.

  La nappe, généralement peu profonde (subaffleurante en hiver, quelques mètres en été), s'accumule au-dessus du substrat rocheux sain (instantanément peu perméable) et s'écoule gravitairement des zones de hauteur vers les bas-fonds en liaison avec les cours d'eau.
- Les **nappes profondes** (nappe confinée) : la surface de la nappe est surmontée d'une formation peu voire non perméable (généralement argileuse).

Les substrats du secteur (sédimentaires) favorisent plutôt la formation de nappes libres à semi-captives. Elles peuvent devenir captives localement lorsqu'une série est surmontée par une formation plus récente.

Le futur poulailler et 240 ha du plan d'épandage (53%) sont localisés à l'aplomb de l'aquifère Albien-néocomien libre entre Ornain et limite de district.
Le reste du plan d'épandage est localisé à l'aplomb des aquifères suivantes :

- Alluvions de l'Aisne pour 144 ha (32%),
- Craie de Champagne nord pour 50 ha (11%),
- Calcaires du Dogger des côtes de Meuse ardennaises pour 19 ha (4%).

Ces 4 aquifères ne sont pas classés en ZRE (Zone de Répartition des Eaux) par l'arrêté préfectoral du 31 juillet 2009 modifié le 14 octobre 2016. Cependant, les parties captives des nappes de l'Albien et du Néocomien sont classées en ZRE.

7.1.4 Utilisation de l'eau pour l'alimentation humaine

L'Agence Régionale de Santé (ARS) Grand Est a été interrogée sur l'existence de captages et forages protégés destinés à l'alimentation en eau potable, sur les communes concernées par l'élevage et le plan d'épandage.

Tableau 13 : Captages sur le secteur d'étude

Commune	Eloignement du site d'élevage		Eloignement des parcelles	
	Par rapport au captage	Par rapport au périmètre de protection	Par rapport au captage	Par rapport au périmètre de protection
Novion-Porcien	6,2 km	6,1 km PPR	4,2 km	4,1 km PPR
Ambly-Fleury	7,6 km	6,7 km du PPE	1,7 km	1,2 km PPE
Thugny-Trugny	8,6 km	8,3 km PPR	1,6 km	1,3 km PPR
Sault-lès-Rethel	11,7 km	10,7 km du PPE	1,7 km	640 m du PPE
Guignicourt-sur-Vence	17,6 km	15,9 km du PPE	3,0 km	60 m du PPE
Jandun	14,1 km	13,8 km du PPR	650 m	Limitrophe du PPE

PPR : Périmètre de Protection Rapprochée PPE : Périmètre de Protection Eloignée

Le futur poulailler est éloigné d'au moins 6,2 km du captage le plus proche.

Les périmètres de protection de captages sont rapportés en cartes 4-3 de la partie 4 (Etude Préalable à l'Epandage).

7.1.5 Loisirs aquatiques

La pêche est largement pratiquée sur les bassins versants de l'Aisne et de la Meuse.

L'Aisne est classée en cours d'eau de seconde catégorie ou cours d'eau cyprinicole.
Les poissons présents sont essentiellement des cyprinidés ou poissons blancs (gardons, ablettes, brèmes) et des carnassiers (brochets, carpes, tanches, barbeaux, goujons, perches).
L'Aisne est une rivière navigable sur sa partie aval qui est canalisée et sur laquelle de nombreuses écluses sont aménagées.

Le bassin versant de La Meuse présente environ 840 km de berges de rivières de 1ère catégorie piscicole, et plus de 1370 kilomètres de 2ème catégorie.

7.1.6 Objectifs de qualité du milieu naturel

7.1.6.1 La directive cadre sur l'eau

La Directive Cadre sur l'Eau (DCE) définit 3 notions d'évaluation de l'état des eaux :

- L'état chimique, destiné à vérifier le respect des normes de qualité environnementales (NQE) fixées par des directives européennes, qui ne prévoit que deux classes d'état (respect ou non-respect).

Les paramètres concernés sont les substances dangereuses (annexe 8 de l'arrêté ministériel du 25 janvier 2010[6]).

- L'état écologique qui se décline en 5 classes d'état (très bon à mauvais). L'évaluation se fait sur la base de paramètres biologiques, hydromorphologiques et des paramètres physico-chimiques sous-tendant la biologie. La nature et les valeurs seuils de ces paramètres ne sont pas précisément définies par la DCE.

- L'état quantitatif, pour les eaux souterraines, destiné à vérifier que les prélèvements sont conformes avec la capacité de renouvellement de la ressource disponible, compte tenu de la nécessaire alimentation des écosystèmes aquatiques. Il ne prévoit que deux classes d'état (respect ou non-respect).

Des critères et méthodes d'évaluation ont été introduits en droit national par l'arrêté ministériel du 25 janvier 2010.

Bon état des eaux de surface

Le bon état d'une masse d'eau de surface est atteint lorsque son état chimique et son état écologique sont au moins dans la classe bon état.

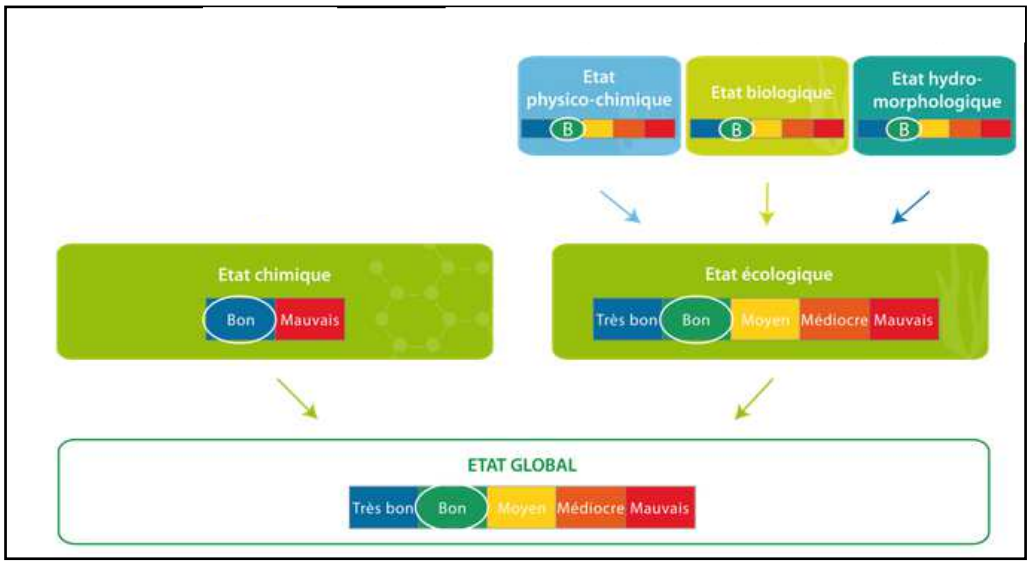

Les paramètres physico-chimiques sous-tendant la qualité biologique retenus comme indicateurs pour définir le bon état écologique d'un cours d'eau sont listés par l'arrêté modifié du 25 janvier 2010 relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du bon potentiel écologique des eaux de surfaces.

6 Arrêté du 25 janvier 2010 relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface pris en application des articles R. 212-10, R. 212-11 et R. 212-18 du code de l'environnement.

Tableau 14 : Classes d'état - Etat écologique cours d'eau (arrêté du 25/01/10 modifié le 27/07/15)

Classes de Qualité physico-chimique	Bleue Très bon	Vert Bon	Jaune Moyen	Orange Médiocre	Rouge Mauvais
Bilan de l'oxygène					
O2 dissous mg O2/l		8	6	4	3
Taux de saturation en O2 dissous %		90	70	50	30
DBO5 mg O2/l		3	6	10	25
Carbone organique dissous mg C/l		5	7	10	15
Température					
Eaux salmonicoles		20	21,5	25	28
Eaux cyprinicoles		24	25,5	27	28
Nutriments					
PO4 mg/l PO4		0,1	0,5	1	2
P total mg/l		0,05	0,2	0,5	1
NH4+ mg/l NH4		0,1	0,5	2	5
NO2- mg/l NO2		0,03	0,3	0,5	1
NO3- mg/l NO3		10	50	*	*
Acidification [1]					
pH minimum		6,5	6	5,5	4,5
pH maximum		8,2	9	9,5	10
Salinité					
Conductivité		*	*	*	*
Chlorures		*	*	*	*
Sulfates		*	*	*	*

[1] acidification : en d'autres termes, à titre d'exemple, pour la classe bon le pH min est compris entre 6,0 et 6,5 ; le pH max entre 9,0 et 8,2.
* Les connaissances actuelles ne permettent pas de fixer des valeurs seuils fiables pour cette limite.

Le Guide technique « Evaluation de l'état des eaux de surface continentales (cours d'eau, canaux, plans d'eau)[7] » a établi une liste de paramètres complémentaires pouvant être pris en compte dans la définition du bon état d'un cours d'eau.

Les paramètres physico-chimiques concernés et les limites de concentrations sont listés ci-après.

PARAMETRES	LIMITES SUPERIEURE ET INFERIEURE DU BON ETAT
BILAN DE L'OXYGENE	
DCO (mg/l O2) NKJ (mg/l N)	]20 – 30]]1 – 2]
PARTICULES EN SUSPENSION	
MES (mg/l) Turbidité (NTU)	]25 – 50]]15 – 35]
EFFETS DES PROLIFERATIONS VEGETALES	
Chlorophylle a + phéopigments (µg/l) Taux de saturation en O2 dissous (%) pH (unité pH) ΔO2 (mini-maxi) (mg/l O2)	]10 – 60]]110 –130]]8 – 8,5] *]1 – 3]*
ACIDIFICATION	
Aluminium (dissous) (µg/l) pH ≤ 6,5 pH > 6,5	]5 – 10]]100 – 200]

[7] Ministère de l'Ecologie du Développement durable et de l'Energie - Décembre 2012.

Bon état des eaux souterraines

Le bon état d'une eau souterraine est atteint lorsque son état quantitatif et son état chimique sont bons.

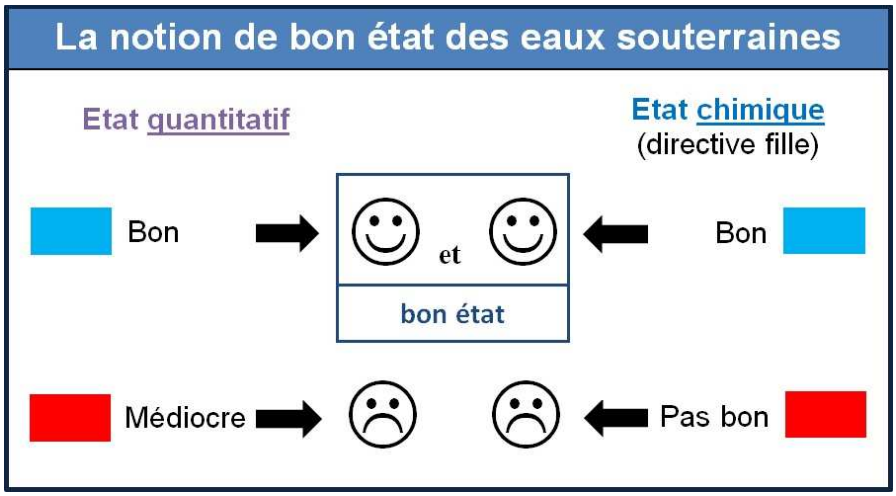

7.1.6.2 Présentation des SDAGE

Le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) est établi en application de l'article L.212-1 du Code de l'Environnement.
Il est l'outil principal de mise en œuvre de la directive DCE 2000/60/CE (établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau), transposée en droit français par la loi n°2004-338 du 21 avril 2004.

Le SDAGE est un document de planification décentralisé à l'échelle d'un bassin versant hydrographique (Seine-Normandie et Rhin-Meuse dans le cas présent).
Il définit, pour une période de six ans (2010-2015, 2016-2021, etc.), les grandes orientations pour une gestion équilibrée de la ressource en eau ainsi que les objectifs de qualité et de quantité des eaux à atteindre pour atteindre un bon état de toutes les eaux, cours d'eau, plans d'eau, nappes et côtes, en tenant compte des facteurs naturels (délais de réponse de la nature), techniques (faisabilité) et économiques.

Il détermine les axes de travail et les actions nécessaires au moyen d'orientations et de dispositions, complétées par un programme de mesures faisant l'objet d'un document associé, pour restaurer le bon fonctionnement des milieux aquatiques, prévenir les détériorations et respecter l'objectif fixé de bon état de l'eau.

Les SDAGE Seine-Normandie et Rhin-Meuse définissent notamment les objectifs de délai relatif à l'atteinte de bon état écologique des masses d'eau.
Dans certains cas spécifiques, l'objectif peut être repoussé dans des conditions bien définies.

- **<u>Présentation du SDAGE Seine-Normandie</u>**

Le SDAGE du bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands (SDAGE Seine-Normandie) a été adopté par arrêté du 1er décembre 2015 du Préfet Coordonnateur de bassin pour la période 2016-2021.
Il fait suite au précédent SDAGE adopté pour la période 2010-2015.

Le SDAGE 2016-2021 a été annulé par jugement du Tribunal Administratif de Paris du 19 décembre 2018 pour vice de forme.
L'annulation est rétroactive, le SDAGE précédent (2010-2015) redevient applicable.

Ceci étant, une procédure de régularisation du SDAGE 2016-2021 étant possible, l'étude de la conformité du projet de l'EARL VAUZELLES avec les dispositions du SDAGE portera sur les 2 SDAGE 2010-2015 et 2016-2021.
Le SDAGE 2022-2027 est en cours d'élaboration.

Le poulailler en projet et 98% du plan d'épandage sont concernés par le SDAGE Seine-Normandie.

Les enjeux, défis et leviers établis dans les SDAGE 2010-2015 (en vigueur) et 2016-2021 (actuellement annulé) sont présentés ci-après.

SDAGE 2010-2015	SDAGE 2016-2021
4 enjeux, 8 défis associés et 2 leviers.	8 défis et 2 leviers transversaux.
I- Protéger la santé et l'environnement – améliorer la qualité de l'eau et des milieu aquatiques.	
1- Diminuer les pollutions ponctuelles des milieux par les polluants « classiques ».	o Défi 1 - Diminuer les pollutions ponctuelles des milieux par les polluants classiques.
2- Diminuer les pollutions diffuses des milieux aquatiques.	o Défi 2 - Diminuer les pollutions diffuses des milieux aquatiques.
3- Réduire les pollutions des milieux aquatiques par les substances dangereuses.	o Défi 3 - Réduire les pollutions des milieux aquatiques par les micropolluants.
4- Réduire les pollutions microbiologiques des milieux.	o Défi 4 - Protéger et restaurer la mer et le littoral.
5- Protéger les captages d'eau pour l'alimentation en eau potable actuelle et future.	o Défi 5 - Protéger les captages d'eau pour l'alimentation en eau potable actuelle et future.
6- Protéger et restaurer les milieux aquatiques et humides.	o Défi 6 - Protéger et restaurer les milieux aquatiques et humides.
II- Anticiper les situations de crise, inondation et sécheresse.	
7- Gérer la rareté de la ressource en eau.	o Défi 7 - Gérer la rareté de la ressource en eau.
8- Limiter et prévenir le risque d'inondation.	o Défi 8 - Limiter et prévenir le risque d'inondation.
III- Renforcer, développer et pérenniser les politiques de gestion locale.	
IV- Favoriser un financement ambitieux et équilibré.	
- Levier 1 : Acquérir et partager les connaissances pour relever les défis.	o Levier 1 - Acquérir et partager les connaissances pour relever les défis.
- Levier 2 : Développer la gouvernance et l'analyse économique pour relever les défis.	o Levier 2 - Développer la gouvernance et l'analyse économique pour relever les défis.

Les enjeux et défis identifiés sont identiques pour les 2 SDAGE.

Pour atteindre ces objectifs, le SDAGE définit des orientations : 43 sur la période 2010-2015 et 44 pour 2016 à 2021.

La compatibilité au SDAGE 2016-2021 (plus contraignant que le SDAGE 2010-2015) est étudiée en annexe.

- **Présentation du SDAGE Rhin-Meuse**

Le SDAGE du bassin Rhin-Meuse a été adopté par arrêté du 30 novembre 2015 du Préfet Coordonnateur de bassin pour la période 2016-2021.
Il fait suite au précédent SDAGE adopté pour la période 2010-2015.

Le SDAGE 2022-2027 est en cours d'élaboration.

8,78 ha du plan d'épandage sont localisés sur le territoire du SDAGE Rhin-Meuse.

Les enjeux établis dans les SDAGE 2016-2021 sont présentés ci-après.

SDAGE 2016-2021
8 défis et 2 leviers transversaux. o Défi 1 - Améliorer la qualité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine et à la baignade. o Défi 2 - Garantir la bonne qualité de toutes les eaux, tant superficielles que souterraines. o Défi 3 - Retrouver les équilibres écologiques fondamentaux des milieux aquatiques. o Défi 4 - Encourager une utilisation raisonnable de la ressource en eau sur l'ensemble des bassins du Rhin et de la Meuse. o Défi 5 - Intégrer les principes de gestion équilibrée* de la ressource en eau dans le développement et l'aménagement des territoires. o Défi 6 - Développer, dans une démarche intégrée à l'échelle des bassins versants du Rhin et de la Meuse, une gestion de l'eau participative, solidaire et transfrontalière.

La compatibilité au SDAGE est étudiée en annexe.

7.1.6.3 Objectifs de qualité fixés par les SDAGE

Les objectifs de qualité définis sur les masses d'eau directement concernées par le projet de l'EARL VAUZELLES sont synthétisés ci-après.

Tableau 15 : Objectifs d'état définis par les SDAGE

SDAGE	Masses d'eau de surface		Etat écologique		Etat chimique		Etat global	
			Objectif	Délai	Objectif	Délai	Objectif	Délai
SDAGE Seine-Normandie	FRHR201	Ruisseau de Saulces de sa source au confluent de l'Aisne (exclu)	Bon état	2027[1] 2027[2]	Bon état	2027[1] 2015[2]	Bon état	2027[1] 2027[2]
	FRHR204-H1325000	Ruisseau La Dyonne	Bon état	2021[1] 2027[2]	Bon état	2021[1] 2015[2]	Bon état	2021[1] 2027[2]
	FRHR202A-H1288000	Ruisseau du Bourgeron	Bon état	2021[1] 2027[2]	Bon état	2021[1] 2027[2]	Bon état	2021[1] 2027[2]
	FRHR199	L'Aisne du confluent de l'Aire (exclu) au confluent du ruisseau de Saulces (exclu)	Bon état	2015[1] 2027[2]	Bon état	2015[1] 2027[2]	Bon état	2015[1] 2027[2]
SDAGE Rhin-Meuse	B1R578	La Vence	Bon état	2027	Bon état	2015	Bon état	2027
SDAGE	**Masses d'eau souterraine**		**Etat quantitatif**		**Etat chimique**		**Etat global**	
			Objectif	**Délai**	**Objectif**	**Délai**	**Objectif**	**Délai**
SDAGE Seine-Normandie	FRHG003	Alluvions de l'Aisne	Bon état	2015[1] 2015[2]	Bon état	2021[1] 2027[2]	Bon état	2021[1] 2027[2]
	FRHG207	Craie de Champagne nord	Bon état	2015[1] 2015[2]	Bon état	2021[1] 2027[2]	Bon état	2021[1] 2027[2]
	FRHG214	Albien-néocomien libre entre Ornain et limite de district	Bon état	2021[1] 2015[2]	Bon état	2021[1] 2015[2]	Bon état	2021[1] 2015[2]
SDAGE Rhin-Meuse	FRB1G009	Calcaires du Dogger des côtes de Meuse ardennaises	Bon état	2015	Bon état	2015	Bon état	2015

[1] SDAGE Seine-Normandie 2010-2015 [2] SDAGE Seine-Normandie 2016-2021

Les masses d'eau souterraines FRHG214 et FRB1G009 remplissaient dès 2015 le statut de bon état quantitatif, chimique et global.
Des reports d'objectif d'atteinte du bon état global à 2027 ont été appliqués sur les autres masses d'eau (FRHR199, FRHR202A-H1288000, FRHR204-H1325000, FRHR201, FRHG207, FRHG003 et B1R578).
Ces reports sont motivés pour raison de faisabilité technique, économique et pour raison naturelle.

Les paramètres en cause pour le report de l'objectif d'état sont :

- pour les masses d'eau de surface : l'hydrobiologie, les pesticides, le bilan oxygène, les nutriments et les nitrates ;
- pour les masses d'eau souterraine : les pesticides (bentazone, terbuthylazine, somme des pesticides), les nitrates et l'ammonium.

7.1.6.4 Le SAGE

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) est un outil de planification territoriale dont l'objectif est de coordonner les initiatives des acteurs locaux en faveur de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

Pour cela, le SAGE définit les orientations d'une politique globale de gestion de l'eau, à l'échelle d'une unité hydrologique qu'est le bassin versant.

Le secteur d'étude n'est pas concerné par un SAGE, en cours ou en préparation (source DREAL Grand Est).

Carte 16 : Carte des SAGE de la région Grand Est

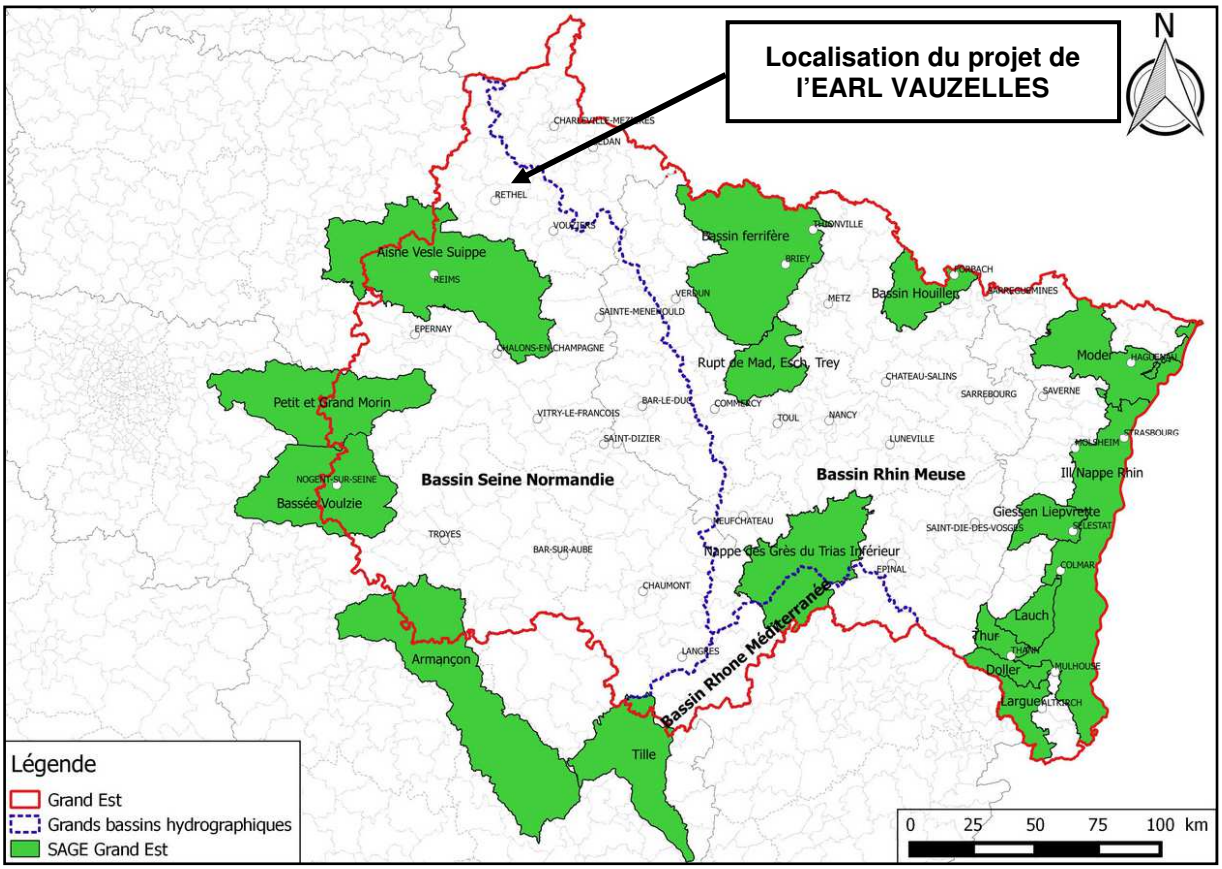

7.1.7 Qualité constatée sur le milieu naturel

7.1.7.1 Qualité des eaux de surface

- **Suivi institutionnel**

La qualité des masses d'eau de surface fait l'objet d'un suivi analytique par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Les stations de suivi de la qualité des eaux superficielles les plus proches du secteur d'étude sont mentionnées ci-après :

Code station	Cours d'eau	Commune	Situation par rapport au plan d'épandage
03149158	Ruisseau de Saulces	Alland'huy-et-Sausseuil	Amont et Aval
03149166	Ruisseau de Saulces	Rethel	Amont et Aval
03149440	La Dyonne	Novy-Chevrières	1,3 km en aval
03149487	La Vaux	Ecly	12 km en aval
02118200	La Vence	Francheville	12 km en aval

Carte 20 : Localisation des stations de suivi de la qualité des eaux superficielles présentes localement

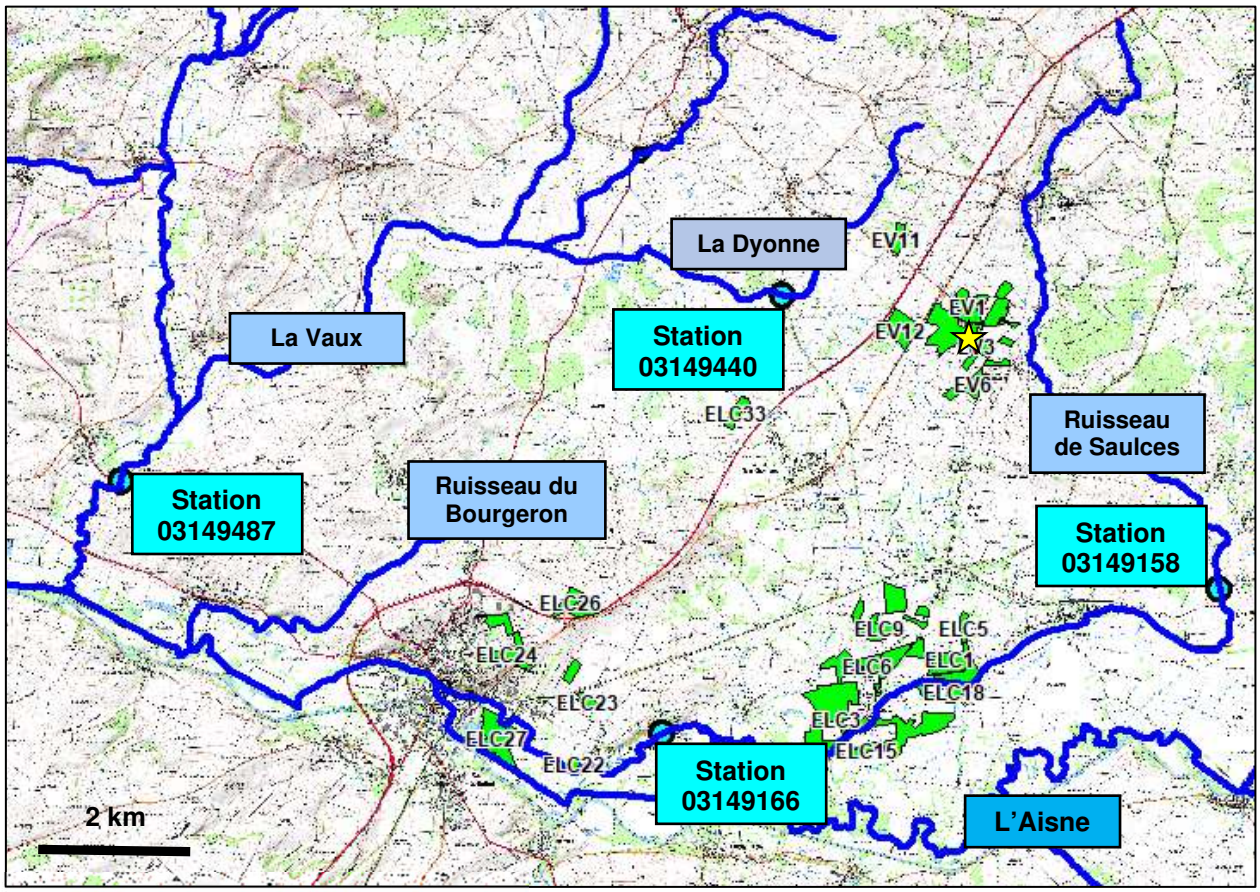

☆	Projet poulailler
	Parcelles d'épandage

Tableau 17 : Qualité des eaux de surface sur le secteur d'étude
Données 2019 Agence de l'Eau Seine-Normandie
Données 2013 Agence de l'Eau Rhin-Meuse

	Paramètres physico-chimiques										Classification de l'état de la station		
Station de mesure	**O_2 dissous (mg O_2/l)**	**Saturation O_2**	**DBO_5 (mg O_2/l)**	**COD (mg/l)**	**PO_4 (mg/l)**	**Ptotal (mg/l)**	**NH_4 (mg/l)**	**NO_2 (mg/l)**	**NO_3 (mg/l)**	**Température (°C)**	**Physico-chimique**	**Biologique**	**Ecologique**
03149158													
03149166													
03149440												NI	
03149487													
02118200						NI							

NI : Non Indiqué
03149158 = Ruisseau de Saulces
03149166 = Ruisseau de Saulces Rethel
03149440 = La Dyonne
03149487 = La Vaux
02118200 = La Vence

Légende couleurs des classes de qualité				
Bleu Très bon	Vert Bon	Jaune Moyen	Orange Médiocre	Rouge Mauvais

3 cours d'eau ont une bonne qualité physico-chimique et 2 une qualité moyenne.
2 cours d'eau ont une bonne qualité biologique et 2 une qualité moyenne (pas de données pour la dernière).
Les cours d'eau sont globalement de qualité écologique moyenne.

Prélèvements GES

GES a procédé à 2 prélèvements dans les cours d'eau du secteur le 12 mars 2021.
Les 2 prélèvements ont été effectués en amont du plan d'épandage afin de compléter les résultats des stations de pompage existantes localisées en aval du plan d'épandage.
Les analyses ont été réalisées par le laboratoire INOVALYS à Nantes (44) qui est accrédité COFRAC.

Tableau 18 : Résultats des prélèvements d'eau GES

Prélèvement	Cours d'eau	Localisation	Nitrates (mg/l NO_3)	Qualité
947201	La Dyonne	Intersection est entre la Dyonne et la RD14	28	B
947202	Ruisseau de Saulces	Aval du bourg de Saulces-Monclin	20	B

Légende couleurs des classes de qualité				
Bleu Très bon	Vert Bon	Jaune Moyen	Orange Médiocre	Rouge Mauvais

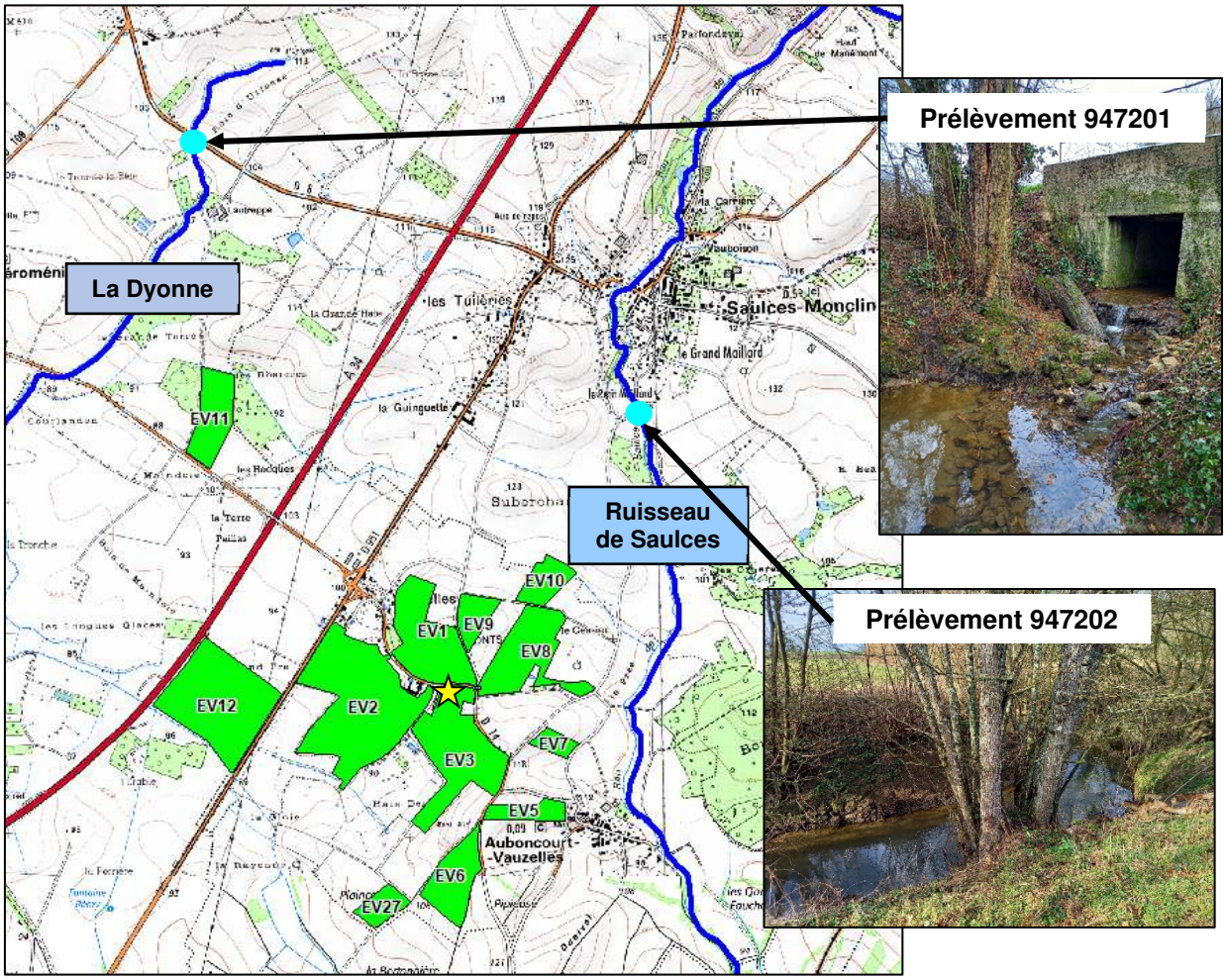

Les résultats sur les nitrates sont similaires à ceux observés sur les stations de pompage en aval du plan d'épandage.

7.1.7.2 Qualité des eaux souterraines

La qualité des eaux souterraines fait l'objet d'un suivi analytique régulier dans le cadre du RNSISEAU (réseau national de suivi au titre du contrôle sanitaire sur les eaux brutes utilisées pour la production d'eau potable).

Tableau 19 : Qualité des eaux souterraines sur le secteur d'étude

	Etat chimique				Etat quantitatif		
	Etat chimique (1)	**Niveau de confiance (2)**	**Période de surveillance**	**Substance(s) cause(s) du déclassement**	**Etat quantitatif (1)**	**Niveau de confiance (2)**	**Période de surveillance**
FRHG003	3	3	1997-2014	Ammonium	2	1	2008-2014
FRHG207	3	3	2007-2014	Pesticides, Nitrates	2	3	1968-2011
FRHG214	2	2	2007-2014		2	3	1969-2011
FRB1G009	3	3	2000-2011	Nitrates, pesticides, atrazine	2	1	2000-2011

(1) 1 = très bon état, 2 = bon état, 3 = état médiocre
(2) 1 = faible à 3=élevé

FRHG003	Alluvions de l'Aisne
FRHG207	Craie de Champagne nord
FRHG214	Albien-néocomien libre entre Ornain et limite de district
FRB1G009	Calcaires du Dogger des côtes de Meuse ardennaises

Les 4 masses d'eau souterraines respectent les critères du bon état quantitatif et la masse d'eau FRHG214 respecte également les critères du bon état chimique.

Les masses d'eau FRHG003, FRHG207 et FRB1G009 ne respectent pas l'objectif de bon état chimique.
Les paramètres qui déclassent l'état chimique sont :

- l'ammonium pour FRHG003,
- les pesticides et les nitrates pour FRHG207,
- les nitrates, les pesticides et l'atrazine pour FRB1G009.

7.1.8 Utilisation de l'eau par l'EARL VAUZELLES en situation actuelle

L'EARL VAUZELLES est actuellement desservi le réseau public d'adduction d'eau potable.

L'eau du réseau est utilisée essentiellement pour les élevages de bovins et de volailles existants pour une consommation annuelle de 4 225 m^3.

Tableau 20 : Consommation en eau en situation actuelle

		Consommation				
		Annuelle (m^3/an)	Quotidienne (m^3/j)		Horaire (m^3/h)	
	Activité		Moyenne	Pointe	Moyenne	Pointe
Poulailler P1	Abreuvement / brumisation	1 215[1]	3,3	20	0,14	2 à 3
	Lavage	60	9[2]	-	-	-
Elevage bovins	Abreuvement	2 950	8,1	-	0,34	-
	Total	**4 225**	**11,4**	**20**	**0,48**	**2 à 3**

[1]Source ITAVI : L'eau en élevage agricole : une consommation maitrisée, 2012
[2]Consommation d'eau pour 1 lavage d'1 bâtiment

7.2 INCIDENCES DU PROJET SUR L'EAU

7.2.1 Description des aménagements projetés

7.2.1.1 Utilisation de l'eau par l'élevage en situation projetée

- **Alimentation en eau en situation projetée**

Le poulailler 2 en projet sera raccordé au réseau public d'adduction d'eau potable, comme le poulailler 1.

L'EARL VAUZELLES projette en parallèle de créer un forage pour alimenter ses élevages.

Celui-ci sera équipé d'un disconnecteur et éloigné d'environ 70 m du poulailler 1 et d'environ 110 du poulailler 2.

- **Consommation en eau en situation projetée**

Les postes consommateurs d'eau pour l'élevage de volailles sont principalement l'alimentation des animaux et le lavage des bâtiments.
La brumisation ne sera activée que quelques jours par an, en fonction des conditions d'ambiance dans les bâtiments.

L'eau du poulailler en projet sera distribuée aux volailles par des pipettes antigouttes (~ 3900 pipettes).

Tableau 21 : Consommation en eau en situation future

		Consommation				
		Annuelle (m^3/an)	Quotidienne (m^3/j)		Horaire (m^3/h)	
	Activité		Moyenne	Pointe	Moyenne	Pointe
Poulaillers P1 et P2	Abreuvement / brumisation	2 930[1]	8,0	48	0,33	5
	Lavage	120	9[2]	-	-	-
Elevage bovins	Abreuvement	2 950	8,1	-	0,34	-
	Total	**6 000**	**16,1**	**48**	**0,67**	**5**

[1]Source ITAVI : L'eau en élevage agricole : une consommation maitrisée, 2012
[2]Consommation d'eau pour 1 lavage d'1 bâtiment

Hors lavages, la consommation en eau sera de l'ordre de 16,1 m^3/j en moyenne.
Elle pourra atteindre 48 m^3/j en pointe (période estivale), soit 2 m^3/h (équivalent au débit d'un robinet classique).

7.2.1.2 Gestion des eaux usées par l'élevage en situation projetée

- **Eaux de lavage des poulaillers**

Le poulailler existant est en terre battue. L'eau de lavage est donc absorbée par la litière et donc contenue dans les fumiers de volailles.

Le poulailler en projet disposera d'un sol en béton avec une litière paillée.

La dalle en béton possèdera une évacuation centrale pour la collecte des eaux de lavage vers la fosse de stockage de 10 m^3.
Cette fosse permettra le stockage des eaux sur une durée d'environ 90 jours (2 cycles de 42 jours + 1 semaine de vide sanitaire).
Dans un second temps, les eaux de lavage chargées en résidus de fumiers seront pompées et épandues sur les parcelles du plan d'épandage appartenant à l'EARL VAUZELLES (parcelles hors zones naturelles remarquables).

7.2.1.3 Gestion des eaux pluviales par l'élevage en situation projetée

Le poulailler 2 ne sera pas équipé de gouttière.

Comme en situation actuelle, les eaux pluviales des toitures s'infiltreront dans les sols à proximité du bâtiment, sans avoir été souillées.

7.2.1.4 Gestion des eaux d'extinction

L'étang privé localisé à 190 m au sud des poulailler fera office de réserve incendie, comme actuellement.

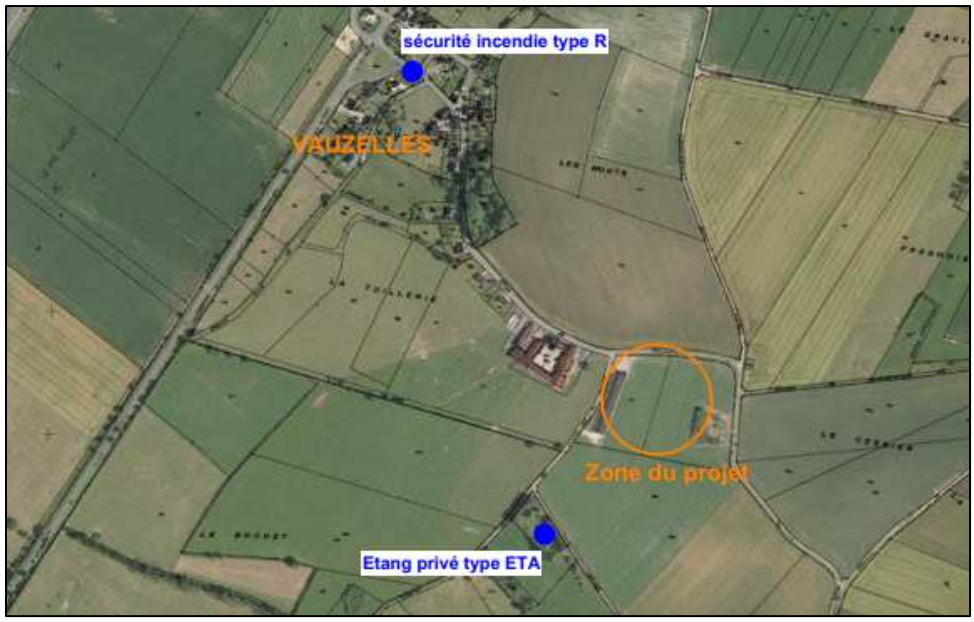

L'autorisation de prélèvement en cas de sinistre, signée par le propriétaire de cet étang de 120 m^3, est rapportée en annexe.

7.2.2 Description des incidences résultant des aménagements projetés

La consommation en eau augmentera de 29 % par rapport à la situation actuelle.
Les prélèvements d'eau de ville seront réduits par la mise en place d'un forage privé qui permettra de combiner les ressources.

Le forage sera équipé d'une tête de forage surélevée de 50 cm par rapport au sol, d'un disconnecteur, d'un système de traitement de l'eau ainsi que d'un compteur d'eau.

7.2.3 Description des incidences résultant de l'épandage des effluents d'élevage

7.2.3.1 Incidences sur la ressource en eau et les captages

Les captages et forages protégés recensés sur les communes du plan d'épandage ont été identifiés plus avant (cf. paragraphe 7.1.4).

Aucune parcelle du plan d'épandage n'appartient aux périmètres immédiats, rapprochés ou éloignés d'un captage.

La pratique de l'épandage des fumiers par l'EARL VAUZELLES et l'EARL LES CHENEVIERES, à des doses calculées et maitrisées, n'aura pas d'impact notable à sur la ressource en eau et les captages.

7.2.3.2 Incidences sur la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines

Les risques de pollution des eaux par les épandages sont liés :

- Au ruissellement : en fonction de la pente des parcelles, du couvert végétal présent au moment des épandages, des doses épandues et de la proximité d'un cours d'eau.
- A l'infiltration : en fonction de la présence permanente d'eau dans les sols et de la présence en excès d'éléments fertilisants lessivables.
- A la surfertilisation : en fonction de la quantité d'éléments fertilisants apportés au sol.

Les stockages aux champs des fumiers seront effectués conformément aux prescriptions réglementaires (programme d'actions national et prescriptions applicables aux élevages soumis à autorisation) :

- éloignement de plus de 35 m des puits, forages, sources, berges des cours d'eau,
- pas de stockage sur des sols inaptes à l'épandage (stockage privilégié sur les sols d'aptitude 2 à l'épandage),
- couverture des tas en cas de stockage aux champs entre le 15 novembre et le 15 janvier (bâche ou couverture de paille sur 30 cm),
- volume du tas adapté à la fertilisation des parcelles réceptrices,
- durée de stockage au même emplacement inférieure à 9 mois,
- retours sur un même emplacement espacés d'au moins 3 ans.

Les effluents d'élevage valorisés en épandage sont recyclés par les plantes et les sols. Dans le cadre d'une fertilisation adaptée, ils ne rejoignent donc pas les eaux de surface.

Les doses d'apport sont calculées sur le principe de la fertilisation raisonnée. Elles sont actualisées chaque année dans le cadre du plan prévisionnel de fumure.
Les calculs de doses et les périodes d'apport sont déterminés conformément au référentiel régional de mise en œuvre de l'équilibre de la fertilisation azotée (arrêté GREN).

Le risque de ruissellement est peu important pour les fumiers qui sont des produits solides.

Les épandages sont réalisés conformément au calendrier réglementaire en vigueur et en appliquant les distances réglementaires d'exclusion par rapport aux cours d'eau (35 m).

Le plan d'épandage est bien dimensionné. Il permet de valoriser la totalité des flux en azote et phosphore contenus dans les effluents d'élevage produits après projet (cf. Partie 4 : Etude préalable à l'épandage, paragraphe 4.2).

Le bilan de fertilisation de l'exploitation en situation projetée est rappelé ci-après.

Tableau 22 : Bilan de fertilisation de l'exploitation - Situation projetée

	Surfaces épandables = 404,0 ha	
	N	**P_2O_5**
1-Disponibilités agronomiques (kg/an)	53 796	19 076
2-Apports par les fumiers et les eaux de lavage de P2 (kg/an)	7 774	2 691

Bilan (1-2)	**46 022**	**16 385**

La marge de sécurité est importante et exclut tout risque structurel de surfertilisation.
Les éléments fertilisants seront intégralement valorisés par les parcelles culturales sans risque de fuite vers le milieu aquatique.
Les épandages de fumier viendront en substitution d'une fertilisation minérale.
L'apport de matières carbonées comme les fumiers est bien plus bénéfique pour la vie du sol.

Par conséquent, les épandages des effluents d'élevage de l'EARL VAUZELLES n'auront pas d'impact notable sur la qualité des eaux (superficielles et souterraines) du secteur d'étude.

7.2.4 Conformité du projet avec les SDAGE

La conformité du projet avec les dispositions des SDAGE Seine-Normandie et Rhin-Meuse est présentée en détail en annexe.

Le projet est compatible avec les dispositions des SDAGE Seine-Normandie et Rhin-Meuse.

7.2.5 Conformité du projet avec les programmes d'actions national et régional

7.2.5.1 Programme d'actions national

Les épandages des effluents d'élevage relèvent du programme d'actions national : arrêté ministériel modifié du 19 décembre 2011.

Cet arrêté précise notamment :

1. Les périodes minimales d'interdiction d'épandage des fertilisants azotés.
2. Les prescriptions relatives au stockage des effluents d'élevage.
3. La limitation de l'épandage pour garantir l'équilibre de la fertilisation azotée.
4. Les modalités d'établissement du plan de fumure et du cahier d'enregistrement des pratiques.
5. Les modalités de calcul de la quantité maximale d'azote contenue dans les effluents d'élevage.

L'ensemble de ces mesures étant par ailleurs reprises par le programme d'actions régional, la vérification de leur conformité est effectuée ci-après.

7.2.5.2 Programme d'actions régional

Les épandages des effluents d'élevage sont soumis au programme d'actions pour la région Grand Est (arrêté préfectoral du 9 août 2018).

Le plan d'épandage est présenté en détail dans la partie spécifique : Etude préalable à l'épandage.
Une synthèse des principaux éléments est effectuée ci-après.

- **Respect de l'équilibre de la fertilisation**

Les bilans de fertilisation des exploitations (annexées à l'Etude préalable à l'épandage) ont été établis conformément à la méthodologie de l'arrêté modifié du 27 décembre 2013 relatif aux prescriptions générales applicables aux élevages soumis à autorisation.

Le plan d'épandage dégage une disponibilité en azote et phosphore suffisante pour valoriser la totalité des flux fertilisants prévisionnels.

Les apports azotés moyens par les effluents d'élevage sur les 2 exploitations du plan d'épandage (134 kg N/ha SAU/an pour l'EARL VAUZELLES et 31 pour l'EARL LES CHENEVIERES) seront inférieurs au seuil réglementaire (170 kg N/ha SAU/an).

Les doses d'épandage des fumiers de volailles seront établies (plan prévisionnel de fumure) conformément à la méthodologie retenue par le référentiel régional de mise en œuvre de l'équilibre de la fertilisation azotée (arrêté GREN).

Les épandages sont réalisés avec du matériel adapté (épandeur à fumier) permettant une maitrise des doses d'apports.

Le cahier d'enregistrement des pratiques de fertilisation, établi conformément à la méthodologie fixée par le référentiel régional, intégrera les fumiers de volailles.

- **Respect du calendrier d'épandage**

Le calendrier prévisionnel d'épandage est présenté en détail dans l'Etude préalable à l'épandage (paragraphe 6.2).

Les périodes prévisionnelles d'épandage des fumiers de volailles seront conformes au calendrier réglementaire.
Elles s'étaleront de février à octobre.

Les modalités de stockage des fumiers de volailles aux champs (cf. Etude préalable à l'épandage, paragraphe 6) seront conformes à la réglementation et permettront le respect du calendrier réglementaire d'épandage.

- **Mesures renforcées en ZAR**

Le plan d'épandage n'est pas situé en ZAR (Zones d'Actions Renforcées).

Le projet de l'EARL VAUZELLES est compatible avec les programmes d'actions national et régional.

7.2.6 Incidences des effets temporaires et des effets indirects secondaires

Les travaux de terrassement du poulailler seront des travaux standards sans interaction particulière avec le milieu aquatique local.
La zone de travaux sera éloignée de 880 m du cours d'eau le plus proche : le ruisseau de Saulces.

Les bétons mis en œuvre pour les dalles seront livrés prêts à l'emploi sur le chantier (camion-toupie).
Le montage et l'équipement des poulaillers ne nécessitent pas d'utilisation particulière de l'eau.

La phase de travaux n'aura donc pas d'impact significatif sur la qualité des eaux (superficielles et souterraines) du secteur d'étude.

Il n'a pas été recensé d'effet indirect secondaire lié au projet.

7.2.7 Interactions entre facteurs

Les interactions potentielles entre facteurs portent essentiellement sur la biodiversité, les sols et sous-sol et la santé humaine.

Ces impacts particuliers sont étudiés en détail aux parties suivantes :
- Partie 4 : La biodiversité
- Partie 5 : Etude d'incidence NATURA 2000
- Partie 6 : Les sols et sous-sol, les terres

L'évaluation des risques sanitaires fait l'objet d'une partie spécifique plus après.

7.3 MESURES ERC, MODALITES DE SUIVI ET RAISONS DES CHOIX

7.3.1 Mesures d'évitement

L'étude préalable et la détermination de l'aptitude des sols à l'épandage permettent d'éviter l'utilisation de parcelles inadaptées (sols hydromorphes, proximité de cours d'eau, etc.).

Le respect du calendrier réglementaire d'épandage et des classes d'aptitude des sols à l'épandage permet d'éviter des apports sur les sols en période inadaptée.

La détermination des doses d'épandage dans le cadre du plan prévisionnel de fumure permet d'éviter des apports parcellaires excédentaires par rapport aux besoins des cultures.

L'utilisation d'un matériel d'épandage adapté permet d'éviter des doses d'apport effectives inappropriées et les risques de ruissellement ou d'infiltration inhérents.

7.3.2 Mesures de réduction

Le classement des parcelles en fonction de leurs caractéristiques pédologiques constitue une réduction du risque d'impact sur la qualité des eaux, en privilégiant l'utilisation des parcelles avec un potentiel avéré de valorisation de la matière organique.

Les modalités de stockage des fumiers de volailles au champ (zone d'aptitude 2, éloignement des sites naturels, des cours d'eau, des habitations, couverture hivernale des tas avec de la paille ou une bâche, …) éviteront les risques de lessivage.

7.3.3 Mesures de compensation

Les mesures d'évitement et de réduction prévues permettront de limiter l'impact du projet sur l'eau.

Des mesures de compensation supplémentaires ne seront pas nécessaires.

7.3.4 Modalités de suivi

La tenue chaque année du cahier d'enregistrement des apports fertilisants permet le suivi des pratiques d'épandage et la vérification de l'absence de pratiques à risque pour le milieu aquatique.

Ces dispositions seront maintenues dans le cadre du projet.

7.3.5 Raisons des choix et solutions de substitution examinées

7.3.5.1 Alimentation en eau du site

Le poulailler 2 en projet sera raccordé au réseau public d'adduction d'eau potable, comme le poulailler 1.

De plus, un forage sera créé afin de disposer d'une alimentation complémentaire pour les élevages de l'exploitation.

Le débit prévisionnel du forage permettra de satisfaire les besoins en eau de l'élevage en situation projetée.

7.3.5.2 Traitement des effluents d'élevage

La valorisation agricole des effluents d'élevage est un procédé de recyclage agronomique autorisé réglementairement (arrêté de prescriptions générales pour les élevages soumis à autorisation), qui permet une réduction de la consommation des engrais chimiques.

Les caractéristiques et le dimensionnement de la filière d'épandage (modalités de stockage, bilan de fertilisation) sont adaptés aux flux à traiter.

Le type de litière choisi (litière sèche à granulés paille/miscanthus) permettra d'obtenir un fumier sec (pouvant s'apparenter physiquement à un compost) peu sujet au ruissellement lors des épandages.

8 IMPACT SUR L'AIR ET LE CLIMAT

8.1 ETAT ACTUEL

8.1.1 Environnement de l'élevage

L'environnement proche de l'élevage est caractérisé :

- au nord et à l'est	par une route départementale (D14)	2
	par des parcelles agricoles	1
- au sud	par des parcelles agricoles	1
-à l'ouest	par un chemin d'exploitation	3
	par des parcelles agricoles	1
	par les bâtiments historiques de l'EARL VAUZELLES	4
	par des tiers	5

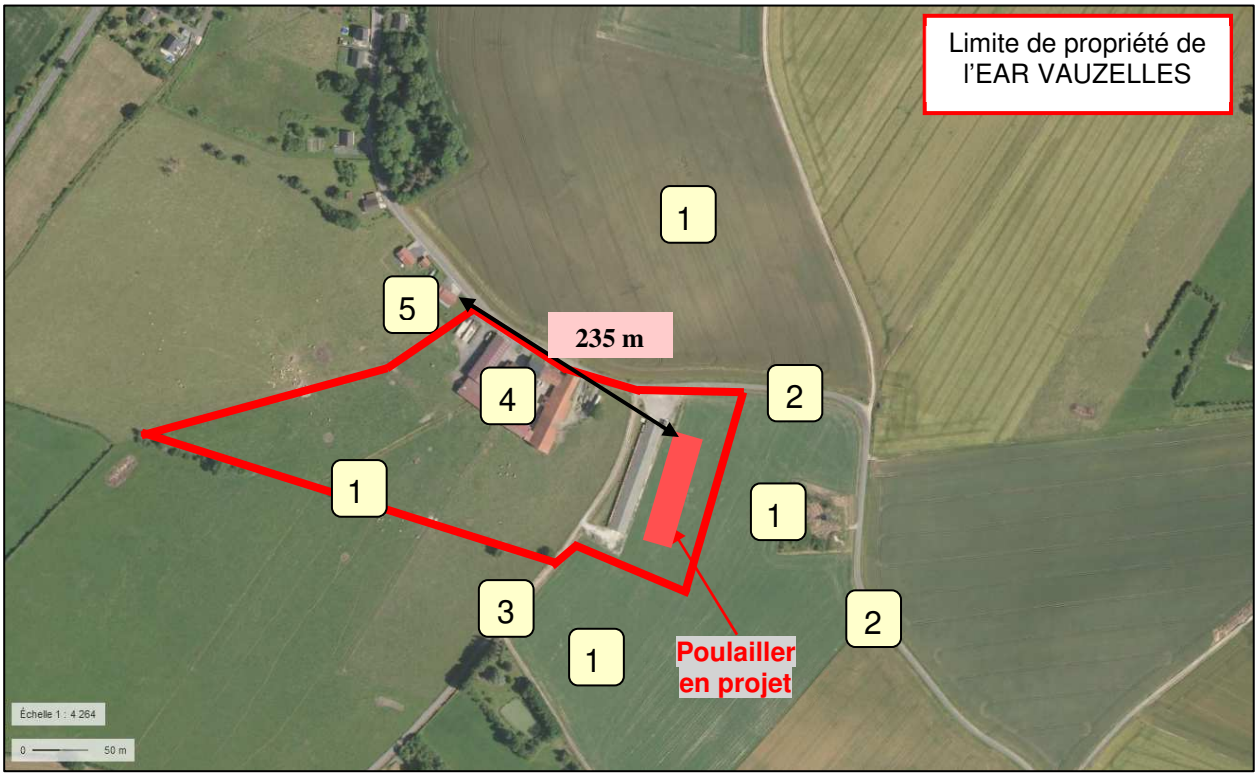

Les zones habitées les plus proches de l'élevage sont localisées à plus 235 m à l'ouest du futur poulailler.
Le bourg d'Auboncourt est localisé à environ 500 m au nord-ouest de celui-ci.

8.1.2 Données météorologiques locales

Les données météorologiques utilisées sont issues des stations METEO France de Charleville-Mézières (35 km au nord-est d'Auboncourt-Vauzelles).

8.1.2.1 Températures

Graphe 23 : Historique des températures (°C)
Station METEO France de Charleville-Mézières
Période 1981 à 2010

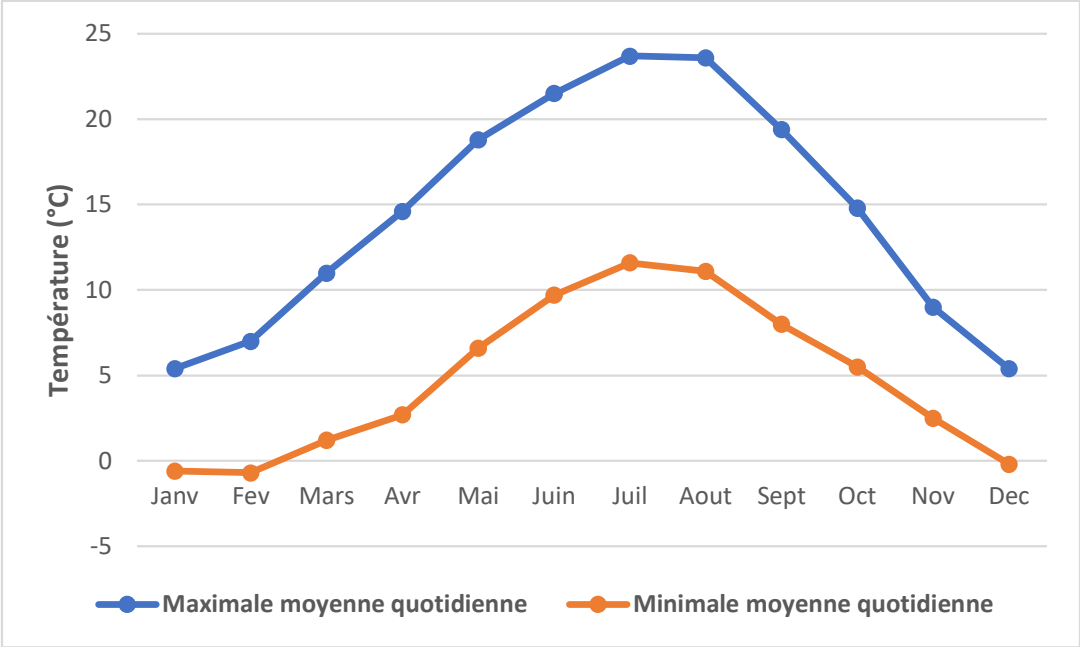

La moyenne mensuelle des températures varie de -1°C en hiver (janvier-février) jusqu'à 24°C en été (juillet-août).

Les écarts des températures mesurés (25°C) sont caractéristiques d'un climat tempéré continental.

8.1.2.2 Pluviométrie et bilan hydrique

- **Relevés pluviométriques**

Graphe 24 : Précipitations (mm) - Station METEO France de Charleville-Mézières
Période 1981 à 2010

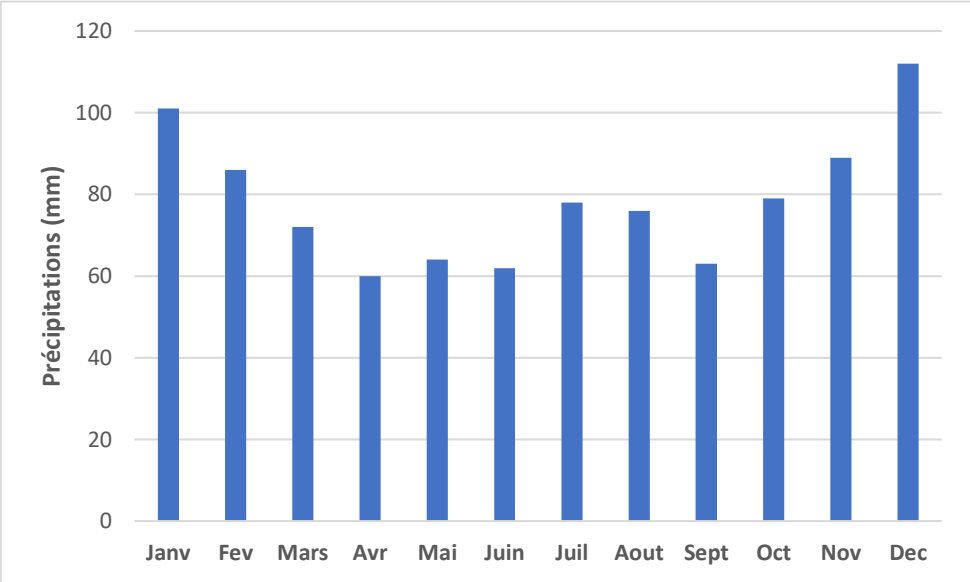

Les précipitations représentent 943 mm sur l'année.
Elles sont assez régulièrement réparties : 60 mm en avril jusqu'à 112 mm en décembre.
Le nombre de jours avec précipitations est en moyenne de 133 par an.

- **Bilan hydrique**

Tableau 25 : Bilan hydrique (mm) - Période 1981 à 2010
Station METEO France de Charleville-Mézières

	J	F	M	A	M	J	Jt	A	S	O	N	D	Total
P	101	86	72	60	64	62	78	76	63	79	89	112	943
ETP	8	14	39	64	92	108	113	94	52	25	9	6	623
P-ETP	93	72	33	- 4	- 28	- 46	- 35	- 18	11	54	80	106	319
				Déficit hydrique climatique					Res.				
				Déficit hydrique des sols									

Res. = Reconstitution de la réserve hydrique des sols.

Le déficit hydrique climatique s'étend d'avril à août (valeur cumulée sur cette période de 131 mm).
La réserve en eau des sols se reconstitue en septembre et octobre.

Le déficit hydrique des sols s'étend d'avril jusqu'en octobre, en année moyenne.

8.1.2.3 Vents

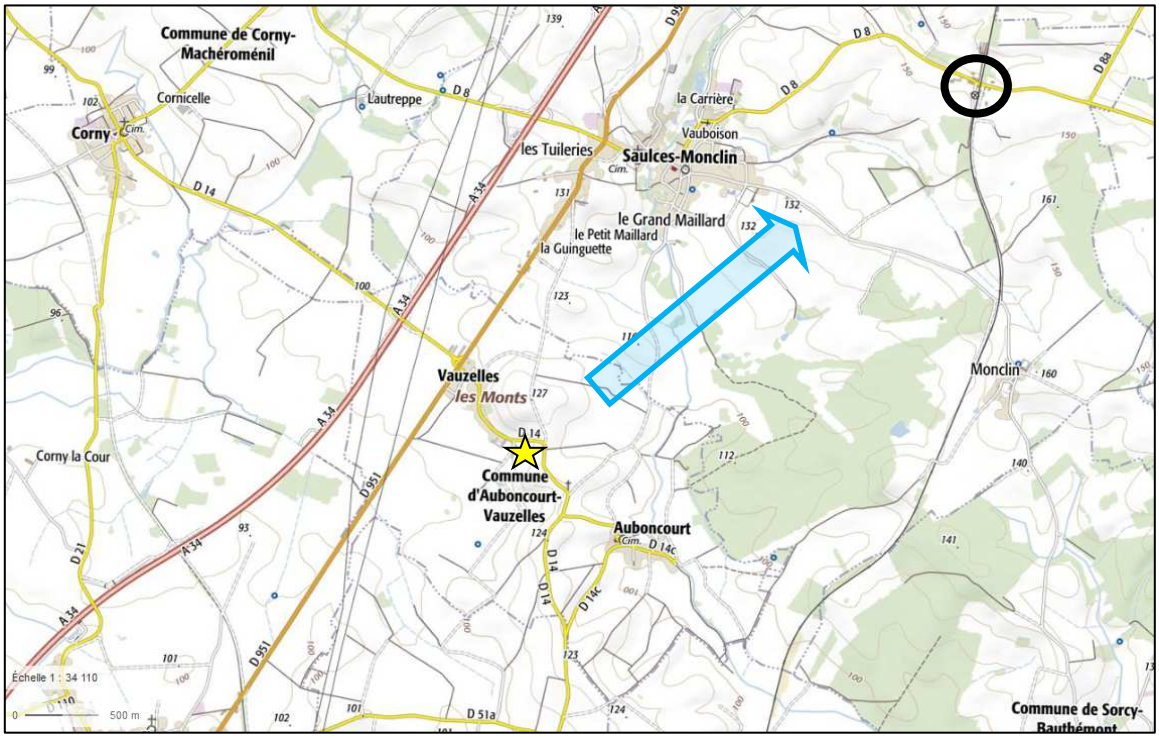

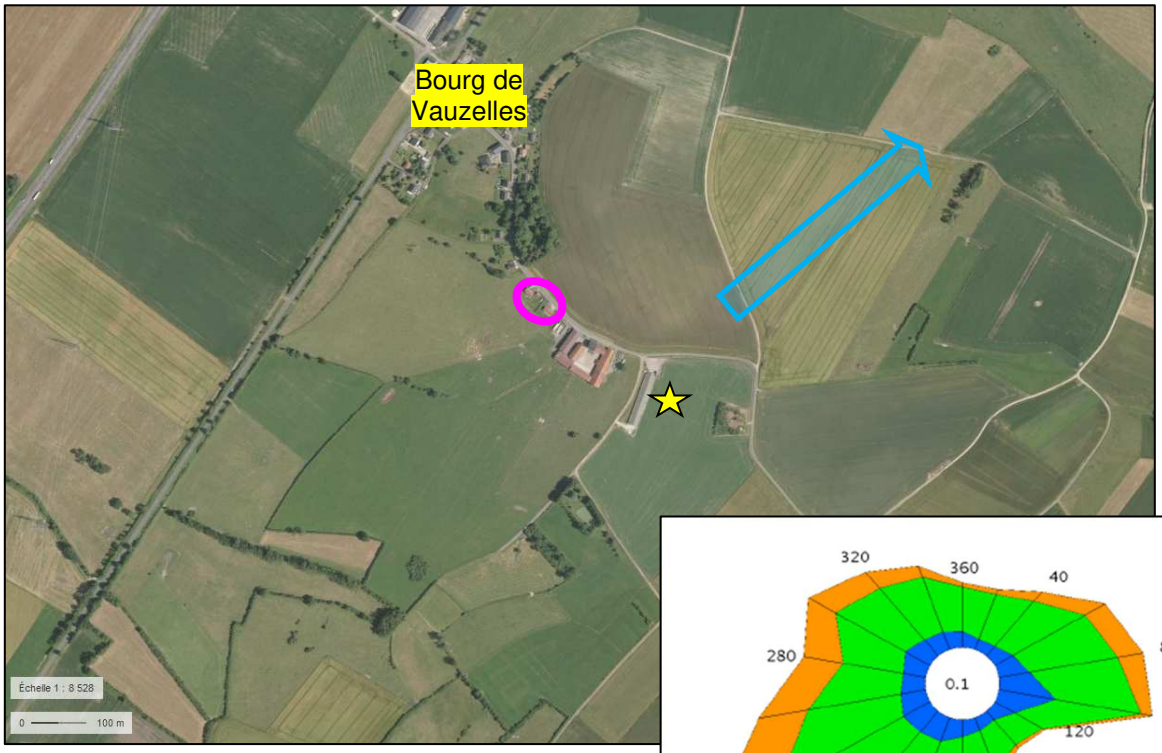

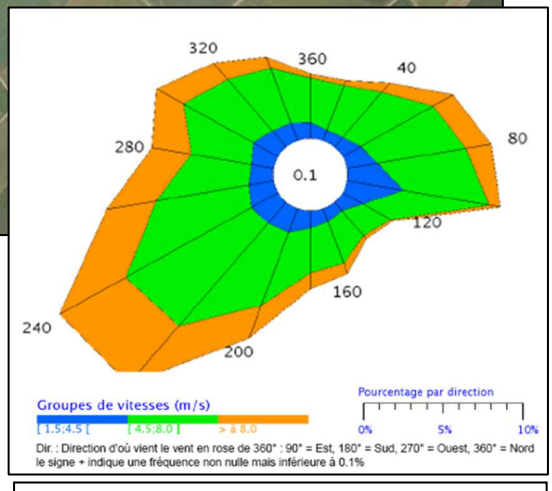

Vitesse (km/h) et orientation des vents : source Station METEO France de Saint-Dizier – Période 1981-2010

- Projet poulaillers
- Sens des vents dominants
- Populations les plus proches
- Populations les plus proches sous les vents dominants de secteur Sud-Ouest

Localement, les vents dominants sont essentiellement de secteur sud-ouest.
Les vents les plus forts (au-delà de 29 km/h) proviennent du sud-ouest.
Des vents d'est sont également assez présents.

Les populations les plus proches et les plus exposées aux vents dominants sont localisées à 3,9 km du poulailler, au lieu-dit « La Haute Charmoie ».
Le bourg de Saulces-Monclin n'est pas directement exposé aux vents dominants.

Le tiers et le bourg le plus proche (Vauzelles) sont localisés à l'abri des vents dominants.

Les populations directement exposées aux vents dominants par rapport au poulailler en projet sont éloignées de 3,9 km.

8.1.3 Qualité de l'air

Le suivi de la qualité de l'air en région Grand Est est assuré par l'association Atmo Grand Est (anciennement Atmo Champagne-Ardenne), agréée par le ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer.
Elle est membre du réseau ATMO France (Fédération regroupant les Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air).

Les missions d'Atmo Grand Est sont de :
- mesurer en continu les polluants nocifs (SO_2, NO_x, HC, CO, O_3 et poussières notamment) dans l'air ambiant de 14 stations réparties sur le territoire régional,
- étudier l'évolution de la qualité de l'air,
- vérifier la conformité des résultats par rapport à la réglementation,
- informer les services de l'Etat, les élus, les industriels et le public, notamment en cas de pic de pollution.

Le département des Ardennes comporte 5 stations de suivi de la qualité de l'air parmi lesquelles celle de Revin a été retenue comme représentative de la qualité de l'air en milieu rural (= « pollution de fond rural »).
Les 4 autres stations de mesures sont situées en centre-ville (Charleville-Mézières), en zone périurbaine (Vivier-au-Court) ou en zone rurale avec activité industrielle à proximité et les caractéristiques des émissions ne sont pas transposables au niveau d'Auboncourt-Vauzelles.

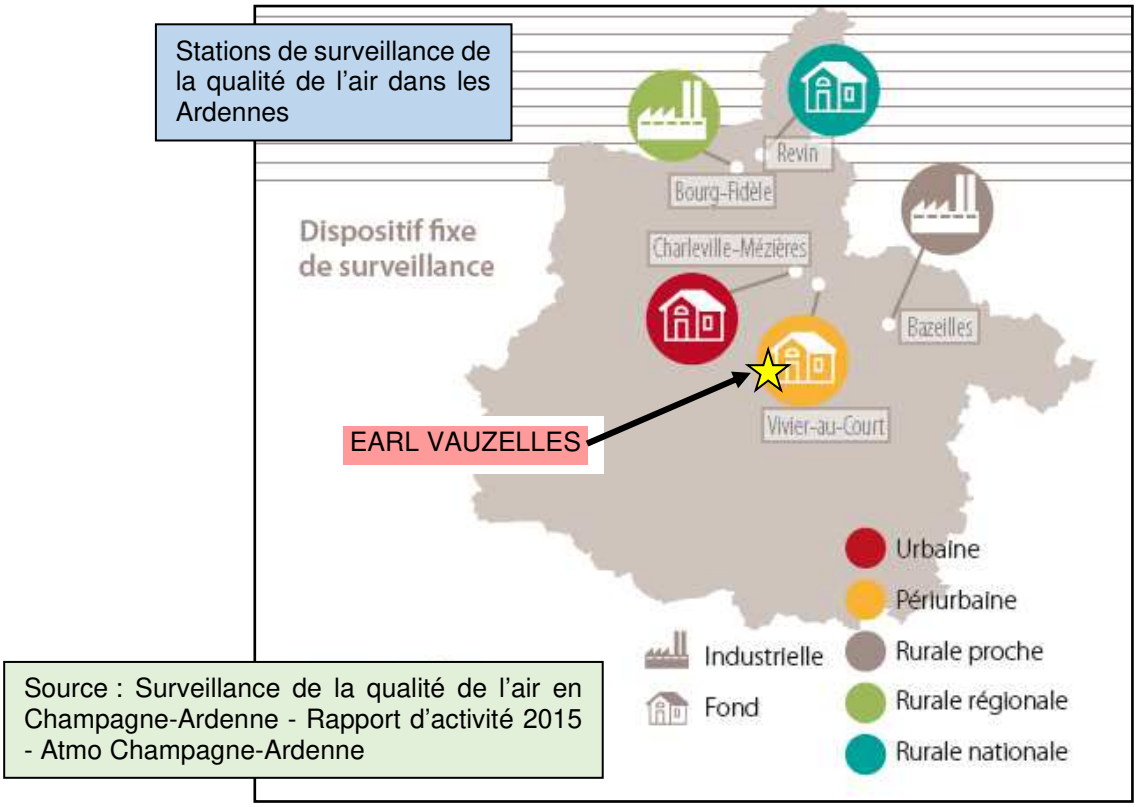

Source : Surveillance de la qualité de l'air en Champagne-Ardenne - Rapport d'activité 2015 - Atmo Champagne-Ardenne

Les paramètres suivis à la station de Revin sont le dioxyde d'azote (NO_2), l'ozone (O_3), les poussières en suspension de diamètre inférieur à 2,5 et 10 micromètres (PM2,5 et PM10) et le benzo(a)pyrène (B(a)P).

Tableau 26 : Analyses de la qualité de l'air à Revin - Résultats 2015

	Moyenne annuelle	Objectifs de qualité [1]	Maximum sur 24 h	Objectifs de qualité [1,2]	Conformité
NO_2 (µg/m³)	8	40	**64 / h**	SRI : 200 SA : 400	Conforme
O_3 (µg/m³)	**59**	-	**202 / h**	120 sur 8 h à ne pas dépasser plus de 25 j/an SRI : 180 SA : 240	Conforme (2 j > 180) 0 j > 240
PM2,5 (µg/m³)	**9**	10	**69 / 24 h**	-	Conforme
PM10 (µg/m³)	**Invalide * (12 en 2014)**	30	**65 / 24h**	SRI : 50 SA : 80	7 j > 50 1 j > 80
B(a)P (ng/m³)	0,03	1	**0,32 / 24h**	-	Conforme

[1] Décret 2010-1250 du 21 octobre 2010 relatif à la qualité de l'air
[2] SRI : Seuil de recommandation et d'information, SA : Seuil d'alerte
* Moyenne annuelle invalide en raison d'un taux de représentativité insuffisant

Les dépassements ponctuels de la concentration sur 24 h en O_3 et PM10 sont rares.

L'ozone est un polluant secondaire formé à partir d'oxydes d'azote. Le rayonnement solaire favorise l'intensité de production d'ozone, les concentrations les plus fortes sont alors observées en été (maximum le 02/07/15 à Revin).

Les principales sources d'émissions des PM10 en milieu rural sont la circulation routière, les émissions anthropiques (chauffage), l'exploitation de carrières, l'érosion éolienne, les travaux culturaux (labours notamment).
Les concentrations plus importantes (maximum le 18/03/15 à Revin) sont induites par des conditions climatiques particulières limitant la dispersion des polluants : peu de vents, températures froides le matin favorisant la formation de couches d'air très stables (couches d'inversion).

Atmo Grand Est a procédé à une simulation de la qualité de l'air en tout point de la région. La modélisation a été réalisée notamment à partir d'un inventaire des sources potentielles d'émission (données statistiques, comptages routiers, consommations énergétiques, enquêtes, etc.) et de facteurs d'émissions unitaires dépendants de l'activité et du polluant.

Un report cartographique de la simulation a été effectué afin d'identifier d'éventuelles zones sensibles (cf. carte ci-après).

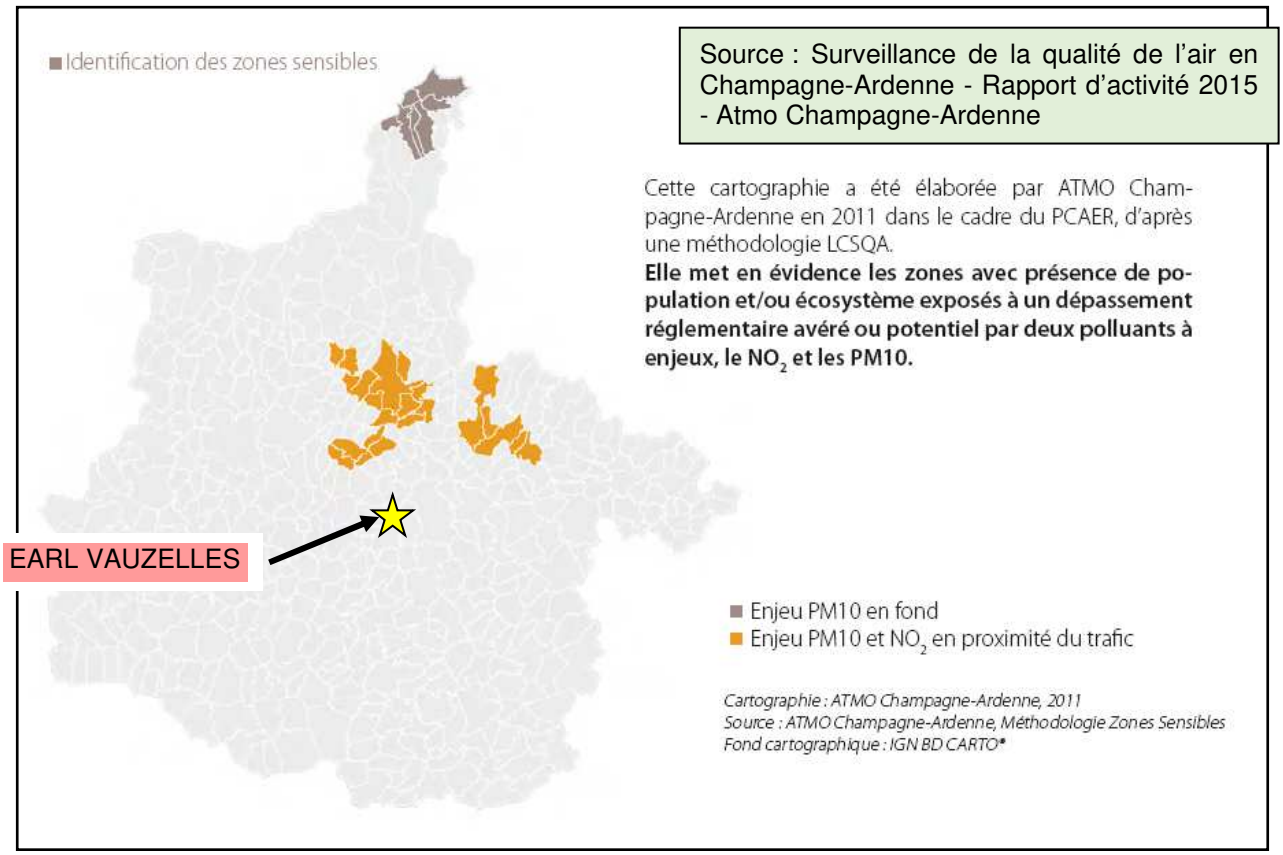

Le secteur d'Auboncourt-Vauzelles n'est pas considéré en zone sensible à la pollution atmosphérique.

8.1.4 Emissions gazeuses liées à l'élevage de volailles en situation actuelle

L'évaluation des émissions dans l'air liées à l'élevage de volailles actuel est effectuée en détail en annexe.
La méthodologie et l'outil de calculs employés sont ceux développés par le CITEPA pour l'évaluation des émissions dans l'air des élevages de volailles IED.

Tableau 27 : Emissions gazeuses liées à l'élevage de volailles avant-projet

	Ammoniac (NH_3) (kg/an)	Protoxyde d'azote (N_2O) (kg/an)	Méthane (CH_4) (kg/an)	Particules totales (TSP) (kg/an)	Particules fines (PM10) (kg/an)
Elevage de volailles avant-projet : P1 (1)					
Bâtiments	711	ND	ND	ND	ND
Stockage	479				
Epandage	262				
Total situation avant-projet	1 452	67	319	1 382	691
Valeur seuil de déclaration des émissions polluantes (2)	**10 000**	**10 000**	**100 000**	**100 000**	**50 000**

(1) Cf. calculs détaillés en annexe (2) Arrêté ministériel du 31 janvier 2008
ND : Non distingué

8.2 INCIDENCES DU PROJET SUR L'AIR ET LE CLIMAT

8.2.1 Description des aménagements projetés

Le projet concerne la construction d'un poulailler de 2 000 m² utiles.

8.2.2 Description des incidences des aménagements projetés

8.2.2.1 Emissions gazeuses liées à l'élevage projeté

L'évaluation des émissions dans l'air liées à l'élevage de volailles après projet est effectuée en détail en annexe selon la méthodologie développée par le CITEPA.

Tableau 28 : Emissions gazeuses liées à l'élevage de volailles après projet

	Ammoniac (NH_3) (kg/an)	Protoxyde d'azote (N_2O) (kg/an)	Méthane (CH_4) (kg/an)	Particules totales (TSP) (kg/an)	Particules fines (PM10) (kg/an)
Elevage de volailles après projet : P1 + P2 (1)					
Bâtiments	1 659	ND	ND	ND	ND
Stockage	1 118				
Epandage	612				
Total situation après projet	3 388	157	745	3 224	1 612
Valeur seuil de déclaration des émissions polluantes (2)	**10 000**	**10 000**	**100 000**	**100 000**	**50 000**

(1) Cf. calculs détaillés en annexe (2) Arrêté ministériel du 31 janvier 2008
ND : Non distingué

Les émissions globales seront inférieures aux seuils de déclaration fixées par l'arrêté ministériel du 31 janvier 2008.

Les émissions de gaz à effet de serre de l'élevage de volailles après projet seront de 104 028 kg/an équivalent CO_2.

Tableau 29 : Comparaison des émissions d'ammoniac entre un élevage standard et l'élevage après projet

Résultats CITEPA	**Exploitation standard**	**Choix de l'exploitation**	
Effectif	523 250 poulets/an (2 poulaillers)	523 250 poulets/an (2 poulaillers)	
Type d'effluent	Fumier de volailles	Fumier de volailles	
Excrétion azotée	Valeur standard (ITAVI, 2013)	Valeur optimisée / BRS	
Type de sol	Sol terre battue	P1 : Sol terre battue P2 : Sol béton + Litière	
Ventilation	Ventilation statique	P1 + P2 : Ventilation dynamique	
Stockage des effluents solides	Intégralement au champ	Epandage direct (30% du fumier) + stockage au champ en cas de parcelles indisponibles (70 % du fumier)	
Incorporation	< 12 h	< 12 h	
		-58% d'émission d'ammoniac	**-47% d'émission de gaz à effet de serre (équivalent CO_2)**

Les modalités constructives et de gestion des poulaillers permettront de réduire de 47% les émissions de gaz à effet de serre et de 58% les émissions d'ammoniac par rapport à un élevage similaire standard.

8.2.2.2 Emissions des installations de combustion

La puissance des installations de combustion sera modérée (563 kW au total) et nettement inférieure au seuil de classement au titre de la nomenclature ICPE (1 MW).

Les 2 poulaillers sont alimentés au propane (combustible peu polluant).

La combustion complète du propane génère de l'eau et du dioxyde de carbone.

En pratique, la combustion du propane ne produit pas de poussière ni de cendre et quasiment pas d'oxyde d'azote (NO_x) et d'oxyde de soufre (SO_x).

Le groupe électrogène sera utilisé occasionnellement, en secours du réseau EDF. La consommation induite de fioul domestique sera très faible.

Les émissions atmosphériques des installations de combustion sont considérées comme faibles et ne sont pas quantifiées.

8.2.2.3 Emissions gazeuses liées à la circulation routière

Les circulations en situation projetée sont détaillées plus après (Paragraphe 9. Les transports et la circulation).

Les flux prévisionnels seront de l'ordre de 1,1 véhicule par jour en moyenne, avec au maximum 8 poids lourds par jour lors de l'enlèvement des fumiers (soit 15-20 jours par an).

La circulation des véhicules légers concernera principalement l'exploitant et les éventuels fournisseurs, à raison de quelques passages hebdomadaires.

Les émissions gazeuses liées à la circulation routière seront faibles et ne sont pas quantifiées.

8.2.2.4 Emissions de poussières

Les aliments des volailles sont stockés dans des silos fermés.
Les déchargements depuis les camions de livraison vers les silos seront effectués par transfert dans des canalisations de convoyage fermées.

La litière des poulaillers sera constituée de bouchons de miscanthus/paille qui seront gérés en flux tendu avant chaque nouvelle bande.
Ils arriveront en big-bag et seront étalés à l'intérieur du poulailler avant l'arrivée des volailles.

Les circulations sur le site d'élevage s'effectuent à vitesse réduite.
Le transport des déjections animales jusqu'aux parcelles d'épandage a lieu sur des voies de circulation goudronnées (routes départementales et communales), puis des chemins d'exploitation.
La circulation du tracteur sur les chemins d'exploitation non goudronnés, est systématiquement effectuée à une vitesse adaptée. Les émissions de poussières induites sont alors faibles.

Les émissions de poussières par l'élevage projeté ont été quantifiées (cf. tableau 28). Elles ont été jugées faibles.

8.2.3 Utilisation de l'énergie

Les sources d'énergie utilisées seront l'électricité (distribution des aliments, éclairage, gestion ventilation, brumisation, etc.), le propane (chauffage du poulailler) et le fioul (groupe électrogène, tracteur pour les épandages des fumiers).

Les consommations énergétiques prévisionnelles après projet sont estimées ci-après.

Source d'énergie	Consommation projetée	
	Quantité	Equivalent MWh/an
Electricité	-	~ 80
Propane	38 t/an	490
Fioul	1 m^3/an	10
Total		**580**

Le propane sera la principale source utilisée pour le chauffage des poulaillers.
Ce gaz émet peu de rejets atmosphériques lors de sa combustion.

Par ailleurs, les équipements du poulailler P2 en projet seront neufs et modernes, leur fonctionnement sera alors optimisé et permettra une gestion économe des consommations énergétiques.
Comme pour le poulailler existant P1, ils feront l'objet d'une maintenance et de contrôles réguliers par des sociétés spécialisées, comme pour les poulaillers existants.

8.2.4 Incidences des effets temporaires et des effets indirects secondaires

Le principal effet temporaire lié au chantier concernera les émissions de poussières.

La durée cumulée prévisible des travaux est de l'ordre de 3 mois.

Les émissions de poussières concerneront principalement la phase de terrassement du poulailler. Celle-ci durera au maximum 2 semaines.
Les déblais de terrassement seront réutilisés sur site (mise à niveau de la parcelle).

La zone de chantier sera éloignée de plus de 37 m de la RD14 et de 660 m de la RD951. Les travaux seront réalisés à au moins 235 m de l'habitation la plus proche (habitation du père de l'exploitant) et à 3,9 km de l'habitation la plus proche exposée aux vents dominants.

La situation de la zone de chantier (éloignement des tiers et des routes) et la durée temporaire de la phase de terrassement permettront de limiter les émissions de poussières pendant la phase de travaux.

Il n'a pas été recensé d'effet indirect secondaire lié au projet.

8.2.5 Interactions entre facteurs

Les interrelations liées aux rejets atmosphériques peuvent concerner, notamment par le dépôt de particules et les émissions ammoniaquées :

- un impact sur le milieu aquatique,
- un impact sur la biodiversité (faune, flore, sols).

Les rejets polluants dans l'air seront faibles, les moyens mis en œuvre permettront de les limiter.

Le projet n'entrainera pas d'évolution des émissions atmosphériques locales susceptible d'impacter significativement le milieu aquatique ou la biodiversité (la flore, la faune ou les sols).

Les épandages des fumiers pourraient présenter une interaction sur la population et la santé humaine via les émissions olfactives.
L'évaluation des risques sanitaires fait l'objet d'une partie spécifique plus après. Elle permet de démontrer que le risque est minime pour les populations.

8.3 MESURES ERC, MODALITES DE SUIVI ET RAISONS DES CHOIX

8.3.1 Mesures d'évitement

L'emplacement du poulailler est à l'écart des habitations (> 235 m).

8.3.2 Mesures de réduction

L'éclairage LED avec onduleur et variateur dans le poulailler en projet permettra d'adapter la luminosité aux besoins des volailles.

L'utilisation du propane pour le fonctionnement du chauffage des poulaillers permet de limiter les rejets atmosphériques polluants.

La gestion optimale de l'énergie permettra de réduire les émissions :
- gestion du chauffage, de la ventilation et de la brumisation (sonde température, sonde hygrométrique, capteur CO_2),
- gestion éclairage (éclairage LED avec onduleur et variateur pour s'ajuster au mieux aux besoins des volailles).

La circulation des véhicules sur le site à vitesse réduite permet de limiter les émissions de poussières.

Les mesures prises pour limiter les risques d'odeurs sont principalement les suivantes :
- élevage des volailles en poulaillers clos avec ventilation adaptée,
- extracteurs d'air en hauteur (au faitage du poulailler : > 6,37 m) par des cheminées,
- extracteurs en pignon sud non orientés vers les tiers les plus proches,
- extracteurs d'air munis de déflecteurs,
- enlèvement des fumiers à chaque lot,
- nettoyage des poulaillers entre chaque lot,
- stockage des cadavres dans un bac étanche et réfrigéré,
- évacuation régulière du local équarrissage (prise en charge par des sociétés spécialisées),
- stockages aux champs des fumiers durant l'hiver à l'écart des habitations (> 100 m),
- respect de la distance réglementaire d'exclusion des épandages par rapport aux habitations (50 m),
- enfouissement rapide des fumiers après les épandages (< 12 h).

L'épandage direct des fumiers frais permettra d'éviter les émissions d'ammoniac durant la phase de stockage et de récupération du fumier.

8.3.3 Mesures de compensation

Les mesures d'évitement et de réduction prévues permettront de limiter l'impact du projet sur l'air.

L'autoproduction d'une partie des éléments fertilisants nécessaires permettra de compenser la consommation d'engrais chimiques.

Des mesures de compensation supplémentaires ne seront donc pas nécessaires.

8.3.4 Modalités de suivi

Les consommations énergétiques (électricité, gaz propane et fioul domestique) seront suivies et enregistrées par l'EARL VAUZELLES.

La maintenance et les contrôles réguliers des installations techniques permettront de vérifier et d'optimiser leur fonctionnement, et détecter toute dérive éventuelle susceptible d'induire des surconsommations d'énergie.

Il n'est pas retenu d'autre modalité de suivi particulière.

8.3.5 Raisons des choix et solutions de substitution examinées

Le choix de la ventilation dynamique (par rapport à une ventilation statique) pour l'extraction par la toiture du poulailler, permet une maitrise de la gestion des conditions d'ambiance à l'intérieur des bâtiments (température, hygrométrie, teneur en CO_2).

Le choix d'un éclairage LED (plutôt que d'ampoules à incandescence) avec onduleur et variateur permet d'adapter l'éclairage aux besoins des volailles et d'ainsi réduire la consommation énergétique.

L'installation d'un système de biofiltration d'air a été étudiée pour le poulailler en projet.
Cette solution n'a pas été retenue en raison de son coût et de sa consommation d'eau (maintien d'une humidité constante dans le biofiltre impliquant un approvisionnement régulier en eau).

8.4 VULNERABILITE DU PROJET AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

En l'état actuel des connaissances, une hausse des températures moyennes (quelques degrés) et du niveau moyen de la mer (quelques cm) n'est pas susceptible d'impacter notablement le projet.

Un tel phénomène induirait une hausse de la consommation énergétique pour la ventilation des poulaillers.
En contrepartie, les besoins en énergie pour le chauffage des poulaillers seraient diminués.

8.5 COMPATIBILITE DU PROJET AVEC LE SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT, DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET D'EGALITE DES TERRITOIRES (SRADDET) GRAND EST

Le SRADDET Grand Est a été approuvé le 24 janvier 2020.

La compatibilité du projet de l'EARL VAUZELLES avec le SRADDET Grand Est a été étudiée en annexe.

Il est bien compatible avec le SRADDET Grand-Est.

9 IMPACT SUR LES TRANSPORTS ET LA CIRCULATION

9.1 ETAT ACTUEL

9.1.1 Axes de circulation

Le poulailler en projet sera localisé sur le bord de la RD14 reliant les bourgs d'Auboncourt et de Vauzelles.
Le RD14 débouche sur la RD951 au niveau du bourg de Vauzelles.

La RD951 permet un accès facile et rapide à l'autoroute A34 (4,3 km du futur poulailler) en passant seulement par le bourg de Saulces-Monclin (Rethel - Charleville-Mézières).

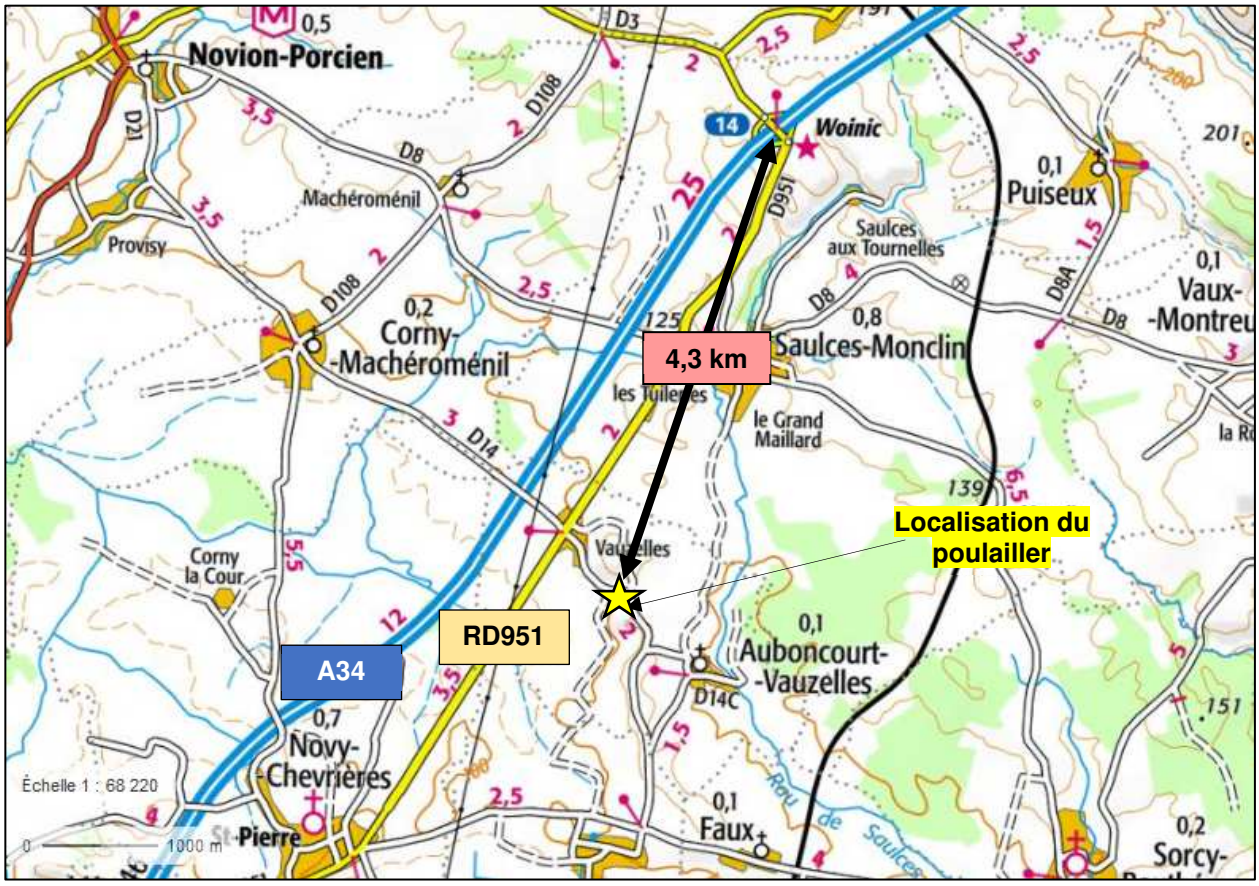

L'accès au poulailler s'effectuera par la RD14 comme pour celui existant.

Le plan de situation du projet (fond cadastral, échelle 1/2 500ème) est en annexe de la description du projet (cf. partie 2).

9.1.2 Comptages de la circulation

La station de comptage du trafic routier la plus proche d'Auboncourt-Vauzelles est située sur l'autoroute A34, à hauteur de Saulces-Monclin (4,3 km du poulailler en projet).

La station de comptage la plus proche sur une route départementale est localisée sur la RD987 au niveau de Charbogne (9,9 km du poulailler en projet).

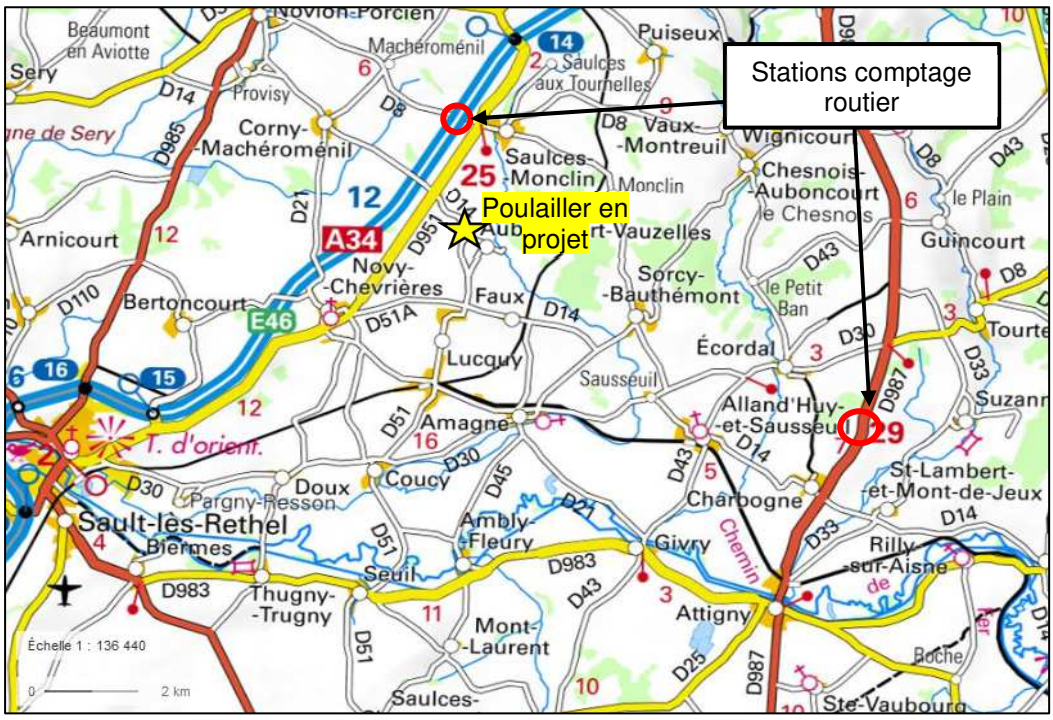

La circulation enregistrée en 2018 a été en moyenne de 11 023 véhicules par jour sur l'A34 et de 3 372 véhicules par jour sur la RD987.

9.2 INCIDENCES DU PROJET SUR LES TRANSPORTS ET LA CIRCULATION

9.2.1 Accès au projet

L'accès et la sortie du site d'élevage s'effectuera par une seule entrée en pignon nord des poulaillers.
Cette entrée débouchera sur une cour donnant l'accès aux 2 poulaillers ainsi qu'aux installations techniques (cuves de gaz).
La circulation à l'intérieur de cette cour se fera par aller-retour entre les poulaillers et la sortie.

Les pignons nord et sud des poulaillers possèderont des aires de manœuvre accessibles aux services de secours.
Un espacement de 20 m entre les poulaillers permettra également l'intervention des pompiers.

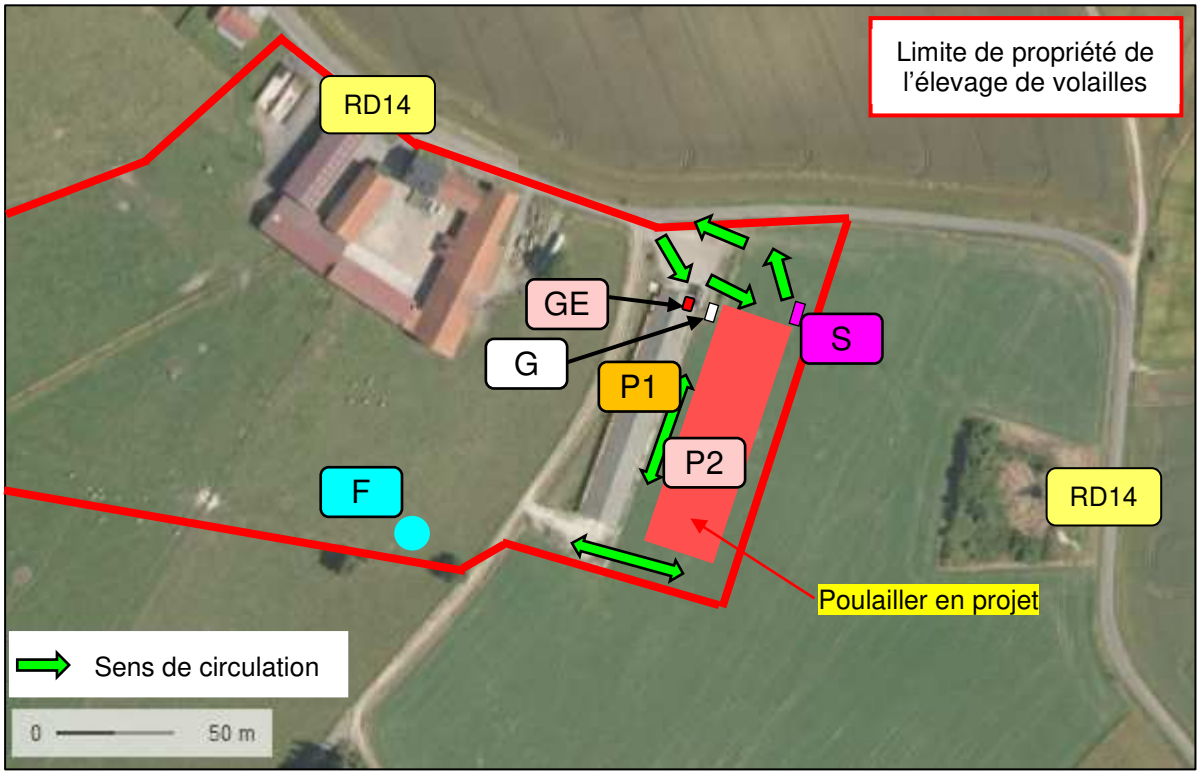

		Surface au sol (m²)
Bâtiments/équipements actuels		
P1	Poulailler 1 : 1 500 m² utiles	1 650
GE	Groupe électrogène	-
Bâtiments/équipements en projet		
P2	Poulailler 2 : 2 112 m² utiles	2 290
S	Silos de stockage d'aliments (101 m³)	30
G	Stockage de gaz (3,5 t)	15
F	Forage à créer	-
Surface au sol totale aménagée sur le site		5 099

9.2.2 Circulations prévisionnelles liées à l'élevage de volailles en projet

Tableau 31 : Circulations induites par l'élevage de volailles en projet

Nature du trafic routier	Trafic routier prévisionnel	
	Par lot	Maximum par jour
Réception des poussins	1 PL	1 PL/j
Livraison des aliments	12 PL	1-2 PL/j
Livraison du gaz	1 PL	1 PL/j
Enlèvements des volailles	7 PL	7 PL/j
Equarrissage	1 PL	1 PL/j
Enlèvements des fumiers	15 épandeurs	8 épandeurs/j
Société prestataire lavage poulaillers	1 passage	1 VL/j
Vétérinaire	5 passages	1 VL/j
	≈ 45 véhicules soit ≈ 1,1 véhicule/j en moyenne (1 lot = 6 semaines)	**8 PL/j**

Les circulations auront généralement lieu de jour en semaine hormis le ramassage des volailles qui débute habituellement de nuit (période propice pour limiter le stress des animaux).

Les circulations représenteront de l'ordre de 1,1 véhicule par jour en moyenne.

Elle sera maximale en période d'enlèvement des fumiers avec 8 poids lourds par jour et durant 15-20 jours par an.

9.2.3 Incidences des effets temporaires et des effets indirects secondaires

Les circulations temporaires induites par les travaux seront liées :
- aux engins de terrassement sur site,
- aux approvisionnements en matériaux de construction et fournitures diverses,
- aux circulations des personnels en charge de la réalisation des travaux.

Ces circulations s'effectueront en période diurne et en semaine.

Les matériaux de terrassement seront réutilisés pour le nivellement de la parcelle. Les circulations induites resteront internes à l'exploitation.

Les matériaux de construction seront livrés par poids lourds au fur et à mesure de l'avancement du chantier.

Les circulations des personnels dépendront de l'organisation générale du chantier et de la coordination des différentes phases.
Elles concerneront quelques véhicules légers par jour.

Les circulations indirectes secondaires concerneront l'ensemble des activités induites par l'élevage, plus particulièrement :
- les circulations liées aux activités des fournisseurs : par exemple les livraisons des matières premières pour la fabrication des aliments,
- les circulations liées aux activités de l'abattoir des volailles.

La quantification des circulations indirectes secondaires est difficilement réalisable. Celles-ci reposent néanmoins sur une optimisation et une globalisation des circulations à chaque étape de la filière.

9.2.4 Interactions entre facteurs

Les interrelations liées aux circulations routières peuvent concerner l'impact de l'élevage sur les rejets atmosphériques ainsi que son impact sonore.

Ces impacts particuliers sont étudiés en détail aux parties suivantes du rapport :
- Partie 8 : L'air et le climat
- Partie 10 : Le bruit

Les émissions atmosphériques générées par la circulation routière liée à l'élevage seront modérées au regard des émissions liées à la circulation en général dans le secteur.

Les émissions atmosphériques générées par la circulation routière liée à l'élevage seront modérées au regard des émissions liées à la circulation en général dans le secteur.

Les circulations seront effectuées très majoritairement de jour, l'impact sonore induit sera alors minimisé par les autres bruits générés sur le secteur (circulations routières, autres activités agricoles sur la commune).

9.3 MESURES ERC, MODALITES DE SUIVI ET RAISONS DES CHOIX

9.3.1 Mesures d'évitement

Les voies de circulation sur le secteur permettent d'accéder aux poulaillers depuis l'A34 (via la RD951 puis la RD14).

La réutilisation sur place des matériaux de terrassement permettra d'éviter les évacuations à l'extérieur du site.

9.3.2 Mesures de réduction

Les circulations sur le site d'élevage de volailles seront réalisées à vitesse réduite, de façon à limiter :

- les risques d'accidents,
- les risques de déversement de matériaux en phase de travaux (bétons liquides par exemple),
- l'impact environnemental (bruit, émissions de poussières).

9.3.3 Mesures de compensation

Les mesures d'évitement et de réduction prévues permettent de limiter l'impact du projet sur la circulation routière qui restera modérée au regard des autres flux circulatoires sur le secteur.

Des mesures de compensation supplémentaires ne sont pas nécessaires.

9.3.4 Modalités de suivi

Il n'est pas retenu de modalités de suivi concernant la circulation routière.

9.3.5 Raisons des choix et solutions de substitution examinées

Compte-tenu de l'activité de l'exploitation agricole et des infrastructures de communication disponibles localement, les circulations liées à l'activité de l'élevage de volailles (approvisionnements, expéditions) ne peuvent être effectuées que par voie routière.

10 IMPACT SUR LE BRUIT ET LES VIBRATIONS

10.1 ETAT ACTUEL

10.1.1 Environnement sonore de l'élevage

L'élevage se situe en zone rurale, éloigné d'habitations (> 235 m).

Les principales sources sonores externes à l'élevage sur le secteur sont la circulation routière (RD14, RD951 et l'A34) et les autres activités agricoles (parcelles cultivées aux alentours).

Il n'y a pas d'activité industrielle à proximité du futur poulailler.

La RD14 passant en limite de propriété nord des poulaillers relie les bourgs de Vauzelles et d'Auboncourt.
La RD14 rejoint la RD951 au niveau du bourg de Vauzelles et dessert l'A34 (4,3 km du futur poulailler).

Le trafic routier mesuré sur la RD987 (route similaire à la RD951 avec une station de comptage) est de 3 372 véhicules par jour et de 11 023 véhicules par jour sur l'A34.

Les émissions atmosphériques générées par la circulation routière liée à l'élevage seront modérées au regard des émissions liées à la circulation en général dans le secteur.

Les bruits naturels (pluie, vent, bruissements de végétation, oiseaux, etc.) participent à l'environnement sonore de l'exploitation.

Ces sources sonores caractérisent un environnement rural globalement peu bruyant, essentiellement influencé par la circulation routière.
Certaines périodes de travaux agricoles de courtes durées (moissons) peuvent être à l'origine d'émissions sonores plus marquées.

10.2 INCIDENCES DU PROJET SUR LE BRUIT ET LES VIBRATIONS

10.2.1 Description des aménagements projetés

L'exploitation dispose déjà d'un poulailler.

Le projet concerne la construction d'un 2nd poulailler.

Les principales sources sonores liées à l'élevage projeté seront les suivantes :

		Localisation	Confinement	Fréquence
1	Animaux	Intérieur poulailler	Oui	Continu 273 j/an
	Equipements techniques			
2	Distribution aliments	Intérieur des poulaillers	Oui	Intermittent (manque d'aliment), 273 j/an
3	Générateurs à gaz	Intérieurs pour P1 4 générateurs extérieurs pour P2	Oui Non	Intermittent (basses températures), 273 j/an
4	Groupe électrogène	Intérieur : local poulailler P1	Oui	Intermittent (en cas de coupure de courant)
5	Ventilation	Extracteurs extérieurs latéraux en façade Est de P1 6 extracteurs extérieurs en pignon sud de P2 7 extracteurs extérieurs en toiture de P2	Non	Intermittent (fortes températures), 273 j/an
6	Manutentions	Livraisons poussins Livraisons aliments Expéditions poulets Curage et épandage fumier	Non	Ponctuellement (1 j/lot) Ponctuellement (1 j/lot) Ponctuellement (1 j/lot) Ponctuellement (15-20 j/an)
7	Circulation routière	Voies de circulation	Non	Intermittent (1,1 véhicule/j)

Chaque poulailler sera muni de 7 extracteurs d'air par des cheminées en toiture et de 6 extracteurs à son pignon sud.

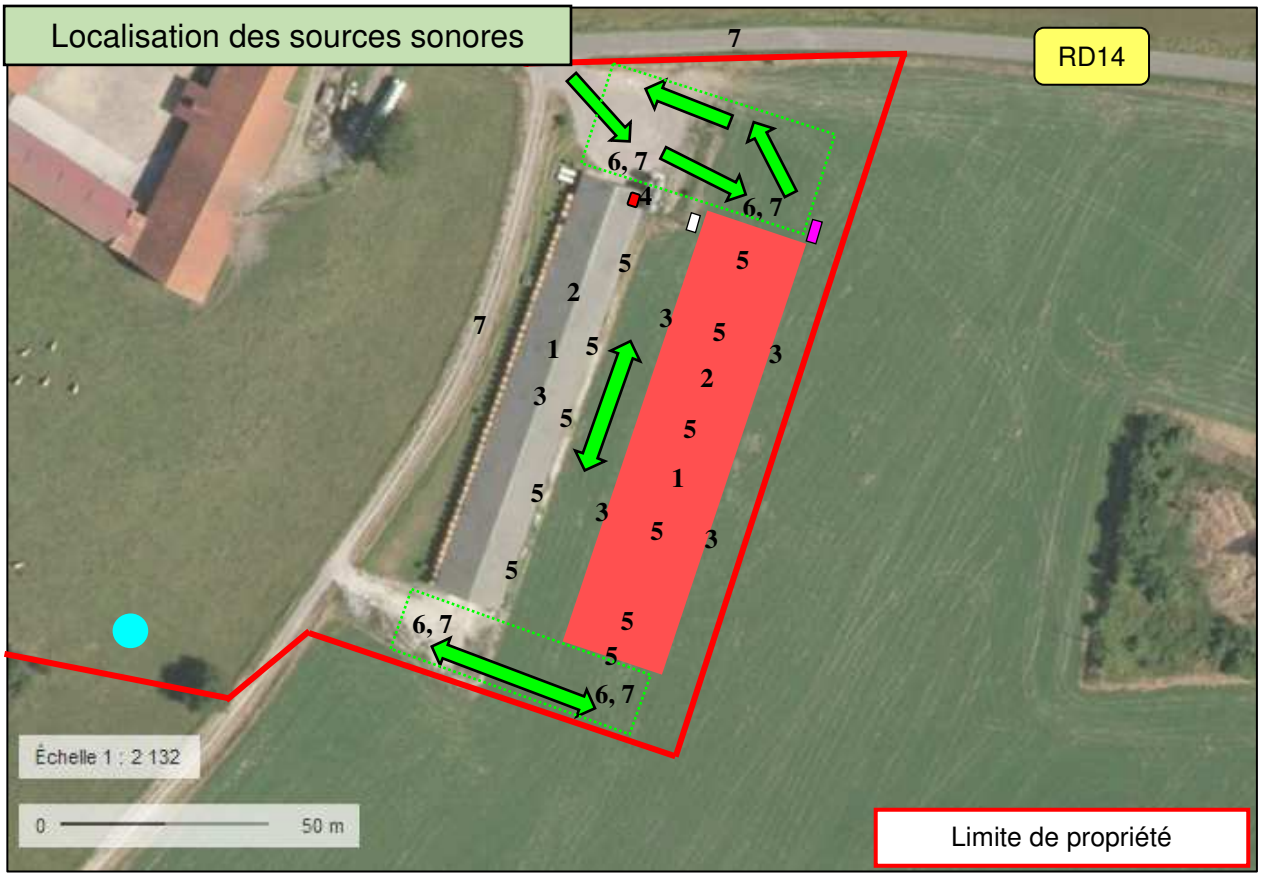

		Surface au sol (m²)
Bâtiments/équipements actuels		
P1	Poulailler 1 : 1 500 m² utiles	1 650
GE	Groupe électrogène	-
Bâtiments/équipements en projet		
P2	Poulailler 2 : 2 000 m² utiles	2 290
S	Silos de stockage d'aliments (101 m³)	30
G	Stockage de gaz (3,5 t)	15
F	Forage à créer	-
Surface au sol totale aménagée sur le site		5 099

La distribution des aliments s'effectuera à l'intérieur des poulaillers.

Les générateurs fonctionneront quelques heures par jour durant la période d'octobre à avril.
La ventilation s'activera quelques heures par jour toute l'année en fonction de la température.
Ils ont été choisis pour leur faibles émissions sonores et seront gérés par des sondes (température, hygrométrie, teneur en CO_2 dans les bâtiments) pour être adaptés au confort des animaux.
Les circulations ont généralement lieu de jour en semaine hormis le ramassage des volailles qui débute habituellement de nuit (période propice pour limiter le stress des animaux).
Les circulations représenteront environ 1,1 véhicule par jour en moyenne.
La circulation de pointe aura lieu en période d'enlèvement des fumiers avec 8 poids lourds par jour.

Les circulations routières sur le site s'effectueront à faible vitesse. Les véhicules stationneront moteur à l'arrêt.
Les flux de circulation liés à l'élevage de volailles seront faibles au regard des autres circulations sur le secteur (cf. paragraphe 9.2.2).

10.2.2 Niveaux limites admissibles

L'arrêté ministériel 20 août 1985 fixe les prescriptions relatives aux niveaux sonores émis dans l'environnement par les ICPE qui ne relèvent pas de l'arrêté du 23 janvier 1997, ce qui est le cas des élevages.

Tableau 32 : Niveaux de bruits limites (en dBA) suivant la zone et les périodes d'après l'arrêté du 20/08/85

	Zones	Jour 7 h - 20 h	Périodes intermédiaires 6 h - 7 h 20 h - 22 h	Nuit 22 h - 6 h
1	Zone d'hôpitaux, zone de repos, aire de protection d'espaces naturels	45	40	35
2	Résidentielle, rurale ou urbaine avec faible circulation de trafic terrestre, fluvial ou aérien	50	45	40
3	Résidentielle urbaine	55	50	45
4	Zone résidentielle urbaine ou suburbaine avec quelques ateliers ou centre d'affaires, ou avec des voies de trafic terrestre, fluvial ou aérien assez important ou dans les communes rurales : bourgs, villages et hameaux agglomérés.	60	55	50
5	Zone à prédominance d'activités commerciales, industrielles ainsi que les zones agricoles situées en zone rurale non habitée ou comportant des écarts ruraux	65	60	55
6	Zone à prédominance industrielle (industrie lourde)	70	65	60

Les valeurs limites applicables à l'EARL VAUZELLES sont celles de la zone 5 : zone rurale non habitée ou comportant des écarts ruraux :

- période diurne : 65 dBA
- période intermédiaire : 60 dBA
- période nocturne : 55 dBA

L'arrêté ministériel du 27 décembre 2013 fixe les règles techniques auxquelles doivent satisfaire les élevages soumis à autorisation au titre des ICPE, notamment les niveaux d'émergence à respecter au niveau des ZER (Zones à Emergence Réglementée).

L'émergence correspond à la différence entre les niveaux sonores du bruit ambiant (élevage en fonctionnement) et du bruit résiduel (en l'absence du bruit généré par l'élevage).
Les ZER sont :

- l'intérieur des immeubles habités ou occupés par des tiers et leurs parties extérieures éventuelles les plus proches,
- les zones constructibles définies par des documents d'urbanisme.

Les ZER les plus proches du projet sont éloignées de 235 m à l'ouest en allant vers le bourg de Vauzelles (habitation du père de l'exploitant).

Tableau 35 : Emergence maximum autorisée pour les élevages

Période	Durée cumulée d'apparition du bruit T	Emergence maximum en dB (A)
6 h - 22 h	T < 20 minutes	10
	20 min ≤ T < 45 min	9
	45 min ≤ T < 2 heures	7
	2 heures ≤ T < 4 heures	6
	T > 4 heures	5
22 h à 6 h	-	3 (1)

(1) à l'exception de la période de chargement ou de déchargement des animaux et des livraisons et des collectes.

10.2.3 Description des incidences sur les vibrations

La principale source susceptible de générer des vibrations sera la circulation routière.

La circulation concernera très majoritairement des véhicules chargés (poids lourds, épandeur à fumier) pour lesquels les mesures de sécurité imposeront une circulation à faible vitesse dans l'enceinte de l'élevage.

La production de vibrations à l'extérieur de l'élevage de volailles sera donc minime.

10.2.4 Incidences des effets temporaires et des effets indirects secondaires

La durée prévisionnelle de construction du poulailler est de :
- terrassement : 2 semaines,
- montage poulailler : 1 mois,
- équipement poulailler : 1 mois.

Les opérations les plus bruyantes liées au projet concerneront le terrassement (engins de chantier) et à la construction du poulailler (manutention de matériaux : sciage, montage, vissage, etc.).

Tous les travaux seront réalisés en semaine et en période diurne.

10.2.5 Interactions entre facteurs

Les émissions sonores seront peu susceptibles de constituer une gêne pour la faune locale.

Le futur poulailler est en zone agricole, à l'écart des zones naturelles remarquables de plus de 570 m.

10.3 MESURES ERC, MODALITES DE SUIVI ET RAISONS DES CHOIX

10.3.1 Mesures d'évitement

Il n'est pas retenu de mesures d'évitement.

10.3.2 Mesures de réduction

Le poulailler en projet sera construit à 235 m des tiers les plus proches (au nord-ouest des poulaillers) et à 3,9 km des habitations les plus proches exposées aux vents dominants (au nord-est des poulaillers).

Les volailles sont élevées entièrement en bâtiment.

Les chaines de distribution des aliments sont situées à l'intérieur des poulaillers.

Les moteurs des générateurs extérieurs de P2 seront capotés.

Le groupe électrogène est dans un local fermé.

Les extracteurs au pignon sud ne seront pas orientés vers les tiers les plus proches.

La circulation routière sera réalisée à faible vitesse. Elle sera quasi-exclusivement diurne.

10.3.3 Mesures de compensation

Les mesures de réduction prévues permettront de limiter l'impact du projet sur les émissions sonores de l'élevage, sans que des mesures supplémentaires de compensation ne soient à priori nécessaires.

10.3.4 Modalités de suivi

Il n'est pas retenu de modalités de suivi concernant les émissions sonores.

10.3.5 Raisons des choix et solutions de substitution examinées

L'emplacement de l'élevage a été choisi en zone rurale à proximité du lieu d'habitation de l'exploitant et à l'écart des tiers.

L'insertion des extracteurs d'air en pignon sud a été privilégiée par rapport à un positionnement latérale (comme pour le poulailler 1) pour une meilleure efficacité de circulation de l'air.

L'élevage des volailles dans un poulailler fermé sans parcours extérieur limite son impact sonore vers l'extérieur.

11 IMPACT SUR LA GESTION DES DECHETS

11.1 ETAT ACTUEL

Un déchet est défini comme « *toute substance ou tout objet, ou plus généralement tout bien meuble, dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention ou l'obligation de se défaire* » (article L 541-1-1 du Code de l'Environnement).
Le classement des déchets est fixé par liste unique définie en annexe II de l'article R 541-8 du Code de l'Environnement.
Cette liste unique permet de classer les déchets selon un code à 6 chiffres, dont les 2 premiers donnent l'activité d'origine.

Les déchets actuellement générés par l'exploitation sont présentés ci-après.

Tableau 33 : Natures, quantités, modalités de stockage et de traitement des déchets - Situation actuelle

Désignation	Code	Quantité prévue	Modalités de stockage	Filières de valorisation / traitement
Cadavres des volailles	02 01 02	Maxi 660 poussins/lot 3,5 % mortalité	Bac étanche et réfrigéré	Elimination ATEMAX à Charny-sur-Meuse (55)
Fumiers volailles	02 01 06	225 t/an	Poulaillers + Stockage au champ	Epandage sur les parcelles du plan d'épandage
Fumiers bovins	02 01 06	500 t/an	Stabulation + Stockage au champ	Epandage sur les parcelles du plan d'épandage
Déchets banals (papiers, cartons, ficelles)	15 01 01	20 kg/an	Poubelles	Dépôt déchetterie de Novion-Porcien

11.2 INCIDENCES DU PROJET SUR LA GESTION DES DECHETS

11.2.1 Description des aménagements projetés

Le projet consiste en la création d'un 2nd poulailler.

Les eaux de lavage seront valorisées séparément des fumiers.

11.2.2 Description des incidences des aménagements projetés

Tableau 34 : Natures, quantités, modalités de stockage et de traitement des déchets - Situation projetée

Désignation	Code	Quantité prévue	Modalités de stockage	Filières de valorisation / traitement
Cadavres des volailles	02 01 02	Maxi 1 540 poussins/lot 3,5% mortalité	Bac étanche et réfrigéré	Elimination ATEMAX à Charny-sur-Meuse (55)
Fumiers volailles	02 01 06	525 t/an	Poulaillers + Stockage au champ (maxi 3 tas de 90 m²)	Epandage sur les parcelles du plan d'épandage de l'exploitation
Eaux de lavage		58 m³/an	Fosse de stockage (10 m³)	
Fumiers bovins	02 01 06	500 t/an	Stabulation + Stockage au champ	Epandage sur les parcelles du plan d'épandage de l'exploitation
Déchets banals (papiers, cartons, ficelles)	15 01 01	25 kg/an	Poubelles	Dépôt déchetterie de Novion-Porcien

Les fumiers et les eaux de lavage du poulailler 2 seront collectés séparément.

Les eaux de lavage du poulailler 2 seront récupérées dans une fosse étanche enterrée (capacités de stockage de 10 m³) puis valorisées en épandage sur les parcelles du plan d'épandage.
L'autonomie de stockage est d'environ 90 jours (2 cycles de 42 jours + 1 semaine de vide sanitaire).

Les fumiers de volailles seront épandus au maximum au moment d'un vide sanitaire en fin de bande, ou stockés aux champs pour un épandage ultérieur, sur des parcelles disponibles.

Les modalités de stockage prévues sont rappelées ci-après, elles seront conformes aux arrêtés ministériels modifiés du 19/12/11 (programme d'actions national) et du 27/12/13 (prescriptions applicables aux élevages soumis à autorisation) :
- éloignement du tas de plus de 100 m des habitations,
- éloignement de plus de 35 m des puits, forages, sources, berges des cours d'eau,
- couverture des tas lorsque les fumiers seront stockés aux champs entre le 15 novembre et le 15 janvier (bâche ou couverture de paille sur 30 cm),
- stockages sur des parcelles du plan d'épandage,
- pas de stockage sur des sols inaptes à l'épandage,
- volume du tas adapté à la fertilisation des parcelles réceptrices,
- durée de stockage au même emplacement inférieure à 9 mois,
- retour sur un même emplacement espacés d'au moins 3 ans.

Chaque tas représentera une surface de l'ordre de 90 m², pour une quantité de fumiers de l'ordre de 80 t.

Compte-tenu des modalités d'exploitation des poulaillers (6,5 lots de poulets par an) et des périodes d'épandage prévues, il y aura au maximum 3 tas de fumiers stockés aux champs simultanément.

Les conditions de collecte et de stockage des déchets seront maîtrisées par l'élevage.

Les filières de traitement/valorisation seront adaptées à chaque type de déchet.

11.2.3 Incidences des effets temporaires et des effets indirects secondaires

Les déchets générés par le chantier seront principalement les résidus et chutes des matériaux de construction.

Le stockage sur la zone de chantier, l'évacuation et le transfert en filière de traitement adaptée des déchets de matériaux de construction seront à la charge de chaque entreprise intervenant sur le chantier.

11.2.4 Interactions entre facteurs

Les interrelations liées aux déchets avec les autres composantes de l'environnement peuvent concerner la qualité de l'air (émissions olfactives) et de l'eau (écoulements polluants vers le milieu aquatique).

Le stockage des cadavres des volailles dans un bac étanche et réfrigéré, permet d'éviter les émissions olfactives dans l'environnement proche.

Les mesures prévues par l'élevage pour limiter au maximum les risques d'apparition d'une situation accidentelle, potentiellement génératrice d'écoulement polluant vers le milieu naturel, sont présentées dans l'étude des dangers.

11.3 CONFORMITE DE LA GESTION DES DECHETS PAR L'ELEVAGE AVEC LE PLAN REGIONAL DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS

Depuis la loi du 7 août 2015 concernant la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), le PRPGD (Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets) remplace les anciens types de plans qu'étaient :

- le plan départemental de prévention et de gestion des déchets non dangereux,
- le plan départemental de prévention et de gestion des déchets issus de chantiers du bâtiment et des travaux publics,
- le plan régional de prévention et de gestion des déchets dangereux.

Le PRPGD de la région Grand Est a été approuvé par le Conseil régional le 17 octobre 2019.

Le PRPGD en projet fixe des enjeux majeurs pour la prévention et la gestion des déchets afin :

- de limiter les quantités de déchets produites,
- de disposer de filières cohérentes, pérennes et performantes,
- de développer le recyclage,
- de favoriser les filières de proximité.

Chaque type de déchets produit par l'EARL VAUZELLES est collecté, trié et stocké séparément en fonction des filières de valorisation/traitement retenues en aval.
Les filières de valorisation prévues (eaux de lavage) ont pour but de favoriser le recyclage à chaque fois que cela est possible.

La grande majorité des déchets produits en situation projetée sera constituée par les fumiers de volailles et bovins.
La filière de valorisation retenue par l'exploitant (épandage agricole) permet le recyclage complet des fumiers sur les terres exploitées par l'EARL VAUZELLES et l'EARL LES CHENEVIERES.
Le plan d'épandage mis à disposition est adapté pour valoriser les quantités produites, sans risque structurel pour l'environnement (cf. Etude préalable à l'épandage).
Il constitue une filière de valorisation locale en remplacement des engrais actuellement consommés.

11.4 MESURES ERC, MODALITES DE SUIVI ET RAISONS DES CHOIX

11.4.1 Mesures d'évitement

Les risques (odeurs, contamination) seront évités par le stockage des animaux morts dans un bac étanche et réfrigéré.

11.4.2 Mesures de réduction

Une gestion rigoureuse des conditions d'élevage (alimentation des animaux, conditions d'ambiance dans les poulaillers, etc.) permet de limiter la mortalité des volailles.

La distribution d'une alimentation adaptée aux besoins des animaux (aliments différents en fonction des stades physiologiques des volailles) permet de réduire les rejets et les flux contenus dans les déjections.

11.4.3 Mesures de compensation

Les mesures d'évitement et de réduction permettront de limiter l'impact du projet sur les déchets produits sans que des mesures de compensation supplémentaires ne soient nécessaires.

11.4.4 Modalités de suivi

L'élevage assurera un suivi précis des déchets produits, notamment par :
- la tenue d'un registre des déchets,
- l'intégration des eaux de lavage de même que les fumiers de volailles et bovins au cahier d'enregistrement des fertilisants.

11.4.5 Raisons des choix et solutions de substitution examinées

L'élevage procède au tri sélectif des déchets produits.
Cette démarche permet une orientation des déchets vers des filières de valorisation ou de traitement adaptées.

Le stockage des déchets susceptibles de générer des écoulements (cadavres des animaux) s'effectue dans un bac étanche et réfrigéré.

Le stockage des eaux de lavage s'effectuera dans une fosse étanche enterrée, adaptées aux volumes à stocker.

Les filières de valorisation sont choisies par l'élevage pour permettre un recyclage d'un maximum de déchets (épandage agricole des effluents d'élevage par exemple).

12 IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT LUMINEUX

12.1 ETAT ACTUEL

12.1.1 Environnement local

L'association AVEX (Association d'Astronomie du Vexin) a établi une cartographie de la pollution lumineuse en France.

Des cartes de pollution lumineuse classiques ont été établies entre 2012 et 2016. Elles permettent de représenter la pollution lumineuse d'un endroit par une échelle de couleurs basée sur le nombre d'étoiles visibles depuis cet endroit.

L'EARL VAUZELLES est localisée en zone agricole où la pollution lumineuse est faible (1 000 – 1 800 étoiles).

12.1.2 Emissions lumineuses du site en situation actuelle

L'exploitation ne fait pas l'objet d'un éclairage permanent. Les points lumineux sont allumés par l'exploitant en fonction des besoins.

12.2 INCIDENCES DU PROJET SUR LES EMISSIONS LUMINEUSES

12.2.1 Description des aménagements projetés

L'activité d'élevage de volailles nécessite un éclairage extérieur du poulailler pour sécuriser certaines interventions (enlèvements des volailles par exemple).

Le poulailler sera doté d'un éclairage extérieur asservi à une détection de mouvement. Les points lumineux seront orientés vers le sol et vers l'intérieur du site.

L'éclairage LED intérieur avec variateur permettra de moduler l'éclairage en fonction des besoins des volailles et ainsi de réduire la consommation énergétique.

12.2.2 Description des incidences des aménagements projetés

L'éclairage extérieur est dirigé vers le sol et vers l'intérieur de l'exploitation.

L'utilisation de l'éclairage intérieur sera maitrisée et adaptée aux conditions extérieures.

Le projet aura un impact réduit sur les flux lumineux émis par rapport à la situation actuelle.

12.2.3 Incidences des effets temporaires et des effets indirects secondaires

Les travaux seront tous effectués en journée et ne nécessiteront pas d'éclairage extérieur particulier.

Ils n'auront pas d'impact particulier sur les émissions lumineuses de l'établissement.

12.2.4 Interactions entre facteurs

Les interrelations avec les autres composantes du milieu naturel liées aux émissions lumineuses concernent :

- les consommations énergétiques et l'impact sur le climat,
- la faune nocturne.

La part des consommations énergétiques, dont l'électricité, liées aux émissions lumineuses sera minime.
L'électricité sera principalement consommée pour la gestion du fonctionnement des équipements techniques (ventilation, brumisation).

L'éclairage extérieur des poulaillers sera asservi à la présence humaine (détecteurs de mouvement).
Les sources lumineuses extérieures seront dirigées vers le sol.
Elles ne seront pas susceptibles de constituer une gêne pour la faune nocturne présente aux alentours (parcelles agricoles).

12.3 MESURES ERC, MODALITES DE SUIVI ET RAISONS DES CHOIX

12.3.1 Mesures d'évitement

L'éclairage extérieur du poulailler projeté sera déclenché uniquement en cas de besoin (détecteurs de présence).

12.3.2 Mesures de réduction

Les poulaillers en projet seront équipés d'un éclairage LED avec variateur. Il permettra de moduler l'éclairage de l'intérieur des bâtiments en fonction des besoins des volailles.

Les éclairages extérieurs sont dirigés vers le sol.
Cette mesure permet de limiter les émissions lumineuses en direction des tiers, qui sont par ailleurs éloignés (au moins 235 m du futur poulailler) et à l'écart d'éclairage public.

12.3.3 Mesures de compensation

Les mesures d'évitement et de réduction prévues permettront de limiter l'impact des émissions lumineuses de l'élevage sans que des mesures de compensation supplémentaires ne soient nécessaires.

12.3.4 Modalités de suivi

Les installations d'éclairage électriques de l'élevage seront régulièrement contrôlées par des sociétés agréées.

12.3.5 Raisons des choix et solutions de substitution examinées

La sécurité de l'exploitant implique qu'une partie des zones extérieures soient éclairées en période nocturne (entrée du poulailler lors de l'enlèvements des volailles notamment).

Dans le souci d'une utilisation rationnelle de l'énergie, les mesures suivantes ont été retenues concernant l'éclairage :

- halogènes extérieurs pour le poulailler en projet avec détecteurs de mouvement,
- éclairage LED avec onduleur et variateur (économie d'énergie).

Ces modes d'éclairage ont été privilégiées par rapport à des technologies plus consommatrices comme les ampoules à incandescence.

13 ANALYSE DES EFFETS CUMULATIFS ET TRANSFRONTALIERS

13.1 ANALYSE DES EFFETS CUMULATIFS AVEC D'AUTRES PROJETS

Le contenu des études d'impact des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement est défini par les articles R122-5 et R512-6 du code de l'environnement. Les études d'impact doivent intégrer une analyse des effets cumulés de l'installation concernée avec ceux des autres projets connus, qui ont fait l'objet d'études d'incidence NATURA 2000, d'une enquête publique ou d'un avis de l'autorité environnementale.

Les projets pour lesquels l'Autorité Environnementale a donné un avis sont consultables sur le site Internet des Missions Régionales d'Autorité environnementale (www.mrae.developement-durable.gouv.fr).

Le site Internet des MRAe a été consulté pour connaître les avis émis par l'Autorité Environnementale depuis 2 ans (2019 à avril 2021) sur d'éventuels projets en cours soumis à autorisation ou enregistrement sur la commune d'Auboncourt-Vauzelles.

Aucun projet en cours ayant reçu un avis de l'Autorité Environnementale n'est mentionné depuis 2019 sur la commune d'Auboncourt-Vauzelles.

13.2 ANALYSE DES EFFETS TRANSFRONTALIERS

Les poussins et les aliments proviendront de Belgique.
Les volailles retourneront ensuite en Belgique pour être abattues.

L'impact environnemental généré par l'activité transfrontalière sera faible (uniquement lié à la circulation routière).

14 SYNTHESE DES MESURES ERC, DES MODALITES DE SUIVI ET ESTIMATION DES DEPENSES

Thème	Principales mesures ERC	Modalités de suivi
La population, les biens matériels, le paysage et le patrimoine culturel	Projet situé en zone agricole. Poulailler en projet visuellement isolé (par le poulailler existant et le relief). Hauteur similaire du poulailler en projet similaire au poulailler existant. Insertion paysagère du projet (tons sobres). Projet éloigné des monuments historiques. Constructions prévues conformes aux dispositions d'urbanisme.	Pas de modalité de suivi retenue.
La biodiversité Incidences NATURA 2000	Projet non situé en zone naturelle remarquable. Etude d'incidence NATURA 2000 réalisée. Pas de stockage de fumier au champ en zone naturelle. Epandage uniquement en cas de déficit hydrique des sols. Dispositions prévues dans le cadre du projet conformes aux besoins de protection des habitats et des espèces dans les zones naturelles présentes localement.	Pas de modalité de suivi retenue.
Le sol et sous-sol, les terres	Stockage au champ des fumiers de volailles réduit au maximum. Stockage aux champs des fumiers conforme aux prescriptions réglementaires. Plan d'épandage suffisamment dimensionné.	Analyses régulières des sols des parcelles d'épandage et du fumier. Cahier d'enregistrement des apports fertilisants.
L'eau	Distribution aux animaux par pipettes, lavages des bâtiments par jet HP. Etude préalable de l'aptitude des sols à l'épandage. Respect d'une distance d'exclusion de l'épandage par rapport aux cours d'eau. Adaptation des doses d'épandage grâce au plan prévisionnel de fumure. Utilisation d'un matériel d'épandage adapté, apports en période autorisée. Rejets d'eaux pluviales non susceptibles d'être pollués.	Cahier d'enregistrement des apports fertilisants.
L'air et le climat	Déchets stockés en conditions adaptées (stockage étanche et réfrigéré des cadavres des volailles). Epandage direct du fumier de volailles frais au maximum. Enfouissement rapide des fumiers (< 12 h). Stockage des fumiers aux champs éloigné des habitations (> 100 m) et recouvert (bâche ou couverture de paille). Stockage des eaux de lavage du poulailler 2 en fosse étanche enterrée. Epandage des déjections conformément à la distance d'exclusion par rapport aux habitations (> 50 m). Eloignement du 1er tiers de 235 m et de 3,9 km du 1er tiers sous les vents dominants. Gestion des consommations énergétiques.	Enregistrement des consommations énergétiques.

	Installations de combustion de faible puissance. Combustion d'énergie fossile peu polluante (gaz propane). Gestions des installations techniques par sondes (chauffage, ventilation, brumisation). Eclairage économique par LED avec variateur.	
Les transports et la circulation	Flux de circulation faibles (1,1 VJ) comparativement à la circulation locale (1 674 VJ sur la RD987 et 11 023 VJ sur l'A34).	Pas de modalité de suivi retenue.
Le bruit et les vibrations	Volailles élevées en poulaillers clos. Chaine de distribution à l'intérieur des poulaillers. Générateurs à gaz extérieurs capotés. Groupe électrogène isolé dans un local. Eloignement du poulailler en projet par rapport aux habitations (au moins 235 m).	Pas de modalité de suivi retenue.
La gestion des déchets et des sous-produits animaux	Tri sélectif des déchets. Modalités de collecte et de stockage adaptées à chaque type de déchet. Filières de traitement et valorisation adaptées à chaque déchet.	Tenue du registre des déchets. Tenue du cahier d'épandage.
Impact lumineux	Pas d'éclairage extérieur permanent. Ciblage des zones à éclairer (sécurisation du personnel).	Pas de modalité de suivi retenue.

Le montant prévisionnel des dépenses d'investissement est de 630 000 €.

Les dépenses induites par les modalités de suivi évolueront annuellement en fonction des conditions tarifaires des prestataires et des modalités d'intervention sur site.

EVALUATION DES RISQUES SANITAIRES

1 GENERALITES

1.1 OBJECTIFS

L'article 1er de la Charte de l'Environnement, adoptée lors de la réunion du Congrès du Parlement, le 28 février 2005, a instauré un nouveau droit, celui de vivre dans un environnement qui répond à certains critères qualitatifs et précise notamment que « *chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé* ». L'objectif de cette évaluation des risques sanitaires est de recenser et de quantifier les conséquences potentielles de l'activité de l'élevage sur la santé humaine et de proposer le cas échéant les mesures compensatoires nécessaires pour en limiter ou en éliminer les effets.

L'impact potentiel de l'activité sur la santé des populations est étudié en fonctionnement normal et dégradé des installations.

Cette étude a été menée conformément aux guides de l'INERIS :

- *Evaluation des risques sanitaires dans l'étude d'impact des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement* (septembre 2003),
- *Démarche intégrée pour l'évaluation de l'état des milieux et des risques sanitaires* (août 2013).

L'étude des risques sanitaires est fondée sur le principe de proportionnalité, le contenu de l'étude est en relation directe avec la dangerosité des substances émises et l'importance de la population exposée à proximité du site.

1.2 GENERALITES SUR LES RISQUES SANITAIRES POUR L'HOMME LIES A SON ENVIRONNEMENT

Des mécanismes physiques, chimiques et biologiques souvent complexes interviennent dans la relation entre l'homme et l'environnement.
Ils se traduisent par des processus de transfert, d'accumulation, de propagation, de transformation notamment des matières ou d'énergies entre les milieux, les espèces et l'homme.
Ces mécanismes se produisent sur des échelles de temps très variables, pouvant aller de quelques minutes ou quelques heures à des durées exprimées en années, décennies, voire en siècles. Pour l'homme, les effets d'une dégradation de l'environnement peuvent donc se manifester à court terme, à moyen terme ou à long terme.

Ils peuvent toucher de façon identique l'ensemble de la population, ou seulement certaines personnes selon leur sensibilité et leur comportement.
Ces effets pourront être très apparents et assez facilement détectables ou au contraire nécessiter des investigations médicales lourdes pour permettre leur diagnostic.
Ainsi, les risques susceptibles d'atteindre l'homme vont dépendre de nombreux facteurs qu'ils convient d'identifier le plus précisément possible afin d'adapter les moyens d'évitement et de prévention.

Depuis les années 1960, à la suite d'incidents majeurs, des mesures de prévention et de contrôle importantes (et les réglementations associées) ont permis de diminuer la plupart des risques biologiques ou toxiques liés à des expositions à des fortes doses de

contaminants. Aujourd'hui, les risques sont surtout liés à l'exposition à des faibles doses, et à long terme.

1.3 METHODOLOGIE

L'approche consiste en une démarche d'analyse de risque basée sur le référentiel INERIS, en tenant compte de indications de la circulaire du 9 août 2013, relative à la démarche de prévention et de gestion des risques sanitaires des installations classées soumises à autorisation :

1. Caractérisation du site avec évaluation des milieux susceptibles d'être affectés par le projet
2. Interprétation de l'état des milieux
3. Sélection et Identification des dangers
4. Détermination de la relation dose-réponse
5. Evaluation des expositions
6. Caractérisation du risque
7. Discussion et conclusions

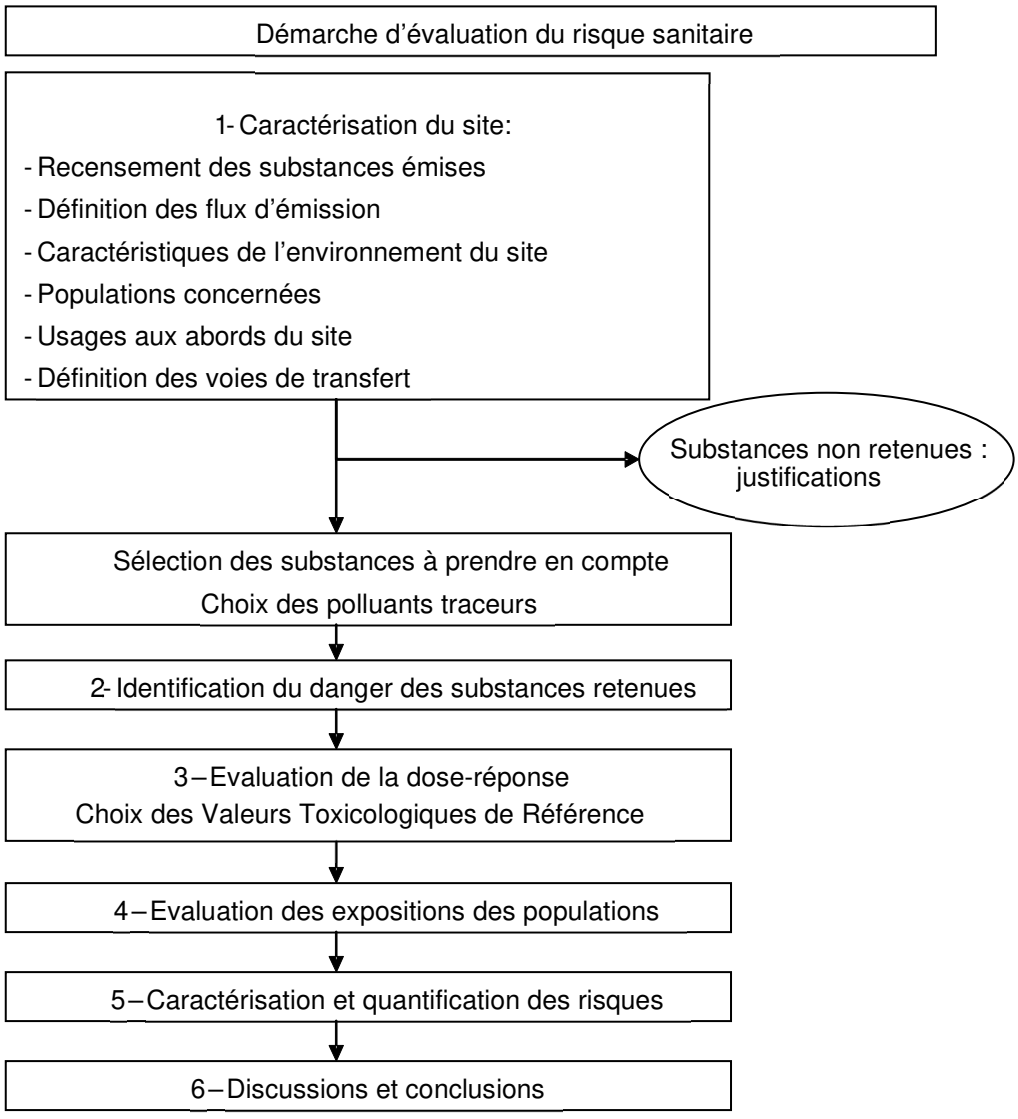

2 CARACTERISATION DU SITE

2.1 OBJECTIFS

Cette étape doit permettre de sélectionner les substances à prendre en compte dans l'évaluation quantitative du risque sanitaire.
Cette sélection des substances considérées comme déterminants essentiels du risque repose sur :

- l'identification des substances dangereuses susceptibles d'être émises par l'élevage projeté,
- la définition des flux d'émission disponibles,
- la définition des populations concernées,
- l'identification des installations et des aménagements présents dans la zone d'influence de l'élevage,
- le recensement des caractéristiques physiques de l'élevage pouvant favoriser la mobilité des polluants, et la définition des voies de transfert des polluants,
- l'évaluation des milieux.

L'évaluation des milieux doit porter sur les milieux récepteurs ou voies de transfert potentielles (air, eaux, sol) à partir d'un inventaire des données disponibles localement (données de l'exploitant, des services de l'Etat, des organismes locaux ou nationaux en charge de la surveillance des milieux, etc.) pour le site et pour son voisinage.
En complément des données locales, des valeurs environnementales indicatives nationales ou régionales peuvent être utilisées si elles sont pertinentes à l'échelle de l'étude.

2.2 IDENTIFICATION DES SUBSTANCES POTENTIELLEMENT EMISES

2.2.1 Démarche

Le recensement des substances et des matières manipulées, produites ou stockées par l'élevage, qui sont susceptibles d'être émises dans l'environnement en fonctionnement normal ou dégradé des équipements est présenté plus-après (cf. paragraphe 2.2.2).

Cet inventaire est basé sur :

- le descriptif des installations prévues et leurs émissions éventuelles,
- les modalités de manipulation ou de production des substances et des matières au sein de l'élevage, de façon à déterminer si leur émission en fonctionnement normal ou dégradé est possible.

Ne sont pas retenues dans cette partie les émissions accidentelles, qui sont traitées dans l'Etude de dangers, notamment :

- les déversements accidentels (produits chimiques, hydrocarbures, déchets, etc.),
- les émissions atmosphériques accidentelles (fumées suite à un incendie par exemple).

Les mesures de prévention et de protection prévues dans l'élevage limiteraient suffisamment le risque d'émissions continues ou chroniques de ces substances.

2.2.2 Sélection des substances potentiellement émises

L'activité projetée de l'EARL VAUZELLES est l'élevage de poulets de chair.

L'étude détaillée des procédés et des produits mis en œuvre présentée plus avant (cf. Description du projet) permet de lister les agents ou substances qui sont potentiellement émis par les installations, en fonctionnement normal ou dégradé.

Tableau 35 : Substances ou agents potentiellement émis par les activités et équipements du poulailler en projet

Activité	Voies d'émissions potentielles	Origines	Substances ou agents concernés	Emission potentielle en fonctionnement		Incidence d'un fonctionnement dégradé
				Normal	Dégradé	
Activité d'élevage						
Transport	Emissions sonores	Véhicules	Bruits, vibrations	Oui	Oui	Aucune incidence par rapport à un fonctionnement normal. Transport proportionnel au nombre de volailles présentes dans le poulailler.
	Emissions atmosphériques	Véhicules	Gaz échappement (H_2O, NOx, CO, CO_2, SOx, particules)	Oui	Oui	
			Poussières	Oui	Oui	
Réception Déchargement Expédition	Emissions sonores	Véhicules Animaux Equipements, manutentions	Bruits, vibrations	Oui	Oui	Aucune incidence par rapport à un fonctionnement normal.
	Emissions atmosphériques	Véhicules	Gaz échappement (H_2O, NOx, CO, CO_2, SOx, particules)	Oui	Oui	
		Déchargement des aliments	Poussières	Oui	Oui	Aucune incidence par rapport à un fonctionnement normal. Livraison proportionnelle au nombre de volailles présentes dans le poulailler.
		Chargement/ Déchargement des animaux	Poussières Composés odorants	Oui	Oui	Chargement anticipé des volailles si abattage général en cas d'épidémie.
		Chargement des déjections animales	Composés odorants	Oui	Oui	Aucune incidence par rapport à un fonctionnement normal. Enlèvement des fumiers dès l'évacuation des volailles.
Elevage des animaux	Emissions sonores	Animaux Equipements techniques	Bruits, vibrations	Oui	Oui	Aucune incidence par rapport à un fonctionnement normal.

	Emissions atmosphériques	Animaux Litière	Composés odorants Poussières	Oui	Oui	Aucune incidence par rapport à un fonctionnement normal. Emissions proportionnelles au nombre de volailles présentes dans le poulailler.
Chauffage du poulailler	Emissions atmosphériques	Générateurs à gaz	Gaz de combustion du propane	Oui	Oui	Maintien du chauffage du poulailler tant que des volailles sont à l'intérieur. Groupe électrogène en cas de défaut d'alimentation électrique.
Alimentation électrique de secours	Emissions atmosphérique	Groupe électrogène	Gaz de combustion du fuel domestique	Oui	Oui	Déclenchement du groupe électrogène en cas de problème d'alimentation électrique.
Lavage des poulaillers	Emissions aqueuses	Lavages, désinfections	Produits lessiviels, désinfectants, résidus organiques	Oui	Oui	Lavage et désinfection intensifs + vide sanitaire supérieur entre 2 bandes en cas de problème épidémique.
Gestion déchets et sous-produits animaux	Emissions sonores	Manutentions	Bruits, vibrations	Oui	Oui	Aucune incidence par rapport à un fonctionnement normal.
	Emissions atmosphériques	Stockage cadavres animaux	Composés odorants Agents biologiques	Oui	Oui	Si mortalité supérieur, enlevage anticipé des volailles.
		Stockage et épandage déjections animales	Composés odorants Agents biologiques	Oui	Oui	Si les fumiers sont susceptibles de propager une épidémie par épandage, orientation vers la filière adéquate.
	Emissions aqueuses	Stockage et épandage déjections animales	MES, DCO, ETM, CTO * Agents biologiques, médicaments	Oui	Oui	
Filière eaux pluviales	Emissions aqueuses	Réseau eaux pluviales	MES, DCO Hydrocarbures	Oui	Oui	Aucune incidence par rapport à un fonctionnement normal.

* ETM = Eléments traces métalliques, CTO = Composés traces organiques

Parmi tous les composés listés ci-dessus, certains n'induisent pas de risque toxique notable pour les populations, notamment du fait de l'absence de voie d'exposition des populations, ou de leur émission en faibles quantités.

La définition des flux d'émissions et de l'environnement du site doit donc permettre de ne retenir que les substances caractéristiques de l'activité et susceptibles de présenter un risque pour les populations exposées en fonctionnement normal ou dégradé.

Sur la base de ces éléments, les critères de sélection des substances recensées dans le tableau précédent sont définis au paragraphe 2.6 plus après.

2.2.3 Flux d'émissions disponibles

Les résultats des émissions prévues pour les différentes substances potentiellement émises par l'établissement sont rappelés ci-après.
Le tableau ci-dessous renvoie aux paragraphes de l'Etude d'impact sur l'environnement correspondants.

Flux disponibles	Paragraphe de présentation
Emissions gazeuses liées à l'élevage	§ 8.2
Circulation des véhicules	§ 9.2
Emissions sonores	§ 10.3
Déjections animales	Etude préalable à l'épandage § 1.3

2.2.3.1 Emissions gazeuses liées à l'élevage

Les émissions dans l'air liées à l'élevage projeté sont évaluées dans l'Etude d'impact sur l'environnement (cf. Paragraphe 8).
La méthodologie et l'outil de calculs employés sont ceux développés par le CITEPA pour l'évaluation des émissions dans l'air des élevages de volailles IED.

Tableau 36 : Emissions gazeuses liées à l'élevage de volailles - situation après projet

	Ammoniac (NH_3) (kg/an)	Protoxyde d'azote (N_2O) (kg/an)	Méthane (CH_4) (kg/an)	Particules totales (TSP) (kg/an)	Particules fines (PM10) (kg/an)
Elevage de volailles après projet : P1 + P2 (1)					
Bâtiments	1 659	ND	ND	ND	ND
Stockage	1 118				
Epandage	612				
Total situation après projet	3 388	157	745	3 224	1 612
Valeur seuil de déclaration des émissions polluantes (2)	**10 000**	**10 000**	**100 000**	**100 000**	**50 000**

(1) Cf. calculs détaillés en annexe (2) Arrêté ministériel du 31 janvier 2008
ND : Non distingué

2.2.3.2 Emissions gazeuses et sonores liées à la circulation

Le trafic routier lié à l'élevage de volailles est présenté dans l'Etude d'impact sur l'environnement (cf. Paragraphe 9).
Il représentera environ 8 véhicules par semaine et pourra atteindre en pointe de 23 véhicules par semaine.

Cette circulation sera faible au regard des émissions liées à la circulation en général dans le secteur (11 023 véhicules/j sur l'A34 et 3 372 véhicules/j sur la RD987).

2.2.3.3 Emissions sonores liées à l'élevage

Les valeurs limites de niveaux sonores applicables à l'élevage sont rappelées ci-après.

Tableau 37 : Niveaux sonores maxi en limite de propriété

	Niveau maximal Leq en dB(A)
Période diurne : 7h-20h	65
Période intermédiaire : 6h-7h et 20h-22h	60
Période nocturne : 22h-6h	55

Tableau 38 : Niveaux d'émergence maxi au droit des ZER

Période	Durée cumulée d'apparition du bruit T	Emergence maximum en dB (A)
6 h - 22 h	T < 20 minutes 20 min ≤ T < 45 min 45 min ≤ T < 2 heures 2 heures ≤ T < 4 heures T > 4 heures	10 9 7 6 5
22 h à 6 h	-	3 (1)

(1) A l'exception de la période de chargement ou de déchargement des animaux et des livraisons et des collectes.

2.2.3.4 Emissions sur les sols liés aux fumiers

Les fumiers de volailles produits représenteront 525 tonnes/an.

Ils seront épandus en moyenne à une dose d'environ 5 t/ha (soit sur environ 105 ha/an).

Tableau 39 : Flux annuel d'éléments traces métalliques dans le fumier de volailles

	Flux annuel (kg) [8]
Cadmium	27,4
Chrome	6,3
Cuivre	46,3
Mercure	< 0,1
Nickel	5,7
Plomb	29,0
Sélénium	0,3
Zinc	164,2
Manganèse	263,1
Bore	7,7
Arsenic	1,3
Molybdène	2,0

Aucune source bibliographique n'a permis de quantifier le flux en CTO et en antibiotiques. Les antibiotiques administrés aux animaux dans les poulaillers seront uniquement curatifs et assurés en fonction des besoins identifiés par le vétérinaire.

[8] GUILLOTIN M.L., JORDAN-MEILLE L., 2007. Caractérisation agronomique de produits organiques à partir d'une base de données d'un laboratoire d'analyses.

Les médicaments délivrés disposeront d'une Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) donnant suite à la vérification de leur innocuité envers l'environnement et la santé humaine.

La valorisation des fumiers en épandage agricole constitue un recyclage normal de la matière organique par les sols et les cultures.

Les conditions de valorisation ont été présentées en détail en Partie 4 : Etude préalable à l'épandage.

Les principaux mécanismes de l'épuration par le sol et les plantes sont :
- la filtration des MES,
- la minéralisation de la matière organique par la microflore du sol,
- la rétention des éléments minéraux par échange sur le complexe adsorbant,
- l'exportation par les plantes des éléments nutritifs stockés dans le sol.

La filière d'épandage permet le traitement complet des matières en suspension (MES) ou de la matière sèche des produits épandus. Le dimensionnement du plan d'épandage n'est pas limitant sur ce paramètre.

Les fumiers de volailles ne sont pas stériles.
Ils seront épandus au moment du vide sanitaire dans le cas où des parcelles seront effectivement disponibles.
Si ce n'est pas possible, ils seront stockés au champ sur des parcelles adaptées, pour être épandus ultérieurement.
Les fumiers seront enfouis sous 12 h après épandage.

Par ailleurs, le sol constitue un milieu défavorable à la survie des micro-organismes apportés par les déjections animales : pH, ultraviolets, aération et microflore contribuent à la destruction des germes.

2.2.3.5 Autres substances

Les autres substances n'ont pas été quantifiées, compte-tenu de la complexité à caractériser les flux émis (composés odorants, agents biologiques) ou de leur très faible niveau d'émission (installations de combustion au propane).

2.3 ENVIRONNEMENT DU SITE – ETAT DES MILIEUX

Les données concernant la localisation de l'installation et son proche environnement (géologie, hydrologie, hydrogéologie, occupation des sols) ont été détaillés dans l'Etude d'impact sur l'environnement.

Les principaux éléments utiles à l'évaluation des risques sanitaires sont rappelés ci-après.

2.3.1 Localisation et environnement du projet

Le poulailler en projet est situé au lieu-dit « La Tuilerie » sur le bord de la RD14 reliant les bourgs d'Auboncourt et de Vauzelles.

L'environnement immédiat est constitué par un poulailler déjà existant, des parcelles agricoles, un chemin d'exploitation, et la RD14.

Les habitations les plus proches sont localisées au nord-ouest du futur poulailler (235 m au minimum).

Les parcelles du plan d'épandage sont exploitées par l'EARL VAUZELLES ainsi que par l'EARL LES CHENEVIERES (prêteur de terres).

Tableau 40 : Communes concernées par le plan d'épandage

Département	Communes	Surface exploitée (ha)
Ardennes (08)	Coucy	225,66
	Auboncourt-Vauzelles	115,06
	Rethel	82,40
	Novy-Chevrières	13,18
	Barbaise	8,78
	Corny-Machéroménil	7,59
	Total	**452,67**

2.3.2 Contextes topographique, géologique et hydrographique

Le paysage local est formé de plaines jalonnées de collines.

L'altitude moyenne de la parcelle d'implantation du projet est de 102 m.

Cette parcelle est située sur des marnes et des argiles marneuses.

Les substrats géologiques rencontrés sur les parcelles du plan d'épandage sont :
- des marnes,
- des alluvions,
- des craie,
- des calcaires limoneux,
- des calcaires argileux.

Le futur poulailler et 240 ha du plan d'épandage (53%) sont localisés à l'aplomb de l'aquifère Albien-néocomien libre entre Ornain et limite de district.
Le reste du plan d'épandage est localisé à l'aplomb des aquifères suivantes :
- Alluvions de l'Aisne pour 144 ha (32%),
- Craie de Champagne nord pour 50 ha (11%),
- Calcaires du Dogger des côtes de Meuse ardennaises pour 19 ha (4%).

Le réseau hydrographique local est principalement caractérisé par :
- Ruisseau de Saulces,
- Ruisseau La Dyonne,
- L'Aisne,
- Ruisseau du Bourgeron,
- La Vence.

Le ruisseau de Saulces, La Dyonne et le ruisseau du Bourgeron sont des affluents de L'Aisne.
La Vence est un affluent de La Meuse.

L'élevage est éloigné de 880 m du cours d'eau le plus proche : le ruisseau de Saulces.

L'emplacement du futur poulailler n'est pas localisé sur une zone humide.
Les zones potentiellement humides confirmées par l'étude de terrain ont été classées inaptes à l'épandage (aptitudes 0).

2.3.3 Régimes des vents

Localement, les vents dominants sont essentiellement de secteur sud-ouest.
Les populations les plus proches situées sous l'influence des vents dominants sont localisées à 3,9 km au lieu-dit « La Haute Charmoie ».

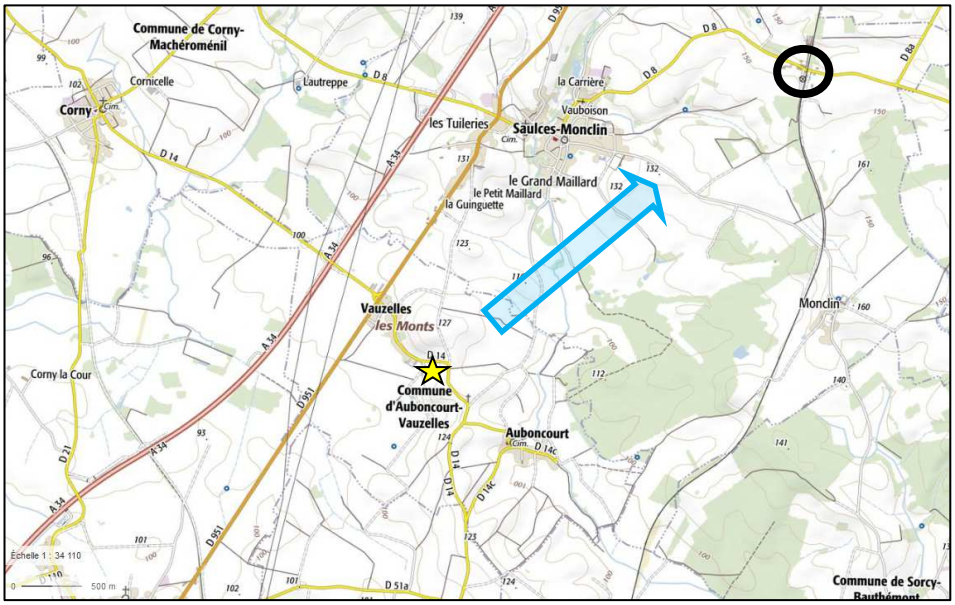

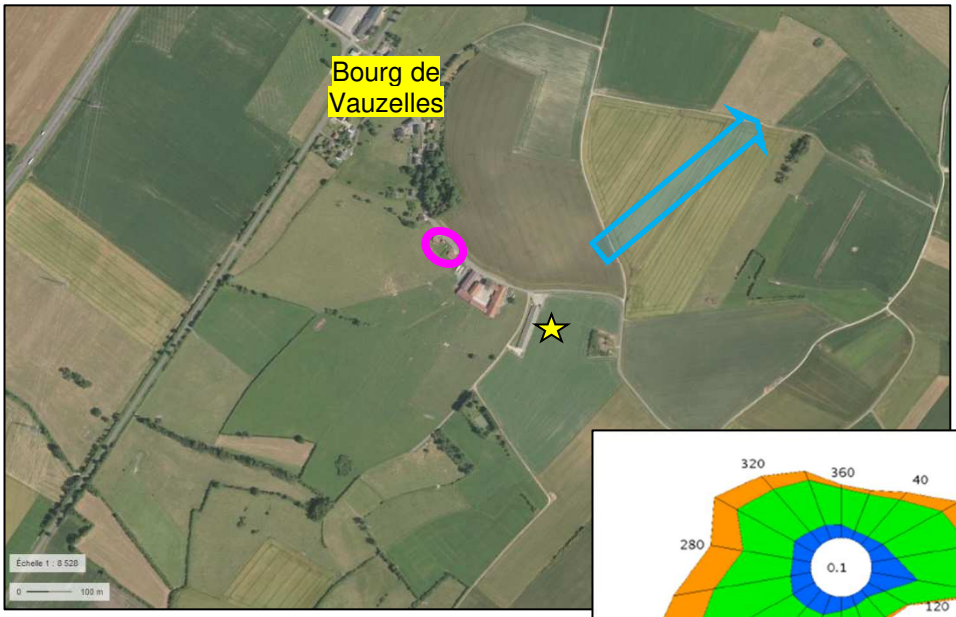

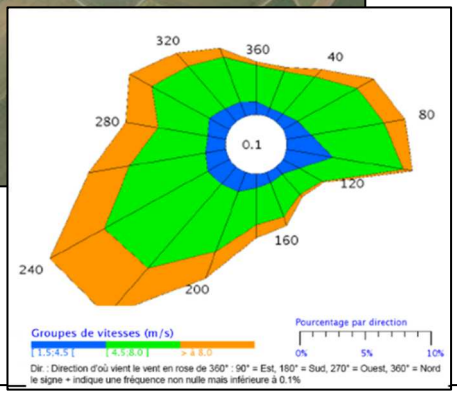

Vitesse (km/h) et orientation des vents : source Station METEO France de Saint-Dizier – Période 1981-2010

Projet poulaillers

Sens des vents dominants

Populations les plus proches

Populations les plus proches sous les vents dominants de secteur Sud-Ouest

2.3.4 Etat des eaux superficielles et souterraines

La qualité des eaux est détaillée dans l'Etude d'impact sur l'environnement (cf. Partie 7).

Les cours d'eau du secteur d'étude ont des qualités physico-chimique et biologique de moyenne à bonne.
Ils sont globalement de qualité écologique moyenne.

La qualité des eaux souterraines est qualifiée de médiocre à bonne pour l'état chimique (déclassement par les pesticides et les nitrates) et de bon pour l'état quantitatif.

2.3.5 Qualité de l'air

Le suivi de la qualité de l'air en région Grand Est est effectué par l'association Atmo Grand Est (anciennement Atmo Champagne-Ardenne).
La station de la Revin (08) a été choisie pour caractériser la qualité de l'air en secteur rural (= « pollution de fond rural »).

Les paramètres suivis à la station de Revin sont le dioxyde d'azote (NO_2), l'ozone (O_3), les poussières en suspension de diamètre inférieur à 2,5 et 10 µm (PM2,5 et PM10) et le benzo(a)pyrène (B(a)P).

Les concentrations moyennes analysées sont conformes aux objectifs de qualité de l'air (décret du 21/10/10 relatif à la qualité de l'air).
Des dépassements sont ponctuellement observés sur les paramètres O_3 (ozone) et PM10 (particules de diamètre inférieur à 10 µm). Ils sont rares et ne concernent que quelques jours par an.

Les principales sources d'émissions atmosphériques localement sont :
- les transports (RD14, RD951, A34),
- les habitations des bourgs d'Auboncourt et de Vauzelles (chauffage),
- les activités agricoles.

2.3.6 Qualité du sol et du proche sous-sol

La zone d'implantation du poulailler en projet est actuellement exploitée en grande culture par l'EARL VAUZELLES.

2.4 POPULATIONS CONCERNEES

2.4.1 Contexte sanitaire régional

Les données présentées ci-dessous sont extraites des différents tableaux de bord publiés par :
- l'Observatoire Régional de la Santé du Grand Est (https://ors-ge.org),
- l'Agence Régionale de Santé Grand Est (www.grand-est.ars.sante.fr).

L'espérance de vie à la naissance est comparable dans la région à la moyenne nationale : 76 ans pour les hommes (79 ans en France) et près de 84 ans pour les femmes (85 ans en France).

Les principales causes de mortalité dans la région sont les cancers (28 % des décès) et les maladies de l'appareil circulatoire (25 %).
Les cancers concernent pour plus de 90 % des cas la trachée, les bronches ou les poumons.

2.4.2 Populations recensées à proximité du projet

Par homogénéité avec le rayon d'affichage relatif aux installations classées pour la protection de l'environnement (3 km) et compte tenu de l'absence de risque majeur pour l'élevage de volailles projeté, les populations susceptibles d'être directement exposées aux émissions de l'exploitation sont considérées :

- sur les communes situées dans un rayon de 3 km autour des installations,
- sur les communes concernées par le plan d'épandage des déjections animales.

Pour mémoire, les populations les plus proches du projet sont éloignées d'au moins 235 m.

L'ensemble de la population des communes concernées est indiqué, même si une partie seulement est susceptible d'être exposée.

Tableau 41 : Données démographiques des communes concernées par le rayon d'affichage de 3 km et le plan d'épandage (source : INSEE)

Commune	Superficie (km^2)	Population (2017)	Densité moyenne 2017 (hab./km^2)	Taux natalité 2012-2017 (‰)	Taux mortalité 2012-2017 (‰)
Rethel	18,6	37 413	408,6	12,8	10,3
Saulces-Monclin	20,2	811	40,1	17,7	6,3
Novy-Chevrières	17,2	735	42,7	13,7	9,9
Lucquy	5,1	580	114,4	13,3	6,0
Coucy	6,4	505	79,0	9,3	11,7
Faux	3,3	57	17,4	14,2	24,8
Corny-Machéroménil	10,5	193	18,3	6,5	2,2
Sorcy-Bauthémont	11,1	151	13,6	8,2	12,3
Barbaise	6,7	101	15,1	14,3	6,1
Auboncourt-Vauzelles	5,4	100	18,5	17,8	15,8
Total / Moyenne	**104,5**	**40 646**	**76,8**	**12,8**	**10,5**

La densité moyenne de population du secteur (76,8 hab/km^2) est supérieure à la moyenne départementale des Ardennes (52,3 hab/km^2) en raison de la présence de parcelles du plan d'épandage sur la ville de Rethel.

2.4.3 Populations sensibles autour du projet

Les populations sensibles sont :

- les jeunes enfants, qui, d'une manière générale, sont beaucoup plus sensibles que les adultes à n'importe quelle forme de pollution,
- les personnes souffrant de problèmes respiratoires ou d'autres pathologies,
- les femmes enceintes,
- les sportifs et travailleurs, exerçant une activité physique,
- les personnes âgées.

Par ailleurs, les populations susceptibles d'être impactées différent en fonction de la nuisance potentielle étudiée :

- les populations exposées aux nuisances sonores sont essentiellement celles résidant à proximité de l'installation ;

- les populations exposées dans le cadre d'une transmission par voie cutanée peuvent être plus éloignées : il peut s'agir de personnes situées d'une part sous le panache en cas d'émission atmosphérique ou en contact avec une rivière dans le cadre d'un transfert via un cours d'eau ;
- dans le cas de l'émission d'un panache (incendie par exemple), les populations les plus exposées aux nuisances transférées par inhalation sont celles situées sous le panache, en fonction de la direction des vents, et celles à proximité de l'installation.

Les établissements recevant du public ou accueillant des populations sensibles les plus proches du projet sont recensés ci-après :

Etablissement	Eloignement du poulailler	Eloignement des parcelles d'épandage
Ecole primaire de Saulces-Monclin	2,2 km	1,4 km
Ecole primaire de Novy-Chevrières	3,4 km	1,3 km
Ecole primaire de Lucquy	3,4 km	1,0 km
Ecole maternelle de Coucy	4,2 km	290 m
Ecole primaire de Coucy	6,2 km	20 m
Complexe sportif Charles Laubye de Rethel	9,0 km	180 m
Centre aquatique GALEA de Rethel	9,1 km	105 m
Ecole primaire Louis Jouvet de Rethel	9,4 km	310 m
Centre équestre de Sault-lès-Rethel	10,1 km	60 m

2.4.4 Alimentation en eau potable à proximité de l'élevage

Les captages d'eau destinée à la consommation humaine les plus proches sont rappelés ci-après (cf. Etude d'impact sur l'environnement, paragraphe 7. Impact sur l'eau).

Tableau 42 : Captages sur le secteur d'étude

Commune	Eloignement du site d'élevage		Eloignement des parcelles	
	Par rapport au captage	Par rapport au périmètre de protection	Par rapport au captage	Par rapport au périmètre de protection
Novion-Porcien	6,2 km	6,1 km PPR	4,2 km	4,1 km PPR
Ambly-Fleury	7,6 km	6,7 km du PPE	1,7 km	1,2 km PPE
Thugny-Trugny	8,6 km	8,3 km PPR	1,6 km	1,3 km PPR
Sault-lès-Rethel	11,7 km	10,7 km du PPE	1,7 km	640 m du PPE
Guignicourt-sur-Vence	17,6 km	15,9 km du PPE	3,0 km	60 m du PPE
Jandun	14,1 km	13,8 km du PPR	650 m	Limitrophe du PPR

PPR : Périmètre de Protection Rapprochée
PPE : Périmètre de Protection Eloignée

Le futur poulailler est éloigné d'au moins 6,2 km du captage le plus proche.

2.5 VOIES DE TRANSFERT

Les voies d'exposition des populations aux émissions de l'élevage de volailles projeté peuvent être directes ou indirectes :

- **Voie directe :**
  - par voie digestive,
  - par voie respiratoire,
  - par voie cutanée.
- **Voie indirecte :**
  - par l'intermédiaire de médias qui ont été contaminés par transfert depuis l'air, l'eau ou le sol
  - par voie digestive : ingestion d'eau (souterraine, superficielle ou d'adduction) ou d'aliments bio-accumulateurs,
  - par voie respiratoire,
  - par voie cutanée (contact de la peau avec de l'eau souillée).

La description des caractéristiques du site, de ses émissions et de son environnement permet de déterminer les voies de transfert des polluants et d'exposition des populations.

2.5.1 Transfert par l'air

Les émissions atmosphériques (gazeuses et particulaires) et les bruits sont transférés par voie atmosphérique.

Le climat local se caractérise par des vents majoritairement calmes (vitesse moyenne entre 6 et 7 m/s soit environ 23 km/h).

L'exposition des populations aux émissions atmosphériques de l'exploitation peut être directe (par inhalation) ou indirecte (par ingestion d'aliments ou de produits souillés par des dépôts).

Les populations les plus exposées sont celles situées dans les zones sous les vents dominants en provenance de l'élevage et celles situées à proximité des parcelles d'épandage.

Les populations sous les vents dominants par rapport au poulailler en projet sont éloignées de celui-ci (3,9 km au lieu-dit « La Haute Charmoie »).

Les établissements recevant des populations sensibles les plus sont éloignées du futur poulailler d'au moins 2,2 km (école primaire de Saulces-Monclin).
L'école primaire de Coucy est localisée à proximité immédiate d'une parcelle du plan d'épandage.

L'air constituera un moyen potentiel de transfert des agents émis par l'exploitation, notamment les composés odorants.

2.5.2 Transfert par le sol et le sous-sol

Dans le cadre du volet sanitaire, il n'est pas pris en compte de transfert de pollution vers l'homme par le sol ou le sous-sol sur le site même de l'élevage.

En effet, en fonctionnement normal, il n'y a pas de risque de pollution du sol et du sous-sol, les poulaillers seront sur sol béton et disposeront d'une litière paillée adaptée.
Le stockage des cadavres des volailles et des produits chimiques seront effectués dans un bac étanche.

Les fumiers de volailles seront stockés à l'écart (> 100 m) des habitations. Les tas seront disposés au sein des parcelles d'épandage (3 tas au maximum simultanément).
Les volumes des tas seront adaptés à la fertilisation des parcelles réceptrices.

Les fumiers de volailles sont solides et ne sont naturellement pas sujets au ruissellement.

Les fumiers seront épandus sur des terres agricoles régulièrement cultivées, dont l'aptitude des sols a été étudiée préalablement, et à des doses agronomiques adaptées en remplacement des engrais chimiques.
Les épandages seront réalisés sur prairies ou avant les semis des cultures suivis d'un enfouissement rapide des fumiers dans le sol (< 12h).

En fonctionnement normal de l'exploitation, le sol n'est pas considéré comme une voie de transfert significative.

2.5.3 Transfert par l'eau

2.5.3.1 Pollution directe de l'eau

Le poulailler 2 en projet sera raccordé au réseau public d'adduction d'eau potable, comme le poulailler 1.

L'exploitant projette de créer un forage pour diversifier et sécuriser les sources d'alimentation de ses élevages.
Ce forage sera localisé à environ 70 m du poulailler 1 et 110 m du poulailler 2 en projet.

L'élevage n'effectue pas de rejet direct dans le milieu aquatique d'effluent potentiellement polluant.
Les eaux de lavage du poulailler en projet seront intégralement collectées (fosse dédiée) puis valorisées en épandage sur les parcelles de l'EARL VAUZELLES.
Les eaux de lavage du poulailler existant seront récupérées avec les fumiers.

En fonctionnement normal des installations, l'eau ne constituera pas un moyen de transfert de la pollution depuis l'exploitation, que ce soit par les eaux superficielles (ruissellement ou déversement) ou les eaux souterraines (infiltration, transfert vers la nappe).

2.5.3.2 Pollution de l'eau via l'air

Une des possibilités de transfert serait la pollution d'un point d'eau à proximité de l'installation, via l'air (par les dépôts des émissions atmosphériques).

Les émissions atmosphériques seront potentiellement les poussières (circulation routière, envols lors des déchargements des céréales) et les gaz de combustion (générateurs à gaz, groupe électrogène, circulation routière).

Les rejets en poussières liés à la circulation seront faibles : les vitesses de circulation seront faibles sur le site.
Les rejets de poussières liées au fonctionnement du poulailler seront faibles : déchargement des céréales en conditions adaptées.

Les installations de combustion sont de faible puissance (563 kW au total).
Les générateurs à gaz des poulaillers fonctionnent au propane (gaz peu polluant), le groupe électrogène fonctionnera ponctuellement en secours du réseau électrique.

La contamination indirecte des points d'eau et cours d'eau du secteur via l'air n'est pas considérée comme une voie de transfert significative.

2.5.3.3 Pollution de l'eau via le sol

Le sol du poulailler en projet sera étanche (dalle béton).
Les cadavres des volailles sont stockés dans un bac étanche et réfrigéré.

Les stockages des produits susceptibles d'écoulement (hydrocarbures, produits lessiviels) sont étanches.

Le poulailler sera éloigné d'au moins 6,2 km du captage d'eau potable le plus proche.
Aucune parcelle épandable n'est localisée à l'intérieur d'un périmètre de protection de captage d'eau potable.

Les fumiers de volailles sont stockés à l'écart (> 35 m) des puits, forages, cours d'eau.
Les tas ne sont pas disposés sur des zones inaptes à l'épandage (stockage uniquement sur des parcelles d'aptitude 2 à l'épandage).
Les volumes des tas sont adaptés à la fertilisation des parcelles réceptrices.

Les fumiers sont épandus sur des terres agricoles régulièrement cultivées, dont l'aptitude des sols a été étudiée, et à des doses conformes aux besoins fertilisants des plantes.

La contamination indirecte des points d'eau et cours d'eau du secteur via le sol n'est pas considérée comme une voie de transfert significative.

2.5.4 Conclusion

Le bilan des voies de transfert étudiées met en avant que l'air constitue une voie de transfert possible d'agents émis par l'élevage (odeurs).

Le transfert par l'air concernera essentiellement les habitations situées entre l'EARL VAUZELLES et le bourg de Vauzelles ainsi que celles localisées sous les vents dominants par rapport aux parcelles d'épandage.

L'eau et le sol ne sont pas considérés comme des voies de transfert significatives en fonctionnement normal des installations.

2.6 SELECTION DES SUBSTANCES OU AGENTS DANGEREUX A PRENDRE EN COMPTE

2.6.1 Critères de sélection

La liste des composés susceptibles d'être émis par les installations a été établie plus avant (cf. paragraphe 2.2.2).

Compte tenu des caractéristiques de l'environnement local et des flux d'émissions, certains composés ne s'avèrent pas pertinents à l'évaluation du risque sanitaire lié à l'activité de l'élevage projeté.

La sélection des substances ou des agents dangereux pertinents est effectuée à partir des critères suivants :

- toxicité des substances,
- connaissance des effets principaux et secondaires associés aux substances en présence,
- conditions d'émission de la substance (émission en fonctionnement normal ou dégradé),
- connaissance de la relation dose-effet attribuable à la substance et du degré de confiance qui lui est associé,
- présence constatée de la substance dans l'environnement de l'installation et quantité émise par l'installation,
- spécificité de la substance par rapport à la source étudiée,
- comportement de la substance dans l'environnement (bioaccumulation dans la chaîne alimentaire, persistance dans l'environnement, synergie avec d'autres polluants),
- sensibilité particulière d'un groupe d'individus existant dans la population exposée.

Les raisons pour lesquelles certains composés ne sont pas retenus sont détaillées ci-après.

2.6.2 Justification des substances ou agents non retenus

2.6.2.1 Emissions atmosphériques non retenues

- **Emissions gazeuses des installations de combustion**

Les installations de combustion des 2 poulaillers seront de faible puissance et fonctionneront au propane.
Le groupe électrogène au fuel domestique fonctionnera épisodiquement.

La maintenance régulière et les contrôles qui seront réalisés par des sociétés extérieures contribueront à une optimisation du fonctionnement des équipements, donc à une limitation des émissions polluantes.

- **Emissions gazeuses liées à la circulation routière induite par l'établissement**

La circulation liée à l'activité de l'élevage et les émissions de gaz d'échappement induites, seront faibles comparativement aux émissions due à la circulation sur le secteur (notamment la RD951 et l'autoroute A34).

Par ailleurs, les véhicules assurant les approvisionnements et les expéditions font l'objet de contrôles réguliers lors des contrôles techniques obligatoires.

- **Envols de poussières :**

Les déplacements sur le site d'élevage s'effectuent à vitesse réduite.

La litière des poulaillers sera constituée de bouchons de miscanthus/paille qui arriveront en big-bag et seront ensuite étalés en flux tendu à l'intérieur du poulailler.
Les aliments pour volailles seront stockés dans des silos tour qui empêcheront l'envol de poussières.

Les transports des fumiers jusqu'aux parcelles d'épandage s'effectueront en empruntant des voies de circulation goudronnées (routes départementales et communales), puis des chemins d'exploitation.
La circulation du tracteur sur les chemins d'exploitation non goudronnés, est systématiquement effectuée à une vitesse adaptée pour préserver leur structure. Les émissions de poussières induites sont alors faibles.
Par ailleurs, le transport et l'épandage des déjections animales s'inscrivent dans une activité agricole courante et se substituent à une partie des épandages d'engrais actuels.
Dans ces conditions, la circulation de véhicules n'est pas susceptible d'entraîner d'émissions suffisamment notables de poussières pour induire un impact sanitaire pour le voisinage.

2.6.2.2 Emissions aqueuses non retenues

- **Substances contenues dans les eaux pluviales :**

Les eaux pluviales ruisselant sur le site d'élevage ne sont pas susceptibles d'être en contact avec des matières potentiellement polluantes.

2.6.3 Substances ou agents retenus

Tableau 43 : Substances retenues

Substances ou agents	Origine
Odeurs	Elevage (poulaillers) Stockage et épandage des fumiers

Tableau 44 : Caractéristiques des polluants traceurs ou familles de polluants retenus

	Odeurs
Niveaux d'émission	Faible à moyen
Spécificité au site	Elevage : présence de volailles durant 273 j/an. Epandages en semaine uniquement. Epandages pratiqués environ 15 à 20 j/an. Enfouissement rapide des fumiers (< 12 h).
Répartition dans l'environnement	Air
Bioaccumulation **Bioamplification**	Nulle

3 EVALUATION DE L'ETAT DES MILIEUX

3.1 DEFINITION DE L'ENVIRONNEMENT TEMOIN LOCAL

Compte-tenu des substances et agents retenus comme présentant un risque éventuel (odeurs) et de leur voie d'émission (air), l'étude d'état des milieux portera uniquement sur la qualité de l'air.

Cette étude a été réalisée dans l'Etude d'impact sur l'environnement. Les principaux éléments sont rappelés ci-après.

Le secteur d'Auboncourt-Vauzelles ne fait pas l'objet d'un suivi de la qualité de l'air.

La station d'analyse de la qualité de l'air dans la région Grand Est, retenue comme représentative de la qualité de l'air en milieu rural est celle de Revin (08).
Les composés odorants ne figurent pas parmi ceux analysés dans le cadre du programme régional de suivi de la qualité de l'air.

Les concentrations moyennes enregistrées sont conformes aux objectifs de qualité de l'air (décret du 21/10/10 relatif à la qualité de l'air).
Quelques rares dépassements sont ponctuellement observés sur les paramètres O_3 (ozone) et PM10 (particules de diamètre inférieur à 10 µm). Ils sont rares et ne concernent que quelques jours par an.

3.2 EVALUATION DE LA COMPATIBILITE DES MILIEUX A L'USAGE

Le poulailler en projet est éloigné de 235 m de l'habitation la plus proche. Elle ne se situe pas dans l'axe des vents dominants.
Les habitations sous les vents dominants sont distantes de 3,9 km (lieu-dit « La Haute Charmoie ») par rapport au poulailler en projet.

Les poulaillers sont munis d'une ventilation dynamique.
Les animaux morts sont stockés dans un bac étanche et réfrigéré.

Les stockages aux champs des fumiers sont effectués sur des parcelles agricoles destinées à être épandues.
Les tas sont disposés à plus de 100 m des habitations et à l'écart des routes et chemins.

Les parcelles épandues sont régulièrement exploitées par l'EARL VAUZELLES et l'EARL LES CHENEVIERES (grandes cultures).
Les déjections animales sont destinées à la fertilisation et au recyclage des matières fertilisantes par les cultures (pratique classique en élevage).
Les épandages seront pratiqués en respectant la distance réglementaire d'exclusion (50 m) par rapport aux habitations.

Le projet apparait compatible avec l'usage et l'état actuel des milieux.

3.3 SELECTION DES MILIEUX ET SUBSTANCES A PRENDRE EN COMPTE

Après étude des données disponibles sur les milieux, les émissions dans l'air à l'origine d'odeurs sont retenues pour l'évaluation des risques sanitaires de l'élevage en projet.

4 IDENTIFICATION DU DANGER DES AGENTS RETENUS

Les mécanismes des symptômes reliés aux odeurs environnementales sont :

- Aversion innée aux odeurs.
- Exacerbation de conditions médicales préexistantes : asthme bronchique, troubles psychologiques, des dysfonctions olfactives.
- Intolérance acquise aux odeurs : surtout constatée en milieu du travail mais qui pourrait se manifester également dans un contexte d'odeurs environnementales en cas d'exposition fréquente.
- Somatisation due au stress environnemental qui se manifeste par une diminution de la sensation de bien-être.
- Réponse du système immunitaire aux odeurs déplaisantes : immunosuppression ou parfois immunostimulation.
- Effet physique direct par action directe sur la muqueuse nasale et respiratoire (constaté de façon expérimentale chez l'animal conduisant à une augmentation de la sécrétion d'adrénaline).

Dans la plupart des cas, les composés odorants sont sentis à partir de teneurs extrêmement faibles, très inférieures aux seuils de toxicité éventuelle.
Les odeurs sont donc souvent plus nuisibles à la qualité de la vie qu'à la qualité de l'air considérée sous l'aspect sanitaire.

Les odeurs peuvent être difficilement quantifiées et mesurées, notamment en milieux ouverts. La difficulté d'interprétation vient de l'appréciation du ressenti, qui est propre à chacun.

Les odeurs caractéristiques des fumiers de volailles sont essentiellement liées à l'ammoniac.

5 EVALUATION DE LA DOSE REPONSE – CHOIX DES VTR

Cette partie a pour objectifs d'établir dans la mesure du possible la relation entre la dose ou le niveau d'exposition des populations aux substances retenues précédemment, et l'incidence et la gravité de ces effets.
Les valeurs toxicologiques de référence disponibles dans la bibliographie sont présentées ci-après.

5.1 GENERALITES

Afin de définir les valeurs toxicologiques de référence, il est nécessaire de rappeler quelques définitions.

5.1.1 Toxicité aiguë et toxicité chronique

La toxicité aiguë d'une substance chimique se caractérise par une exposition de courte durée à une dose (concentration) forte et généralement unique.
La toxicité aiguë se détermine par la DL50 (par voie orale ou voie dermale) et la CL50 (par inhalation) dans le cas d'études expérimentales chez l'animal.

La toxicité chronique correspond aux effets d'une administration réitérée à long terme et à faible dose. Ces doses sont insuffisantes pour provoquer un effet immédiat, mais la répétition de leur absorption sur une longue période de temps à des effets délétères.

Nb : On parle aussi de toxicité subaiguë et subchronique, qui correspond à une administration réitérée à court terme.

5.1.2 Effets locaux et effets systémiques

Les toxiques à effets locaux sont ceux qui ont un impact direct sur les tissus en contact.

Les toxiques à effets systémiques sont des produits qui ont un effet toxique général, après pénétration.

5.1.3 Effets à seuil et sans seuil

Les risques chimiques à effet systémique sont caractérisés différemment selon que l'on s'intéresse aux polluants à effets de seuil, généralement non cancérogène, ou aux polluants à effet sans seuil, généralement cancérogène (génotoxique et non génotoxique).

5.1.4 Valeurs toxicologiques de référence

De nombreuses valeurs toxicologiques de référence sont définies dans la réglementation française ou européenne ainsi que par des organismes d'autres pays.
Une synthèse est réalisée ci-après (cf. définition des acronymes en annexe).

⇨ Polluants à effet de seuil : DJA/ DJT et RfC / RfD

Pour les polluants à effet de seuil, l'OMS[9] a défini des Valeurs Toxicologiques de Référence (VTR) appelées « Doses Journalières Admissibles (DJA) » et « Doses Journalières Tolérables (DJT) ».

En parallèle, l'US EPA[10] a défini d'autres Valeurs Toxicologiques de Référence :

- Pour les expositions par inhalation, appelées « concentration de référence (RfC) »
- Pour les expositions par ingestion, appelées « dose de référence (RfD) ».

Ces VTR sont établies à la suite d'expérimentations animales, d'études épidémiologiques ou d'essais toxicologiques cliniques ou il est défini le NOAEL et le LOEAL d'une substance :

- NOAEL : No Observed Effect Level
  Dose la plus élevée d'une substance à laquelle aucun effet toxique n'est observé (OMS, 1990)

- LOAEL : Lowest Observed Adverse Effect
  Dose la plus faible d'une substance qui provoque des modifications adverses distinctes de celles observées chez des matières premières témoins (contrôle).

L'ATSDR[11] propose des valeurs de références appelées MRL (Minimum Risk Level) pour des voies d'exposition données (inhalation, voie orale) et pour des durées d'exposition spécifique : aiguë (1 à 14 jours), subchronique (15 à 364 jours) et chronique (365 jours et plus).

Il convient de prendre en compte les valeurs les plus proches de la réalité d'exploitation de l'installation.

⇨ Polluants sans effet de seuil : ERU

L'effet cancérigène d'une matière est déterminé par comparaison avec l'Excès de Risque Unitaire pour la voie ingestion **(ERU_{oral})** et/ou pour la voie pulmonaire (**ERU_{inh}**) et / ou pour la voie cutanée (**ERU_{cut}).**

[9] OMS : Organisation Mondiale de la Santé
[10] US-EPA : Agence américaine de Protection de l'Environnement
[11] ATSDR : Agency for toxic substances and disease registry

5.2 APPLICATION AUX ODEURS

Il n'existe pas de relation dose - réponse dans le cas d'une exposition à des odeurs du fait que celles-ci sont difficilement mesurables et quantifiables et sont appréciables différemment par les personnes.

Cela dépend du niveau de sensibilité et de l'état immunitaire des individus, du temps d'exposition, etc.

Les seuils olfactifs et de toxicité de quelques composés odorants sont détaillés ci-après.

Tableau 45 : Seuils de détection et de toxicité

Composé	Seuil de toxicité (mg/m³)	Seuil de perception (mg/m³)	Ratio seuil de perception/seuil de toxicité
Acétaldéhyde	180	0,38	0,002
Acide acétique	25	2,5	0,100
Acétone	2 400	240	0,100
Diméthylamine	18	0,085	0,005
Ethyl mercaptan	1,25	0,0025	0,002
Méthyl éthyl cétone	590	29	0,05
Méthyl mercaptan	1	0,0042	0,004
Monométhylamine	12	0,027	0,002
Sulfure de carbone	60	0,65	0,01
Sulfure d'hydrogène	14	0,00066	0,00005

Source : Odeurs et nuisances olfactives
Présentation de J.L. FANLO, Professeur à l'Ecole des Mines d'Alès Euroforum, Juin 2002, Nuisances olfactives.

Pour tous les composés listés ci-dessus, le seuil de perception est très nettement inférieur au seuil de toxicité.

Le composé odorant caractéristique des déjections animales est l'ammoniac[12].

Dans les conditions ordinaires de température et de pression, (15°C- 760 mm Hg) il se présente sous la forme d'un gaz incolore, très odoriférant, plus léger que l'air dans lequel il se disperse très rapidement.

Son seuil de perception olfactif est très variable d'un individu à l'autre : de 3,5 à 35 mg/m³.

La toxicité de l'ammoniac varie en fonction de la durée d'exposition.

Tableau 46 : Seuils de l'ammoniac (INERIS)

Durée (minutes)	1	3	10	20	30	60
Seuil des effets irréversibles (mg/m³)	1 050	700	606	428	350	248

L'ammoniac est un polluant à effet de seuil.
Les valeurs toxicologiques de référence connues pour l'ammoniac sont précisées ci-après.

[12] Source : ADEME, Agriculture et environnement, fiche n°8, janv 2015

Tableau 47 : Valeurs toxicologiques de références pour l'ammoniac

Substance chimique	Source	Voie d'exposition	Valeur toxicologique de référence	Année d'évaluation
NH_3	US EPA	Inhalation	Rfc = 0,1 mg/m^3	1991
	ATSDR	Inhalation	MRL aiguë = 0,35 mg/m^3	1990
	ATSDR	Inhalation	MRL chronique = 0,2 mg/m^3	1990
	ATSDR	Orale	MRL = 0,3 mg/kg/jour	1990
	INERIS[13]	Inhalation	SEL[14] = 3 337 mg/m^3 à 30 min	1999
	INERIS	Inhalation	SEI[15] = 350 mg/m^3 à 30 min	1999
	ANSES	Inhalation	VTR aiguë[16] = 5,9 mg/m^3 de 1 à 14 j	2018
	ANSES	Inhalation	VTR chronique = 0,5 mg/m^3 > 365 j	2018

5.3 DEFINITION DU SCHEMA CONCEPTUEL

A partir de la description de l'activité projetée de l'élevage de volailles, de la liste des agents sélectionnés, des voies de transfert préférentielles mises en évidence pour ces agents et du recensement des populations concernées, il est possible de définir le schéma conceptuel d'exposition de ces populations.

Tableau 48 : Schéma conceptuel

Sources	Vecteurs/Medias	Cibles
Elevage (poulaillers) Stockage et épandage des fumiers	Air	Exposition directe et indirecte des populations les plus proches des poulaillers et des parcelles d'épandage, ou dans le sens des vents.

[13] Selon le rapport de l'INERIS sur la Toxicité aiguë de l'ammoniac - Août 2003.

[14] SEL : le Seuil des Effets Létaux (SEL) correspondant à la concentration maximale dans l'air à un temps d'exposition donné en dessous de laquelle, chez la plupart des individus, on n'observe pas de risque de décès.

[15] SEI : le Seuil des Effets Irréversibles correspondant à la concentration maximale de polluant dans l'air à un temps d'exposition donné en dessous de laquelle, chez la plupart des individus, on n'observe pas un effet irréversible sur la santé.

[16] Dans le cadre des VTR et en lien avec les scénarios généralement pris en compte en évaluation des risques sanitaires chez l'Homme, l'Anses considère que la durée d'application des VTR pour les expositions aiguës est de 1 à 14 jours. Cependant, pour les substances irritantes telles que l'ammoniac, le CES décide de retenir une durée d'application de 24 h. [Avis de l'Anses, rapport d'expertise collective – Janvier 2018].

6 EVALUATION DES EXPOSITIONS

6.1 APPROCHE THEORIQUE

L'évaluation de l'exposition consiste à déterminer les concentrations ou les doses auxquelles les populations humaines sont exposées ou susceptibles de l'être, à partir des flux émis et des voies de transfert.

Le composé odorant caractéristique des fumiers est l'ammoniac.
Les flux d'émissions atmosphériques d'ammoniac liés aux bâtiments, aux stockages et aux épandages après projet ont été calculés plus avant.

La dispersion atmosphérique de l'ammoniac est évaluée avec le modèle gaussien présenté par l'INERIS : « Méthode pour l'évaluation et la prévention des risques accidentels (DRA-006) - Ω-12 – Dispersion atmosphérique – Décembre 2002 » (pages 38 à 41).

6.2 HYPOTHESES, METHODOLOGIE ET CALCULS

- **Impact des poulaillers sur le tiers le plus proche**

Les hypothèses retenues pour le calcul sont :
- Flux d'émission en NH3 dans les bâtiments selon la méthodologie CITEPA,
- Vitesse moyenne du vent en direction du nord-ouest (dir 120/140/160) = 5,5 m/s (moyenne pondérée par les vitesses médianes de chaque classe de vitesse),
- Indice Pasquill C (vitesse moyenne entre 5 et 6m/s, rayonnement solaire modéré),
- Coefficient de réflexion majoré à 1.

La source des émissions d'ammoniac a été localisée au niveau du pignon sud des poulaillers, à une hauteur de Z_0=1,5 m (extracteurs).

Le tiers le plus proche est localisé à 270 m de la source d'émission et à une hauteur relative de Z=1 m, compte tenu de la topographie.

- **Impact d'un épandage moyen sur le tiers le plus proche**

Les hypothèses retenues pour le calcul sont :
- Flux d'émission en NH3 pour stockages + épandages selon la méthodologie CITEPA (calcul majorant),
- Vitesse moyenne du vent = 6,0 m/s (= moyenne pondérée de l'ensemble des classes),
- Indice Pasquill C (vitesse moyenne entre 5 et 6 m/s, rayonnement solaire modéré),
- Coefficient de réflexion majoré à 1.

L'impact est évalué depuis une parcelle « type » : d'une surface de 9,6 ha (= moyenne des îlots du plan d'épandage), assimilable à un cercle (rayon de 174 m).
La distance d'épandage minimale par rapport aux tiers étant de 50 m, la distance du centre de la parcelle à la cible est retenue à 224 m.

Les fumiers de volailles seront épandus en moyenne sur 105 ha/an (production de 525 t/an à épandre à une dose moyenne de 5 t/ha).
Ce sont donc 10,9 parcelles « types » qui seront épandues sur une année.

Le flux émis sur 24h suite à un épandage sur une parcelle « type » correspond au flux annuel rapporté à la surface d'une parcelle type, soit 158,7 kg/parcelle épandue/j (1 730 kg /10,9) ou 1 837 mg/s.

6.3 RESULTATS

Figure 49 : Comparaison des concentrations en ammoniac / VTR de l'ANSES

Ammoniac (NH_3)	**Bâtiments**	**Epandage + Stockage**
Flux émis par l'élevage après projet	**1 659 kg/an**	**1 730 kg/an sur 105 ha**
Flux retenu pour le calcul	53 mg/s	1 837 mg/s
Coordonnées cibles	X = 270 m (tiers le plus proche) Z_0 = 1,5 (hauteur extracteurs) Z = 1 m (hauteur d'homme avec différence de topographie)	X = 224 m (tiers le plus proche / centre d'une parcelle épandue) Z_0 = 0 (épandage au sol) Z = 2m (hauteur homme)
Concentration (24h)	**0,016 mg/m³**	**0,73 mg/m³**
VTR ANSES Janvier 2018	0,5 mg/m³ (≈ 365 j)	5,9 mg/m³ (24h)

Les poulaillers étant occupés par des volailles durant 273 jours sur 365, l'exposition du tiers le plus proche a été comparée à la VTR chronique.
Il faut toutefois considérer que le tiers ne sera exposé que 15 % du temps aux émissions d'ammoniac des poulaillers (=pourcentage des vents allant dans sa direction).

Les épandages ayant lieu de manière ponctuelle (15-20 jours par an), les expositions ont été comparées à la VTR aiguë sur 24 h.

Les concentrations en ammoniac auprès des tiers les plus proches des poulaillers et d'un épandage type sont largement inférieures aux VTR aiguë et chronique fixées par l'ANSES.

7 CARACTERISATION DU RISQUE

La caractérisation du risque est l'étape finale de l'évaluation des risques sanitaires.

A partir des données et des informations présentées précédemment (populations concernées, toxicité des agents, exposition des populations), il s'agit de quantifier le risque (lorsque cela est possible) ou de le qualifier le cas échéant.

7.1 ADEQUATION DES DONNES TOXICOLOGIQUES AUX DONNEES D'EXPOSITION

Les valeurs toxicologiques de référence concernant les odeurs ont été présentées plus avant.

Des données toxicologiques ont pu être proposées pour des durées et des voies d'exposition équivalentes à celles prises en compte dans l'évaluation de l'exposition des populations.

7.2 QUANTIFICATION DU RISQUE

Les concentrations en ammoniac estimées sont nettement inférieures aux seuils de toxicité retenus par l'ANSES.

L'élevage sera éloigné d'au moins 235 m des habitations les plus proches.
Les stockages des fumiers aux champs seront éloignés des habitations (au moins 100 m).
Les épandages seront pratiqués dans le respect de la distance d'exclusion d'au moins 50 m par rapport aux habitations.
Les agriculteurs du plan d'épandage porteront une attention particulière aux conditions climatiques les jours d'épandage, notamment la direction et la vitesse du vent.

Les épandages seront soit effectués sur prairie, soit avant les semis des cultures avec un enfouissement sous 12 h.

Les épandages sont ponctuels (15-20 jours par an) et la fréquence de retour sur une même parcelle est au plus d'1 journée/an.

La perception d'odeurs par les tiers à proximité des parcelles d'épandage est limitée aux périodes de vents faibles et portants.
Si cette perception peut potentiellement occasionner une gêne ponctuelle, elle n'est pas susceptible d'induire un impact sanitaire significatif.

Le risque sanitaire lié aux émissions olfactives de l'élevage de volailles après projet peut être considéré comme faible.

8 INCERTITUDE SUR LA DEMARCHE D'EVALUATION DES RISQUES

La définition des incertitudes concerne à la fois l'évaluation de l'exposition des individus et l'évaluation de la toxicité des agents.

Les incertitudes et difficultés rencontrées dans cette étude sont liées :
- à l'identification exhaustive des dangers potentiels de la substance pour l'homme,
- à la quantification des émissions,
- à la définition de la relation dose-effet.

C'est donc le principe de prudence qui prévaut afin d'aboutir à un risque considéré comme minimal et acceptable.

9 IMPACT SUR LA SANTE EN PHASE CHANTIER

Les principales nuisances en phase chantier seront :
- le bruit induit par la circulation (camions et engins de chantier) et par les travaux,
- les risques d'envols de poussières par temps sec lors des opérations de terrassement et d'aménagement du terrain.

Les voies d'exposition seront identiques à celles décrites précédemment.

Les conditions mises en œuvre par l'EARL VAUZELLES (cf. Etude d'impact sur l'environnement) permettront de limiter l'impact des travaux sur le voisinage.

En particulier, les opérations bruyantes seront réalisées le jour, période pendant laquelle les autres activités du secteur (circulation routière) masqueront en partie les bruits liés aux travaux.

Les circulations des engins de chantier seront effectuées à faible vitesse, limitant le risque d'envol de poussières depuis les zones qui seront terrassées.

De plus les travaux de terrassement seront de courte durée (≈ 2 semaines) et la zone de chantier sera éloignée des habitations (> 235 m).

10 IMPACT SUR LA SANTE EN CAS DE CESSATION D'ACTIVITE

En cas de cessation d'activité de l'élevage, tous les moyens permettant de prévenir les risques de pollutions de l'environnement seraient mis en place (cf. Description du projet).

En particulier, une fois l'ensemble des animaux, matières premières et déchets retirés, les poulaillers seraient nettoyés avant toute éventuelle opération de démontage ou de démolition.
Les opérations seraient réalisées par des sociétés spécialisées, de façon à éviter tout transfert de pollution dans le sol et dans l'eau.

Par ailleurs, le site n'étant plus en activité, les agents susceptibles d'avoir un impact sur la santé des populations proches (déjections animales) seraient supprimés.

11 CONCLUSION

Les principales substances ou agents émis en fonctionnement normal ou dégradé des installations qui sont susceptibles d'avoir un impact sanitaire sur les populations exposées seront les odeurs.

Les différents risques ont été quantifiés ou qualifiés, ce qui a permis de montrer que les niveaux et les durées d'exposition réduisent le risque d'impact sanitaire.

L'élevage présentera un niveau de risque acceptable dans les conditions d'exploitation prévues.

Les mesures projetées par l'exploitant permettront de réduire au maximum l'impact éventuel de leur activité sur la santé des populations environnantes.

ANNEXES ET PLANS

Annexe 3-1 Fiches descriptives des ZNIEFF
Fiches descriptives des sites NATURA 2000

Annexe 3-2 Conformité du projet aux SDAGE

Annexe 3-3 Attestation du propriétaire de l'étang

Annexe 3-4 Conformité du projet au SRADDET

Annexe 3-5 Calcul des émissions atmosphériques de l'élevage de volailles

Annexe 3-6 Liste des acronymes – Evaluation des Risques Sanitaires

Annexe 3-1 :

Fiches descriptives des ZNIEFF
Fiches descriptives des sites NATURA 2000

NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2112005 - Vallée de l'Aisne en aval de Château Porcien

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 10
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 11
6. GESTION DU SITE 11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type
A (ZPS)

1.2 Code du site
FR2112005

1.3 Appellation du site
Vallée de l'Aisne en aval de Château Porcien

1.4 Date de compilation
31/01/2003

1.5 Date d'actualisation
31/07/2003

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Champagne-Ardenne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.champagne-ardenne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site
ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 23/11/2018

Date d'édition : 12/01/2021
Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR2112005

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037694983

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 4,16667°
Latitude : 49,5°

2.2 Superficie totale
1448 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine
Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
21	Champagne-Ardenne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
08	Ardennes	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
08004	AIRE
08024	ASFELD
08039	AVAUX
08044	BALHAM
08070	BLANZY-LA-SALONNAISE
08107	CHATEAU-PORCIEN
08126	CONDE-LES-HERPY
08195	GOMONT
08225	HERPY-L'ARLESIENNE
08381	SAINT-GERMAINMONT
08473	VIEUX-LES-ASFELD

2.7 Région(s) biogéographique(s)
Continentale (100%)

Date d'édition : 12/01/2021
Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR2112005

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I							Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A|B|C|D		A|B|C			
					Représent. -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3150		1		G	C	C	C	C
3260		1		G	C	C	C	C
6210		1		G	C	C	C	C
6430		1		G	C	C	C	C
6510		1		G	C	C	C	C
9130		1		G	C	C	C	C
9150		1		G	C	C	C	C

- **PF** : Forme principale de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple) ; M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple) ; P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = 100 >_ p > 15 % ; B = 15 >_ p > 2 % ; C = 2 >_ p > 0 % .
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille Min	Taille Max	Unité	Cat. C|R|V|P	Qualité des données	A|B|C|D Pop.	Cons.	Isol.	A|B|C Glob.
B	A193	Sterna hirundo	r	1	10	p		G	D			
B	A197	Chlidonias niger	c			i	R	G	D			
B	A229	Alcedo atthis	w			i	P	G	D			
B	A229	Alcedo atthis	r	2	4	p	P	G	D			
B	A229	Alcedo atthis	c			i	P	G	D			
B	A236	Dryocopus martius	w			i	P	G	D			
B	A236	Dryocopus martius	r	2	5	p	P	G	D			
B	A236	Dryocopus martius	c			i	P	G	D			
B	A272	Luscinia svecica	r	2	3	p	P	G	D			

Date d'édition : 12/01/2021
Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR2112005

| | | | | | | |

B	A036	Cygnus olor	r	0	2	p	P	G	C	B	C	B
B	A036	Cygnus olor	c	18	54	i	P	G	C	B	C	B
B	A043	Anser anser	w	0	10	i	R	G	D			
B	A043	Anser anser	c	0	12	i	R	G	D			
B	A048	Tadorna tadorna	w			i	P	G	C	B	C	B
B	A048	Tadorna tadorna	r	1	2	p	P	G	C	B	C	B
B	A048	Tadorna tadorna	c	50	75	i	P	G	C	B	C	B
B	A050	Anas penelope	w			i	P	G	D			
B	A050	Anas penelope	c	1	71	i	P	G	D			
B	A051	Anas strepera	w	0	20	i	P	G	D			
B	A051	Anas strepera	c			i	P	G	D			
B	A052	Anas crecca	w	1	80	i	P	G	D			
B	A052	Anas crecca	r	1	1	p		M	D			
B	A052	Anas crecca	c	1	60	i	P	G	D			
B	A053	Anas platyrhynchos	w	10	70	i	P	G	D			
B	A053	Anas platyrhynchos	r	10	10	p	P	G	D			
B	A053	Anas platyrhynchos	c	1	40	i	P	G	D			
B	A054	Anas acuta	w	2	30	i	P	G	D			
B	A054	Anas acuta	c			i	P	G	C	B	C	B
B	A055	Anas querquedula	r	0	2	p	P	G	C	B	C	B
B	A055	Anas querquedula	c	1	4	i	P	G	C	B	C	B
B	A056	Anas clypeata	w	1	15	i	P	G	D			
B	A056	Anas clypeata	r	0	1	p	P	G	D			

B	A056	Anas clypeata	c	1	24	i	P	G	D			
B	A059	Aythya ferina	w	1	187	i	P	G	D			
B	A059	Aythya ferina	c	1	50	i	P	G	D			
B	A060	Aythya nyroca	c			i	P	G	C	B	C	C
B	A061	Aythya fuligula	w	1	15	i	P	G	C	B	C	B
B	A061	Aythya fuligula	r	2	4	p	P	G	C	B	C	B
B	A061	Aythya fuligula	c	1	30	i	P	G	C	B	C	B
B	A072	Pernis apivorus	r	1	2	p	P	G	D			
B	A072	Pernis apivorus	c			i	P	G	D			
B	A073	Milvus migrans	c			i	P	G	D			
B	A074	Milvus milvus	c			i	P	G	D			
B	A081	Circus aeruginosus	c			i	P	G	D			
B	A082	Circus cyaneus	w	1	3	i	P	G	D			
B	A082	Circus cyaneus	r	1	1	p		M	D			
B	A082	Circus cyaneus	c			i	P	G	D			
B	A084	Circus pygargus	r	1	1	p		M	D			
B	A084	Circus pygargus	c			i	P	G	D			
B	A094	Pandion haliaetus	c			i	P	G	C	B	C	B
B	A098	Falco columbarius	w	0	1	i	P	G	C	B	C	B
B	A098	Falco columbarius	c	0	1	i	P	G	C	B	C	B
B	A103	Falco peregrinus	w			i	P	G	D			
B	A103	Falco peregrinus	c			i	P	G	D			
B	A118	Rallus aquaticus	r	1	2	p	P	G	D			

B	A118	Rallus aquaticus	c			i	P	G	D			
B	A119	Porzana porzana	c	1	5	i	P	G	D			
B	A122	Crex crex	r	0	1	p	P	G	D			
B	A123	Gallinula chloropus	w			i	P	G	D			
B	A123	Gallinula chloropus	r	5	10	p	P	G	D			
B	A123	Gallinula chloropus	c			i	P	G	D			
B	A125	Fulica atra	w	1	40	i	P	G	D			
B	A125	Fulica atra	r	5	10	p	P	G	D			
B	A125	Fulica atra	c	25	120	i	P	G	D			
B	A127	Grus grus	w	0	1	i	P	G	D			
B	A127	Grus grus	c			i	P	G	D			
B	A131	Himantopus himantopus	c			i	P	G	D			
B	A133	Burhinus oedicnemus	r	2	3	p	P	G	D			
B	A133	Burhinus oedicnemus	c	110	140	i	P	G	D			
B	A136	Charadrius dubius	r	1	2	p	P	G	D			
B	A136	Charadrius dubius	c			i	P	G	D			
B	A137	Charadrius hiaticula	c			i	P	G	D			
B	A140	Pluvialis apricaria	w			i	P	G	D			
B	A140	Pluvialis apricaria	c	25	900	i	P	G	D			
B	A141	Pluvialis squatarola	c			i	V	G	D			
B	A142	Vanellus vanellus	w	100	1200	i	P	G	D			
B	A142	Vanellus vanellus	r	5	10	p	P	G	D			
B	A142	Vanellus vanellus	c	1000	2000	i	P	G	D			

B	A145	Calidris minuta	c			i	R	G	D			
B	A147	Calidris ferruginea	c			i	V	G	D			
B	A149	Calidris alpina	c			i	P	G	D			
B	A151	Philomachus pugnax	c			i	P	G	D			
B	A152	Lymnocryptes minimus	c			i	V	G	D			
B	A153	Gallinago gallinago	w			i	P	G	D			
B	A153	Gallinago gallinago	c	1	4	i	P	G	D			
B	A156	Limosa limosa	c			i	R	G	D			
B	A160	Numenius arquata	w			i	P	G	D			
B	A160	Numenius arquata	r	0	1	p	P	G	D			
B	A160	Numenius arquata	c			i	P	G	D			
B	A161	Tringa erythropus	c			i	R	G	D			
B	A162	Tringa totanus	w			i	P	G	D			
B	A162	Tringa totanus	c	1	11	i	P	G	D			
B	A164	Tringa nebularia	c	5	5	i	P	G	D			
B	A165	Tringa ochropus	w	1	2	i	P	G	D			
B	A165	Tringa ochropus	c	10	10	i	P	G	D			
B	A166	Tringa glareola	c			i	P	G	D			
B	A168	Actitis hypoleucos	w	0	2	i	P	G	D			
B	A168	Actitis hypoleucos	c	5	5	i	P	G	D			
B	A176	Larus melanocephalus	c			i	P	G	D			
B	A177	Larus minutus	c			i	P	G	D			
B	A179	Larus ridibundus	w	1	800	i	P	G	C	B	C	C

| | | |

NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2100300 - Massif de Signy-l'Abbaye

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 5
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 6
6. GESTION DU SITE 6

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type
B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site
FR2100300

1.3 Appellation du site
Massif de Signy-l'Abbaye

1.4 Date de compilation
30/06/1995

1.5 Date d'actualisation
30/11/2006

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Champagne-Ardenne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.champagne-ardenne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement de site
Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999

(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 17/10/2008

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000019808155

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 4,36667°
Latitude : 49,70139°

2.2 Superficie totale
2241 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine
Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
21	Champagne-Ardenne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
08	Ardennes	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
08419	SIGNY-L'ABBAYE

2.7 Région(s) biogéographique(s)
Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A|B|C|D	A|B|C		Évaluation globale
					Représent.-ativité	Superficie relative	Conservation	
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		0 (0 %)		M	D			
7220 *Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)*	X	0 (0 %)		M	C	C	C	C
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	67.23 (3 %)		M	C	C	C	C
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		694.71 (31 %)		M	B	C	C	C
9160 *Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli*		179.28 (8 %)		M	C	C	C	C

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple) ; M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = 100 ≥ p > 15 %; B = 15 ≥ p > 2 %; C = 2 ≥ p > 0 % .
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille Min	Taille Max	Unité	Cat. C|R|V|P	Qualité des données	A|B|C|D Pop.	A|B|C Cons.	Isol.	Glob.
I	1092	*Austropotamobius pallipes*	p			i	P	P	C	B	C	C
F	1096	*Lampetra planeri*	p			i	P	M	D			
F	1163	*Cottus gobio*	p			i	P	P	C	B	C	C
A	1166	*Triturus cristatus*	p			i	P	M	D			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes .
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P= espèce présente.
- **Qualité des données** :G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple) ; M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site					Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille Min	Taille Max	Unité	Cat. C|R|V|P	Annexe Dir. Hab. IV	Annexe Dir. Hab. V	Autres catégories A	Autres catégories B	Autres catégories C	Autres catégories D
I		*Cordulegaster bidentata*			i	P						X
M		*Felis sylvestris*			i	P						X
M		*Muscardinus avellanarius*			i	P			X		X	
P		*Leucojum vernum*			i	P						X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes .
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P= espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : données ou est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	98 %

Autres caractéristiques du site

Forêt reposant en partie sur des sols limoneux ou de gley

Vulnérabilité : Dans l'ensemble, vaste zone en assez bon état, mais quelques plantations de peupliers et plus rarement de résineux viennent un peu altérer cette zone (en situation de vallon le plus souvent). Les ruisseaux présentent une relativement bonne qualité biologique.
Le maintien de l'activité forestière classique (futaie, taillis-sous-futaie) est souhaitable afin de garder une certaine pérennité à cette zone.

4.2 Qualité et importance

Le massif de Signy-l'Abbaye est un vaste ensemble forestier domanial, caractéristique des Crêtes Pré-Ardennaises, reposant sur la Gaize. Plusieurs habitats de la Directive sont présents : forêts acidophiles, forêts riveraines à Fraxinus bordant les ruisseaux, aulnaies marécageuses,...

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i|o|b]
L	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
L	F03.01	Chasse		I
L	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
M	B02.03	Elimination du sous-bois		I
M	J02	Changements des conditions hydrauliques induits par l'homme		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i|o|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Etablissement public	%

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
21	Forêt domaniale	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : pas d'animateur sur ce site
Adresse : _ 0 _
Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui
[ ] Non, mais un plan de gestion est en préparation.
[ ] Non

6.3 Mesures de conservation

Document d'objectifs réalisé : voir documentation.

Muséum national d'Histoire naturelle

NATURA 2000

NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2100298 - Prairies de la vallée de l'Aisne

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 8
6. GESTION DU SITE 8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type : B (pSIC/SIC/ZSC)
1.2 Code du site : FR2100298
1.3 Appellation du site : Prairies de la vallée de l'Aisne

1.4 Date de compilation : 30/06/1995
1.5 Date d'actualisation : 30/09/2007

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Champagne-Ardenne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.champagne-ardenne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999

(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 30/01/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20140130&numTexte=20&pageDebut=01777&pageFin=01777

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 4,715°

Latitude : 49,39861°

2.2 Superficie totale

4242 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
21	Champagne-Ardenne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
08	Ardennes	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
08006	ALLANDHUY-ET-SAUSSEUIL
08008	AMAGNE
08010	AMBLY-FLEURY
08045	BALLAY
08082	BRECY-BRIERES
08133	COUCY
08144	DOUX
08164	FALAISE
08193	GIVRY
08310	MOURON
08333	OLIZY-PRIMAT
08364	RILLY-SUR-AISNE
08406	SAVIGNY-SUR-AISNE
08411	SEMUY
08416	SEUIL
08452	THUGNY-TRUGNY
08461	VANDY
08489	VONCQ
08490	VOUZIERS

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

Date d'édition : 12/01/2021
Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR2100298

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A|B|C|D	A|B|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		42,42 *(1 %)*		G	C	C	B	C
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		169,68 *(4 %)*		G	C	C	C	C
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		0 *(0 %)*		G	C	C	C	C
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorbe officinalis)*		890,82 *(21 %)*		G	B	C	B	B
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	212,1 *(5 %)*		G	C	C	B	C
91F0 *Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmenion minoris)*		0 *(0 %)*		G	C	C	C	C
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		0 *(0 %)*		G	C	C	C	C
9160 *Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli*		0 *(0 %)*		G	C	C	C	C

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

Date d'édition : 12/01/2021
Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR2100298

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A|B|C|D	A|B|C		
				Min	Max		C|R|V|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1324	*Myotis myotis*	c			i	P	G	C	C	C	C
F	5315	*Cottus perifretum*	p			i	P	M	D			
F	5339	*Rhodeus amarus*	c			i	C	G	C	B	C	B
I	1060	*Lycaena dispar*	p	0	13	i	P	G	C	C	C	B
F	1149	*Cobitis taenia*	r			i	R	G	C	C	C	C
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	c			i	P	M	D			
M	1308	*Barbastella barbastellus*	r			p	P	M	D			
M	1321	*Myotis emarginatus*	c			i	P	G	C	C	C	C

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :**G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C|R|V|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Anas acuta*			i	P			X		X	

Date d'édition : 12/01/2021
Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR2100298

Date d'édition : 12/01/2021
Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR2100298

X	X	X																
X	X	X																
P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	i
Gallinago gallinago	*Anser anser*	*Lanius senator*	*Ephoron virgo*	*Hadagenia flava*	*Hadagenia fuscogrisea*	*Hadagenia longicauda*	*Oligoneuriella rhenana*	*Gomphus valbellasmus*	*Gomphus similimus*	*Onychogomphus forcipatus*	*Grafoia officinalis*	*Stratiodes aloides*	*Teucrium scordium*					
B	B	B	I	I	I	I	I	I	I	I	P	P	P					

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Subadultes , trees = Nombre d'arbres , Units = Unités
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P= espèce présente.
- **Motivation :** I**V, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

Date d'édition : 12/01/2021
Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR2100298

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	75 %
N14 : Prairies ameliorées	18 %
N16 : Forêts caducifoliées	1 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	2 %

Autres caractéristiques du site

Situé sur des alluvions modernes de sables et cailloutis déposés par l'Aisne

Vulnérabilité : Plantation de peupliers, mise en culture des prairies, projet permanent de barrage sur la rivière Aisne. L'apport d'amendement est à l'origine d'une lente banalisation de la végétation des prairies. Des travaux d'entretien du lit mineur pourraient être à l'origine d'une grave perturbation des biocénoses aquatiques.

4.2 Qualité et importance

Vaste ensemble de prairies de fauche ou pâturées, non amendées la plupart du temps, peu intensifiées, très inondables, encore assez peu perturbées par la polyculture. Présence d'une végétation submergée très intéressante. Intérêt botanique, ornithologique, entomologique et ichtyologique.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i|o|b]
H	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
L	B03	Exploitation forestière sans reboisement ou régénération naturelle		I
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
M	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
M	J02.06	Captages des eaux de surface		I
M	J02.12	Endigages, remblais, plages artificielles		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i|o|b]

Date d'édition : 12/01/2021
Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR2100298

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise
Adresse : rue du chemin salé 08400 Vouziers
Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom :
Lien :

Date d'édition : 12/01/2021
Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR2100298

http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/473_Annexes_2011.pdf
Nom :
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/473_DOCOB-2011.pdf

[ ] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[ ] Non

6.3 Mesures de conservation

PRAIRIES, BRAS MORTS ET COURS DE L'AISNE ENTRE GIVRY ET THUGNY-TRUGNY (Identifiant national : 210014775)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 01660004)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : MORGAN, G.R.E.F.F.E., .- 210014775, PRAIRIES, BRAS MORTS ET COURS DE L'AISNE ENTRE GIVRY ET THUGNY-TRUGNY. - INPN, SPN-MNHN Paris, 56P. *https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210014775.pdf*

Région en charge de la zone : Champagne-Ardenne
Rédacteur(s) :MORGAN, G.R.E.F.F.E.
Centroïde calculé : 755514°-2501852°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 26/06/2003
Date actuelle d'avis CSRPN : 23/09/2020
Date de première diffusion INPN : 23/10/2020
Date de dernière diffusion INPN : 23/10/2020

1. DESCRIPTION 2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE 5
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE 5
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE 5
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS 6
6. HABITATS 6
7. ESPECES 9
8. LIENS ESPECES ET HABITATS 56
9. SOURCES 56

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Ardennes

- Commune : Rethel (INSEE : 08362)
- Commune : Ambly-Fleury (INSEE : 08010)
- Commune : Coucy (INSEE : 08133)
- Commune : Amagne (INSEE : 08008)
- Commune : Seuil (INSEE : 08416)
- Commune : Givry (INSEE : 08193)
- Commune : Thugny-Trugny (INSEE : 08452)

1.2 Superficie

603,09 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 75
Maximale (mètre): 84

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : 210020029 - ANCIENNE GRAVIERE D'ATTIGNY, NOUES ET BRAS MORTS DE L'AISNE ENTRE ATTIGNY ET RILLY-SUR-AISNE (Type 1) (Id reg. : 01660009)
- Id nat. : 210020033 - COURS DE L'AISNE ENTRE AIRE ET BALHAM (Type 1) (Id reg. : 01660010)
- Id nat. : 210000985 - PLAINE ALLUVIALE ET COURS DE L'AISNE ENTRE VOUZIERS ET SEMUY (Type 1) (Id reg. : 01660003)
- Id nat. : 210000982 - PLAINE ALLUVIALE ET COURS DE L'AISNE ENTRE AUTRY ET AVAUX (Type 2) (Id reg. : 01660000)
- Id nat. : 210020032 - BRAS MORT ET COURS DE L'AISNE A AVAUX (Type 1) (Id reg. : 01660007)
- Id nat. : 210000983 - PRAIRIES, MEANDRES ET NOUES DE L'AISNE A BRECY-BRIERES (Type 1) (Id reg. : 01660001)
- Id nat. : 210020031 - PRAIRIES HYGROPHILES ENTRE SENUC ET LANCON (Type 1) (Id reg. : 01660008)
- Id nat. : 210000984 - PRAIRIES, MEANDRES ET NOUES DE L'AISNE ENTRE OLIZY-PRIMAT ET VOUZIERS (Type 1) (Id reg. : 01660002)

1.5 Commentaire général

La ZNIEFF des prairies, bras morts et cours de l'Aisne, depuis Givry jusqu'au sud de Resson (en passant par les finages d'Amagne, Ambly-Fleury, Seuil, Coucy et Thugny-Trugny) recense un des milieux remarquables de la vallée. La ZNIEFF initiale, créée 1984, a été profondément remaniée et très fortement agrandie en 2000. Elle est éclatée en quatre parties proches et possède une végétation variée et bien caractéristique des grandes plaines alluviales : un peu moins de la moitié de la zone porte des prairies de fauche et/ou pacagées plus ou moins hygrophiles, le reste du territoire comprend des bois et taillis alluviaux (le quart de la superficie de la ZNIEFF) et les groupements marécageux ou aquatiques de la rivière et de ses noues. Des cultures (blé, maïs) et quelques plantations de peupliers s'y remarquent également. Elle fait partie de la grande ZNIEFF de type II de la vallée de l'Aisne entre Autry et Avaux, ainsi que de la ZICO CA 08 de la directive Oiseaux.

La gamme des groupements prairiaux est très étendue en fonction de la nature du sol, de l'inondation ou du traitement (fauche, pâture ou traitement mixte) : les prairies de fauche relèvent de l'Arrhenatherion elatioris (dans les zones peu ou pas inondées) ou du Bromion racemosi (dans les secteurs plus humides). Elles sont riches en graminées (houlque laineuse, pâturin trivial, fléole des prés, avoine élevée, orge faux-seigle, agrostis blanc étant les plus communes) et en légumineuses (lotier corniculé, trèfle rampant, trèfle des prés, gesse des prés, vesce à épis, etc.). On y rencontre également la potentille rampante, le plantain lancéolé, la cardamine des prés, le salsifis des prés, l'oseille sauvage, la renoncule rampante... Dans les zones plus humides, elles sont souvent alternativement fauchées et pâturées : la flore est riche en espèces hygrophiles telles que le brome en grappes, le silaüs des prés, le jonc diffus, le séneçon aquatique, l'achillée sternutatoire, la menthe pouliot (rare dans les Ardennes), la laîche hérissée, l'oenanthe fistuleuse, le léontodon d'automne, le colchique, etc. On peut y observer la stellaire des marais, inscrite sur

la liste rouge des végétaux de Champagne-Ardenne. Sur le finage d'Amagne (Fond Grujin) se rencontre une variante oligotrophe de la prairie humide : cette prairie pacagée montre de petites dépressions humides avec l'ophioglosse (fougère inscrite sur la liste rouge régionale), la primevère officinale, la laîche glauque, la bugrane épineuse, l'oenanthe fistuleuse, la listère ovale, le gaillet vrai, la laîche des renards, le brome en grappes, la fétuque roseau...

Localement, sur la commune de Seuil (entre les Sarts et les Sartis), la prairie calcicole fauchée présente une variante relevant du Mesobromion (à brome dressé, petite sanguisorbe, sauge des prés, chardon roulant, bugrane rampante, brunelle vulgaire, gaillet boréal, renoncule bulbeuse, luzerne lupuline, léontodon changeant, ail des vignes, etc.).

Certaines prairies sont aujourd'hui fertilisées et/ou pâturées par les bovins : les graminées sont alors dominées par la crételle, la houlque laineuse, la trisète dorée et l'ivraie vivace. Elles sont accompagnées par le trèfle rampant, le trèfle fraise, la renoncule rampante, la potentille des oies, le plantain à larges feuilles, la patience crépue, le cirse des champs, la menthe aquatique, la pâquerette, etc.

Les milieux marécageux sont plus localisés et constitués surtout par des roselières (phalaridaies, phragmitaies, typhaies et glycéraies à rubanier rameux, gaillet des marais, scirpe maritime, épiaire des marais, prêle des eaux, oenanthe aquatique...), ainsi que par des mégaphorbiaies (à reine des prés, lysimaque vulgaire, salicaire, pigamon jaune, épiaire des marais, guimauve officinale, lycope d'Europe, liseron des haies, etc.), des cariçaies à grandes laîches (laîche distique, laîche aigüe, laîche des rives, laîche vésiculeuse, laîche des renards, laîche faux-souchet...) et des cariçaies à petites laîches (laîche en ampoules). On peut aussi y observer la stellaire des marais et la germandrée des marais, protégée en Champagne-Ardenne.

Le réseau hydrographique est constitué par la rivière de l'Aisne et par de petits ruisseaux aux eaux eutrophes ; une mare (à Resson) et des noues (bras morts) s'y rencontrent également. La végétation aquatique est représentée par des communautés à lentilles d'eau (petite lentille d'eau, lentille à trois lobes, lentille minuscule, lentille à plusieurs racines), des radeaux à utriculaire vulgaire (inscrit sur la liste rouge régionale) et utriculaire citrine, des groupements du Nymphaeion albae (à nénuphar jaune, petit nénuphar, cératophylle épineux, sagittaire flèche d'eau) et du Potamogetonion pusilli (avec le potamot à feuilles flottantes, inscrit sur la liste rouge régionale, le potamot à feuilles pectinées, le potamot à feuilles luisantes, le potamot à feuilles crépues, le potamot à feuilles perfoliées, l'élodée du Canada, l'élodée à feuilles étroites, etc). On peut y observer une espèce protégée au niveau régional, l'aloès d'eau (dix pieds y ont été trouvés en 1994, non revus en 2000, espèce en compétition ici avec les lentilles d'eau qui recouvrent aujourd'hui plus de 95% de la surface de l'eau, développement dû à une eutrophisation liée aux cultures de maïs environnantes). Le long des fossés et des noues (anciens méandres de l'Aisne), au bord de la mare de Resson et au niveau des vases et graviers exondés de la rivière se rencontrent des groupements amphibies à bident tripartit, menthe pouliot, cresson des champs, jonc fleuri, oenanthe aquatique, plantain d'eau lancéolé, sagittaire flèche d'eau, renouée amphibie, patience des eaux, menthe aquatique, myosotis des marais...

La rivière est bordée par une ripisylve qui peut s'étoffer localement pour former une aulnaie-frênaie à grandes herbes : on trouve dans la strate arborescente le frêne, l'aulne glutineux, l'orme lisse (inscrit sur la liste rouge régionale), l'orme champêtre et le saule blanc. Dans la strate herbacée se remarquent l'angélique sylvestre, la reine des prés, l'iris faux-acore, le gaillet des marais, la lysimaque nummulaire, la grande consoude, le liseron, l'épilobe hirsute, l'ortie dioïque, etc.

Les libellules sont bien représentées, avec six espèces rares inscrites sur la liste rouge des Odonates de Champagne-Ardenne : le gomphe vulgaire, l'agrion gracieux, le leste sauvage, l'aeshne printanière, la cordulie métallique et la grande aeshne. Ils sont accompagnés par des espèces plus communes, notamment la libellule déprimée, la cordulie bronzée, l'orthétrum reticulé, le sympétrum rouge sang, l'anax empereur, l'aeshne bleue pour les libellules, l'agrion élégant, l'agrion à larges pattes, l'agrion jouvencelle, l'agrion aux longs cercoïdes, l'agrion au corps de feu, la naïade aux yeux rouges, la naïade au corps vert, le caloptéryx éclatant et le leste verdoyant pour les demoiselles. Certains papillons s'y rencontrent également, comme par exemple le machaon, l'azuré commun, la piéride du navet, la petite tortue, le Robert-le-diable, le fadet commun et le cuivré de la verge d'or, ce dernier étant inscrit sur la liste rouge régionale des Lépidoptères.

Les prairies de fauche accueillent de nombreux oiseaux : douze sont inscrits sur la liste rouge des oiseaux nicheurs menacés de Champagne-Ardenne, dont une espèce exceptionnelle, le râle des genêts, protégé en France, inscrit à l'annexe II de la convention de Ramsar (en tant qu'espèce menacée à l'échelle mondiale), à l'annexe I de la directive Oiseaux, à l'annexe II de la convention de Berne, sur la liste rouge des espèces d'oiseaux menacés au niveau international, dans le livre rouge de la faune menacée en France (dans la catégorie "vulnérable") et sur la liste rouge régionale. Les autres espèces nicheuses de la liste rouge régionale sont la marouette ponctuée, le courlis cendré, la rousserolle verderolle, le traquet tarier, le vanneau huppé et le pipit farlouse (dans les milieux marécageux ou prairiaux), le petit gravelot et l'hirondelle des rivages (rives du cours d'eau et des noues), le faucon hobereau qui fréquente les grandes vallées herbagères, la pie-grièche à tête rousse (nicheur très occasionnel) et la pie-grièche écorcheur (milieux broussailleux). Le râle des genêts et la marouette ponctuée paient un lourd tribut lors des fauches précoces, mais certaines prairies ont bénéficié en 1995 de la mise en place des OGAF Environnement.

Ils sont accompagnés par les bergeronnettes grise et printanière, le tarier pâtre, la locustelle tachetée, l'accenteur mouchet, la grive litorne, ainsi que par des espèces plus forestières (pipit des arbres, troglodyte mignon, sitelle torchepot, grive musicienne, geai des chênes, loriot d'Europe, fauvettes diverses), ainsi que par la rousserole effarvatte et le bruant des roseaux (nichent dans

les roselières). La zone est régulièrement survolée par les rapaces qui y chassent et qui y ont installé leur nid (buse, milan noir, épervier d'Europe, hibou moyen-duc...). Le balbuzard pêcheur vient pêcher dans la rivière aux périodes de migration. En effet, de nombreux oiseaux migrateurs ou de passage fréquentent le site (tadorne de Belon, grand gravelot, pluvier doré, bécasseau combattant, chevalier aboyeur, chevalier cul-blanc, chevalier sylvain, chevalier guignette, grive mauvis...). Le cours d'eau et les milieux quatiques accueillent le canard colvert, la poule d'eau, le grèbe castagneux, le martin pêcheur (nicheurs certains), la sarcelle d'été et la sarcelle d'hiver (halte migratoire).

Le pélodyte ponctué est également bien représenté : totalement protégé en France depuis 1993, ce petit crapaud est également inscrit à l'annexe III de la convention de Berne, dans le livre rouge de la faune menacée en France (catégorie "vulnérable") et sur la liste rouge régionale. On peut aussi y rencontrer le triton alpestre, la grenouille rousse, la grenouille verte, la couleuvre à collier...

La ZNIEFF est en bon état, mais les prairies sont menacées par le drainage, la mise en culture, la conversion en pâturage (pour les prairies de fauche) ou une intensification du pâturage (pour les prairies déjà pacagées), les boisements par les plantations (notamment peupliers).

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Aucune protection
- Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux (ZPS)
- Zone bénéficiant de mesures agro-environnementales

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Sylviculture
- Elevage
- Pêche
- Chasse
- Tourisme et loisirs

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Rivière, fleuve
- Lit majeur
- Méandre, courbe
- Bras mort
- Vallée

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Indéterminé
- Propriété privée (personne physique)
- Domaine de l'état
- Domaine public fluvial

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
- Critères d'intérêts patrimoniaux - Ecologique - Faunistique - Amphibiens - Oiseaux - Odonates - Lépidoptères - Insectes - Floristique - Ptéridophytes - Phanérogames	- Expansion naturelle des crues - Corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges - Etapes migratoires, zones de stationnement, dortoirs - Zone particulière d'alimentation - Zone particulière liée à la reproduction	- Paysager - Pédagogique ou autre (préciser)

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Les limites de la ZNIEFF suivent les contours naturels des milieux alluviaux les plus intéressants, aussi bien du point de vue faunistique que floristique, de la vallée de l'Aisne.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Comblement, assèchement,drainage, poldérisation des zones humides	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Création ou modification des berges et des digues, îles et îlots artificiels, remblais et déblais, fossés	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Mises en culture, travaux du sol	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Traitements de fertilisation et pesticides	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Pâturage	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Fauchage, fenaison	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Plantations, semis et travaux connexes	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Chasse	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Pêche	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE
Date d'édition : 27/10/2020
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210014775

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Eutrophisation	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Envahissement d'une espèce ou d'un groupe	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Fermeture du milieu	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Compétition	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues - Autre Faunes - Lichens - Poissons - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Orthoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges	- Bryophytes - Mammifères - Odonates - Lépidoptères - Coléoptères	- Amphibiens - Reptiles	- Oiseaux - Phanérogames - Ptéridophytes

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
G1.22 Forets mixtes de Quercus-Ulmus-Fraxinus des grands fleuves	*44.4 Forêts mixtes de Chênes, d'Ormes et de Frênes des grands fleuves*			14	
E2.2 Prairies de fauche de basse et moyenne altitudes	*38.2 Prairies de fauche de basse altitude*			20	
E3.4 Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses	*37.2 Prairies humides eutrophes*			7	
	53.1 Roselières			8	

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE
Date d'édition : 27/10/2020
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210014775

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	22.4 Végétations aquatiques			2	

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
E5.4 Lisières et prairies humides ou mouilleuses à grandes herbacées et à fougères	*37.7 Lisières humides à grandes herbes*			1	
X07 Cultures intensives parsemées de bandes de végétation naturelle et/ou semi-naturelle	*82 Cultures*			6	
	24.2 Bancs de graviers des cours d'eau			1	
C3.5 Berges périodiquement inondées à végétation pionnière et éphémère	*22.3 Communautés amphibies*			1	
G1.C1 Plantations de Populus	*83.321 Plantations de Peupliers*			1	
E1.26 Pelouses semi-sèches calcaires subatlantiques	*34.32 Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides*			2	
	53.2 Communautés à grandes Laîches			1	
E2.6 Prairies améliorées, réensemencées et fortement fertilisées, y compris les terrains de sport et les pelouses ornement	*81 Prairies améliorées*			2	
	24.1 Lits des rivières			7	
G1.21 Forêts riveraines à Fraxinus et Alnus, sur sols inondés par les crues mais drainés aux basses eaux	*44.3 Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens*			8	
	24.4 Végétation immergée des rivières				
G1.D4 Vergers d'arbres fruitiers	*83.15 Vergers*				
C3.5 Berges périodiquement inondées à végétation pionnière et éphémère	*24.5 Dépôts d'alluvions fluviatiles limoneuses*				
J5.41 Canaux d'eau non salée complètement artificiels	*89.21 Canaux navigables*				

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE
Date d'édition : 27/10/2020
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210014775

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	87 Terrains en friche et terrains vagues				
	44.1 Formations riveraines de Saules			3	
E3.5 Prairies oligotrophes humides ou mouilleuses	*37.3 Prairies humides oligotrophes*			3	
C1.3 Lacs, étangs et mares eutrophes permanents	*22.13 Eaux eutrophes*			3	
E2.1 Pâturages permanents mésotrophes et prairies de post-pâturage	*38.1 Pâtures mésophiles*			10	

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
G Boisements, forêts et autres habitats boisés	*4 Forêts*				
C2 Eaux courantes de surface	*24 Eaux courantes*				
J1.2 Bâtiments résidentiels des villages et des périphéries urbaines	*86.2 Villages*				
	37 Prairies humides et mégaphorbiaies				

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	4460	*Lanius senator Linnaeus, 1758*	*Pie-grièche à tête rousse*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1989 - 1992
	2844	*Milvus milvus (Linnaeus, 1758)*	*Milan royal*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2012 - 2012
	2576	*Numenius arquata (Linnaeus, 1758)*	*Courlis cendré*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2013 - 2019
	3039	*Porzana porzana (Linnaeus, 1766)*	*Marouette ponctuée*	Reproduction certaine ou probable					
	3688	*Riparia riparia (Linnaeus, 1758)*	*Hirondelle de rivage*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1998 - 2011
	4049	*Saxicola rubetra (Linnaeus, 1758)*	*Traquet tarier, Tarier des prés*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2011 - 2012
	3187	*Vanellus vanellus (Linnaeus, 1758)*	*Vanneau huppé*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2009 - 2011
Phanérogames	105433	*Lemna minuta Kunth, 1816*	*Lentille d'eau minuscule*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP	Moyen			2009 - 2018
	115282	*Potamogeton nodosus Poir., 1816*	*Potamot noueux*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP	Moyen			2009 - 2018
	125024	*Stellaria palustris Ehrh. ex Hoffm., 1791*	*Stellaire des marais*	Reproduction certaine ou probable		Faible			
	125219	*Stratiotes aloides L., 1753*	*Faux-aloès, Aloès d'eau, Ananas d'eau*	Reproduction certaine ou probable		Faible			

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	252	*Pelodytes punctatus (Daudin, 1803)*	*Pélodyte ponctué (Le)*	Reproduction indéterminée					
Lépidoptères	53983	*Heodes virgaureae (Linnaeus, 1758)*	*Cuivré de la Verge-d'or (Le), Cuivré satiné (Le), Argus satiné (Le), Verge-d'or (La), Lycène de la Verge-d'or (Le), Polyomate de la Verge-d'or (Le)*	Reproduction indéterminée					
Odonates	65446	*Aeshna grandis (Linnaeus, 1758)*	*Grande Aeschne (La)*	Reproduction indéterminée					
	65415	*Brachytron pratense (O.F. Müller, 1764)*	*Aeschne printanière (L')*	Reproduction indéterminée					
	65145	*Coenagrion pulchellum (Vander Linden, 1825)*	*Agrion joli*	Reproduction indéterminée					
	65225	*Gomphus vulgatissimus (Linnaeus, 1758)*	*Gomphe vulgaire (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				2010 - 2011
	65199	*Lestes barbarus (Fabricius, 1798)*	*Leste sauvage*	Reproduction indéterminée					
	65393	*Somatochlora metallica (Vander Linden, 1825)*	*Cordulie métallique (La)*	Reproduction indéterminée					
Oiseaux	4192	*Acrocephalus palustris (Bechstein, 1798)*	*Rousserolle verderolle*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2016

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	126034	*Teucrium scordium L., 1753*	*Germandrée des marais, Chamaraz, Germandrée d'eau*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP	Moyen			2009 - 2009
	128171	*Ulmus laevis Pall., 1784*	*Orme lisse, Orme blanc*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP	Faible			2009 - 2009
	128322	*Utricularia vulgaris L., 1753*	*Utriculaire vulgaire, Utriculaire commune*	Reproduction certaine ou probable		Moyen			
Ptéridophytes	110313	*Ophioglossum vulgatum L., 1753*	*Ophioglosse commun, Langue de serpent, Ophioglosse Langue-de-serpent*	Reproduction certaine ou probable		Faible			

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	317	*Rana complexe esculenta*	*Grenouille verte (La), Grenouille commune*	Reproduction indéterminée					
	351	*Rana temporaria Linnaeus, 1758*	*Grenouille rousse (La)*	Reproduction indéterminée					
	121	*Triturus alpestris (Laurenti, 1768)*	*Triton alpestre (Le)*	Reproduction indéterminée					
Bryophytes	6216	*Riccia fluitans L.*		Reproduction certaine ou probable					
Coléoptères	11165	*Coccinella septempunctata Linnaeus, 1758*	*Coccinelle à 7 points, Coccinelle, Bête à bon Dieu*	Reproduction indéterminée					
	15675	*Curculio nucum Linnaeus, 1758*	*Balanin des noisettes*	Reproduction indéterminée					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	3511	*Athene noctua (Scopoli, 1769)*	*Chouette chevêche, Chevêche d'Athéna*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2012 - 2018
	3136	*Charadrius dubius Scopoli, 1786*	*Petit Gravelot*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2005 - 2010
	3422	*Columba oenas Linnaeus, 1758*	*Pigeon colombin*	Passage, migration					
				Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2011 - 2011
	3053	*Crex crex (Linnaeus, 1758)*	*Râle des genêts*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2009 - 2016
	3630	*Dendrocopos minor (Linnaeus, 1758)*	*Pic épeichette*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2016
	2679	*Falco subbuteo Linnaeus, 1758*	*Faucon hobereau*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2009 - 2009
	2543	*Gallinago gallinago (Linnaeus, 1758)*	*Bécassine des marais*	Passage, migration					
				Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2016 - 2016
	4215	*Hippolais polyglotta (Vieillot, 1817)*	*Hypolaïs polyglotte, Petit contrefaisant*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2019
	3807	*Lanius collurio Linnaeus, 1758*	*Pie-grièche écorcheur*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2005 - 2019
	3814	*Lanius excubitor Linnaeus, 1758*	*Pie-grièche grise*	Passage, migration					
				Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2012 - 2012

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	60461	*Nyctalus leisleri (Kuhl, 1817)*	*Noctule de Leisler*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2014 - 2014
	60468	*Nyctalus noctula (Schreber, 1774)*	*Noctule commune*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2014 - 2014
	60479	*Pipistrellus pipistrellus (Schreber, 1774)*	*Pipistrelle commune*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2014 - 2014
	61153	*Sciurus vulgaris Linnaeus, 1758*	*Écureuil roux*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2011 - 2014
	60585	*Vulpes vulpes (Linnaeus, 1758)*		Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2015 - 2018
Odonates	65440	*Aeshna cyanea (O.F. Müller, 1764)*	*Aeschne bleue (L')*	Reproduction indéterminée					
	65473	*Anax imperator Leach, 1815*	*Anax empereur (L')*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				2019 - 2019
	65477	*Anax parthenope (Selys, 1839)*	*Anax napolitain (L')*	Reproduction indéterminée					
	65088	*Calopteryx splendens (Harris, 1782)*	*Caloptéryx éclatant*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				2008 - 2019
	65126	*Coenagrion lindenii (Selys, 1840)*	*Agrion de Vander Linden, Naïade de Vander Linden*	Reproduction indéterminée					
	65141	*Coenagrion puella (Linnaeus, 1758)*	*Agrion jouvencelle*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				2011 - 2018
	65376	*Cordulia aenea (Linnaeus, 1758)*	*Cordulie bronzée (La)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				2011 - 2011
	65161	*Erythromma najas (Hansemann, 1823)*	*Naïade aux yeux rouges (La)*	Reproduction indéterminée					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Lépidoptères	53754	*Aglais urticae (Linnaeus, 1758)*	*Petite Tortue (La), Vanesse de l'Ortie (La), Petit-Renard (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2016 - 2018
	53783	*Apatura ilia (Denis & Schiffermüller, 1775)*	*Petit Mars changeant (Le), Petit Mars (Le), Miroitant (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2011 - 2011
	53623	*Coenonympha pamphilus (Linnaeus, 1758)*	*Fadet commun (Le), Procris (Le), Petit Papillon des foins (Le), Pamphile (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2016 - 2018
	53979	*Lycaena dispar (Haworth, 1802)*	*Cuivré des marais (Le), Grand Cuivré (Le), Grand Argus satiné (Le), Argus satiné à taches noires (Le), Lycène disparate (Le), Cuivré de la Parelle-d'eau (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2017 - 2017
	53727	*Nymphalis polychloros (Linnaeus, 1758)*	*Grande Tortue (La), Vanesse de l'Orme (La), Grand-Renard (Le), Doré (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2011 - 2011
	248127	*Ostrinia nubilalis (Hübner, 1796)*		Reproduction indéterminée					
	54468	*Papilio machaon Linnaeus, 1758*	*Machaon (Le), Grand Porte-Queue (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1988 - 2019
	219833	*Pieris napi (Linnaeus, 1758)*	*Piéride du Navet (La), Papillon blanc veiné de vert (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2007 - 2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	65165	*Erythromma viridulum (Charpentier, 1840)*	*Naïade au corps vert (La)*	Reproduction indéterminée					
	65109	*Ischnura elegans (Vander Linden, 1820)*	*Agrion élégant*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1988 - 2011
	65220	*Lestes viridis (Vander Linden, 1825)*	*Leste vert*	Reproduction indéterminée					
	65262	*Libellula depressa Linnaeus, 1758*	*Libellule déprimée (La)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				2010 - 2018
	65265	*Libellula fulva O.F. Müller, 1764*	*Libellule fauve (La)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				2016 - 2016
	65278	*Orthetrum cancellatum (Linnaeus, 1758)*	*Orthétrum réticulé (L')*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				2015 - 2015
	65184	*Platycnemis pennipes (Pallas, 1771)*	*Agrion à larges pattes, Pennipatte bleuâtre*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				2010 - 2018
	65101	*Pyrrhosoma nymphula (Sulzer, 1776)*	*Petite nymphe au corps de feu (La)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1988 - 2011
	65322	*Sympetrum sanguineum (O.F. Müller, 1764)*	*Sympétrum sanguin (Le), Sympétrum rouge sang (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				2013 - 2013
	65348	*Sympetrum vulgatum (Linnaeus, 1758)*	*Sympétrum vulgaire (Le)*	Reproduction indéterminée					
Oiseaux	2891	*Accipiter gentilis (Linnaeus, 1758)*	*Autour des palombes*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2013 - 2013
	2895	*Accipiter nisus (Linnaeus, 1758)*	*Épervier d'Europe*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2014 - 2018

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	53759	*Polygonia c-album (Linnaeus, 1758)*	*Gamma (Le), Robert-le-diable (Le), C-blanc (Le), Dentelle (La), Vanesse Gamma (La), Papillon-C (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2011 - 2011
	54279	*Polyommatus icarus (Rottemburg, 1775)*	*Azuré de la Bugrane (L'), Argus bleu (L'), Azuré d'Icare (L'), Icare (L'), Lycène Icare (Le), Argus Icare (L')*	Reproduction indéterminée					
Mammifères	60345	*Barbastella barbastellus (Schreber, 1774)*	*Barbastelle d'Europe, Barbastelle*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2014 - 2014
	61212	*Castor fiber Linnaeus, 1758*	*Castor d'Eurasie, Castor, Castor d'Europe*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2020 - 2020
	60360	*Eptesicus serotinus (Schreber, 1774)*	*Sérotine commune*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2014 - 2014
	61648	*Glis glis (Linnaeus, 1766)*	*Loir gris, Loir*	Reproduction indéterminée					
	61678	*Lepus europaeus Pallas, 1778*	*Lièvre d'Europe*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2020
	60636	*Meles meles (Linnaeus, 1758)*		Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2018 - 2018
	60731	*Mustela putorius Linnaeus, 1758*		Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2015 - 2015
	60408	*Myotis nattereri (Kuhl, 1817)*	*Murin de Natterer, Vespertilion de Natterer*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2014 - 2014

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	4580	*Carduelis chloris (Linnaeus, 1758)*	*Verdier d'Europe*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2019
	4586	*Carduelis spinus (Linnaeus, 1758)*	*Tarin des aulnes*	Passage, migration					
				Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2012
	3791	*Certhia brachydactyla C.L. Brehm, 1820*	*Grimpereau des jardins*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2018
	3140	*Charadrius hiaticula Linnaeus, 1758*	*Grand Gravelot*	Reproduction indéterminée					
	2517	*Ciconia ciconia (Linnaeus, 1758)*	*Cigogne blanche*	Reproduction certaine ou probable					
	2514	*Ciconia nigra (Linnaeus, 1758)*	*Cigogne noire*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2016 - 2017
	2878	*Circus aeruginosus (Linnaeus, 1758)*	*Busard des roseaux*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2018
	2881	*Circus cyaneus (Linnaeus, 1758)*	*Busard Saint-Martin*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2003 - 2019
	2887	*Circus pygargus (Linnaeus, 1758)*	*Busard cendré*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2018 - 2018
	3424	*Columba palumbus Linnaeus, 1758*	*Pigeon ramier*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2019
	4510	*Corvus corax Linnaeus, 1758*	*Grand corbeau*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2020 - 2020

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	4195	*Acrocephalus scirpaceus (Hermann, 1804)*	*Rousserolle effarvatte*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2016 - 2016
	2616	*Actitis hypoleucos (Linnaeus, 1758)*	*Chevalier guignette*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2004 - 2018
	3676	*Alauda arvensis Linnaeus, 1758*	*Alouette des champs*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2018
	3571	*Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)*	*Martin-pêcheur d'Europe*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2018
	1973	*Anas acuta Linnaeus, 1758*	*Canard pilet*	Reproduction indéterminée					
	1970	*Anas clypeata Linnaeus, 1758*	*Canard souchet*	Reproduction indéterminée					
	1958	*Anas crecca Linnaeus, 1758*	*Sarcelle d'hiver*	Passage, migration					
				Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2016 - 2018
	1966	*Anas platyrhynchos Linnaeus, 1758*	*Canard colvert*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2019
	1975	*Anas querquedula Linnaeus, 1758*		Passage, migration					
				Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2018 - 2018
	2741	*Anser anser (Linnaeus, 1758)*	*Oie cendrée*	Reproduction indéterminée					
	2720	*Anser fabalis (Latham, 1787)*	*Oie des moissons*	Reproduction indéterminée					
	3726	*Anthus pratensis (Linnaeus, 1758)*	*Pipit farlouse*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2009 - 2018

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	4503	*Corvus corone Linnaeus, 1758*	*Corneille noire*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2011 - 2018
	4501	*Corvus frugilegus Linnaeus, 1758*	*Corbeau freux*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2018 - 2018
	2996	*Coturnix coturnix (Linnaeus, 1758)*	*Caille des blés*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2012 - 2014
	3465	*Cuculus canorus Linnaeus, 1758*	*Coucou gris*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2000 - 2019
	2706	*Cygnus olor (Gmelin, 1803)*	*Cygne tuberculé*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2011 - 2012
	3611	*Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)*	*Pic épeiche*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2009 - 2017
	3608	*Dryocopus martius (Linnaeus, 1758)*	*Pic noir*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2009 - 2018
	2497	*Egretta garzetta (Linnaeus, 1766)*	*Aigrette garzette*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2015 - 2015
	4657	*Emberiza citrinella Linnaeus, 1758*	*Bruant jaune*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2019
	4669	*Emberiza schoeniclus (Linnaeus, 1758)*	*Bruant des roseaux*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2014
	4001	*Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758)*	*Rougegorge familier*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2018
	2676	*Falco columbarius Linnaeus, 1758*	*Faucon émerillon*	Reproduction indéterminée					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	3733	*Anthus spinoletta (Linnaeus, 1758)*	*Pipit spioncelle*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2018 - 2020
	3723	*Anthus trivialis (Linnaeus, 1758)*	*Pipit des arbres*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2019
	2504	*Ardea alba Linnaeus, 1758*	*Grande Aigrette*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2020
	2506	*Ardea cinerea Linnaeus, 1758*	*Héron cendré*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1998 - 2020
	3525	*Asio flammeus (Pontoppidan, 1763)*	*Hibou des marais*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2014 - 2016
	3522	*Asio otus (Linnaeus, 1758)*	*Hibou moyen-duc*	Reproduction certaine ou probable					
	1998	*Aythya fuligula (Linnaeus, 1758)*	*Fuligule morillon*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2011 - 2011
	2623	*Buteo buteo (Linnaeus, 1758)*	*Buse variable*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2005 - 2018
	2911	*Calidris alpina (Linnaeus, 1758)*	*Bécasseau variable*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2018 - 2018
	4588	*Carduelis cannabina (Linnaeus, 1758)*	*Linotte mélodieuse*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2018
	4583	*Carduelis carduelis (Linnaeus, 1758)*	*Chardonneret élégant*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2020

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	3803	*Oriolus oriolus (Linnaeus, 1758)*	*Loriot d'Europe, Loriot jaune*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2018
	2660	*Pandion haliaetus (Linnaeus, 1758)*	*Balbuzard pêcheur*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2015 - 2019
	4532	*Passer montanus (Linnaeus, 1758)*	*Moineau friquet*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2011 - 2019
	2989	*Perdix perdix (Linnaeus, 1758)*	*Perdrix grise*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2014 - 2018
	2832	*Pernis apivorus (Linnaeus, 1758)*	*Bondrée apivore*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2009 - 2010
	2440	*Phalacrocorax carbo (Linnaeus, 1758)*	*Grand Cormoran*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2000 - 2020
	2534	*Philomachus pugnax (Linnaeus, 1758)*	*Chevalier combattant, Combattant varié*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2018 - 2018
	4035	*Phoenicurus ochruros (S. G. Gmelin, 1774)*	*Rougequeue noir*	Reproduction certaine ou probable					
	4040	*Phoenicurus phoenicurus (Linnaeus, 1758)*	*Rougequeue à front blanc*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2016 - 2018
	4280	*Phylloscopus collybita (Vieillot, 1887)*	*Pouillot véloce*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2000 - 2019
	4474	*Pica pica (Linnaeus, 1758)*	*Pie bavarde*	Reproduction certaine ou probable					

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE
Date d'édition : 27/10/2020
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210014775

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	2938	*Falco peregrinus Tunstall, 1771*	*Faucon pèlerin*	Reproduction indéterminée					
	2669	*Falco tinnunculus Linnaeus, 1758*	*Faucon crécerelle*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2011 - 2015
	4564	*Fringilla coelebs Linnaeus, 1758*	*Pinson des arbres*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2019
	4568	*Fringilla montifringilla Linnaeus, 1758*	*Pinson du nord, Pinson des Ardennes*	Passage, migration					
				Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2014 - 2014
	3059	*Gallinula chloropus (Linnaeus, 1758)*	*Poule-d'eau, Gallinule poule-d'eau*	Reproduction certaine ou probable					
	4466	*Garrulus glandarius (Linnaeus, 1758)*	*Geai des chênes*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2011
	3076	*Grus grus (Linnaeus, 1758)*	*Grue cendrée*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2019
	3696	*Hirundo rustica Linnaeus, 1758*	*Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée*	Passage, migration					
				Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2013
	2477	*Ixobrychus minutus (Linnaeus, 1766)*	*Butor blongios, Blongios nain*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2011 - 2011
	3283	*Larus ridibundus Linnaeus, 1766*	*Mouette rieuse*	Passage, migration					
				Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2020
	2563	*Limosa limosa (Linnaeus, 1758)*	*Barge à queue noire*	Reproduction indéterminée					

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE
Date d'édition : 27/10/2020
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210014775

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	3603	*Picus viridis Linnaeus, 1758*	*Pic vert, Pivert*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1999 - 2018
	3161	*Pluvialis apricaria (Linnaeus, 1758)*	*Pluvier doré*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2012 - 2020
	3978	*Prunella modularis (Linnaeus, 1758)*	*Accenteur mouchet*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2018
	4619	*Pyrrhula pyrrhula (Linnaeus, 1758)*	*Bouvreuil pivoine*	Reproduction certaine ou probable					
	4053	*Saxicola torquata (Linnaeus, 1766)*	*Tarier pâtre*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2004 - 2019
	2559	*Scolopax rusticola Linnaeus, 1758*	*Bécasse des bois*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2012 - 2016
	4571	*Serinus serinus (Linnaeus, 1766)*	*Serin cini*	Reproduction certaine ou probable					
	3774	*Sitta europaea Linnaeus, 1758*	*Sittelle torchepot*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2018
	3439	*Streptopelia turtur (Linnaeus, 1758)*	*Tourterelle des bois*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2019
	4516	*Sturnus vulgaris Linnaeus, 1758*	*Étourneau sansonnet*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2011 - 2018
	4257	*Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)*	*Fauvette à tête noire*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2019

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE
Date d'édition : 27/10/2020
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210014775

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	4167	*Locustella naevia (Boddaert, 1783)*	*Locustelle tachetée*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2004 - 2019
	1952	*Mareca penelope (Linnaeus, 1758)*	*Canard siffleur*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2018 - 2018
	836203	*Mareca strepera (Linnaeus, 1758)*	*Canard chipeau*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2018 - 2018
	2818	*Mergus merganser Linnaeus, 1758*	*Harle bièvre*	Reproduction indéterminée					
	3582	*Merops apiaster Linnaeus, 1758*	*Guêpier d'Europe*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2015 - 2015
	4684	*Miliaria calandra (Linnaeus, 1758)*	*Bruant proyer*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2011 - 2019
	2840	*Milvus migrans (Boddaert, 1783)*	*Milan noir*	Reproduction certaine ou probable					
	3941	*Motacilla alba Linnaeus, 1758*	*Bergeronnette grise*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2011 - 2019
	3755	*Motacilla cinerea Tunstall, 1771*	*Bergeronnette des ruisseaux*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2015 - 2015
	3741	*Motacilla flava Linnaeus, 1758*	*Bergeronnette printanière*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2012
	4319	*Muscicapa striata (Pallas, 1764)*	*Gobemouche gris*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2018
	4064	*Oenanthe oenanthe (Linnaeus, 1758)*	*Traquet motteux*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2018

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	80990	*Ajuga reptans L., 1753*	*Bugle rampante, Consyre moyenne*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	81263	*Alisma lanceolatum With., 1796*	*Plantain d'eau à feuilles lancéolées, Alisma lancéolée*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	81272	*Alisma plantago-aquatica L., 1753*	*Grand plantain d'eau , Plantain d'eau commun*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	81544	*Allium vineale L., 1753*	*Ail des vignes, Oignon bâtard*	Reproduction certaine ou probable					
	81569	*Alnus glutinosa (L.) Gaertn., 1790*	*Aulne glutineux, Verne*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014
	81637	*Alopecurus geniculatus L., 1753*	*Vulpin genouillé*	Reproduction certaine ou probable					
	81656	*Alopecurus pratensis L., 1753*	*Vulpin des prés*	Reproduction certaine ou probable					
	81856	*Althaea officinalis L., 1753*	*Guimauve officinale, Guimauve sauvage*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	81968	*Amaranthus bouchonii Thell., 1926*	*Amarante de Bouchon*	Reproduction certaine ou probable					
	82738	*Angelica sylvestris L., 1753*	*Angélique sauvage, Angélique sylvestre, Impératoire sauvage*	Reproduction certaine ou probable					
	82922	*Anthoxanthum odoratum L., 1753*	*Flouve odorante*	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	4254	*Sylvia borin (Boddaert, 1783)*	*Fauvette des jardins*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2019
	4252	*Sylvia communis Latham, 1787*	*Fauvette grisette*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2019
	4247	*Sylvia curruca (Linnaeus, 1758)*	*Fauvette babillarde*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2019
	977	*Tachybaptus ruficollis (Pallas, 1764)*	*Grèbe castagneux*	Reproduction certaine ou probable					
	2767	*Tadorna tadorna (Linnaeus, 1758)*	*Tadorne de Belon*	Reproduction indéterminée					
	2607	*Tringa glareola Linnaeus, 1758*	*Chevalier sylvain*	Reproduction indéterminée					
	2594	*Tringa nebularia (Gunnerus, 1767)*	*Chevalier aboyeur*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2004 - 2010
	2603	*Tringa ochropus Linnaeus, 1758*	*Chevalier culblanc*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1998 - 2019
	2586	*Tringa totanus (Linnaeus, 1758)*	*Chevalier gambette*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2018
	3967	*Troglodytes troglodytes (Linnaeus, 1758)*	*Troglodyte mignon*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2018
	4137	*Turdus iliacus Linnaeus, 1766*	*Grive mauvis*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2012 - 2020
	4117	*Turdus merula Linnaeus, 1758*	*Merle noir*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2000 - 2018

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	83912	*Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819*	*Fromental élevé, Ray-grass français*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2012
	84061	*Artemisia vulgaris L., 1753*	*Armoise commune, Herbe de feu*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014
	84112	*Arum maculatum L., 1753*		Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	85112	*Atriplex prostrata Boucher ex DC., 1805*	*Arroche hastée*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2010
	85740	*Bellis perennis L., 1753*	*Pâquerette*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2012
	85798	*Berula erecta (Huds.) Coville, 1893*	*Berle dressée, Petite berle*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2014 - 2014
	85986	*Bidens tripartita L., 1753*	*Bident trifolié, Eupatoire aquatique*	Reproduction certaine ou probable					
	86305	*Brachypodium sylvaticum (Huds.) P.Beauv., 1812*	*Brachypode des bois, Brome des bois*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2012
	86601	*Bromus erectus Huds., 1762*	*Brome érigé*	Reproduction certaine ou probable					
	86732	*Bromus racemosus L., 1762*	*Brome en grappe*	Reproduction certaine ou probable					
	86828	*Bryonia dioica Jacq., 1774*	*Bryone dioïque*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2012 - 2012

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	4129	*Turdus philomelos C. L. Brehm, 1831*	*Grive musicienne*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2018
	4127	*Turdus pilaris Linnaeus, 1758*	*Grive litorne*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2020
	4142	*Turdus viscivorus Linnaeus, 1758*	*Grive draine*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2017 - 2019
	3482	*Tyto alba (Scopoli, 1769)*	*Chouette effraie, Effraie des clochers*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2003 - 2019
Orthoptères	65882	*Ruspolia nitidula (Scopoli, 1786)*	*Conocéphale gracieux, Conocéphale mandibulaire*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2014 - 2014
Phanérogames	79908	*Achillea millefolium L., 1753*	*Achillée millefeuille, Herbe au charpentier, Sourcils-de-Vénus*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2012
	79921	*Achillea ptarmica L., 1753*	*Achillée sternutatoire, Herbe à éternuer, Achillée ptarmique*	Reproduction certaine ou probable					
	80243	*Adoxa moschatellina L., 1753*	*Moschatelline, Adoxe musquée*	Reproduction certaine ou probable					
	80410	*Agrimonia eupatoria L., 1753*		Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	80418	*Agrimonia repens auct. non L., 1759*	*Aigremoine élevée, Aigremoine odorante*	Reproduction certaine ou probable					
	80759	*Agrostis stolonifera L., 1753*	*Agrostide stolonifère*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2018

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	90681	*Chenopodium album L., 1753*	*Chénopode blanc, Senousse*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2012
	91258	*Circaea lutetiana L., 1753*	*Circée de Paris, Circée commune*	Reproduction certaine ou probable					
	91289	*Cirsium arvense (L.) Scop., 1772*	*Cirse des champs, Chardon des champs*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014
	91382	*Cirsium palustre (L.) Scop., 1772*	*Cirse des marais, Bâton du Diable*	Reproduction certaine ou probable					
	92127	*Colchicum autumnale L., 1753*	*Colchique d'automne, Safran des prés*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2012
	92302	*Convolvulus arvensis L., 1753*	*Liseron des champs, Vrillée*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2012
	92501	*Cornus sanguinea L., 1753*	*Cornouiller sanguin, Sanguine*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014
	92558	*Coronopus squamatus (Forssk.) Asch., 1864*	*Corne-de-cerf écailleuse , Sénebière Corne-de-cerf*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	92606	*Corylus avellana L., 1753*	*Noisetier, Avelinier*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2012
	92864	*Crataegus laevigata (Poir.) DC., 1825*	*Aubépine à deux styles*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2010
	92876	*Crataegus monogyna Jacq., 1775*	*Aubépine à un style, Épine noire, Bois de mai*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	87136	*Butomus umbellatus L., 1753*	*Butome en ombelle, Jonc fleuri, Carélé*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP	Faible			2009 - 2009
	190216	*Callitriche L., 1753*		Reproduction certaine ou probable					
	87560	*Calystegia sepium (L.) R.Br., 1810*	*Liset, Liseron des haies*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014
	87964	*Cardamine pratensis L., 1753*	*Cardamine des prés, Cresson des prés*	Reproduction certaine ou probable					
	88314	*Carex acuta L., 1753*	*Laîche aiguë, Laîche grêle*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2014 - 2014
	88318	*Carex acutiformis Ehrh., 1789*	*Laîche des marais, Laîche fausse, Laîche aiguë, Laîche fausse Laîche aiguë*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2014 - 2014
	88448	*Carex cuprina (Sandor ex Heuff.) Nendtv. ex A.Kern., 1863*	*Laîche cuivrée*	Reproduction certaine ou probable					
	88478	*Carex disticha Huds., 1762*	*Laîche distique*	Reproduction certaine ou probable					
	88510	*Carex flacca Schreb., 1771*	*Laîche glauque, Langue-de-pic*	Reproduction certaine ou probable					
	88569	*Carex hirta L., 1753*	*Laîche hérissée*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	88752	*Carex panicea L., 1753*	*Laîche millet, Faux Fenouil*	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	93015	*Crepis biennis L., 1753*	*Crépide bisannuelle*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	93860	*Cynosurus cristatus L., 1753*	*Crételle*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2012
	94207	*Dactylis glomerata L., 1753*	*Dactyle aggloméré, Pied-de-poule*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2012
	94626	*Deschampsia cespitosa (L.) P.Beauv., 1812*	*Canche cespiteuse, Canche des champs*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2012
	95671	*Echinochloa crus-galli (L.) P.Beauv., 1812*	*Échinochloé Pied-de-coq, Pied-de-coq*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014
	95922	*Eleocharis palustris (L.) Roem. & Schult., 1817*	*Scirpe des marais*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	95980	*Elodea canadensis Michx., 1803*	*Élodée du Canada*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014
	96011	*Elymus repens (L.) Gould, 1947*	*Chiendent commun, Chiendent rampant*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014
	96180	*Epilobium hirsutum L., 1753*	*Épilobe hérissé, Épilobe hirsute*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2012
	96447	*Epipactis helleborine (L.) Crantz, 1769*	*Épipactis à larges feuilles, Elléborine à larges feuilles*	Reproduction certaine ou probable					
	97141	*Eryngium campestre L., 1753*	*Chardon Roland, Panicaut champêtre*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2010

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	88753	*Carex paniculata L., 1755*	*Laîche paniculée*	Reproduction certaine ou probable					
	88794	*Carex pseudocyperus L., 1753*	*Laîche faux-souchet*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2014 - 2014
	88833	*Carex riparia Curtis, 1783*	*Laîche des rives*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014
	88885	*Carex spicata Huds., 1762*	*Laîche en épis*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	88905	*Carex sylvatica Huds., 1762*	*Laîche des bois*	Reproduction certaine ou probable					
	88916	*Carex tomentosa L., 1767*	*Laîche tomenteuse*	Reproduction certaine ou probable					
	88952	*Carex vulpina L., 1753*	*Laîche des renards, Carex des renards*	Reproduction certaine ou probable					
	89338	*Catapodium rigidum (L.) C.E.Hubb., 1953*	*Pâturin rigide, Desmazérie rigide*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2012 - 2012
	89619	*Centaurea jacea L., 1753*	*Centaurée jacée, Tête de moineau, Ambrette*	Reproduction certaine ou probable					
	89723	*Centaurea thuillieri (Dostál) J.Duvign. & Lambinon, 1978*		Reproduction certaine ou probable					
	90208	*Ceratophyllum demersum L., 1753*	*Cornifle nageant, Cornifle immergé*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2018

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	104173	*Juncus effusus L., 1753*	*Jonc épars, Jonc diffus*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2012 - 2014
	104214	*Juncus inflexus L., 1753*	*Jonc glauque*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2012
	104516	*Knautia arvensis (L.) Coult., 1828*	*Knautie des champs, Oreille-d'âne*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014
	104848	*Lamiastrum galeobdolon (L.) Ehrend. & Polatschek, 1966*	*Lamier jaune, Lamier Galéobdolon*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	105247	*Lathyrus pratensis L., 1753*	*Gesse des prés*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014
	105431	*Lemna minor L., 1753*	*Petite lentille d'eau*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2018
	105441	*Lemna trisulca L., 1753*	*Lentille d'eau à trois sillons*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2018
	105480	*Leontodon autumnalis L., 1753*	*Liondent d'automne*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2012
	105502	*Leontodon hispidus L., 1753*	*Liondent hispide*	Reproduction certaine ou probable					
	105817	*Leucanthemum vulgare Lam., 1779*	*Marguerite commune, Leucanthème commun*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2012
	105966	*Ligustrum vulgare L., 1753*	*Troène, Raisin de chien*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	97183	*Erysimum cheiranthoides L., 1753*	*Vélar fausse-giroflée, Fausse Giroflée*	Reproduction certaine ou probable					
	97676	*Euphorbia stricta L., 1759*	*Euphorbe raide*	Reproduction certaine ou probable					
	97896	*Evonymus europaeus L.*	*Bonnet-d'évêque*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014
	98078	*Festuca arundinacea Schreb., 1771*	*Fétuque Roseau*	Reproduction certaine ou probable					
	98250	*Festuca gigantea (L.) Vill., 1787*	*Fétuque géante*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2012 - 2012
	98460	*Festuca pratensis Huds., 1762*	*Fétuque des prés*	Reproduction certaine ou probable					
	98512	*Festuca rubra L., 1753*	*Fétuque rouge*	Reproduction certaine ou probable					
	98717	*Filipendula ulmaria (L.) Maxim., 1879*	*Reine des prés, Spirée Ulmaire*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014
	98921	*Fraxinus excelsior L., 1753*	*Frêne élevé, Frêne commun*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014
	99390	*Galium boreale L., 1753*	*Gaillet boréal*	Reproduction certaine ou probable					
	99494	*Galium palustre L., 1753*	*Gaillet des marais*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	106370	*Listera ovata (L.) R.Br., 1813*	*Grande Listère*	Reproduction certaine ou probable					
	106499	*Lolium perenne L., 1753*	*Ivraie vivace*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2012
	106653	*Lotus corniculatus L., 1753*	*Lotier corniculé, Pied de poule, Sabot-de-la-mariée*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2012
	107038	*Lycopus europaeus L., 1753*	*Lycope d'Europe, Chanvre d'eau*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014
	107073	*Lysimachia nummularia L., 1753*	*Lysimaque nummulaire, Herbe aux écus*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2012
	107090	*Lysimachia vulgaris L., 1753*	*Lysimaque commune, Lysimaque vulgaire*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014
	107117	*Lythrum salicaria L., 1753*	*Salicaire commune, Salicaire pourpre*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014
	107459	*Matricaria maritima L., 1753*	*Matricaire maritime*	Reproduction certaine ou probable					
	107649	*Medicago lupulina L., 1753*	*Luzerne lupuline, Minette*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2012
	107886	*Melilotus albus Medik., 1787*	*Mélilot blanc*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2012

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	99582	*Galium verum L., 1753*	*Gaillet jaune, Caille-lait jaune*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	100310	*Glechoma hederacea L., 1753*	*Lierre terrestre, Gléchome Lierre terrestre*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2012
	100387	*Glyceria fluitans (L.) R.Br., 1810*	*Glycérie flottante, Manne de Pologne*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014
	100519	*Gnaphalium uliginosum L., 1753*	*Gnaphale des lieux humides, Gnaphale des marais*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014
	102900	*Holcus lanatus L., 1753*	*Houlque laineuse, Blanchard*	Reproduction certaine ou probable					
	102990	*Hordeum secalinum Schreb., 1771*	*Orge faux seigle*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	103031	*Humulus lupulus L., 1753*	*Houblon grimpant*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014
	103120	*Hydrocharis morsus-ranae L., 1753*	*Hydrocharis morène, Morène, Petit nénuphar, Hydrocharide*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP	Moyen			2009 - 2009
	103772	*Iris pseudacorus L., 1753*	*Iris faux acore, Iris des marais*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014
	104126	*Juncus articulatus L., 1753*	*Jonc à fruits luisants, Jonc à fruits brillants*	Reproduction certaine ou probable					
	104155	*Juncus compressus Jacq., 1762*	*Jonc à tiges comprimées*	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	114641	*Polygonum amphibium L., 1753*	*Persicaire flottante*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014
	114658	*Polygonum aviculare L., 1753*	*Renouée des oiseaux, Renouée Traînasse*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2010
	114761	*Polygonum lapathifolium L., 1753*	*Renouée à feuilles de patience, Renouée gonflée*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014
	115110	*Populus alba L., 1753*	*Peuplier blanc*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	115145	*Populus nigra L., 1753*	*Peuplier commun noir, Peuplier noir*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	115156	*Populus tremula L., 1753*	*Peuplier Tremble*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	115280	*Potamogeton natans L., 1753*	*Potamot nageant*	Reproduction certaine ou probable					
	115295	*Potamogeton pectinatus L., 1753*	*Potamot de Suisse*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2018
	115402	*Potentilla anserina L., 1753*	*Potentille des oies*	Reproduction certaine ou probable					
	115624	*Potentilla reptans L., 1753*	*Potentille rampante, Quintefeuille*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014
	115918	*Primula veris L., 1753*	*Coucou, Primevère officinale, Brérelle*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	108027	*Mentha aquatica L., 1753*	*Menthe aquatique, Baume d'eau, Baume de rivière, Bonhomme de rivière, Menthe rouge, Riolet, Menthe à grenouille*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014
	108029	*Mentha arvensis L., 1753*	*Menthe des champs*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014
	108138	*Mentha pulegium L., 1753*	*Menthe pouliot*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	108331	*Mentha x verticillata L., 1759*	*Menthe verticillée*	Reproduction certaine ou probable					
	109091	*Myosotis scorpioides L., 1753*	*Myosotis des marais, Myosotis faux Scorpion*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014
	109121	*Myosoton aquaticum (L.) Moench, 1794*	*Stellaire aquatique, Céraiste d'eau*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014
	109150	*Myriophyllum spicatum L., 1753*	*Myriophylle à épis*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2018
	109861	*Oenanthe aquatica (L.) Poir., 1798*	*Oenanthe phellandre, Oenanthe aquatique*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2010
	109869	*Oenanthe fistulosa L., 1753*	*Oenanthe fistuleuse*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	110227	*Ononis repens L., 1753*	*Bugrane maritime*	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	116012	*Prunella vulgaris L., 1753*	*Brunelle commune, Herbe au charpentier*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2012
	116142	*Prunus spinosa L., 1753*	*Épine noire, Prunellier, Pelossier*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2012
	116574	*Pyrus communis L., 1753*	*Poirier cultivé, Poirier commun*	Reproduction certaine ou probable					
	116759	*Quercus robur L., 1753*	*Chêne pédonculé, Gravelin*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2012
	116903	*Ranunculus acris L., 1753*	*Bouton d'or, Pied-de-coq, Renoncule âcre*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	116936	*Ranunculus auricomus L., 1753*	*Renoncule à tête d'or, Renoncule Tête-d'or*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	116952	*Ranunculus bulbosus L., 1753*	*Renoncule bulbeuse*	Reproduction certaine ou probable					
	139695	*Ranunculus ficaria subsp. bulbifer Lawalrée, 1955*	*Ficaire à bulbilles*	Reproduction certaine ou probable					
	117201	*Ranunculus repens L., 1753*	*Renoncule rampante*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014
	117221	*Ranunculus sardous Crantz, 1763*	*Renoncule sarde, Sardonie*	Reproduction certaine ou probable					
	117224	*Ranunculus sceleratus L., 1753*	*Renoncule scélérate, Renoncule à feuilles de céleri*	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	110236	*Ononis spinosa L., 1753*	*Bugrane épineuse, Arrête-boeuf*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	111369	*Ornithogalum pyrenaicum L., 1753*		Reproduction certaine ou probable					
	112975	*Phalaris arundinacea L., 1753*	*Baldingère faux-roseau, Fromenteau*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2018
	113221	*Phleum pratense L., 1753*	*Fléole des prés*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2012
	113432	*Picea abies (L.) H.Karst., 1881*	*Épicéa commun, Sérente*	Reproduction certaine ou probable					
	113893	*Plantago lanceolata L., 1753*	*Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2012
	113904	*Plantago major L., 1753*	*Plantain majeur, Grand plantain, Plantain à bouquet*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2012
	113906	*Plantago media L., 1753*	*Plantain moyen*	Reproduction certaine ou probable					
	114114	*Poa annua L., 1753*	*Pâturin annuel*	Reproduction certaine ou probable					
	114332	*Poa pratensis L., 1753*	*Pâturin des prés*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2012
	114416	*Poa trivialis L., 1753*	*Pâturin commun, Gazon d'Angleterre*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	122058	*Scrophularia umbrosa Dumort., 1827*	*Scrofulaire des ombrages, Scrophulaire ailée*	Reproduction certaine ou probable					
	122069	*Scutellaria galericulata L., 1753*	*Scutellaire casquée, Scutellaire à casque*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	123367	*Silaum silaus (L.) Schinz & Thell., 1915*	*Silaüs des prés, Cumin des prés*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	124034	*Solanum dulcamara L., 1753*	*Douce amère, Bronde*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014
	124232	*Sonchus arvensis L., 1753*	*Laiteron des champs*	Reproduction certaine ou probable					
	124261	*Sonchus oleraceus L., 1753*	*Laiteron potager, Laiteron lisse*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	124408	*Sparganium erectum L., 1753*	*Rubanier dressé, Ruban-d'eau*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	124707	*Spirodela polyrhiza (L.) Schleid., 1839*	*Spirodèle à plusieurs racines*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2018
	124798	*Stachys palustris L., 1753*	*Épiaire des marais, Ortie bourbière*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014
	124814	*Stachys sylvatica L., 1753*	*Épiaire des bois, Ortie à crapauds*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	125355	*Symphytum officinale L., 1753*	*Grande consoude*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	117530	*Rhamnus cathartica L., 1753*	*Nerprun purgatif*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2010
	117774	*Ribes rubrum L., 1753*	*Groseillier rouge, Groseillier à grappes*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2012
	117787	*Ribes uva-crispa L., 1753*	*Groseillier à maquereaux*	Reproduction certaine ou probable					
	117860	*Robinia pseudoacacia L., 1753*	*Robinier faux-acacia, Carouge*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2010
	117933	*Rorippa amphibia (L.) Besser, 1821*	*Rorippe amphibie*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014
	117951	*Rorippa sylvestris (L.) Besser, 1821*	*Rorippe des forêts, Roripe des bois*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014
	118073	*Rosa canina L., 1753*	*Rosier des chiens, Rosier des haies*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2012 - 2012
	118993	*Rubus caesius L., 1753*	*Rosier bleue, Ronce à fruits bleus, Ronce bleue*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014
	119418	*Rumex acetosa L., 1753*	*Oseille des prés, Rumex oseille*	Reproduction certaine ou probable					
	119509	*Rumex hydrolapathum Huds., 1778*	*Patience d'eau, Grande Parelle*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014
	119533	*Rumex maritimus L., 1753*	*Patience maritime*	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	125447	*Tamus communis L., 1753*	*Sceau de Notre Dame*	Reproduction certaine ou probable					
	125474	*Tanacetum vulgare L., 1753*	*Tanaisie commune, Sent-bon*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2012
	126124	*Thalictrum flavum L., 1753*	*Pigamon jaune, Pigamon noircissant*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2010
	127029	*Tragopogon pratensis L., 1753*	*Salsifis des prés*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2012
	127314	*Trifolium fragiferum L., 1753*	*Trèfle Porte-fraises*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	127439	*Trifolium pratense L., 1753*	*Trèfle des prés, Trèfle violet*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2012
	127454	*Trifolium repens L., 1753*	*Trèfle rampant, Trèfle blanc, Trèfle de Hollande*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2012
	127660	*Trisetum flavescens (L.) P.Beauv., 1812*	*Trisète commune, Avoine dorée*	Reproduction certaine ou probable					
	128077	*Typha latifolia L., 1753*	*Massette à larges feuilles*	Reproduction certaine ou probable					
	128175	*Ulmus minor Mill., 1768*		Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014
	128268	*Urtica dioica L., 1753*	*Ortie dioïque, Grande ortie*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	119585	*Rumex sanguineus L., 1753*	*Patience sanguine*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2012
	119860	*Sagittaria sagittifolia L., 1753*	*Sagittaire à feuilles en cœur, Flèche-d'eau*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014
	119915	*Salix alba L., 1753*	*Saule blanc, Saule commun*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014
	120040	*Salix fragilis L., 1753*	*Saule fragile*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2012 - 2012
	120246	*Salix triandra L., 1753*	*Saule à trois étamines, Osier brun*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014
	120260	*Salix viminalis L., 1753*	*Osier blanc*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014
	120512	*Salix x rubens Schrank, 1789*	*Osier jaune*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2012 - 2012
	120685	*Salvia pratensis L., 1753*	*Sauge des prés, Sauge commune*	Reproduction certaine ou probable					
	120717	*Sambucus nigra L., 1753*	*Sureau noir, Sampéchier*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2012
	120753	*Sanguisorba minor Scop., 1771*	*Pimprenelle à fruits réticulés*	Reproduction certaine ou probable					
	121746	*Scirpus maritimus L., 1753*	*Scirpe maritime, Rouche*	Reproduction certaine ou probable		Fort			

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	128307	*Utricularia australis R.Br., 1810*	*Utriculaire citrine, Utriculaire élevée, Grande utriculaire*	Reproduction certaine ou probable		Moyen			
	128429	*Valeriana repens Host, 1827*	*Valériane à feuilles de Sureau*	Reproduction certaine ou probable					
	129000	*Veronica scutellata L., 1753*	*Véronique à écus, Véronique à écusson*	Reproduction certaine ou probable					
	129087	*Viburnum opulus L., 1753*	*Viorne obier, Viorne aquatique*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2012
	129147	*Vicia cracca L., 1753*	*Vesce cracca, Jarosse*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2012
	129191	*Vicia hirsuta (L.) Gray, 1821*	*Vesce hérissée, Ers velu*	Reproduction certaine ou probable					
	129666	*Viola reichenbachiana Jord. ex Boreau, 1857*	*Violette des bois, Violette de Reichenbach*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	129906	*Viscum album L., 1753*	*Gui des feuillus*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014
Poissons	67606	*Esox lucius Linnaeus, 1758*	*Brochet*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2019 - 2019
Ptéridophytes	96519	*Equisetum fluviatile L., 1753*	*Prêle des eaux, Prêle des cours d'eau, Prêle des rivières*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	96534	*Equisetum palustre L., 1753*	*Prêle des marais*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009

Date d'édition : 27/10/2020
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210014775

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Reptiles	77490	*Anguis fragilis Linnaeus, 1758*	*Orvet fragile (L')*	Reproduction indéterminée					
	78064	*Natrix natrix (Linnaeus, 1758)*	*Couleuvre helvétique (La)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2018 - 2018

Date d'édition : 27/10/2020
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210014775

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Amphibiens	252	*Pelodytes punctatus (Daudin, 1803)*	Déterminante	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	351	*Rana temporaria Linnaeus, 1758*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
				Production des spécimens de grenouille rousse *(lien)*
Insectes	53979	*Lycaena dispar (Haworth, 1802)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
Mammifères	60345	*Barbastella barbastellus (Schreber, 1774)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60360	*Eptesicus serotinus (Schreber, 1774)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60408	*Myotis nattereri (Kuhl, 1817)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60461	*Nyctalus leisleri (Kuhl, 1817)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60468	*Nyctalus noctula (Schreber, 1774)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60479	*Pipistrellus pipistrellus (Schreber, 1774)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60585	*Vulpes vulpes (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
	60636	*Meles meles (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
	60731	*Mustela putorius Linnaeus, 1758*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
	61153	*Sciurus vulgaris Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	61212	*Castor fiber Linnaeus, 1758*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*

Date d'édition : 27/10/2020
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210014775

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
	61678	*Lepus europaeus Pallas, 1778*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
Oiseaux	977	*Tachybaptus ruficollis (Pallas, 1764)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	1952	*Mareca penelope (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Martinique *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	1958	*Anas crecca Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	1966	*Anas platyrhynchos Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Martinique *(lien)*
	1973	*Anas acuta Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Martinique *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	1998	*Aythya fuligula (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	2440	*Phalacrocorax carbo (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2477	*Ixobrychus minutus (Linnaeus, 1766)*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2497	*Egretta garzetta (Linnaeus, 1766)*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe *(lien)*
	2504	*Ardea alba Linnaeus, 1758*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2506	*Ardea cinerea Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Réunion *(lien)*
	2514	*Ciconia nigra (Linnaeus, 1758)*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2517	*Ciconia ciconia (Linnaeus, 1758)*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2543	*Gallinago gallinago (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	2559	*Scolopax rusticola Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	2563	*Limosa limosa (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	2576	*Numenius arquata (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Réunion *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	2586	*Tringa totanus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	2594	*Tringa nebularia (Gunnerus, 1767)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Réunion *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	2603	*Tringa ochropus Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2607	*Tringa glareola Linnaeus, 1758*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Réunion *(lien)*

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE
Date d'édition : 27/10/2020
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210014775

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
	2616	*Actitis hypoleucos (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Réunion *(lien)*
	2623	*Buteo buteo (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2660	*Pandion haliaetus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2669	*Falco tinnunculus Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe *(lien)*
	2676	*Falco columbarius Linnaeus, 1758*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Martinique *(lien)*
	2679	*Falco subbuteo Linnaeus, 1758*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2706	*Cygnus olor (Gmelin, 1803)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2720	*Anser fabalis (Latham, 1787)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	2741	*Anser anser (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	2767	*Tadorna tadorna (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2818	*Mergus merganser Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2832	*Pernis apivorus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2840	*Milvus migrans (Boddaert, 1783)*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE
Date d'édition : 27/10/2020
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210014775

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Réunion *(lien)*
	2844	*Milvus milvus (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2878	*Circus aeruginosus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe *(lien)*
	2881	*Circus cyaneus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2887	*Circus pygargus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2891	*Accipiter gentilis (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2895	*Accipiter nisus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2911	*Calidris alpina (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Martinique *(lien)*
	2938	*Falco peregrinus Tunstall, 1771*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Martinique *(lien)*
	2989	*Perdix perdix (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
	2996	*Coturnix coturnix (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	3039	*Porzana porzana (Linnaeus, 1766)*	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE
Date d'édition : 27/10/2020
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210014775

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe *(lien)*
	3053	*Crex crex (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe *(lien)*
	3059	*Gallinula chloropus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	3076	*Grus grus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3136	*Charadrius dubius Scopoli, 1786*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3140	*Charadrius hiaticula Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Réunion *(lien)*
	3161	*Pluvialis apricaria (Linnaeus, 1758)*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	3187	*Vanellus vanellus (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	3422	*Columba oenas Linnaeus, 1758*	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	3424	*Columba palumbus Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
	3439	*Streptopelia turtur (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	3465	*Cuculus canorus Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3482	*Tyto alba (Scopoli, 1769)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3511	*Athene noctua (Scopoli, 1769)*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
	3522	*Asio otus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3525	*Asio flammeus (Pontoppidan, 1763)*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3571	*Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3582	*Merops apiaster Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3603	*Picus viridis Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3608	*Dryocopus martius (Linnaeus, 1758)*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3611	*Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3630	*Dendrocopos minor (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3676	*Alauda arvensis Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	3688	*Riparia riparia (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Martinique *(lien)*
	3696	*Hirundo rustica Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3723	*Anthus trivialis (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3726	*Anthus pratensis (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3733	*Anthus spinoletta (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3741	*Motacilla flava Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3755	*Motacilla cinerea Tunstall, 1771*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3774	*Sitta europaea Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE
Date d'édition : 27/10/2020
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210014775

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
	3791	*Certhia brachydactyla C.L. Brehm, 1820*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3803	*Oriolus oriolus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3807	*Lanius collurio Linnaeus, 1758*	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3814	*Lanius excubitor Linnaeus, 1758*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3941	*Motacilla alba Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Réunion *(lien)*
	3967	*Troglodytes troglodytes (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3978	*Prunella modularis (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4001	*Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4035	*Phoenicurus ochruros (S. G. Gmelin, 1774)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4040	*Phoenicurus phoenicurus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4049	*Saxicola rubetra (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4064	*Oenanthe oenanthe (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe *(lien)*
	4117	*Turdus merula Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	4127	*Turdus pilaris Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	4129	*Turdus philomelos C. L. Brehm, 1831*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	4137	*Turdus iliacus Linnaeus, 1766*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE
Date d'édition : 27/10/2020
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210014775

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
	4142	*Turdus viscivorus Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	4167	*Locustella naevia (Boddaert, 1783)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4192	*Acrocephalus palustris (Bechstein, 1798)*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4195	*Acrocephalus scirpaceus (Hermann, 1804)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4215	*Hippolais polyglotta (Vieillot, 1817)*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4247	*Sylvia curruca (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4252	*Sylvia communis Latham, 1787*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4254	*Sylvia borin (Boddaert, 1783)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4257	*Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4280	*Phylloscopus collybita (Vieillot, 1887)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4319	*Muscicapa striata (Pallas, 1764)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4460	*Lanius senator Linnaeus, 1758*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4510	*Corvus corax Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4532	*Passer montanus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4564	*Fringilla coelebs Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4568	*Fringilla montifringilla Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4571	*Serinus serinus (Linnaeus, 1766)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4583	*Carduelis carduelis (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4619	*Pyrrhula pyrrhula (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4657	*Emberiza citrinella Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4669	*Emberiza schoeniclus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	836203	*Mareca strepera (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Martinique *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE
Date d'édition : 27/10/2020
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210014775

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Poissons	67606	*Esox lucius Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national *(lien)*
Reptiles	77490	*Anguis fragilis Linnaeus, 1758*	Autre	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
Angiospermes	104173	*Juncus effusus L., 1753*	Autre	Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire de la Réunion *(lien)*
	105433	*Lemna minuta Kunth, 1816*	Déterminante	Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe *(lien)*
	115282	*Potamogeton nodosus Poir., 1816*	Déterminante	Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire de la Martinique *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire de la Réunion *(lien)*
	129906	*Viscum album L., 1753*	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire *(lien)*
Ptéridophytes	110313	*Ophioglossum vulgatum L., 1753*	Déterminante	Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire de la Réunion *(lien)*

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
105433 Lemna minuta Kunth, 1816		Reproduction certaine ou probable	
110313 Ophioglossum vulgatum L., 1753	*E3.5 Prairies oligotrophes humides ou mouilleuses*	Reproduction certaine ou probable	
115282 Potamogeton nodosus Poir., 1816		Reproduction certaine ou probable	
125024 Stellaria palustris Ehrh. ex Hoffm., 1791	*E3.4 Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses*	Reproduction certaine ou probable	
125219 Stratiotes aloides L., 1753		Reproduction certaine ou probable	
126034 Teucrium scordium L., 1753		Reproduction certaine ou probable	
128171 Ulmus laevis Pall., 1784	*G1.22 Forets mixtes de Quercus-Ulmus-Fraxinus des grands fleuves*	Reproduction certaine ou probable	
128322 Utricularia vulgaris L., 1753		Reproduction certaine ou probable	

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	C. P. N. C. A.	1995	Recensement des populations de râle des genêts en 1995 sur les vallées de l'Aisne et de la Meuse. ACNAT Life-vallées alluviales du nord et de l'est de la France, 22 pages + annexes

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	C. P. N. C. A.	1996	Recensement des populations de râle des genêts en 1996 sur les vallées de l'Aisne et de la Meuse. ACNAT Life-vallées alluviales du nord et de l'est de la France, 42 pages + annexes
	HORON-HAINSWORTH F.	1994	Prospection, cartographie et description des espèces végétales intéressantes des vallées alluviales. ACNAT Life-vallées alluviales du nord et de l'est de la France, 70 pages
	LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX	2000	Hiérarchisation de la ZICO de la vallée de l'Aisne en vue de créer une ZPS. Pour la DIREN Champagne-Ardenne, 12 pages + cartes
	WORMS C. & RABATEL J.	1994	Données sur les stations de Stratiotes aloides dans les Ardennes.
Informateur	Base de données LE ReNArd, Cédric ALVES		
	COLLET A. & GRANGE P.		
	COLLET Arnaud		
	DARGENT F. & MISSET C.		
	DUBIEF Lionel (CPNCA)		
	LE ROY Emmanuel		
	LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX, délégation de Champagne-Ardenne		
	Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP		
	Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)		
	Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes		

BOIS ET PELOUSES ENTRE ECOGNE ET LA GRANDE RUBRIQUE A GRUYERES ET GUIGNICOURT (Identifiant national : 210009362)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 00000319)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : MORGAN, G.R.E.F.F.E., .- 210009362, BOIS ET PELOUSES ENTRE ECOGNE ET LA GRANDE RUBRIQUE A GRUYERES ET GUIGNICOURT. - INPN, SPN-MNHN Paris, 28P. *https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210009362.pdf*

Région en charge de la zone : Champagne-Ardenne
Rédacteur(s) :MORGAN, G.R.E.F.F.E.
Centroïde calculé : 762765°-2524681°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 25/06/2003
Date actuelle d'avis CSRPN : 23/09/2020
Date de première diffusion INPN : 23/10/2020
Date de dernière diffusion INPN : 23/10/2020

1. DESCRIPTION 2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE 4
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE 4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE 4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS 5
6. HABITATS 5
7. ESPECES 8
8. LIENS ESPECES ET HABITATS 28
9. SOURCES 28

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Ardennes

- Commune : Gruyères (INSEE : 08201)
- Commune : Fagnon (INSEE : 08162)
- Commune : Barbaise (INSEE : 08047)
- Commune : Touligny (INSEE : 08454)
- Commune : Jandun (INSEE : 08236)
- Commune : Guignicourt-sur-Vence (INSEE : 08203)

1.2 Superficie

410,27 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 210
Maximale (mètre): 290

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : 210020085 - BOIS D'ENELLE AU SUD DE BOULZICOURT (Type 2) (Id reg. : 05180000)
- Id nat. : 210009355 - VALLON MARECAGEUX DE MERALE, FORETS ET PELOUSES VOISINES ENTRE GRUYERES ET GUIGNICOURT-SUR-VENCE (Type 1) (Id reg. : 00000312)
- Id nat. : 210000681 - BOIS ET CARRIERE DE NAUMONT, DES COTES, DE HAYE ET DE LA RESERVE A CHEMERY-SUR-BAR (Type 1) (Id reg. : 00000121)
- Id nat. : 210020154 - PRAIRIES ET PELOUSES A L'OUEST DE SURY (Type 1) (Id reg. : 00000607)
- Id nat. : 210020204 - PELOUSE DU TERNE AU NORD DE BARBAISE (Type 1) (Id reg. : 00000669)

1.5 Commentaire général

La ZNIEFF des bois et pelouses de Gruyères, de Barbaise et de la Toute est située entre Gruyères et Guignicourt-sur-Vence, à une quinzaine de kilomètres au sud-ouest de Charleville-Mézières, dans le département des Ardennes. Elle a été fortement agrandie en 1999 et englobe aujourd'hui les bois situés au nord de la ZNIEFF initiale entre la Ferme d'Ecogne et les Bois communaux de Jandun et au sud jusqu'au Bois de la Toute. Elle est principalement constituée par des boisements feuillus et résineux (plantations) et présente des lisières et des pelouses thermophiles d'un grand intérêt biologique.

Le type forestier dominant est la hêtraie sèche sur calcaire (Cephalanthero-Fagion) au niveau des pentes sur calcaires oolitiques escarpées et bien exposées (groupement exceptionnel dans les Ardennes) : le hêtre domine une strate arborescente qui comprend également l'alisier blanc et l'alisier terminal. Le taillis est constitué par le cytise faux-ébénier, la ronce des rochers (protégée dans le département), le troène, le cornouiller mâle, la viorne mancienne, le bois joli, etc. Le tapis herbacé bien fourni est caractérisé par la présence de nombreuses laîches (laîche digitée, laîche glauque, laîche des montagnes) et orchidées, notamment le céphalanthère à grandes fleurs et le céphalanthère à longues feuilles, protégé en Champagne-Ardenne.

Les autres groupements forestiers sont la frênaie-chênaie subatlantique à primevère officinale, lamier jaune et anémone des bois, les forêts de ravin à frêne et érable sur les versants ombragés et humides et la chênaie-charmaie calciphile plus ou moins xérophile sur les pentes bien exposées.

La végétation des lisières et ourlets thermophiles est très typique : elle abrite deux espèces protégées au niveau régional, la renoncule à segments étroits (seule station actuellement connue dans les Ardennes) et le crépis en rosette (espèce continentale, présente en France seulement dans l'est et dont les localités de Champagne-Ardenne sont situées à la limite absolue de répartition de cette espèce vers l'ouest). Ce dernier fait également partie de la liste rouge régionale des végétaux. Ils sont accompagnés par le dompte-venin officinal, la violette hérissée, le brome de Beneken, le calament clinopode, l'origan, le grémil officinal, le buplèvre en faux et par certaines espèces transgressives des pelouses.

Les pelouses sont en forte régression suite à la recolonisation forestière et aux plantations. Elles se maintiennent néanmoins à la faveur de petites clairières, le long de certaines allées forestières et dans les larges bandes herbeuses entretenues par les chasseurs (pour le tir des cervidés). On y rencontre de très nombreuses orchidées : la gymnadénie odorante (protégée au niveau régional), l'ophrys frelon, l'ophrys mouche, l'orchis moucheron, l'orchis mâle, l'orchis militaire, l'orchis pourpre, l'épipactis brun rougeâtre, la listère ovale, la platanthère à deux feuilles et la platanthère des montagnes. Elles sont accompagnées par la laîche pied d'oiseau, protégée en Champagne-Ardenne, le brachypode penné, la fétuque de Leman, la phalangère rameuse, l'hélianthème jaune, la globulaire, l'anémone pulsatille, le polygale du calcaire, la brunelle à grandes fleurs, la gentiane germanique... Il existe également une petite pelouse marneuse avec le genêt des teinturiers, l'inule à feuilles de saules et la parnassie des marais (inscrite sur la liste rouge régionale), ce qui est exceptionnel dans les Ardennes.

La faune avifaunistique, bien que ne recelant pas de raretés, est bien caractéristique des milieux forestiers (pouillot véloce, pouillot fitis, geai des chênes, pigeon ramier, mésange noire, mésange nonnette, grive musicienne, bouvreuil pivoine, etc.). Le chat sauvage, l'hermine et le chevreuils fréquentent également le site.

La ZNIEFF est dans un bon état général, mais elle est menacée par les enrésinements et par la dynamique naturelle.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Aucune protection

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Sylviculture
- Chasse
- Tourisme et loisirs

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Vallon
- Plateau
- Escarpement, versant pentu
- Versant de faible pente

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Indéterminé
- Propriété privée (personne physique)

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
- Critères d'intérêts patrimoniaux - Ecologique - Faunistique - Floristique - Phanérogames	- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales	- Paysager

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

La délimitation de la ZNIEFF correspond à l'ouest aux limites naturelles de la zone la plus intéressante, à l'est à la route et aux chemins et ailleurs aux limites du bois et des secteurs cultivés.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Plantations, semis et travaux connexes	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Entretiens liés à la sylviculture, nettoyages, épandages	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Chasse	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Fermeture du milieu	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE
Date d'édition : 27/10/2020
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210009362

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Poissons - Ptéridophytes - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges	- Mammifères		- Oiseaux - Phanérogames

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
E1.26 *Pelouses semi-sèches calcaires subatlantiques*	*34.32* *Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides*			20	
E5.2 *Ourlets forestiers thermophiles*	*34.4* *Lisières (ou ourlets) forestières thermophiles*			5	
E3.51 *Prairies à Molinia caerulea et communautés apparentées*	*37.31* *Prairies à Molinie et communautés associées*				
G1.66 *Hêtraies calcicoles médio-européennes*	*41.16* *Hêtraies sur calcaire*			30	

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE
Date d'édition : 27/10/2020
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210009362

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
E2.1 *Pâturages permanents mésotrophes et prairies de post-pâturage*	*38.1* *Pâtures mésophiles*			5	
X07 *Cultures intensives parsemées de bandes de végétation naturelle et/ou semi-naturelle*	*82* *Cultures*			1	
G1.A1 *Boisements sur sols eutrophes et mésotrophes à Quercus, Fraxinus et Carpinus betulus*	*41.2* *Chênaies-charmaies*			10	
G5.8 *Coupes forestières récentes*	*31.87* *Clairières forestières*			1	
E5.4 *Lisières et prairies humides ou mouilleuses à grandes herbacées et à fougères*	*37.7* *Lisières humides à grandes herbes*			1	
	41.H *Autres bois caducifoliés*			16	
G1.A4 *Forêts de ravin et de pente*	*41.4* *Forêts mixtes de pentes et ravins*			1	
F3.1 *Fourrés tempérés*	*31.8* *Fourrés*			1	
F3.16 *Fourrés à Juniperus communis*	*31.88* *Fruticées à Genévriers communs*			1	
G3.F *Plantations très artificielles de conifères*	*83.31* *Plantations de conifères*			8	

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	8 *Terres agricoles et paysages artificiels*				
G *Boisements, forêts et autres habitats boisés*	*4* *Forêts*				
J1.2 *Bâtiments résidentiels des villages et des périphéries urbaines*	*86.2* *Villages*				

6.4 Commentaire sur les habitats

Autres bois décidus = frênaie-chênaie subatlantique.

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE
Date d'édition : 27/10/2020
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210009362

412 (chênaie-charmaie) = chênaie-charmaie calcicole classée dans le code CORINE Biotope sous le n°4127 (chênaies-charmaies calciphiles)

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	3424	*Columba palumbus Linnaeus, 1758*	*Pigeon ramier*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2011 - 2012
	4503	*Corvus corone Linnaeus, 1758*	*Corneille noire*	Reproduction indéterminée					
	3465	*Cuculus canorus Linnaeus, 1758*	*Coucou gris*	Reproduction indéterminée					
	4001	*Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758)*	*Rougegorge familier*	Reproduction indéterminée					
	4564	*Fringilla coelebs Linnaeus, 1758*	*Pinson des arbres*	Reproduction indéterminée					
	4466	*Garrulus glandarius (Linnaeus, 1758)*	*Geai des chênes*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2011 - 2012
	4367	*Parus ater Linnaeus, 1758*	*Mésange noire*	Reproduction indéterminée					
	3764	*Parus major Linnaeus, 1758*	*Mésange charbonnière*	Reproduction indéterminée					
	4351	*Parus palustris Linnaeus, 1758*	*Mésange nonnette*	Reproduction indéterminée					
	4280	*Phylloscopus collybita (Vieillot, 1887)*	*Pouillot véloce*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2012 - 2017
	4289	*Phylloscopus trochilus (Linnaeus, 1758)*	*Pouillot fitis*	Reproduction indéterminée					
	4619	*Pyrrhula pyrrhula (Linnaeus, 1758)*	*Bouvreuil pivoine*	Reproduction indéterminée					
	4257	*Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)*	*Fauvette à tête noire*	Reproduction indéterminée					
	4117	*Turdus merula Linnaeus, 1758*	*Merle noir*	Reproduction indéterminée					

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE
Date d'édition : 27/10/2020
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210009362

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	3619	*Dendrocopos medius (Linnaeus, 1758)*	*Pic mar*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2017 - 2017
	4319	*Muscicapa striata (Pallas, 1764)*	*Gobemouche gris*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2012 - 2012
	4272	*Phylloscopus sibilatrix (Bechstein, 1793)*	*Pouillot siffleur*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2012 - 2012
Phanérogames	80037	*Aconitum napellus L., 1753*	*Aconit napel, Casque*	Reproduction certaine ou probable					
	88737	*Carex ornithopoda Willd., 1805*	*Laîche pied-d'oiseau*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2011
	89926	*Cephalanthera longifolia (L.) Fritsch, 1888*	*Céphalanthère à feuilles étroites, Céphalanthère à feuilles longues, Céphalanthère à feuilles en épée*	Reproduction certaine ou probable		Moyen			
	93112	*Crepis praemorsa (L.) Walther, 1802*	*Crépide à rhizome, Crépide en rosette, Crépide rongée*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP	Faible			2017 - 2017
	100614	*Gymnadenia odoratissima (L.) Rich., 1817*	*Gymnadenie odorante, Orchis odorant*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP	Faible			2010 - 2011
	112426	*Parnassia palustris L., 1753*	*Parnassie des marais, Hépatique blanche*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP	Faible			2011 - 2011

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE
Date d'édition : 27/10/2020
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210009362

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	4129	*Turdus philomelos C. L. Brehm, 1831*	*Grive musicienne*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2012 - 2017
Phanérogames	79734	*Acer campestre L., 1753*	*Érable champêtre, Acéraille*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2016
	79779	*Acer platanoides L., 1753*	*Érable plane, Plane*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2013
	79783	*Acer pseudoplatanus L., 1753*	*Érable sycomore, Grand Érable*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2017
	80137	*Actaea spicata L., 1753*	*Actée en épi, Herbe aux poux*	Reproduction certaine ou probable					
	80243	*Adoxa moschatellina L., 1753*	*Moschatelline, Adoxe musquée*	Reproduction certaine ou probable					
	80410	*Agrimonia eupatoria L., 1753*		Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2011
	80778	*Agrostis tenuis Sibth., 1794*	*Agrostide capillaire*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	82637	*Anemone nemorosa L., 1753*	*Anémone des bois, Anémone sylvie*	Reproduction certaine ou probable					
	82738	*Angelica sylvestris L., 1753*	*Angélique sauvage, Angélique sylvestre, Impératoire sauvage*	Reproduction certaine ou probable					
	82909	*Anthericum ramosum L., 1753*	*Phalangère rameuse, Anthéricum ramifié*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2017

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE
Date d'édition : 27/10/2020
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210009362

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	117175	*Ranunculus polyanthemoides Boreau, 1857*	*Renoncule à segments étroits*	Reproduction certaine ou probable		Faible			
	119318	*Rubus saxatilis L., 1753*	*Ronce des rochers*	Reproduction certaine ou probable		Moyen			

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Mammifères	61057	*Capreolus capreolus (Linnaeus, 1758)*	*Chevreuil européen, Chevreuil, Brocard (mâle), Chevrette (femelle)*	Reproduction indéterminée					
	60596	*Felis sylvestris Schreber, 1775*		Reproduction indéterminée					
	60636	*Meles meles (Linnaeus, 1758)*		Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2014 - 2017
	61636	*Muscardinus avellanarius (Linnaeus, 1758)*	*Muscardin*	Reproduction indéterminée					
	60686	*Mustela erminea Linnaeus, 1758*		Reproduction indéterminée					
	60479	*Pipistrellus pipistrellus (Schreber, 1774)*	*Pipistrelle commune*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2012 - 2012
	60038	*Sorex minutus Linnaeus, 1766*	*Musaraigne pygmée*	Reproduction indéterminée					
Oiseaux	2623	*Buteo buteo (Linnaeus, 1758)*	*Buse variable*	Reproduction indéterminée					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	89697	*Centaurea scabiosa L., 1753*	*Centaurée scabieuse*	Reproduction certaine ou probable					
	89920	*Cephalanthera damasonium (Mill.) Druce, 1906*	*Céphalanthère à grandes fleurs, Helléborine blanche*	Reproduction certaine ou probable					
	621080	*Cirsium acaulon (L.) Scop., 1769*	*Cirse acaule, Cirse sans tige*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2011
	91289	*Cirsium arvense (L.) Scop., 1772*	*Cirse des champs, Chardon des champs*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	91886	*Clematis vitalba L., 1753*	*Clématite des haies, Herbe aux gueux*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2017
	91912	*Clinopodium vulgare L., 1753*	*Sariette commune, Grand Basilic*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2011
	92127	*Colchicum autumnale L., 1753*	*Colchique d'automne, Safran des prés*	Reproduction certaine ou probable					
	92497	*Cornus mas L., 1753*	*Cornouiller mâle, Cornouiller sauvage*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	92501	*Cornus sanguinea L., 1753*	*Cornouiller sanguin, Sanguine*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	92546	*Coronilla varia L., 1753*	*Coronille changeante*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2010
	92606	*Corylus avellana L., 1753*	*Noisetier, Avelinier*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2013

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	83267	*Aquilegia vulgaris L., 1753*	*Ancolie vulgaire, Clochette*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2017
	84112	*Arum maculatum L., 1753*		Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	85152	*Atropa belladonna L., 1753*	*Belladone, Bouton-noir*	Reproduction certaine ou probable					
	85439	*Avenula pubescens (Huds.) Dumort., 1868*	*Avoine pubescente*	Reproduction certaine ou probable					
	85903	*Betula pendula Roth, 1788*	*Bouleau verruqueux*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	86289	*Brachypodium pinnatum (L.) P.Beauv., 1812*	*Brachypode penné*	Reproduction certaine ou probable					
	86305	*Brachypodium sylvaticum (Huds.) P.Beauv., 1812*	*Brachypode des bois, Brome des bois*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2016
	86490	*Briza media L., 1753*	*Brize intermédiaire, Amourette commune*	Reproduction certaine ou probable					
	86546	*Bromus benekenii (Lange) Trimen, 1872*	*Brome de Beneken*	Reproduction certaine ou probable					
	86601	*Bromus erectus Huds., 1762*	*Brome érigé*	Reproduction certaine ou probable					
	87044	*Bupleurum falcatum L., 1753*	*Buplèvre en faux, Percefeuille*	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	92864	*Crataegus laevigata (Poir.) DC., 1825*	*Aubépine à deux styles*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	92876	*Crataegus monogyna Jacq., 1775*	*Aubépine à un style, Épine noire, Bois de mai*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2013
	94207	*Dactylis glomerata L., 1753*	*Dactyle aggloméré, Pied-de-poule*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2017
	94435	*Daphne mezereum L., 1753*	*Bois-joli, Daphné bois-gentil, Bois-gentil*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	94626	*Deschampsia cespitosa (L.) P.Beauv., 1812*	*Canche cespiteuse, Canche des champs*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2016
	96136	*Epilobium angustifolium L., 1753*	*Épilobe en épi, Laurier de saint Antoine*	Reproduction certaine ou probable					
	96431	*Epipactis atropurpurea Raf., 1810*	*Épipactis rouge sombre, Épipactis brun rouge, Épipactis pourpre noirâtre, Helléborine rouge*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2011
	97452	*Euphorbia amygdaloides L., 1753*	*Euphorbe des bois, Herbe à la faux*	Reproduction certaine ou probable					
	97490	*Euphorbia cyparissias L., 1753*	*Euphorbe petit-cyprès, Euphorbe faux Cyprès*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2016
	97896	*Evonymus europaeus L.*	*Bonnet-d'évêque*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	97947	*Fagus sylvatica L., 1753*	*Hêtre, Hêtre commun, Fouteau*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2017

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	87560	*Calystegia sepium (L.) R.Br., 1810*	*Liset, Liseron des haies*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	87720	*Campanula rotundifolia L., 1753*	*Campanule à feuilles rondes*	Reproduction certaine ou probable					
	87742	*Campanula trachelium L., 1753*	*Campanule gantelée, Ortie bleue*	Reproduction certaine ou probable					
	88415	*Carex caryophyllea Latourr., 1785*	*Laîche printanière, Laîche du printemps*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2011 - 2011
	88470	*Carex digitata L., 1753*	*Laîche digitée*	Reproduction certaine ou probable					
	88510	*Carex flacca Schreb., 1771*	*Laîche glauque, Langue-de-pic*	Reproduction certaine ou probable					
	88691	*Carex montana L., 1753*	*Laîche des montagnes*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2017
	88905	*Carex sylvatica Huds., 1762*	*Laîche des bois*	Reproduction certaine ou probable					
	88916	*Carex tomentosa L., 1767*	*Laîche tomenteuse*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2011
	89180	*Carlina vulgaris L., 1753*	*Carline commune, Chardon doré*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2010
	89200	*Carpinus betulus L., 1753*	*Charme, Charmille*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2013

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	102842	*Hippocrepis comosa L., 1753*	*Hippocrepis à toupet, Fer-à-cheval*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2011
	103287	*Hypericum hirsutum L., 1753*	*Millepertuis velu, Millepertuis hérissé*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2016
	103316	*Hypericum perforatum L., 1753*	*Millepertuis perforé, Herbe de la Saint-Jean*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2017
	103608	*Inula conyza DC., 1836*	*Inule conyze, Inule squarreuse*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	103648	*Inula salicina L., 1753*	*Inule à feuilles de saule*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2011
	104665	*Koeleria pyramidata (Lam.) P.Beauv., 1812*	*Koelérie pyramidale*	Reproduction certaine ou probable					
	104716	*Laburnum anagyroides Medik., 1787*	*Faux-ébénier, Cytise, Aubour*	Reproduction certaine ou probable					
	104848	*Lamiastrum galeobdolon (L.) Ehrend. & Polatschek, 1966*	*Lamier jaune, Lamier Galéobdolon*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	105017	*Lapsana communis L., 1753*	*Lampsane commune, Graceline*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2013
	105247	*Lathyrus pratensis L., 1753*	*Gesse des prés*	Reproduction certaine ou probable					
	105502	*Leontodon hispidus L., 1753*	*Liondent hispide*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2017

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	98250	*Festuca gigantea (L.) Vill., 1787*	*Fétuque géante*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2013
	98334	*Festuca lemanii Bastard, 1809*	*Fétuque de Léman*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2017 - 2017
	98865	*Fragaria vesca L., 1753*	*Fraisier sauvage, Fraisier des bois*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2017
	98887	*Frangula alnus Mill., 1768*	*Bourgène*	Reproduction certaine ou probable					
	98921	*Fraxinus excelsior L., 1753*	*Frêne élevé, Frêne commun*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2013
	99373	*Galium aparine L., 1753*	*Gaillet gratteron, Herbe collante*	Reproduction certaine ou probable					
	99473	*Galium mollugo L., 1753*	*Gaillet commun, Gaillet Mollugine*	Reproduction certaine ou probable					
	99511	*Galium pumilum Murray, 1770*	*Gaillet rude*	Reproduction certaine ou probable					
	99582	*Galium verum L., 1753*	*Gaillet jaune, Caille-lait jaune*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2011
	99828	*Genista tinctoria L., 1753*	*Genêt des teinturiers, Petit Genêt*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2011 - 2017
	99986	*Gentianella germanica (Willd.) Börner, 1912*	*Gentianelle d'Allemagne*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2011

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	105966	*Ligustrum vulgare L., 1753*	*Troène, Raisin de chien*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2016
	106288	*Linum catharticum L., 1753*	*Lin purgatif*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2017
	106346	*Linum tenuifolium L., 1753*	*Lin à feuilles menues, Lin à petites feuilles*	Reproduction certaine ou probable					
	106370	*Listera ovata (L.) R.Br., 1813*	*Grande Listère*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2011 - 2013
	106396	*Lithospermum officinale L., 1753*	*Grémil officinal, Herbe aux perles*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2010
	106581	*Lonicera periclymenum L., 1753*	*Chèvrefeuille des bois, Cranquillier*	Reproduction certaine ou probable					
	106653	*Lotus corniculatus L., 1753*	*Lotier corniculé, Pied de poule, Sabot-de-la-mariée*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2017
	107217	*Malus sylvestris Mill., 1768*	*Pommier sauvage, Boquettier*	Reproduction certaine ou probable					
	107649	*Medicago lupulina L., 1753*	*Luzerne lupuline, Minette*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	108361	*Mercurialis perennis L., 1753*	*Mercuriale vivace, Mercuriale des montagnes*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2016
	138136	*Odontites vernus subsp. serotinus (Coss. & Germ.) Corb., 1894*	*Odontitès tardif*	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	100128	*Geranium pratense L., 1753*	*Géranium des prés*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2010
	100225	*Geum urbanum L., 1753*	*Benoîte commune, Herbe de saint Benoît*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2017
	100349	*Globularia punctata Lapeyr., 1813*	*Globulaire commune, Globulaire vulgaire, Globulaire ponctuée*	Reproduction certaine ou probable					
	100607	*Gymnadenia conopsea (L.) R.Br., 1813*	*Gymnadénie moucheron, Orchis moucheron, Orchis moustique*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2011
	100787	*Hedera helix L., 1753*	*Lierre grimpant, Herbe de saint Jean*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2016
	135215	*Helianthemum nummularium subsp. obscurum (Celak.) Holub, 1964*		Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2011
	101300	*Heracleum sphondylium L., 1753*	*Patte d'ours, Berce commune, Grande Berce*	Reproduction certaine ou probable					
	102017	*Hieracium glaucinum Jord., 1848*	*Épervière précoce, Épervière bleuâtre*	Reproduction certaine ou probable					
	102352	*Hieracium pilosella L., 1753*		Reproduction certaine ou probable					
	102671	*Hieracium umbellatum L., 1753*	*Épervière en ombelle, Accipitrine*	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	115624	*Potentilla reptans L., 1753*	*Potentille rampante, Quintefeuille*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2016 - 2016
	115918	*Primula veris L., 1753*	*Coucou, Primevère officinale, Brérelle*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2011 - 2017
	115993	*Prunella grandiflora (L.) Schöller, 1775*	*Brunelle à grandes fleurs*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2010
	116142	*Prunus spinosa L., 1753*	*Épine noire, Prunellier, Pelossier*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	116460	*Pulsatilla vulgaris Mill., 1768*	*Pulsatille vulgaire*	Reproduction certaine ou probable					
	116759	*Quercus robur L., 1753*	*Chêne pédonculé, Gravelin*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2013
	116903	*Ranunculus acris L., 1753*	*Bouton d'or, Pied-de-coq, Renoncule âcre*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	116952	*Ranunculus bulbosus L., 1753*	*Renoncule bulbeuse*	Reproduction certaine ou probable					
	117787	*Ribes uva-crispa L., 1753*	*Groseillier à maquereaux*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	118016	*Rosa arvensis Huds., 1762*	*Rosier des champs, Rosier rampant*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2016
	118073	*Rosa canina L., 1753*	*Rosier des chiens, Rosier des haies*	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	110227	*Ononis repens L., 1753*	*Bugrane maritime*	Reproduction certaine ou probable					
	110392	*Ophrys fuciflora (F.W.Schmidt) Moench, 1802*	*Ophrys bourdon, Ophrys frelon*	Reproduction certaine ou probable					
	110410	*Ophrys insectifera L., 1753*	*Ophrys mouche*	Reproduction certaine ou probable					
	110914	*Orchis mascula (L.) L., 1755*	*Orchis mâle, Herbe à la couleuvre*	Reproduction certaine ou probable					
	110920	*Orchis militaris L., 1753*	*Orchis militaire, Casque militaire, Orchis casqué*	Reproduction certaine ou probable					
	110966	*Orchis purpurea Huds., 1762*	*Orchis pourpre, Grivollée*	Reproduction certaine ou probable					
	111289	*Origanum vulgare L., 1753*	*Origan commun*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	111369	*Ornithogalum pyrenaicum L., 1753*		Reproduction certaine ou probable					
	112421	*Paris quadrifolia L., 1753*	*Parisette à quatre feuilles, Étrangle loup*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2013
	113596	*Pimpinella saxifraga L., 1753*	*Petit boucage, Persil de Bouc*	Reproduction certaine ou probable					
	113703	*Pinus sylvestris L., 1753*	*Pin sylvestre*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2011

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	119149	*Rubus idaeus L., 1753*	*Framboisier*	Reproduction certaine ou probable					
	119977	*Salix caprea L., 1753*	*Saule marsault, Saule des chèvres*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2013
	120753	*Sanguisorba minor Scop., 1771*	*Pimprenelle à fruits réticulés*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2016
	121334	*Scabiosa columbaria L., 1753*	*Scabieuse colombaire*	Reproduction certaine ou probable					
	124205	*Solidago virgaurea L., 1753*	*Solidage verge d'or, Herbe des Juifs*	Reproduction certaine ou probable					
	124306	*Sorbus aria (L.) Crantz, 1763*		Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2011
	124346	*Sorbus torminalis (L.) Crantz, 1763*		Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	124740	*Stachys alpina L., 1753*	*Épiaire des Alpes*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	124771	*Stachys germanica L., 1753*	*Épiaire d'Allemagne, Sauge molle*	Reproduction certaine ou probable					
	124797	*Stachys officinalis (L.) Trévis., 1842*	*Épiaire officinale*	Reproduction certaine ou probable					
	124814	*Stachys sylvatica L., 1753*	*Épiaire des bois, Ortie à crapauds*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2016

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	113893	*Plantago lanceolata L., 1753*	*Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	113906	*Plantago media L., 1753*	*Plantain moyen*	Reproduction certaine ou probable					
	114011	*Platanthera bifolia (L.) Rich., 1817*	*Platanthère à deux feuilles, Platanthère à fleurs blanches*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2016 - 2016
	114012	*Platanthera chlorantha (Custer) Rchb., 1828*	*Orchis vert, Orchis verdâtre, Platanthère à fleurs verdâtres*	Reproduction certaine ou probable					
	114160	*Poa compressa L., 1753*	*Pâturin comprimé, Pâturin à tiges aplaties*	Reproduction certaine ou probable					
	114297	*Poa nemoralis L., 1753*	*Pâturin des bois, Pâturin des forêts*	Reproduction certaine ou probable					
	114332	*Poa pratensis L., 1753*	*Pâturin des prés*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	114526	*Polygala amarella Crantz, 1769*	*Polygala amer*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2011 - 2011
	114539	*Polygala calcarea F.W.Schultz, 1837*	*Polygale du calcaire, Polygala du calcaire*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2011 - 2011
	114611	*Polygonatum multiflorum (L.) All., 1785*	*Sceau de Salomon multiflore, Polygonate multiflore*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	115570	*Potentilla neumanniana Rchb., 1832*	*Potentille de Tabernaemontanus*	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	125295	*Succisa pratensis Moench, 1794*	*Succise des prés, Herbe du Diable*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2017
	125447	*Tamus communis L., 1753*	*Sceau de Notre Dame*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2016
	125981	*Teucrium chamaedrys L., 1753*	*Germandrée petit-chêne, Chênette*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2011
	126008	*Teucrium montanum L., 1753*	*Germandrée des montagnes*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2011
	126035	*Teucrium scorodonia L., 1753*	*Germandrée, Sauge des bois, Germandrée Scorodoine*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2011
	126564	*Thymus praecox Opiz, 1824*	*Thym précoce, Serpolet couchet*	Reproduction certaine ou probable					
	126859	*Torilis japonica (Houtt.) DC., 1830*	*Torilis faux-cerfeuil, Grattau*	Reproduction certaine ou probable					
	127029	*Tragopogon pratensis L., 1753*	*Salsifis des prés*	Reproduction certaine ou probable					
	127382	*Trifolium medium L., 1759*	*Trèfle intermédiaire, Trèfle moyen*	Reproduction certaine ou probable					
	127439	*Trifolium pratense L., 1753*	*Trèfle des prés, Trèfle violet*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2016
	127454	*Trifolium repens L., 1753*	*Trèfle rampant, Trèfle blanc, Trèfle de Hollande*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	128268	*Urtica dioica L., 1753*	*Ortie dioïque, Grande ortie*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	128429	*Valeriana repens Host, 1827*	*Valériane à feuilles de Sureau*	Reproduction certaine ou probable					
	128451	*Valeriana wallrothii Kreyer, 1930*	*Valériane des collines, Valériane de Wallroth*	Reproduction certaine ou probable					
	128832	*Veronica chamaedrys L., 1753*	*Véronique petit chêne, Fausse Germandrée*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2016 - 2016
	128938	*Veronica officinalis L., 1753*	*Véronique officinale, Herbe aux ladres*	Reproduction certaine ou probable					
	129083	*Viburnum lantana L., 1753*	*Viorne mancienne*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2016
	129087	*Viburnum opulus L., 1753*	*Viorne obier, Viorne aquatique*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2017
	129147	*Vicia cracca L., 1753*	*Vesce cracca, Jarosse*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2011
	129305	*Vicia sepium L., 1753*	*Vesce des haies*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2017
	129322	*Vicia tenuifolia Roth, 1788*	*Vesce à petites feuilles*	Reproduction certaine ou probable					
	129477	*Vincetoxicum hirundinaria Medik., 1790*	*Dompte-venin*	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	129586	*Viola hirta L., 1753*	*Violette hérissée*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2017
	129666	*Viola reichenbachiana Jord. ex Boreau, 1857*	*Violette des bois, Violette de Reichenbach*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2013
	129669	*Viola riviniana Rchb., 1823*	*Violette de Rivinus, Violette de rivin*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2016 - 2017
	91274	*Cirsium acaule Scop., 1769*		Reproduction certaine ou probable					
	116744	*Quercus petraea Liebl., 1784*		Reproduction certaine ou probable					

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
	60479	*Plecotus auritus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
	60636	*Meles meles (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60886	*Mustela erminea Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
Mammifères	61057	*Capreolus capreolus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
	61636	*Muscardinus avellanarius (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	2623	*Buteo buteo (Linnaeus, 1758)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
	3424	*Columba palumbus Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
	3465	*Cuculus canorus Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3619	*Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
	4280	*Phylloscopus collybita (Vieillot, 1887)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4289	*Phylloscopus trochilus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4319	*Muscicapa striata (Pallas, 1764)*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4564	*Fringilla coelebs Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4619	*Pyrrhula pyrrhula (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4272	*Phylloscopus sibilatrix (Bechstein, 1793)*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4257	*Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4129	*Turdus philomelos C. L. Brehm, 1831*	Autre	Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
				Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
	4117	*Turdus merula Linnaeus, 1758*	Autre	Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
Oiseaux	4001	*Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
	3764	*Parus major Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3424	*Columba palumbus Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3465	*Cuculus canorus Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
	3619	*Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4280	*Phylloscopus collybita (Vieillot, 1887)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4289	*Phylloscopus trochilus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4319	*Muscicapa striata (Pallas, 1764)*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4564	*Fringilla coelebs Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4619	*Pyrrhula pyrrhula (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Angiospermes	80037	*Aconitum napellus L., 1753*	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire *(lien)*
	94435	*Daphne mezereum L., 1753*	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire *(lien)*

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
88737 Carex ornithopoda Willd., 1805	*E1.26 Pelouses semi-sèches calcaires subatlantiques*	Reproduction certaine ou probable	
89926 Cephalanthera longifolia (L.) Fritsch, 1888	*G1.66 Hêtraies calcicoles médio-européennes*	Reproduction certaine ou probable	
93112 Crepis praemorsa (L.) Walther, 1802	*E5.2 Ourlets forestiers thermophiles*	Reproduction certaine ou probable	
100614 Gymnadenia odoratissima (L.) Rich., 1817	*E1.26 Pelouses semi-sèches calcaires subatlantiques*	Reproduction certaine ou probable	
112426 Parnassia palustris L., 1753	*E1.26 Pelouses semi-sèches calcaires subatlantiques*	Reproduction certaine ou probable	
117175 Ranunculus polyanthemoides Boreau, 1857	*E5.2 Ourlets forestiers thermophiles*	Reproduction certaine ou probable	
119318 Rubus saxatilis L., 1753	*G1.66 Hêtraies calcicoles médio-européennes*	Reproduction certaine ou probable	

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	EQUIPE SCIENTIFIQUE REGIONALE		
	LORGE Sébastien, le ReNArd		
	MISSET Claude		
	Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP		
	Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes		

PRAIRIES HUMIDES AU SUD DE LUCQUY (Identifiant national : 210008910)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 00000233)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : MORGAN, G.R.E.F.F.E., .- 210008910, PRAIRIES HUMIDES AU SUD DE LUCQUY. - INPN, SPN-MNHN Paris, 35P. *https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210008910.pdf*

Région en charge de la zone : Champagne-Ardenne
Rédacteur(s) :MORGAN, G.R.E.F.F.E.
Centroïde calculé : 754363°-2506248°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 25/06/2003
Date actuelle d'avis CSRPN : 25/06/2003
Date de première diffusion INPN : 01/01/1900
Date de dernière diffusion INPN : 04/10/2010

1. DESCRIPTION 2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE 3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE 4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE 4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS 4
6. HABITATS 5
7. ESPECES 7
8. LIENS ESPECES ET HABITATS 35
9. SOURCES 35

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Ardennes
- Commune : Novy-Chevrières (INSEE : 08330)
- Commune : Lucquy (INSEE : 08262)

1.2 Superficie

55,56 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 80
Maximale (mètre):

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : 210020181 - PRAIRIES DU ROUTIS ET DES COMES DE DUIT A SAULCES-CHAMPENOISES (Type 1) (Id reg. : 00000622)
- Id nat. : 210008909 - PRAIRIES HUMIDES DE CORNY-MACHEROMENIL (Type 1) (Id reg. : 00000519)
- Id nat. : 210000982 - PLAINE ALLUVIALE ET COURS DE L'AISNE ENTRE AUTRY ET AVAUX (Type 2) (Id reg. : 01660000)
- Id nat. : 210020108 - PRAIRIES DE FAUCHE A BAALONS ET BOUVELLEMONT (Type 1) (Id reg. : 00000546)

1.5 Commentaire général

La ZNIEFF des prairies humides de Lucquy, d'une superficie de 55 hectares, est située au sud de ce village du département des Ardennes, entre la gare et le lieu-dit "Sept Fontaines". La partie nord de la ZNIEFF d'origine, très altérée (destruction des prairies par la maïsiculture), a été retirée du périmètre en 1999. La partie sud présente encore aujourd'hui un intérêt important. Une zone hygrophile et oligotrophe est toujours traitée en prairie de fauche. Elle recèle un Molinion et un groupement proche d'un Cnidion acide (très appauvri) qui abritent plusieurs espèces protégées ou inscrites sur la liste rouge des végétaux menacés de Champagne-Ardenne : l'ail anguleux (espèce en nette régression et fortement menacée de disparition totale), une orchidée, l'orchis incarnat et une petite fougère, l'ophioglosse. On y trouve d'autres espèces rares comme la gentiane pneumonanthe et le gaillet boréal. Quelques groupements marécageux (roselières et magnocariçaies) persistent çà et là, on peut y rencontrer la germandrée des marais et le laiteron des marais, tous les deux protégés en Champagne-Ardenne. Plusieurs parcelles proches du village sont régulièrement fauchées par les habitants ayant des lapins ou des moutons et sont encore très diversifiées

L'entomofaune comporte quatre espèces appartenant à la liste rouge régionale, il s'agit d'une sauterelle, le conocéphale des roseaux, d'une demoiselle, le leste dryade et de deux libellules, la grande aeshne et l'aeshne printanière. L'épeire fasciée, considérée comme assez rare dans le nord de la France, est ici bien représentée.

L'avifaune est caractéristique des milieux prairiaux ou buissonnants : on y rencontre ainsi deux oiseaux inscrits sur la liste rouge, la pie-grièche écorcheur et le tarier des prés, accompagnés par le traquet pâtre, la bergeronnette printanière, l'accenteur mouchet, le pouillot fitis, la linotte mélodieuse, le chardonneret élégant, le bruant jaune, le bruant des roseaux, etc. C'est une zone de chasse pour certains rapaces (épervier d'Europe, buse variable, faucon crécerelle).

Bien que la ZNIEFF dans sa nouvelle délimitation soit en bon état, quelques actions inquiétantes sont tentées qui pourraient être très destructrices en cas de généralisation (plantations de peupliers dans quelques parcelles, culture de maïs, créations d'étangs permanents profonds avec berges abruptes).

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Aucune protection

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Sylviculture
- Elevage
- Chasse

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Ruisseau, torrent
- Etang
- Plaine, bassin

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Indéterminé
- Propriété privée (personne physique)

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
- Ecologique - Faunistique - Oiseaux - Autre Faune (préciser) - Insectes - Floristique - Ptéridophytes - Phanérogames	- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales - Zone particulière d'alimentation - Zone particulière liée à la reproduction	- Paysager - Pédagogique ou autre (préciser)

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Les contours de la ZNIEFF suivent les limites entre les prairies les plus riches et les mileux agricoles plus artificialisés.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Comblement, assèchement,drainage, poldérisation des zones humides	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Mises en culture, travaux du sol	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Traitements de fertilisation et pesticides	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Pâturage	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Fauchage, fenaison	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Plantations, semis et travaux connexes	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Chasse	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Poissons - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges	- Amphibiens - Autre Faunes - Reptiles - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères	- Oiseaux	- Phanérogames - Ptéridophytes

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE
Date d'édition : 05/07/2018
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210008910

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	38.2 Prairies de fauche de basse altitude			15	
	37.31 Prairies à Molinie et communautés associées			10	
	37.2 Prairies humides eutrophes			23	

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	53.1 Roselières			2	
	38.1 Pâtures mésophiles			30	
	44.3 Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens			4	
	22.12 Eaux mésotrophes			1	
	31.8 Fourrés			7	
	37.1 Communautés à Reine des prés et communautés associées			1	
	83.321 Plantations de Peupliers			4	
	53.2 Communautés à grandes Laîches			3	

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	82 Cultures				
	81 Prairies améliorées				
	86.2 Villages				

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE
Date d'édition : 05/07/2018
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210008910

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE
Date d'édition : 05/07/2018
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210008910

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Arachnides	1550	*Argiope bruennichi (Scopoli, 1772)*	*Épeire frelon*	Reproduction indéterminée		Fort			
Odonates	65446	*Aeshna grandis (Linnaeus, 1758)*	*Grande Aeschne (La)*	Reproduction indéterminée					
Odonates	65415	*Brachytron pratense (O.F. Müller, 1764)*	*Aeschne printanière (L')*	Reproduction indéterminée					
Odonates	65214	*Lestes dryas Kirby, 1890*	*Leste des bois, Leste dryade*	Reproduction indéterminée					
Oiseaux	3814	*Lanius excubitor Linnaeus, 1758*	*Pie-grièche grise*	Reproduction certaine ou probable					
Oiseaux	4049	*Saxicola rubetra (Linnaeus, 1758)*	*Traquet tarier, Tarier des prés*	Reproduction certaine ou probable					
Orthoptères	65878	*Conocephalus dorsalis (Latreille, 1804)*	*Conocéphale des Roseaux*	Reproduction indéterminée					
Phanérogames	81316	*Allium angulosum L., 1753*	*Ail à tige anguleuse, Ail anguleux*	Reproduction certaine ou probable		Faible			
Phanérogames	82833	*Anthemis cotula L., 1753*	*Camomille puante, Anthémis fétide, Anthémis puante*	Reproduction certaine ou probable		Faible			
Phanérogames	94299	*Dactylorhiza incarnata (L.) Soo, 1962*	*Orchis incarnat, Orchis couleur de chair*	Reproduction certaine ou probable		Faible			

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	53736	*Inachis io (Linnaeus, 1758)*	*Paon-du-jour (Le), Paon de jour (Le), Oeil - de-Paon-du-Jour (Le), Paon (Le), Oeil-de-Paon (L')*	Reproduction indéterminée					
	54271	*Lysandra bellargus (Rottemburg, 1775)*	*Azuré bleu-céleste (L'), Bel-Argus (Le), Argus bleu céleste (L'), Lycène Bel-Argus (Le), Argus bleu ciel (L')*	Reproduction indéterminée					
	248738	*Perizoma albulata (Denis & Schiffermüller, 1775)*	*Périzome du Rhinanthe (La)*	Reproduction indéterminée					
	54342	*Pieris brassicae (Linnaeus, 1758)*	*Piéride du Chou (La), Grande Piéride du Chou (La), Papillon du Chou (Le)*	Reproduction indéterminée					
	219831	*Pieris rapae (Linnaeus, 1758)*	*Piéride de la Rave (La), Petit Blanc du Chou (Le), Petite Piéride du Chou (La)*	Reproduction indéterminée					
	54279	*Polyommatus icarus (Rottemburg, 1775)*	*Azuré de la Bugrane (L'), Argus bleu (L'), Azuré d'Icare (L'), Icare (L'), Lycène Icare (Le), Argus Icare (L')*	Reproduction indéterminée					
	459063	*Semiothisa clathrata (Linnaeus, 1758)*	*Réseau (Le), Géomètre à barreaux (La)*	Reproduction indéterminée					
	248939	*Siona lineata (Scopoli, 1763)*	*Divisée (La), Phalène blanche (La), Surlignée (La)*	Reproduction indéterminée					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	124264	*Sonchus palustris L., 1753*	*Laiteron des marais*	Reproduction certaine ou probable		Faible			
	126034	*Teucrium scordium L., 1753*	*Germandrée des marais, Chamaraz, Germandrée d'eau*	Reproduction certaine ou probable		Faible			
Ptéridophytes	110313	*Ophioglossum vulgatum L., 1753*	*Ophioglosse commun, Langue de serpent, Ophioglosse Langue-de-serpent*	Reproduction certaine ou probable		Faible			

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	259	*Bufo bufo (Linnaeus, 1758)*	*Crapaud commun (Le)*	Reproduction indéterminée					
Arachnides	1597	*Araneus diadematus Clerck, 1758*	*Épeire diadème*	Reproduction indéterminée					
Coléoptères	11165	*Coccinella septempunctata Linnaeus, 1758*	*Coccinelle à 7 points, Coccinelle, Bête à bon Dieu*	Reproduction indéterminée					
	12644	*Timarcha tenebricosa (Fabricius, 1775)*	*Crache-sang*	Reproduction indéterminée					
Lépidoptères	247063	*Adscita statices (Linnaeus, 1758)*	*Procris de l'Oseille (Le), Turquoise de la Sarcille (La)*	Reproduction indéterminée					
	53754	*Aglais urticae (Linnaeus, 1758)*	*Petite Tortue (La), Vanesse de l'Ortie (La), Petit-Renard (Le)*	Reproduction indéterminée					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	53741	*Vanessa atalanta (Linnaeus, 1758)*	*Vulcain (Le), Amiral (L'), Vanesse Vulcain (La), Chiffre (Le), Atalante (L')*	Reproduction indéterminée					
Odonates	65088	*Calopteryx splendens (Harris, 1782)*	*Caloptéryx éclatant*	Reproduction indéterminée					
	65141	*Coenagrion puella (Linnaeus, 1758)*	*Agrion jouvencelle*	Reproduction indéterminée					
	65155	*Enallagma cyathigerum (Charpentier, 1840)*	*Agrion porte-coupe*	Reproduction indéterminée					
	65109	*Ischnura elegans (Vander Linden, 1820)*	*Agrion élégant*	Reproduction indéterminée					
	65262	*Libellula depressa Linnaeus, 1758*	*Libellule déprimée (La)*	Reproduction indéterminée					
	65278	*Orthetrum cancellatum (Linnaeus, 1758)*	*Orthétrum réticulé (L')*	Reproduction indéterminée					
	65184	*Platycnemis pennipes (Pallas, 1771)*	*Agrion à larges pattes, Pennipatte bleuâtre*	Reproduction indéterminée					
	65101	*Pyrrhosoma nymphula (Sulzer, 1776)*	*Petite nymphe au corps de feu (La)*	Reproduction indéterminée					
	65192	*Sympecma fusca (Vander Linden, 1820)*	*Leste brun*	Reproduction indéterminée					
	65327	*Sympetrum flaveolum (Linnaeus, 1758)*	*Sympétrum jaune d'or (Le)*	Reproduction indéterminée					
Oiseaux	2895	*Accipiter nisus (Linnaeus, 1758)*	*Épervier d'Europe*	Reproduction indéterminée					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	54451	*Anthocharis cardamines (Linnaeus, 1758)*	*Aurore (L')*	Reproduction indéterminée					
	248765	*Camptogramma bilineata (Linnaeus, 1758)*	*Brocatelle d'or (La)*	Reproduction indéterminée					
	53623	*Coenonympha pamphilus (Linnaeus, 1758)*	*Fadet commun (Le), Procris (Le), Petit Papillon des foins (Le), Pamphile (Le)*	Reproduction indéterminée					
	54213	*Cyaniris semiargus (Rottemburg, 1775)*	*Azuré des Anthyllides (L'), Demi-Argus (Le), Argus violet (L')*	Reproduction indéterminée					
	53749	*Cynthia cardui (Linnaeus, 1758)*	*Vanesse des Chardons (La), Belle-Dame (La), Vanesse de L'Artichaut (La), Vanesse du Chardon (La), Nymphe des Chardons (La)*	Reproduction indéterminée					
	248867	*Ematurga atomaria (Linnaeus, 1758)*	*Phalène picotée (La)*	Reproduction indéterminée					
	248771	*Epirrhoe alternata (O.F. Müller, 1764)*	*Alternée (L')*	Reproduction indéterminée					
	54417	*Gonepteryx rhamni (Linnaeus, 1758)*	*Citron (Le), Limon (Le), Piéride du Nerprun (La)*	Reproduction indéterminée					
	53985	*Heodes tityrus (Poda, 1761)*	*Cuivré fuligineux (Le), Argus myope (L'), Polyommate Xanthé (Le)*	Reproduction indéterminée					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	3764	*Parus major Linnaeus, 1758*	*Mésange charbonnière*	Reproduction certaine ou probable					
	4355	*Parus montanus Conrad von Baldenstein, 1827*	*Mésange boréale*	Reproduction certaine ou probable					
	4351	*Parus palustris Linnaeus, 1758*	*Mésange nonnette*	Reproduction certaine ou probable					
	4525	*Passer domesticus (Linnaeus, 1758)*	*Moineau domestique*	Reproduction indéterminée					
	4532	*Passer montanus (Linnaeus, 1758)*	*Moineau friquet*	Reproduction certaine ou probable					
	2989	*Perdix perdix (Linnaeus, 1758)*	*Perdrix grise*	Reproduction certaine ou probable					
	4280	*Phylloscopus collybita (Vieillot, 1887)*	*Pouillot véloce*	Reproduction certaine ou probable					
	4289	*Phylloscopus trochilus (Linnaeus, 1758)*	*Pouillot fitis*	Reproduction certaine ou probable					
	4474	*Pica pica (Linnaeus, 1758)*	*Pie bavarde*	Reproduction certaine ou probable					
	3603	*Picus viridis Linnaeus, 1758*	*Pic vert, Pivert*	Reproduction certaine ou probable					
	3978	*Prunella modularis (Linnaeus, 1758)*	*Accenteur mouchet*	Reproduction certaine ou probable					
	4619	*Pyrrhula pyrrhula (Linnaeus, 1758)*	*Bouvreuil pivoine*	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	4342	*Aegithalos caudatus (Linnaeus, 1758)*	*Mésange à longue queue, Orite à longue queue*	Reproduction certaine ou probable					
	3551	*Apus apus (Linnaeus, 1758)*	*Martinet noir*	Passage, migration					
	2623	*Buteo buteo (Linnaeus, 1758)*	*Buse variable*	Reproduction certaine ou probable					
	4588	*Carduelis cannabina (Linnaeus, 1758)*	*Linotte mélodieuse*	Reproduction certaine ou probable					
	4583	*Carduelis carduelis (Linnaeus, 1758)*	*Chardonneret élégant*	Reproduction certaine ou probable					
	4580	*Carduelis chloris (Linnaeus, 1758)*	*Verdier d'Europe*	Reproduction certaine ou probable					
	3791	*Certhia brachydactyla C.L. Brehm, 1820*	*Grimpereau des jardins*	Reproduction certaine ou probable					
	3424	*Columba palumbus Linnaeus, 1758*	*Pigeon ramier*	Reproduction certaine ou probable					
	4503	*Corvus corone Linnaeus, 1758*	*Corneille noire*	Reproduction certaine ou probable					
	4501	*Corvus frugilegus Linnaeus, 1758*	*Corbeau freux*	Reproduction certaine ou probable					
	4494	*Corvus monedula Linnaeus, 1758*	*Choucas des tours*	Reproduction certaine ou probable					
	3703	*Delichon urbica (Linnaeus, 1758)*	*Hirondelle de fenêtre*	Passage, migration					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	4053	*Saxicola torquata (Linnaeus, 1766)*	*Tarier pâtre*	Reproduction indéterminée					
	3774	*Sitta europaea Linnaeus, 1758*	*Sittelle torchepot*	Reproduction certaine ou probable					
	3439	*Streptopelia turtur (Linnaeus, 1758)*	*Tourterelle des bois*	Reproduction certaine ou probable					
	4516	*Sturnus vulgaris Linnaeus, 1758*	*Étourneau sansonnet*	Reproduction certaine ou probable					
	4257	*Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)*	*Fauvette à tête noire*	Reproduction certaine ou probable					
	4254	*Sylvia borin (Boddaert, 1783)*	*Fauvette des jardins*	Reproduction certaine ou probable					
	4252	*Sylvia communis Latham, 1787*	*Fauvette grisette*	Reproduction certaine ou probable					
	3967	*Troglodytes troglodytes (Linnaeus, 1758)*	*Troglodyte mignon*	Reproduction certaine ou probable					
	4117	*Turdus merula Linnaeus, 1758*	*Merle noir*	Reproduction certaine ou probable					
	4129	*Turdus philomelos C. L. Brehm, 1831*	*Grive musicienne*	Reproduction certaine ou probable					
Orthoptères	66113	*Gomphocerus rufus (Linnaeus, 1758)*	*Gomphocère roux, Gomphocère, Gomphocère fauve*	Reproduction indéterminée					
	65722	*Metrioptera roeselii (Hagenbach, 1822)*	*Decticelle bariolée, Dectique brévipenne*	Reproduction indéterminée					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	3611	*Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)*	*Pic épeiche*	Reproduction certaine ou probable					
	4657	*Emberiza citrinella Linnaeus, 1758*	*Bruant jaune*	Reproduction certaine ou probable					
	4669	*Emberiza schoeniclus (Linnaeus, 1758)*	*Bruant des roseaux*	Reproduction indéterminée					
	4001	*Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758)*	*Rougegorge familier*	Reproduction certaine ou probable					
	2669	*Falco tinnunculus Linnaeus, 1758*	*Faucon crécerelle*	Reproduction certaine ou probable					
	4564	*Fringilla coelebs Linnaeus, 1758*	*Pinson des arbres*	Reproduction certaine ou probable					
	4466	*Garrulus glandarius (Linnaeus, 1758)*	*Geai des chênes*	Reproduction indéterminée					
	3696	*Hirundo rustica Linnaeus, 1758*	*Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée*	Passage, migration					
	4013	*Luscinia megarhynchos C. L. Brehm, 1831*	*Rossignol philomèle*	Reproduction certaine ou probable					
	3941	*Motacilla alba Linnaeus, 1758*	*Bergeronnette grise*	Reproduction certaine ou probable					
	3741	*Motacilla flava Linnaeus, 1758*	*Bergeronnette printanière*	Reproduction indéterminée					
	3760	*Parus caeruleus Linnaeus, 1758*	*Mésange bleue*	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	86601	*Bromus erectus Huds., 1762*	*Brome érigé*	Reproduction certaine ou probable					
	86680	*Bromus mollis L., 1762*	*Brome mou*	Reproduction certaine ou probable					
	86732	*Bromus racemosus L., 1762*	*Brome en grappe*	Reproduction certaine ou probable					
	87218	*Calamagrostis canescens (Weber) Roth, 1789*	*Calamagrostide blanchâtre, Calamagrostide lancéolée, Calamagrostis lancéolé, Calamagrostis des marais*	Reproduction certaine ou probable					
	87540	*Caltha palustris L., 1753*	*Populage des marais, Sarbouillotte*	Reproduction certaine ou probable					
	87560	*Calystegia sepium (L.) R.Br., 1810*	*Liset, Liseron des haies*	Reproduction certaine ou probable					
	87720	*Campanula rotundifolia L., 1753*	*Campanule à feuilles rondes*	Reproduction certaine ou probable					
	87964	*Cardamine pratensis L., 1753*	*Cardamine des prés, Cresson des prés*	Reproduction certaine ou probable					
	88318	*Carex acutiformis Ehrh., 1789*	*Laîche des marais, Laîche fausse, Laîche aiguë, Laîche fausse Laîche aiguë*	Reproduction certaine ou probable					
	88510	*Carex flacca Schreb., 1771*	*Laîche glauque, Langue-de-pic*	Reproduction certaine ou probable					

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE
Date d'édition : 05/07/2018
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210008910

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	65740	*Pholidoptera griseoaptera (De Geer, 1773)*	*Decticelle cendrée, Ptérolépe aptère*	Reproduction indéterminée					
Phanérogames	79783	*Acer pseudoplatanus L., 1753*	*Érable sycomore, Grand Érable*	Reproduction certaine ou probable					
	79908	*Achillea millefolium L., 1753*	*Achillée millefeuille, Herbe au charpentier, Sourcils-de-Vénus*	Reproduction certaine ou probable					
	79921	*Achillea ptarmica L., 1753*	*Achillée sternutatoire, Herbe à éternuer, Achillée ptarmique*	Reproduction certaine ou probable					
	80410	*Agrimonia eupatoria L., 1753*	*Aigremoine, Francormier*	Reproduction certaine ou probable					
	80759	*Agrostis stolonifera L., 1753*	*Agrostide stolonifère*	Reproduction certaine ou probable					
	80990	*Ajuga reptans L., 1753*	*Bugle rampante, Consyre moyenne*	Reproduction certaine ou probable					
	81295	*Alliaria petiolata (M.Bieb.) Cavara & Grande, 1913*	*Alliaire, Herbe aux aulx*	Reproduction certaine ou probable					
	81544	*Allium vineale L., 1753*	*Ail des vignes, Oignon bâtard*	Reproduction certaine ou probable					
	81569	*Alnus glutinosa (L.) Gaertn., 1790*	*Aulne glutineux, Verne*	Reproduction certaine ou probable					
	81656	*Alopecurus pratensis L., 1753*	*Vulpin des prés*	Reproduction certaine ou probable					

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE
Date d'édition : 05/07/2018
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210008910

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	88752	*Carex panicea L., 1753*	*Laîche millet, Faux Fenouil*	Reproduction certaine ou probable					
	88833	*Carex riparia Curtis, 1783*	*Laîche des rives*	Reproduction certaine ou probable					
	88916	*Carex tomentosa L., 1767*	*Laîche tomenteuse*	Reproduction certaine ou probable					
	89619	*Centaurea jacea L., 1753*	*Centaurée jacée, Tête de moineau, Ambrette*	Reproduction certaine ou probable					
	89697	*Centaurea scabiosa L., 1753*	*Centaurée scabieuse*	Reproduction certaine ou probable					
	91289	*Cirsium arvense (L.) Scop., 1772*	*Cirse des champs, Chardon des champs*	Reproduction certaine ou probable					
	91378	*Cirsium oleraceum (L.) Scop., 1769*	*Cirse des maraîcher, Chardon des potagers*	Reproduction certaine ou probable					
	91382	*Cirsium palustre (L.) Scop., 1772*	*Cirse des marais, Bâton du Diable*	Reproduction certaine ou probable					
	91430	*Cirsium vulgare (Savi) Ten., 1838*	*Cirse commun, Cirse à feuilles lancéolées, Cirse lancéolé*	Reproduction certaine ou probable					
	91886	*Clematis vitalba L., 1753*	*Clématite des haies, Herbe aux gueux*	Reproduction certaine ou probable					
	92127	*Colchicum autumnale L., 1753*	*Colchique d'automne, Safran des prés*	Reproduction certaine ou probable					

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE
Date d'édition : 05/07/2018
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210008910

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	82738	*Angelica sylvestris L., 1753*	*Angélique sauvage, Angélique sylvestre, Impératoire sauvage*	Reproduction certaine ou probable					
	82922	*Anthoxanthum odoratum L., 1753*	*Flouve odorante*	Reproduction certaine ou probable					
	83205	*Apium nodiflorum (L.) Lag., 1821*	*Ache nodiflore*	Reproduction certaine ou probable					
	83912	*Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819*	*Fromental élevé, Ray-grass français*	Reproduction certaine ou probable					
	84734	*Aster x salignus Willd., 1803*	*Aster à feuilles de Saule*	Reproduction certaine ou probable					
	85439	*Avenula pubescens (Huds.) Dumort., 1868*	*Avoine pubescente*	Reproduction certaine ou probable					
	85557	*Barbarea vulgaris R.Br., 1812*	*Barbarée commune, Herbe de sainte Barbe*	Reproduction certaine ou probable					
	85740	*Bellis perennis L., 1753*	*Pâquerette*	Reproduction certaine ou probable					
	85798	*Berula erecta (Huds.) Coville, 1893*	*Berle dressée, Petite berle*	Reproduction certaine ou probable					
	85903	*Betula pendula Roth, 1788*	*Bouleau verruqueux*	Reproduction certaine ou probable					
	86490	*Briza media L., 1753*	*Brize intermédiaire, Amourette commune*	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	99373	*Galium aparine L., 1753*	*Gaillet gratteron, Herbe collante*	Reproduction certaine ou probable					
	99390	*Galium boreale L., 1753*	*Gaillet boréal*	Reproduction certaine ou probable					
	99409	*Galium cruciata (L.) Scop., 1771*	*Gaillet croisette, Croisette commune*	Reproduction certaine ou probable					
	99473	*Galium mollugo L., 1753*	*Gaillet commun, Gaillet Mollugine*	Reproduction certaine ou probable					
	99582	*Galium verum L., 1753*	*Gaillet jaune, Caille-lait jaune*	Reproduction certaine ou probable					
	99922	*Gentiana pneumonanthe L., 1753*	*Gentiane des marais, Gentiane pulmonaire des marais, Gentiane pneumonanthe*	Reproduction certaine ou probable					
	100142	*Geranium robertianum L., 1753*	*Herbe à Robert*	Reproduction certaine ou probable					
	100310	*Glechoma hederacea L., 1753*	*Lierre terrestre, Gléchome Lierre terrestre*	Reproduction certaine ou probable					
	100387	*Glyceria fluitans (L.) R.Br., 1810*	*Glycérie flottante, Manne de Pologne*	Reproduction certaine ou probable					
	100787	*Hedera helix L., 1753*	*Lierre grimpant, Herbe de saint Jean*	Reproduction certaine ou probable					
	101300	*Heracleum sphondylium L., 1753*	*Patte d'ours, Berce commune, Grande Berce*	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	92302	*Convolvulus arvensis L., 1753*	*Liseron des champs, Vrillée*	Reproduction certaine ou probable					
	92501	*Cornus sanguinea L., 1753*	*Cornouiller sanguin, Sanguine*	Reproduction certaine ou probable					
	92606	*Corylus avellana L., 1753*	*Noisetier, Avelinier*	Reproduction certaine ou probable					
	92864	*Crataegus laevigata (Poir.) DC., 1825*	*Aubépine à deux styles*	Reproduction certaine ou probable					
	92876	*Crataegus monogyna Jacq., 1775*	*Aubépine à un style, Épine noire, Bois de mai*	Reproduction certaine ou probable					
	93015	*Crepis biennis L., 1753*	*Crépide bisannuelle*	Reproduction certaine ou probable					
	94207	*Dactylis glomerata L., 1753*	*Dactyle aggloméré, Pied-de-poule*	Reproduction certaine ou probable					
	94267	*Dactylorhiza majalis (Rchb.) P.F.Hunt & Summerh., 1965*	*Dactylorhize de mai*	Reproduction certaine ou probable					
	94402	*Danthonia decumbens (L.) DC., 1805*	*Danthonie, Sieglingie retombante*	Reproduction certaine ou probable					
	94626	*Deschampsia cespitosa (L.) P.Beauv., 1812*	*Canche cespiteuse, Canche des champs*	Reproduction certaine ou probable					
	95156	*Dipsacus sylvestris Mill., 1768*	*Cabaret des oiseaux, Cardère à foulon, Cardère sauvage*	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	101460	*Hesperis matronalis L., 1753*	*Julienne des dames*	Reproduction certaine ou probable					
	102900	*Holcus lanatus L., 1753*	*Houlque laineuse, Blanchard*	Reproduction certaine ou probable					
	103316	*Hypericum perforatum L., 1753*	*Millepertuis perforé, Herbe de la Saint-Jean*	Reproduction certaine ou probable					
	103375	*Hypochaeris radicata L., 1753*	*Porcelle enracinée*	Reproduction certaine ou probable					
	104160	*Juncus conglomeratus L., 1753*	*Jonc aggloméré*	Reproduction certaine ou probable					
	104173	*Juncus effusus L., 1753*	*Jonc épars, Jonc diffus*	Reproduction certaine ou probable					
	104214	*Juncus inflexus L., 1753*	*Jonc glauque*	Reproduction certaine ou probable					
	104516	*Knautia arvensis (L.) Coult., 1828*	*Knautie des champs, Oreille-d'âne*	Reproduction certaine ou probable					
	104775	*Lactuca serriola L., 1756*	*Laitue scariole, Escarole*	Reproduction certaine ou probable					
	104854	*Lamium album L., 1753*	*Lamier blanc, Ortie blanche, Ortie morte*	Reproduction certaine ou probable					
	104903	*Lamium purpureum L., 1753*	*Lamier pourpre, Ortie rouge*	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	96136	*Epilobium angustifolium L., 1753*	*Épilobe en épi, Laurier de saint Antoine*	Reproduction certaine ou probable					
	96180	*Epilobium hirsutum L., 1753*	*Épilobe hérissé, Épilobe hirsute*	Reproduction certaine ou probable					
	96734	*Erigeron acer L., 1753*	*Vergerette acre, Érigeron âcre*	Reproduction certaine ou probable					
	97434	*Eupatorium cannabinum L., 1753*	*Eupatoire à feuilles de chanvre, Chanvre d'eau*	Reproduction certaine ou probable					
	97947	*Fagus sylvatica L., 1753*	*Hêtre, Fouteau*	Reproduction certaine ou probable					
	98078	*Festuca arundinacea Schreb., 1771*	*Fétuque Roseau*	Reproduction certaine ou probable					
	98460	*Festuca pratensis Huds., 1762*	*Fétuque des prés*	Reproduction certaine ou probable					
	98512	*Festuca rubra L., 1753*	*Fétuque rouge*	Reproduction certaine ou probable					
	98717	*Filipendula ulmaria (L.) Maxim., 1879*	*Reine des prés, Spirée Ulmaire*	Reproduction certaine ou probable					
	98865	*Fragaria vesca L., 1753*	*Fraisier sauvage, Fraisier des bois*	Reproduction certaine ou probable					
	98921	*Fraxinus excelsior L., 1753*	*Frêne élevé, Frêne commun*	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	111289	*Origanum vulgare L., 1753*	*Origan commun*	Reproduction certaine ou probable					
	111369	*Ornithogalum pyrenaicum L., 1753*	*Ornithogale des Pyrénées*	Reproduction certaine ou probable					
	112355	*Papaver rhoeas L., 1753*	*Coquelicot*	Reproduction certaine ou probable					
	112783	*Petasites hybridus (L.) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1801*	*Pétasite hybride, Herbe aux chapeaux*	Reproduction certaine ou probable					
	113221	*Phleum pratense L., 1753*	*Fléole des prés*	Reproduction certaine ou probable					
	113260	*Phragmites australis (Cav.) Trin. ex Steud., 1840*	*Roseau, Roseau commun, Roseau à balais*	Reproduction certaine ou probable					
	113432	*Picea abies (L.) H.Karst., 1881*	*Épicéa commun, Sérente*	Reproduction certaine ou probable					
	113893	*Plantago lanceolata L., 1753*	*Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures*	Reproduction certaine ou probable					
	159892	*Poa pratensis subsp. pratensis L., 1753*		Reproduction certaine ou probable					
	114416	*Poa trivialis L., 1753*	*Pâturin commun, Gazon d'Angleterre*	Reproduction certaine ou probable					
	114641	*Polygonum amphibium L., 1753*	*Persicaire flottante*	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	105247	*Lathyrus pratensis L., 1753*	*Gesse des prés*	Reproduction certaine ou probable					
	105273	*Lathyrus tuberosus L., 1753*	*Macusson, Gland-de-terre*	Reproduction certaine ou probable					
	105502	*Leontodon hispidus L., 1753*	*Liondent hispide*	Reproduction certaine ou probable					
	105817	*Leucanthemum vulgare Lam., 1779*	*Marguerite commune, Leucanthème commun*	Reproduction certaine ou probable					
	106234	*Linaria vulgaris Mill., 1768*	*Linaire commune*	Reproduction certaine ou probable					
	106370	*Listera ovata (L.) R.Br., 1813*	*Grande Listère*	Reproduction certaine ou probable					
	106653	*Lotus corniculatus L., 1753*	*Lotier corniculé, Pied de poule, Sabot-de-la-mariée*	Reproduction certaine ou probable					
	106918	*Lychnis flos-cuculi L., 1753*	*Oeil-de-perdrix*	Reproduction certaine ou probable					
	107073	*Lysimachia nummularia L., 1753*	*Lysimaque nummulaire, Herbe aux écus*	Reproduction certaine ou probable					
	107454	*Matricaria inodora L., 1755*	*Matricaire inodore*	Reproduction certaine ou probable					
	107473	*Matricaria recutita L., 1753*	*Matricaire Camomille*	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	115156	*Populus tremula L., 1753*	*Peuplier Tremble*	Reproduction certaine ou probable					
	115402	*Potentilla anserina L., 1753*	*Potentille des oies*	Reproduction certaine ou probable					
	115470	*Potentilla erecta (L.) Räusch., 1797*	*Potentille tormentille*	Reproduction certaine ou probable					
	115624	*Potentilla reptans L., 1753*	*Potentille rampante, Quintefeuille*	Reproduction certaine ou probable					
	115865	*Primula elatior (L.) Hill, 1765*	*Primevère élevée, Coucou des bois*	Reproduction certaine ou probable					
	115918	*Primula veris L., 1753*	*Coucou, Primevère officinale, Brérelle*	Reproduction certaine ou probable					
	116012	*Prunella vulgaris L., 1753*	*Brunelle commune, Herbe au charpentier*	Reproduction certaine ou probable					
	116043	*Prunus avium (L.) L., 1755*	*Merisier vrai, Cerisier des bois*	Reproduction certaine ou probable					
	116392	*Pulicaria dysenterica (L.) Bernh., 1800*	*Pulicaire dysentérique*	Reproduction certaine ou probable					
	116759	*Quercus robur L., 1753*	*Chêne pédonculé, Gravelin*	Reproduction certaine ou probable					
	116903	*Ranunculus acris L., 1753*	*Bouton d'or, Pied-de-coq, Renoncule âcre*	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	107649	*Medicago lupulina L., 1753*	*Luzerne lupuline, Minette*	Reproduction certaine ou probable					
	107711	*Medicago sativa L., 1753*	*Luzerne cultivée*	Reproduction certaine ou probable					
	107809	*Melandrium album (Mill.) Garcke, 1858*	*Compagnon blanc, Silène des prés*	Reproduction certaine ou probable					
	107886	*Melilotus albus Medik., 1787*	*Mélilot blanc*	Reproduction certaine ou probable					
	107887	*Melilotus altissimus Thuill., 1799*	*Mélilot élevé*	Reproduction certaine ou probable					
	107942	*Melilotus officinalis (L.) Lam., 1779*	*Mélilot jaune*	Reproduction certaine ou probable					
	108027	*Mentha aquatica L., 1753*	*Menthe aquatique*	Reproduction certaine ou probable					
	108718	*Molinia caerulea (L.) Moench, 1794*	*Molinie bleue*	Reproduction certaine ou probable					
	109297	*Narcissus pseudonarcissus L., 1753*	*Jonquille des bois*	Reproduction certaine ou probable					
	110227	*Ononis repens L., 1753*	*Bugrane maritime*	Reproduction certaine ou probable					
	110914	*Orchis mascula (L.) L., 1755*	*Orchis mâle, Herbe à la couleuvre*	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	122329	*Selinum carvifolia (L.) L., 1762*	*Sélin à feuilles de carvi*	Reproduction certaine ou probable					
	159831	*Senecio aquaticus Hill, 1761*	*Séneçon aquatique*	Reproduction certaine ou probable					
	122636	*Senecio jacobaea L., 1753*	*Herbe de saint Jacques*	Reproduction certaine ou probable					
	123367	*Silaum silaus (L.) Schinz & Thell., 1915*	*Silaüs des prés, Cumin des prés*	Reproduction certaine ou probable					
	123471	*Silene dioica (L.) Clairv., 1811*	*Compagnon rouge, Robinet rouge*	Reproduction certaine ou probable					
	123713	*Sinapis arvensis L., 1753*	*Moutarde des champs, Raveluche*	Reproduction certaine ou probable					
	124034	*Solanum dulcamara L., 1753*	*Douce amère, Bronde*	Reproduction certaine ou probable					
	124232	*Sonchus arvensis L., 1753*	*Laiteron des champs*	Reproduction certaine ou probable					
	124408	*Sparganium erectum L., 1753*	*Rubanier dressé, Ruban-d'eau*	Reproduction certaine ou probable					
	125295	*Succisa pratensis Moench, 1794*	*Succise des prés, Herbe du Diable*	Reproduction certaine ou probable					
	125355	*Symphytum officinale L., 1753*	*Grande consoude*	Reproduction certaine ou probable					

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Date d'édition : 05/07/2018
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210008910

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	116952	*Ranunculus bulbosus L., 1753*	*Renoncule bulbeuse*	Reproduction certaine ou probable					
	117019	*Ranunculus ficaria L., 1753*	*Ficaire à bulbilles*	Reproduction certaine ou probable					
	117025	*Ranunculus flammula L., 1753*	*Renoncule flammette, Petite douve, Flammule*	Reproduction certaine ou probable					
	117201	*Ranunculus repens L., 1753*	*Renoncule rampante*	Reproduction certaine ou probable					
	117587	*Rhinanthus alectorolophus (Scop.) Pollich, 1777*	*Rhinanthe velu, Rhinanthe Crête-de-coq*	Reproduction certaine ou probable					
	117616	*Rhinanthus minor L., 1756*	*Petit cocriste, Petit Rhinanthe*	Reproduction certaine ou probable					
	117860	*Robinia pseudoacacia L., 1753*	*Robinier faux-acacia, Carouge*	Reproduction certaine ou probable					
	117951	*Rorippa sylvestris (L.) Besser, 1821*	*Rorippe des forêts, Roripe des bois*	Reproduction certaine ou probable					
	118073	*Rosa canina L., 1753*	*Rosier des chiens, Rosier des haies*	Reproduction certaine ou probable					
	119097	*Rubus fruticosus L., 1753*	*Ronce de Bertram, Ronce commune*	Reproduction certaine ou probable					
	119418	*Rumex acetosa L., 1753*	*Oseille des prés, Rumex oseille*	Reproduction certaine ou probable					

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Date d'édition : 05/07/2018
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210008910

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	125474	*Tanacetum vulgare L., 1753*	*Tanaisie commune, Sent-bon*	Reproduction certaine ou probable					
	127340	*Trifolium incarnatum L., 1753*	*Trèfle incarnat, Farouch, Farouche*	Reproduction certaine ou probable					
	127439	*Trifolium pratense L., 1753*	*Trèfle des prés, Trèfle violet*	Reproduction certaine ou probable					
	127454	*Trifolium repens L., 1753*	*Trèfle rampant, Trèfle blanc, Trèfle de Hollande*	Reproduction certaine ou probable					
	128042	*Tussilago farfara L., 1753*	*Tussilage, Pas-d'âne, Herbe de saint Quirin*	Reproduction certaine ou probable					
	128077	*Typha latifolia L., 1753*	*Massette à larges feuilles*	Reproduction certaine ou probable					
	128268	*Urtica dioica L., 1753*	*Ortie dioïque, Grande ortie*	Reproduction certaine ou probable					
	128394	*Valeriana dioica L., 1753*	*Valériane dioïque*	Reproduction certaine ou probable					
	128429	*Valeriana repens Host, 1827*	*Herbe à la femme battue, Valériane officinale*	Reproduction certaine ou probable					
	128660	*Verbascum thapsus L., 1753*	*Molène bouillon-blanc, Herbe de saint Fiacre*	Reproduction certaine ou probable					
	128786	*Veronica agrestis L., 1753*	*Véronique agreste*	Reproduction certaine ou probable					

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Date d'édition : 05/07/2018
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210008910

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	119509	*Rumex hydrolapathum Huds., 1778*	*Patience d'eau, Grande Parelle*	Reproduction certaine ou probable					
	119915	*Salix alba L., 1753*	*Saule blanc, Saule commun*	Reproduction certaine ou probable					
	119977	*Salix caprea L., 1753*	*Saule marsault, Saule des chèvres*	Reproduction certaine ou probable					
	119991	*Salix cinerea L., 1753*	*Saule cendré*	Reproduction certaine ou probable					
	120189	*Salix purpurea L., 1753*	*Osier rouge, Osier pourpre*	Reproduction certaine ou probable					
	120246	*Salix triandra L., 1753*	*Saule à trois étamines, Osier brun*	Reproduction certaine ou probable					
	120260	*Salix viminalis L., 1753*	*Osier blanc*	Reproduction certaine ou probable					
	120717	*Sambucus nigra L., 1753*	*Sureau noir, Sampéchier*	Reproduction certaine ou probable					
	121960	*Scorzonera humilis L., 1753*	*Scorsonère des prés, Petit scorsonère, Scorzonère humble*	Reproduction certaine ou probable					
	121999	*Scrophularia auriculata L., 1753*	*Scrofulaire aquatique, Scrofulaire de Balbis*	Reproduction certaine ou probable					
	122069	*Scutellaria galericulata L., 1753*	*Scutellaire casquée, Scutellaire à casque*	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	128608	*Veronica beccabunga L., 1753*	*Cresson de cheval, Véronique des ruisseaux*	Reproduction certaine ou probable					
	129087	*Viburnum opulus L., 1753*	*Viorne obier, Viorne aquatique*	Reproduction certaine ou probable					
	129147	*Vicia cracca L., 1753*	*Vesce cracca, Jarosse*	Reproduction certaine ou probable					
	129191	*Vicia hirsuta (L.) Gray, 1821*	*Vesce hérissée, Ers velu*	Reproduction certaine ou probable					
	129298	*Vicia sativa L., 1753*	*Vesce cultivée, Poisette*	Reproduction certaine ou probable					
	129305	*Vicia sepium L., 1753*	*Vesce des haies*	Reproduction certaine ou probable					
	129325	*Vicia tetrasperma (L.) Schreb., 1771*	*Lentillon*	Reproduction certaine ou probable					
Ptéridophytes	96508	*Equisetum arvense L., 1753*	*Prêle des champs, Queue-de-renard*	Reproduction certaine ou probable					
	96534	*Equisetum palustre L., 1753*	*Prêle des marais*	Reproduction certaine ou probable					
Reptiles	78064	*Natrix natrix (Linnaeus, 1758)*	*Couleuvre helvétique*	Reproduction indéterminée					

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Amphibiens	259	*Bufo bufo (Linnaeus, 1758)*	Autre	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
Oiseaux	2623	*Buteo buteo (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2669	*Falco tinnunculus Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2895	*Accipiter nisus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2989	*Perdix perdix (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
	3424	*Columba palumbus Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
	3439	*Streptopelia turtur (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	3551	*Apus apus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3603	*Picus viridis Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3611	*Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3696	*Hirundo rustica Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3741	*Motacilla flava Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3764	*Parus major Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3774	*Sitta europaea Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3791	*Certhia brachydactyla C.L. Brehm, 1820*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3814	*Lanius excubitor Linnaeus, 1758*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3941	*Motacilla alba Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3967	*Troglodytes troglodytes (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3978	*Prunella modularis (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4001	*Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
	4013	*Luscinia megarhynchos C. L. Brehm, 1831*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4049	*Saxicola rubetra (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4117	*Turdus merula Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	4129	*Turdus philomelos C. L. Brehm, 1831*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	4252	*Sylvia communis Latham, 1787*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4254	*Sylvia borin (Boddaert, 1783)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4257	*Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4280	*Phylloscopus collybita (Vieillot, 1887)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4289	*Phylloscopus trochilus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4342	*Aegithalos caudatus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4494	*Corvus monedula Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4525	*Passer domesticus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4532	*Passer montanus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4564	*Fringilla coelebs Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4580	*Carduelis chloris (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4583	*Carduelis carduelis (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4588	*Carduelis cannabina (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4619	*Pyrrhula pyrrhula (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4657	*Emberiza citrinella Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4669	*Emberiza schoeniclus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
Angiospermes	109297	*Narcissus pseudonarcissus L., 1753*	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire *(lien)*

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
81316 Allium angulosum L., 1753		Reproduction certaine ou probable	
94259 Dactylorhiza incarnata (L.) Soó, 1962		Reproduction certaine ou probable	
110313 Ophioglossum vulgatum L., 1753		Reproduction certaine ou probable	
124264 Sonchus palustris L., 1753		Reproduction certaine ou probable	
126034 Teucrium scordium L., 1753		Reproduction certaine ou probable	

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	ALVES Cédric, le ReNArd		
	COPPA Gennaro		
	EQUIPE SCIENTIFIQUE REGIONALE		
	MISSET Claude		
	MORGAN Françoise		

PRAIRIES HUMIDES DE CORNY-MACHEROMENIL (Identifiant national : 210008909)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 00000519)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : MORGAN, G.R.E.F.F.E., .- 210008909, PRAIRIES HUMIDES DE CORNY-MACHEROMENIL. - INPN, SPN-MNHN Paris, 46P. *https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210008909.pdf*

Région en charge de la zone : Champagne-Ardenne
Rédacteur(s) :MORGAN, G.R.E.F.F.E.
Centroïde calculé : 751664°-2509505°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 10/03/2004
Date actuelle d'avis CSRPN : 23/09/2020
Date de première diffusion INPN : 23/10/2020
Date de dernière diffusion INPN : 23/10/2020

1. DESCRIPTION 2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE 4
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE 4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE 5
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS 5
6. HABITATS 6
7. ESPECES 8
8. LIENS ESPECES ET HABITATS 46
9. SOURCES 46

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Ardennes

- Commune : Corny-Machéroménil (INSEE : 08132)
- Commune : Novy-Chevrières (INSEE : 08330)
- Commune : Bertoncourt (INSEE : 08062)
- Commune : Auboncourt-Vauzelles (INSEE : 08027)
- Commune : Lucquy (INSEE : 08262)
- Commune : Novion-Porcien (INSEE : 08329)
- Commune : Sorbon (INSEE : 08427)

1.2 Superficie

945,51 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 83
Maximale (mètre): 90

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : 210020181 - PRAIRIES DU ROUTIS ET DES COMES DE DUIT A SAULCES-CHAMPENOISES (Type 1) (Id reg. : 00000622)
- Id nat. : 210008910 - PRAIRIES HUMIDES AU SUD DE LUCQUY (Type 1) (Id reg. : 00000233)
- Id nat. : 210008914 - PRAIRIES DE LA ROSIERE, DE VANNY ET DES VINGT FAUCHEES A AUTRY (Type 1) (Id reg. : 00000234)
- Id nat. : 210000982 - PLAINE ALLUVIALE ET COURS DE L'AISNE ENTRE AUTRY ET AVAUX (Type 2) (Id reg. : 01660000)
- Id nat. : 210020108 - PRAIRIES DE FAUCHE A BAALONS ET BOUVELLEMONT (Type 1) (Id reg. : 00000546)

1.5 Commentaire général

La ZNIEFF des prairies humides de Corny-Machéroménil est située entre le village de Novy-Chevrières et celui de Corny-Machéroménil, à quelques kilomètres au nord-est de Rethel, dans les Ardennes. Elle occupe une vaste dépression marneuse mal drainée par le ruisseau de la Dyonne et présente un intérêt patrimonial exceptionnel. Plus des 2/3 de la superficie de la ZNIEFF sont en prairies ; quelques étangs, des petits marécages relictuels et différents boisements complètent la diversité du site.

Une zone importante est toujours traitée en fauche, le plus souvent début juillet. Elle est parsemée de nombreuses petites dépressions artificielles utilisées par les chasseurs pour la chasse à l'avifaune aquatique et de quelques étangs. Ces variations du niveau de l'eau sur une grande étendue participent à la diversité des groupements prairiaux, depuis la prairie humide à molinie (Molinion caeruleae) jusqu'aux prairies inondables du Bromion racemosi et du Cnidion dubii (forme appauvrie). Les graminées y sont très diversifiées (brome en grappe, canche cespiteuse, agrostis blanc, fétuque roseau, avoine pubescente, brome mou, fétuque rouge, vulpin des prés, houlque laineuse, flouve odorante, pâturin commun, fléole des prés). Les espèces hygrophiles sont tout aussi variées : pâturin des marais, silaüs des prés, oenanthe fistuleuse, jonc filiforme, ail anguleux, populage des marais, lotier des fanges, léontodon d'automne, menthe aquatique, prêle des marais, succise des prés, jonc épars, etc.

Dans la moliniaie, on remarque en plus la molinie bleue, le gaillet boréal, le sélin à feuilles de carvi, le silaüs des prés, l'ail des vignes, la laiche tomenteuse, l'inule à feuilles de saules, la potentille tormentille, de nombreuses laîches (laîche tomenteuse, laîche glauque, laîche pâle, laîche bleuâtre), des orchidées (orchis incarnat, orchis grenouille, orchis moucheron, platanthère à deux feuilles), etc. Ces différents milieux abritent certaines espèces très fragiles et en régression dans le nord de la France : la gratiole officinale et la violette élevée (très menacées et protégées sur tout le territoire national), le pâturin des marais (assez abondant ici), l'ail anguleux et l'inule des fleuves protégés au niveau régional. Tous les six font partie de la liste rouge des végétaux de Champagne-Ardenne, de même que la violette naine, l'orchis grenouille, l'orchis incarnat, la stellaire glauque et une petite fougère, l'ophioglosse.

Un groupement mésophile proche de l'Arrhenatherion elatioris se rencontre au niveau des secteurs les moins hydromorphes de la dépression. Souvent fauchée, cette prairie est riche en graminées (avoine élevée, trisète dorée, flouve odorante, fétuque rouge, fétuque des prés, crételle, dactyle agglomérè, houlque laineuse), accompagnées par de nombreuses légumineuses (lotier corniculé, gesse des prés, luzerne lupuline, trèle blanc, trèfle des prés, vesce cultivée, vesce des haies) et par l'achillée millefeuille, la renoncule bulbeuse, la luzule champêtre, la brunelle vulgaire, le bouton d'or, la primevère officinale, l'oseille sauvage, la grande marguerite, la cardamine des prés, la berce sphondyle, la carotte sauvage, le léontodon changeant, l'orchis à larges feuilles, etc.

Quelques carîçaies à grandes laîches (laîche raide, laîche des renards, laîche aigüe, laîche des marais, laîche des rives, laîche distique...), roselières (phragmitaie, phalaridaie, typhaie et glycéraie) se rencontrent çà et là : on peut y observer la renoncule grande douve, protégée en France et la germandrée des marais protégée en Champagne-Ardenne.

Au niveau des mares et des étangs présents sur le site s'est développée une végétaton aquatique typique et bien caractéristique, avec des groupements flottante à lentille d'eau, des communautés à utriculaire vulgaire (inscrit sur la liste rouge régionale) et des végétation semi-immergées à petits potamots.

Les Odonates sont bien représentées (plus d'une vingtaine d'espèces ont été repertoriées sur le site) et comprennent deux espèces inscrites sur la liste rouge régionale, l'aeshne printanière et la grande aeshne en compagnie des libellules et demoiselles caractéristiques des milieux humides comme par exemple le leste vert, la libellule déprimée, l'agrion à larges pattes, l'agrion élégant, l'agrion jouvencelle, la cordulie bronzée, le gomphe gentil, etc. Quelques espèces de papillons ont également été observées sur le site (fadet commun, cuivré fuligineux, demi-argus, bleu céleste, azuré commun, turquoise, géomètre à barreaux, phalène picotée, etc.)

L'avifaune des grandes vallées est aussi très présente : de nombreux oiseaux fréquentent le site pour leur alimentation (pouillot véloce, chardonneret, bruant jaune, mouette rieuse, etc.), y font une halte lors de leur migration (grue cendrée, chevalier gambette) ou s'y reproduisent (alouette des champs, pipit farlouse, bruant proyer). Deux espèces font partie de la liste rouge des oiseaux nicheurs menacés de Champagne-Ardenne : ce sont le courlis cendré et le râle d'eau.

La ZNIEFF est encore en bon état mais elle est menacée par les plantations de peupliers (déjà effectuées dans quelques parcelles), les tentatives de culture du maïs qui en cas de réussite pourrait se généraliser, le surcreusement du ruisseau de la Dyonne pour favoriser le drainage des parcelles les plus hautes et permettre la grande culture, le labour des prairies naturelles et semis de Festuca pratensis en culture monospécifique banale, la création d'étangs avec des berges abrutes, etc.La future autoroute A.34 devrait amputer une partie de la ZNIEFF vers l'est, des mesures compensatoires concernant le lieu-dit "le Marais" sont en pourparler.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Aucune protection

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Sylviculture
- Elevage
- Pêche
- Chasse
- Tourisme et loisirs
- Circulation routière ou autoroutière
- Circulation ferroviaire

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Ruisseau, torrent

- Mare, mardelle
- Etang
- Plaine, bassin
- Vallée

Commentaire sur la géomorphologie

Vaste dépression mal drainée autrefois très marécageuse.

1.6.4 Statut de propriété

- Indéterminé
- Propriété privée (personne physique)

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
- Critères d'intérêts patrimoniaux - Ecologique - Faunistique - Oiseaux - Odonates - Insectes - Floristique - Ptéridophytes - Phanérogames	- Auto-épuration des eaux - Expansion naturelle des crues - Etapes migratoires, zones de stationnement, dortoirs - Zone particulière d'alimentation - Zone particulière liée à la reproduction	- Paysager - Pédagogique ou autre (préciser)

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Les contours de la ZNIEFF suivent les limites entre les prairies les plus riches et les mileux agricoles plus artificialisés.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Comblement, assèchement,drainage, poldérisation des zones humides	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Mise en eau, submersion, création de plan d'eau	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Entretien des rivières, canaux, fossés,plans d'eau	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Mises en culture, travaux du sol	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Traitements de fertilisation et pesticides	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Pâturage	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Fauchage, fenaison	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Plantations, semis et travaux connexes	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Entretiens liés à la sylviculture, nettoyages, épandages	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Chasse	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Pêche	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Fermeture du milieu	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues - Amphibiens - Bryophytes - Lichens - Poissons - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Myriapodes - Orthoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges	- Autre Faunes - Mammifères - Arachnides - Odonates - Lépidoptères	- Ptéridophytes	- Oiseaux - Phanérogames

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE
Date d'édition : 27/10/2020
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210008909

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
E2.1 Pâturages permanents mésotrophes et prairies de post-pâturage	*38.1 Pâtures mésophiles*			16	
E2.2 Prairies de fauche de basse et moyenne altitudes	*38.2 Prairies de fauche de basse altitude*			20	
E3.51 Prairies à Molinia caerulea et communautés apparentées	*37.31 Prairies à Molinie et communautés associées*			3	
E3.4 Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses	*37.2 Prairies humides eutrophes*			30	

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
E5.4 Lisières et prairies humides ou mouilleuses à grandes herbacées et à fougères	*37.7 Lisières humides à grandes herbes*			2	
	53.1 Roselières			5	
C1.2 Lacs, étangs et mares mésotrophes permanents	*22.12 Eaux mésotrophes*			1	
G1.21 Forêts riveraines à Fraxinus et Alnus, sur sols inondés par les crues mais drainés aux basses eaux	*44.3 Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens*			1	
G1.A1 Boisements sur sols eutrophes et mésotrophes à Quercus, Fraxinus et Carpinus betulus	*41.2 Chênaies-charmaies*			7	
	44.1 Formations riveraines de Saules				
C3.51 Gazons ras eurosibériens à espèces annuelles amphibies	*22.32 Gazons amphibies annuels septentrionaux*				
	53.2 Communautés à grandes Laîches			4	

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE
Date d'édition : 27/10/2020
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210008909

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
G1.C1 Plantations de Populus	*83.321 Plantations de Peupliers*			3	
E5.412 Mégaphorbiaies occidentales némorales rivulaires dominées par Filipendula	*37.1 Communautés à Reine des prés et communautés associées*			3	
F3.1 Fourrés tempérés	*31.8 Fourrés*			2	
E1.26 Pelouses semi-sèches calcaires subatlantiques	*34.32 Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides*			2	
	22.4 Végétations aquatiques			1	

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
J1.2 Bâtiments résidentiels des villages et des périphéries urbaines	*86.2 Villages*				
E2.6 Prairies améliorées, réensemencées et fortement fertilisées, y compris les terrains de sport et les pelouses ornement	*81 Prairies améliorées*				
X07 Cultures intensives parsemées de bandes de végétation naturelle et/ou semi-naturelle	*82 Cultures*				

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE
Date d'édition : 27/10/2020
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210008909

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Odonates	65446	*Aeshna grandis (Linnaeus, 1758)*	*Grande Aeschne (La)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cliff (SFo)				2013 - 2013
Odonates	65415	*Brachytron pratense (O.F. Müller, 1764)*	*Aeschne printanière (L')*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cliff (SFo)				2005 - 2005
Oiseaux	4187	*Acrocephalus schoenobaenus (Linnaeus, 1758)*	*Phragmite des joncs*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2018
Oiseaux	2741	*Anser anser (Linnaeus, 1758)*	*Oie cendrée*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2013 - 2013
Oiseaux	2506	*Ardea cinerea Linnaeus, 1758*	*Héron cendré*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2005 - 2018
Oiseaux	3511	*Athene noctua (Scopoli, 1769)*	*Chouette chevêche, Chevêche d'Athéna*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2012
Oiseaux	2517	*Ciconia ciconia (Linnaeus, 1758)*	*Cigogne blanche*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2017
Oiseaux	2881	*Circus cyaneus (Linnaeus, 1766)*	*Busard Saint-Martin*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2012
Oiseaux	2996	*Coturnix coturnix (Linnaeus, 1758)*	*Caille des blés*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1998 - 2015
Oiseaux	3608	*Dryocopus martius (Linnaeus, 1758)*	*Pic noir*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2011 - 2011

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	125024	*Stellaria palustris Ehrh. ex Hoffm., 1791*	*Stellaire des marais*	Reproduction certaine ou probable		Moyen			
	126034	*Teucrium scordium L., 1753*	*Germandrée des marais, Chamaraz, Germandrée d'eau*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP	Moyen			2016 - 2016
	128322	*Utricularia vulgaris L., 1753*	*Utriculaire vulgaire, Utriculaire commune*	Reproduction certaine ou probable		Faible			
	129557	*Viola elatior Fr., 1828*	*Violette élevée*	Reproduction certaine ou probable		Faible			
	129660	*Viola pumila Chaix, 1785*	*Petite violette, Violette naine*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP	Moyen			2010 - 2017
Ptéridophytes	110313	*Ophioglossum vulgatum L., 1753*	*Ophioglosse commun, Langue de serpent, Ophioglosse Langue-de-serpent*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP	Faible			2010 - 2010

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Arachnides	1597	*Araneus diadematus Clerck, 1758*	*Épeire diadème*	Reproduction indéterminée					
Lépidoptères	247063	*Adscita statices (Linnaeus, 1758)*	*Procris de l'Oseille (Le), Turquoise de la Sarcille (La)*	Reproduction indéterminée					
	248765	*Camptogramma bilineata (Linnaeus, 1758)*	*Brocatelle d'or (La)*	Reproduction indéterminée					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	2679	*Falco subbuteo Linnaeus, 1758*	*Faucon hobereau*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2015 - 2015
	4215	*Hippolais polyglotta (Vieillot, 1817)*	*Hypolaïs polyglotte, Petit contrefaisant*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2018
	3807	*Lanius collurio Linnaeus, 1758*	*Pie-grièche écorcheur*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2018
	889047	*Linaria cannabina (Linnaeus, 1758)*	*Linotte mélodieuse*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1998 - 2018
	4167	*Locustella naevia (Boddaert, 1783)*	*Locustelle tachetée*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1999 - 2019
	4023	*Luscinia svecica (Linnaeus, 1758)*	*Gorgebleue à miroir*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2014
	2840	*Milvus migrans (Boddaert, 1783)*	*Milan noir*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2015
	2576	*Numenius arquata (Linnaeus, 1758)*	*Courlis cendré*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019
	2989	*Perdix perdix (Linnaeus, 1758)*	*Perdrix grise*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2000 - 2017
	3036	*Rallus aquaticus Linnaeus, 1758*	*Râle d'eau*	Reproduction certaine ou probable					
	4049	*Saxicola rubetra (Linnaeus, 1758)*	*Traquet tarier, Tarier des prés*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1998 - 2014

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	53623	*Coenonympha pamphilus (Linnaeus, 1758)*	*Fadet commun (Le), Procris (Le), Petit Papillon des foins (Le), Pamphile (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1998 - 2012
	54213	*Cyaniris semiargus (Rottemburg, 1775)*	*Azuré des Anthyllides (L'), Demi-Argus (Le), Argus violet (L')*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1998 - 2012
	248867	*Ematurga atomaria (Linnaeus, 1758)*	*Phalène picotée (La)*	Reproduction indéterminée					
	248771	*Epirrhoe alternata (O.F. Müller, 1764)*	*Alternée (L')*	Reproduction indéterminée					
	53985	*Heodes tityrus (Poda, 1761)*	*Cuivré fuligineux (Le), Argus myope (L'), Polyommate Xanthé (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1998 - 1998
	53979	*Lycaena dispar (Haworth, 1802)*	*Cuivré des marais (Le), Grand Cuivré (Le), Grand Argus satiné (Le), Argus satiné à taches noires (Le), Lycène disparate (Le), Cuivré de la Parelle-d'eau (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1986 - 2011
	54271	*Lysandra bellargus (Rottemburg, 1775)*	*Azuré bleu-céleste (L'), Bel-Argus (Le), Argus bleu céleste (L'), Lycène Bel-Argus (Le), Argus bleu ciel (L')*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1998 - 1998
	54468	*Papilio machaon Linnaeus, 1758*	*Machaon (Le), Grand Porte-Queue (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2017 - 2017

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	199425	*Saxicola rubicola (Linnaeus, 1766)*	*Tarier pâtre*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2018
	4247	*Sylvia curruca (Linnaeus, 1758)*	*Fauvette babillarde*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2001 - 2019
	3482	*Tyto alba (Scopoli, 1769)*	*Chouette effraie, Effraie des clochers*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1999 - 2011
	3187	*Vanellus vanellus (Linnaeus, 1758)*	*Vanneau huppé*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2000 - 2014
Phanérogames	81316	*Allium angulosum L., 1753*	*Ail à tige anguleuse, Ail anguleux*	Reproduction certaine ou probable		Moyen			
	92097	*Coeloglossum viride (L.) Hartm., 1820*		Reproduction certaine ou probable		Faible			
	100576	*Gratiola officinalis L., 1753*	*Gratiole officinale, Herbe au pauvre homme*	Reproduction certaine ou probable		Moyen			
	103598	*Inula britannica L., 1753*	*Inule des fleuves, Inule d'Angleterre, Inule britannique, Inule de Grande-Bretagne*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP	Moyen			2016 - 2016
	109126	*Myosurus minimus L., 1753*		Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP	Faible			2010 - 2010
	114312	*Poa palustris L., 1759*	*Pâturin des marais*	Reproduction certaine ou probable		Faible			
	117096	*Ranunculus lingua L., 1753*	*Grande douve, Renoncule Langue*	Reproduction certaine ou probable		Faible			

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	65208	*Lestes sponsa (Hansemann, 1823)*	*Leste fiancé*	Reproduction indéterminée					
	65220	*Lestes viridis (Vander Linden, 1825)*	*Leste vert*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				2005 - 2005
	65262	*Libellula depressa Linnaeus, 1758*	*Libellule déprimée (La)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1988 - 2018
	65271	*Libellula quadrimaculata Linnaeus, 1758*	*Libellule quadrimaculée (La), Libellule à quatre taches (La)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				2005 - 2013
	65278	*Orthetrum cancellatum (Linnaeus, 1758)*	*Orthétrum réticulé (L')*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1991 - 2005
	65184	*Platycnemis pennipes (Pallas, 1771)*	*Agrion à larges pattes, Pennipatte bleuâtre*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				2005 - 2018
	65101	*Pyrrhosoma nymphula (Sulzer, 1776)*	*Petite nymphe au corps de feu (La)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1991 - 2005
	65322	*Sympetrum sanguineum (O.F. Müller, 1764)*	*Sympétrum sanguin (Le), Sympétrum rouge sang (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				2005 - 2018
	65344	*Sympetrum striolatum (Charpentier, 1840)*	*Sympétrum fascié (Le)*	Reproduction indéterminée					
Oiseaux	2891	*Accipiter gentilis (Linnaeus, 1758)*	*Autour des palombes*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2011
Oiseaux	2616	*Actitis hypoleucos (Linnaeus, 1758)*	*Chevalier guignette*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1998 - 2012
Oiseaux	3676	*Alauda arvensis Linnaeus, 1758*	*Alouette des champs*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1999 - 2020

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	248738	*Perizoma albulata (Denis & Schiffermüller, 1775)*	*Périzome du Rhinanthe (La)*	Reproduction indéterminée					
	54279	*Polyommatus icarus (Rottemburg, 1775)*	*Azuré de la Bugrane (L'), Argus bleu (L'), Azuré d'Icare (L'), Icare (L'), Lycène Icare (Le), Argus Icare (L')*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1998 - 1998
	459063	*Semiothisa clathrata (Linnaeus, 1758)*	*Réseau (Le), Géomètre à barreaux (La)*	Reproduction indéterminée					
	248939	*Siona lineata (Scopoli, 1763)*	*Divisée (La), Phalène blanche (La), Surlignée (La)*	Reproduction indéterminée					
Mammifères	61057	*Capreolus capreolus (Linnaeus, 1758)*	*Chevreuil européen, Chevreuil, Brocard (mâle), Chevrette (femelle)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2019
Mammifères	61678	*Lepus europaeus Pallas, 1778*	*Lièvre d'Europe*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2019
Mammifères	60468	*Nyctalus noctula (Schreber, 1774)*	*Noctule commune*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2012 - 2012
Mammifères	60479	*Pipistrellus pipistrellus (Schreber, 1774)*	*Pipistrelle commune*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2019 - 2019
Mammifères	60981	*Sus scrofa Linnaeus, 1758*	*Sanglier*	Reproduction indéterminée					
Odonates	65456	*Aeshna affinis Vander Linden, 1820*	*Aeschne affine*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				2018 - 2018

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	1973	*Anas acuta Linnaeus, 1758*	*Canard pilet*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1999 - 2017
	1958	*Anas crecca Linnaeus, 1758*	*Sarcelle d'hiver*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2000 - 2018
	3726	*Anthus pratensis (Linnaeus, 1758)*	*Pipit farlouse*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1999 - 2018
	3733	*Anthus spinoletta (Linnaeus, 1758)*	*Pipit spioncelle*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2018
	2504	*Ardea alba Linnaeus, 1758*	*Grande Aigrette*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2009 - 2019
	3525	*Asio flammeus (Pontoppidan, 1763)*	*Hibou des marais*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2002 - 2019
	2473	*Botaurus stellaris (Linnaeus, 1758)*	*Butor étoilé*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2012 - 2012
	814245	*Calidris pugnax (Linnaeus, 1758)*	*Chevalier combattant, Combattant varié*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2000 - 2017
	4583	*Carduelis carduelis (Linnaeus, 1758)*	*Chardonneret élégant*	Passage, migration					
				Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2018
	3136	*Charadrius dubius Scopoli, 1786*	*Petit Gravelot*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2012 - 2012
	2514	*Ciconia nigra (Linnaeus, 1758)*	*Cigogne noire*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2012 - 2019

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	65440	*Aeshna cyanea (O.F. Müller, 1764)*	*Aeschne bleue (L')*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				2005 - 2019
	65451	*Aeshna mixta Latreille, 1805*	*Aeschne mixte*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				2005 - 2005
	65473	*Anax imperator Leach, 1815*	*Anax empereur (L')*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				2005 - 2018
	65088	*Calopteryx splendens (Harris, 1782)*	*Caloptéryx éclatant*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1988 - 2013
	65080	*Calopteryx virgo (Linnaeus, 1758)*	*Caloptéryx vierge*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				2005 - 2016
	65141	*Coenagrion puella (Linnaeus, 1758)*	*Agrion jouvencelle*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1988 - 2013
	65376	*Cordulia aenea (Linnaeus, 1758)*	*Cordulie bronzée (La)*	Reproduction indéterminée					
	65300	*Crocothemis erythraea (Brullé, 1832)*	*Crocothémis écarlate (Le)*	Reproduction indéterminée					
	65155	*Enallagma cyathigerum (Charpentier, 1840)*	*Agrion porte-coupe*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1988 - 2013
	65161	*Erythromma najas (Hansemann, 1823)*	*Naïade aux yeux rouges (La)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1988 - 1988
	65165	*Erythromma viridulum (Charpentier, 1840)*	*Naïade au corps vert (La)*	Reproduction indéterminée					
	65227	*Gomphus pulchellus Selys, 1840*	*Gomphe joli (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				2005 - 2005
	65109	*Ischnura elegans (Vander Linden, 1820)*	*Agrion élégant*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1988 - 2013
	65214	*Lestes dryas Kirby, 1890*	*Leste des bois, Leste dryade*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1991 - 2013

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	2660	*Pandion haliaetus (Linnaeus, 1758)*	*Balbuzard pêcheur*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2017 - 2017
	2832	*Pernis apivorus (Linnaeus, 1758)*	*Bondrée apivore*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2016 - 2016
	2440	*Phalacrocorax carbo (Linnaeus, 1758)*	*Grand Cormoran*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1999 - 2018
	4280	*Phylloscopus collybita (Vieillot, 1887)*	*Pouillot véloce*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2019
	3161	*Pluvialis apricaria (Linnaeus, 1758)*	*Pluvier doré*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1985 - 2018
	4619	*Pyrrhula pyrrhula (Linnaeus, 1758)*	*Bouvreuil pivoine*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2002 - 2011
	1972	*Spatula clypeata (Linnaeus, 1758)*	*Canard souchet*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1998 - 2018
	836222	*Spatula querquedula (Linnaeus, 1758)*		Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2000 - 2015
	3343	*Sterna hirundo Linnaeus, 1758*	*Sterne pierregarin*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2017 - 2017
	2603	*Tringa ochropus Linnaeus, 1758*	*Chevalier culblanc*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1999 - 2012
	2586	*Tringa totanus (Linnaeus, 1758)*	*Chevalier gambette*	Passage, migration					
				Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1998 - 2012

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	2878	*Circus aeruginosus (Linnaeus, 1758)*	*Busard des roseaux*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2000 - 2018
	4501	*Corvus frugilegus Linnaeus, 1758*	*Corbeau freux*	Passage, migration					
				Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2012 - 2020
	4494	*Corvus monedula Linnaeus, 1758*	*Choucas des tours*	Passage, migration					
				Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2012 - 2016
	3053	*Crex crex (Linnaeus, 1758)*	*Râle des genêts*	Reproduction indéterminée					
	2497	*Egretta garzetta (Linnaeus, 1766)*	*Aigrette garzette*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2019 - 2019
	4657	*Emberiza citrinella Linnaeus, 1758*	*Bruant jaune*	Passage, migration					
				Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2019
	4564	*Fringilla coelebs Linnaeus, 1758*	*Pinson des arbres*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2009 - 2019
	4568	*Fringilla montifringilla Linnaeus, 1758*	*Pinson du nord, Pinson des Ardennes*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2013 - 2013
	2543	*Gallinago gallinago (Linnaeus, 1758)*	*Bécassine des marais*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1998 - 2018
	3059	*Gallinula chloropus (Linnaeus, 1758)*	*Poule-d'eau, Gallinule poule-d'eau*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2000 - 2011

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	4117	*Turdus merula Linnaeus, 1758*	*Merle noir*	Passage, migration					
				Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2019
Orthoptères	65899	*Gryllotalpa gryllotalpa (Linnaeus, 1758)*	*Courtilière commune, Courtilière, Taupe-Grillon, Perce-chaussée, Taupette, Avant-taupe, Ecrevisse de terre, Loup de terre*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2013 - 2019
	65487	*Stethophyma grossum (Linnaeus, 1758)*	*Criquet ensanglanté, Œdipode ensanglantée*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2018 - 2018
Phanérogames	79908	*Achillea millefolium L., 1753*	*Achillée millefeuille, Herbe au charpentier, Sourcils-de-Vénus*	Reproduction certaine ou probable					
	79921	*Achillea ptarmica L., 1753*	*Achillée sternutatoire, Herbe à éternuer, Achillée ptarmique*	Reproduction certaine ou probable					
	80759	*Agrostis stolonifera L., 1753*	*Agrostide stolonifère*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2017
	80778	*Agrostis tenuis Sibth., 1794*	*Agrostide capillaire*	Reproduction certaine ou probable					
	80990	*Ajuga reptans L., 1753*	*Bugle rampante, Consyre moyenne*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2017
	81272	*Alisma plantago-aquatica L., 1753*	*Grand plantain d'eau , Plantain d'eau commun*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2016

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	3076	*Grus grus (Linnaeus, 1758)*	*Grue cendrée*	Passage, migration					
				Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1998 - 2020
	3814	*Lanius excubitor Linnaeus, 1758*	*Pie-grièche grise*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1985 - 2017
	3283	*Larus ridibundus Linnaeus, 1766*	*Mouette rieuse*	Passage, migration					
				Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1998 - 2012
	2563	*Limosa limosa (Linnaeus, 1758)*	*Barge à queue noire*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2017 - 2017
	1952	*Mareca penelope (Linnaeus, 1758)*	*Canard siffleur*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2000 - 2018
	836203	*Mareca strepera (Linnaeus, 1758)*	*Canard chipeau*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2000 - 2018
	3582	*Merops apiaster Linnaeus, 1758*	*Guêpier d'Europe*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2019 - 2019
	4684	*Miliaria calandra (Linnaeus, 1758)*	*Bruant proyer*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2016
	2844	*Milvus milvus (Linnaeus, 1758)*	*Milan royal*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1999 - 2018
	3741	*Motacilla flava Linnaeus, 1758*	*Bergeronnette printanière*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1998 - 2018
	4064	*Oenanthe oenanthe (Linnaeus, 1758)*	*Traquet motteux*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1999 - 2016

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	88478	*Carex disticha Huds., 1762*	*Laîche distique*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2017
	88491	*Carex elata All., 1785*	*Laîche raide, Laîche élevée*	Reproduction certaine ou probable					
	88510	*Carex flacca Schreb., 1771*	*Laîche glauque, Langue-de-pic*	Reproduction certaine ou probable					
	88569	*Carex hirta L., 1753*	*Laîche hérissée*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2010
	88720	*Carex nigra (L.) Reichard, 1778*	*Laîche vulgaire, Laîche noire*	Reproduction certaine ou probable					
	88742	*Carex ovalis Gooden., 1794*	*Laîche Patte-de-lièvre, Laîche des lièvres*	Reproduction certaine ou probable					
	88747	*Carex pallescens L., 1753*	*Laîche pâle*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2017
	88752	*Carex panicea L., 1753*	*Laîche millet, Faux Fenouil*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2017
	88833	*Carex riparia Curtis, 1783*	*Laîche des rives*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2017
	88885	*Carex spicata Huds., 1762*	*Laîche en épis*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2010
	88916	*Carex tomentosa L., 1767*	*Laîche tomenteuse*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2017

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	81544	*Allium vineale L., 1753*	*Ail des vignes, Oignon bâtard*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2016 - 2016
	81637	*Alopecurus geniculatus L., 1753*	*Vulpin genouillé*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2010
	81656	*Alopecurus pratensis L., 1753*	*Vulpin des prés*	Reproduction certaine ou probable					
	82738	*Angelica sylvestris L., 1753*	*Angélique sauvage, Angélique sylvestre, Impératoire sauvage*	Reproduction certaine ou probable					
	82922	*Anthoxanthum odoratum L., 1753*	*Flouve odorante*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2017
	83912	*Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819*	*Fromental élevé, Ray-grass français*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2010
	85439	*Avenula pubescens (Huds.) Dumort., 1868*	*Avoine pubescente*	Reproduction certaine ou probable					
	85740	*Bellis perennis L., 1753*	*Pâquerette*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2017
	85903	*Betula pendula Roth, 1788*	*Bouleau verruqueux*	Reproduction certaine ou probable					
	86490	*Briza media L., 1753*	*Brize intermédiaire, Amourette commune*	Reproduction certaine ou probable					
	86601	*Bromus erectus Huds., 1762*	*Brome érigé*	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	88942	*Carex vesicaria L., 1753*	*Laîche vésiculeuse, Laîche à utricules renflés*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2010
	88952	*Carex vulpina L., 1753*	*Laîche des renards, Carex des renards*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2016
	89644	*Centaurea microptilon (Godr.) Godr. & Gren., 1850*	*Centaurée à appendice étroit*	Reproduction certaine ou probable					
	89723	*Centaurea thuillieri (Dostál) J.Duvign. & Lambinon, 1978*		Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2016 - 2016
	89852	*Centaurium pulchellum (Sw.) Druce, 1898*	*Petite centaurée délicate*	Reproduction certaine ou probable					
	133108	*Cerastium fontanum subsp. vulgare (Hartm.) Greuter & Burdet, 1982*	*Céraiste commun , Mouron d'alouette*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2017
	91169	*Cichorium intybus L., 1753*	*Chicorée amère, Barbe-de-capucin*	Reproduction certaine ou probable					
	91289	*Cirsium arvense (L.) Scop., 1772*	*Cirse des champs, Chardon des champs*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2016
	91378	*Cirsium oleraceum (L.) Scop., 1769*	*Cirse des maraicher, Chardon des potagers*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	91382	*Cirsium palustre (L.) Scop., 1772*	*Cirse des marais, Bâton du Diable*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2017

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	86680	*Bromus mollis L., 1762*	*Brome mou*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2010
	86732	*Bromus racemosus L., 1762*	*Brome en grappe*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2017
	87136	*Butomus umbellatus L., 1753*	*Butome en ombelle, Jonc fleuri, Carélé*	Reproduction certaine ou probable					
	87218	*Calamagrostis canescens (Weber) Roth, 1789*	*Calamagrostide blanchâtre, Calamagrostide lancéolée, Calamagrostis lancéolé, Calamagrostis des marais*	Reproduction certaine ou probable					
	87227	*Calamagrostis epigejos (L.) Roth, 1788*	*Calamagrostide épigéios, Roseau des bois*	Reproduction certaine ou probable					
	87540	*Caltha palustris L., 1753*	*Populage des marais, Sarbouillotte*	Reproduction certaine ou probable					
	87560	*Calystegia sepium (L.) R.Br., 1810*	*Liset, Liseron des haies*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2016
	132568	*Cardamine pratensis subsp. pratensis L., 1753*	*Cresson des prés*	Reproduction certaine ou probable					
	88314	*Carex acuta L., 1753*	*Laîche aiguë, Laîche grêle*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2017
	88318	*Carex acutiformis Ehrh., 1789*	*Laîche des marais, Laîche fausse, Laîche aiguë, Laîche fausse Laîche aiguë*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2010

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	98078	*Festuca arundinacea Schreb., 1771*	*Fétuque Roseau*	Reproduction certaine ou probable					
	98460	*Festuca pratensis Huds., 1762*	*Fétuque des prés*	Reproduction certaine ou probable					
	98512	*Festuca rubra L., 1753*	*Fétuque rouge*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2017 - 2017
	98717	*Filipendula ulmaria (L.) Maxim., 1879*	*Reine des prés, Spirée Ulmaire*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2017
	98921	*Fraxinus excelsior L., 1753*	*Frêne élevé, Frêne commun*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2011
	99494	*Galium palustre L., 1753*	*Gaillet des marais*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2017
	99570	*Galium uliginosum L., 1753*	*Gaillet aquatique, Gaillet fangeux*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2010
	99582	*Galium verum L., 1753*	*Gaillet jaune, Caille-lait jaune*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2017
	100310	*Glechoma hederacea L., 1753*	*Lierre terrestre, Gléchome Lierre terrestre*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2017
	100387	*Glyceria fluitans (L.) R.Br., 1810*	*Glycérie flottante, Manne de Pologne*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2010
	100394	*Glyceria maxima (Hartm.) Holmb., 1919*	*Glycérie aquatique, Glycérie très élevée*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2010

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	91430	*Cirsium vulgare (Savi) Ten., 1838*	*Cirse commun, Cirse à feuilles lancéolées, Cirse lancéolé*	Reproduction certaine ou probable					
	92127	*Colchicum autumnale L., 1753*	*Colchique d'automne, Safran des prés*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2017
	92302	*Convolvulus arvensis L., 1753*	*Liseron des champs, Vrillée*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2010
	92501	*Cornus sanguinea L., 1753*	*Cornouiller sanguin, Sanguine*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2011
	92558	*Coronopus squamatus (Forssk.) Asch., 1864*	*Corne-de-cerf écailleuse , Sénebière Corne-de-cerf*	Reproduction certaine ou probable					
	92606	*Corylus avellana L., 1753*	*Noisetier, Avelinier*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2011 - 2011
	92876	*Crataegus monogyna Jacq., 1775*	*Aubépine à un style, Épine noire, Bois de mai*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2016
	93015	*Crepis biennis L., 1753*	*Crépide bisannuelle*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2017
	93860	*Cynosurus cristatus L., 1753*	*Crételle*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2016
	94207	*Dactylis glomerata L., 1753*	*Dactyle aggloméré, Pied-de-poule*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2017 - 2017
	94259	*Dactylorhiza incarnata (L.) Soó, 1962*		Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	100519	*Gnaphalium uliginosum L., 1753*	*Gnaphale des lieux humides, Gnaphale des marais*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	100607	*Gymnadenia conopsea (L.) R.Br., 1813*	*Gymnadénie moucheron, Orchis moucheron, Orchis moustique*	Reproduction certaine ou probable					
	100787	*Hedera helix L., 1753*	*Lierre grimpant, Herbe de saint Jean*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2011 - 2011
	101300	*Heracleum sphondylium L., 1753*	*Patte d'ours, Berce commune, Grande Berce*	Reproduction certaine ou probable					
	102900	*Holcus lanatus L., 1753*	*Houlque laineuse, Blanchard*	Reproduction certaine ou probable					
	102990	*Hordeum secalinum Schreb., 1771*	*Orge faux seigle*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2016
	103031	*Humulus lupulus L., 1753*	*Houblon grimpant*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2010
	103267	*Hypericum x desetangsii Lamotte, 1874*	*Millepertuis de Desétangs*	Reproduction certaine ou probable					
	103375	*Hypochaeris radicata L., 1753*	*Porcelle enracinée*	Reproduction certaine ou probable					
	103627	*Inula helenium L., 1753*	*Inule aunée, Grande aunée, Inule Hélénie*	Reproduction certaine ou probable					
	103648	*Inula salicina L., 1753*	*Inule à feuilles de saule*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2017 - 2017

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	94267	*Dactylorhiza majalis (Rchb.) P.F.Hunt & Summerh., 1965*	*Dactylorhize de mai*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2017 - 2017
	94503	*Daucus carota L., 1753*	*Carotte sauvage, Daucus carotte*	Reproduction certaine ou probable					
	94626	*Deschampsia cespitosa (L.) P.Beauv., 1812*	*Canche cespiteuse, Canche des champs*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2017
	95922	*Eleocharis palustris (L.) Roem. & Schult., 1817*	*Scirpe des marais*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2016
	95933	*Eleocharis uniglumis (Link) Schult., 1824*	*Scirpe à une écaille, Héléocharis à une écaille*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2017
	96011	*Elymus repens (L.) Gould, 1947*	*Chiendent commun, Chiendent rampant*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2016 - 2016
	96180	*Epilobium hirsutum L., 1753*	*Épilobe hérissé, Épilobe hirsute*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2010
	96229	*Epilobium parviflorum Schreb., 1771*	*Épilobe à petites fleurs*	Reproduction certaine ou probable					
	96271	*Epilobium tetragonum L., 1753*	*Épilobe à tige carrée, Épilobe à quatre angles*	Reproduction certaine ou probable					
	97434	*Eupatorium cannabinum L., 1753*	*Eupatoire à feuilles de chanvre, Chanvre d'eau*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2010
	97896	*Evonymus europaeus L.*	*Bonnet-d'évêque*	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	107117	*Lythrum salicaria L., 1753*	*Salicaire commune, Salicaire pourpre*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2017
	137587	*Matricaria maritima subsp. inodora (K.Koch) Soó, 1940*	*Matricaire inodore*	Reproduction certaine ou probable					
	108027	*Mentha aquatica L., 1753*	*Menthe aquatique, Baume d'eau, Baume de rivière, Bonhomme de rivière, Menthe rouge, Riolet, Menthe à grenouille*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2017
	108029	*Mentha arvensis L., 1753*	*Menthe des champs*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2016 - 2017
	108718	*Molinia caerulea (L.) Moench, 1794*	*Molinie bleue*	Reproduction certaine ou probable					
	109068	*Myosotis nemorosa Besser, 1821*	*Myosotis à poils réfractés*	Reproduction certaine ou probable					
	109091	*Myosotis scorpioides L., 1753*	*Myosotis des marais, Myosotis faux Scorpion*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2017
	109861	*Oenanthe aquatica (L.) Poir., 1798*	*Oenanthe phellandre, Oenanthe aquatique*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2017
	109869	*Oenanthe fistulosa L., 1753*	*Oenanthe fistuleuse*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2017
	110236	*Ononis spinosa L., 1753*	*Bugrane épineuse, Arrête-boeuf*	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	103772	*Iris pseudacorus L., 1753*	*Iris faux acore, Iris des marais*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2017
	104101	*Juncus acutiflorus Ehrh. ex Hoffm., 1791*	*Jonc à tépales aigus, Jonc acutiflore*	Reproduction certaine ou probable					
	104144	*Juncus bufonius L., 1753*	*Jonc des crapauds*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2010
	104160	*Juncus conglomeratus L., 1753*	*Jonc aggloméré*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2017
	104173	*Juncus effusus L., 1753*	*Jonc épars, Jonc diffus*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2010
	105247	*Lathyrus pratensis L., 1753*	*Gesse des prés*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2017
	105431	*Lemna minor L., 1753*	*Petite lentille d'eau*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2010
	105441	*Lemna trisulca L., 1753*	*Lentille d'eau à trois sillons*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2016
	105480	*Leontodon autumnalis L., 1753*	*Liondent d'automne*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2017
	105502	*Leontodon hispidus L., 1753*	*Liondent hispide*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2017 - 2017
	105817	*Leucanthemum vulgare Lam., 1779*	*Marguerite commune, Leucanthème commun*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2010

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	111369	*Ornithogalum pyrenaicum L., 1753*		Reproduction certaine ou probable					
	112601	*Pedicularis sylvatica L., 1753*	*Pédiculaire des forêts, Pédiculaire des bois, Herbe aux poux*	Reproduction certaine ou probable					
	112843	*Peucedanum carvifolium Vill., 1779*	*Peucédan à feuilles de Cumin*	Reproduction certaine ou probable					
	112975	*Phalaris arundinacea L., 1753*	*Baldingère faux-roseau, Fromenteau*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2017
	113221	*Phleum pratense L., 1753*	*Fléole des prés*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2016 - 2016
	113260	*Phragmites australis (Cav.) Trin. ex Steud., 1840*	*Roseau, Roseau commun, Roseau à balais*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2010
	113579	*Pimpinella major (L.) Huds., 1762*	*Grand boucage*	Reproduction certaine ou probable					
	113596	*Pimpinella saxifraga L., 1753*	*Petit boucage, Persil de Bouc*	Reproduction certaine ou probable					
	113893	*Plantago lanceolata L., 1753*	*Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2017
	113904	*Plantago major L., 1753*	*Plantain majeur, Grand plantain, Plantain à bouquet*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2010
	114011	*Platanthera bifolia (L.) Rich., 1817*	*Platanthère à deux feuilles, Platanthère à fleurs blanches*	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	105966	*Ligustrum vulgare L., 1753*	*Troène, Raisin de chien*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2011 - 2011
	106288	*Linum catharticum L., 1753*	*Lin purgatif*	Reproduction certaine ou probable					
	106499	*Lolium perenne L., 1753*	*Ivraie vivace*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2016
	137449	*Lotus corniculatus subsp. tenuis (Waldst. & Kit. ex Willd.) Berher, 1887*	*Lotier à feuilles ténues*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2016
	106723	*Lotus uliginosus Schkuhr, 1796*	*Lotus des marais, Lotier des marais*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2017
	106818	*Luzula campestris (L.) DC., 1805*	*Luzule champêtre*	Reproduction certaine ou probable					
	106842	*Luzula multiflora (Ehrh.) Lej., 1811*	*Luzule multiflore, Luzule à nombreuses fleurs*	Reproduction certaine ou probable					
	106918	*Lychnis flos-cuculi L., 1753*	*Oeil-de-perdrix*	Reproduction certaine ou probable					
	107038	*Lycopus europaeus L., 1753*	*Lycope d'Europe, Chanvre d'eau*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2016
	107073	*Lysimachia nummularia L., 1753*	*Lysimaque nummulaire, Herbe aux écus*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2017
	107090	*Lysimachia vulgaris L., 1753*	*Lysimaque commune, Lysimaque vulgaire*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2010

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	120260	*Salix viminalis L., 1753*	*Osier blanc*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2010
	120712	*Sambucus ebulus L., 1753*	*Sureau yèble, Herbe à l'aveugle*	Reproduction certaine ou probable					
	120717	*Sambucus nigra L., 1753*	*Sureau noir, Sampéchier*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2010
	120753	*Sanguisorba minor Scop., 1771*	*Pimprenelle à fruits réticulés*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2017 - 2017
	121960	*Scorzonera humilis L., 1753*	*Scorsonère des prés, Petit scorsonère, Scorzonère humble*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2017
	122069	*Scutellaria galericulata L., 1753*	*Scutellaire casquée, Scutellaire à casque*	Reproduction certaine ou probable					
	122329	*Selinum carvifolia (L.) L., 1762*	*Sélin à feuilles de carvi*	Reproduction certaine ou probable					
	159831	*Senecio aquaticus Hill, 1761*	*Séneçon aquatique*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2017
	122596	*Senecio erucifolius L., 1755*	*Séneçon à feuilles de Roquette*	Reproduction certaine ou probable					
	122636	*Senecio jacobaea L., 1753*		Reproduction certaine ou probable					
	122678	*Senecio paludosus L., 1753*	*Séneçon des marais*	Reproduction certaine ou probable					

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Date d'édition : 27/10/2020
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210008909

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	159892	*Poa pratensis subsp. pratensis L., 1753*		Reproduction certaine ou probable					
	114416	*Poa trivialis L., 1753*	*Pâturin commun, Gazon d'Angleterre*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2017
	114641	*Polygonum amphibium L., 1753*	*Persicaire flottante*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2016
	115156	*Populus tremula L., 1753*	*Peuplier Tremble*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2011
	115402	*Potentilla anserina L., 1753*	*Potentille des oies*	Reproduction certaine ou probable					
	115470	*Potentilla erecta (L.) Räusch., 1797*	*Potentille tormentille*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2017
	115624	*Potentilla reptans L., 1753*	*Potentille rampante, Quintefeuille*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2016 - 2017
	115918	*Primula veris L., 1753*	*Coucou, Primevère officinale, Brérelle*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2017 - 2017
	116012	*Prunella vulgaris L., 1753*	*Brunelle commune, Herbe au charpentier*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2016 - 2017
	116142	*Prunus spinosa L., 1753*	*Épine noire, Prunellier, Pelossier*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2016
	116392	*Pulicaria dysenterica (L.) Bernh., 1800*	*Pulicaire dysentérique*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2016

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Date d'édition : 27/10/2020
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210008909

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	123352	*Sieglingia decumbens (L.) Bernh., 1800*	*Sieglingie retombante*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2016 - 2016
	124408	*Sparganium erectum L., 1753*	*Rubanier dressé, Ruban-d'eau*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2016
	124797	*Stachys officinalis (L.) Trévis., 1842*	*Épiaire officinale*	Reproduction certaine ou probable					
	124798	*Stachys palustris L., 1753*	*Épiaire des marais, Ortie bourbière*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2017
	125000	*Stellaria graminea L., 1753*	*Stellaire graminée*	Reproduction certaine ou probable					
	125295	*Succisa pratensis Moench, 1794*	*Succise des prés, Herbe du Diable*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2017
	125355	*Symphytum officinale L., 1753*	*Grande consoude*	Reproduction certaine ou probable					
	126124	*Thalictrum flavum L., 1753*	*Pigamon jaune, Pigamon noircissant*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2017
	141623	*Thalictrum minus subsp. majus*		Reproduction indéterminée					
	127029	*Tragopogon pratensis L., 1753*	*Salsifis des prés*	Reproduction certaine ou probable					
	127294	*Trifolium dubium Sibth., 1794*	*Trèfle douteux, Petit Trèfle jaune*	Reproduction certaine ou probable					
	127296	*Trifolium elegans Savi, 1798*	*Trèfle élégant*	Reproduction certaine ou probable					

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Date d'édition : 27/10/2020
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210008909

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	116759	*Quercus robur L., 1753*	*Chêne pédonculé, Gravelin*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2011
	116903	*Ranunculus acris L., 1753*	*Bouton d'or, Pied-de-coq, Renoncule âcre*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2016 - 2016
	117025	*Ranunculus flammula L., 1753*	*Renoncule flammette, Petite douve, Flammule*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2017
	117255	*Ranunculus trichophyllus Chaix, 1785*	*Renoncule à feuilles capillaires, Renoncule de Drouet*	Reproduction certaine ou probable					
	119418	*Rumex acetosa L., 1753*	*Oseille des prés, Rumex oseille*	Reproduction certaine ou probable					
	119471	*Rumex conglomeratus Murray, 1770*	*Patience agglomérée, Oseille agglomérée*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2016 - 2016
	119473	*Rumex crispus L., 1753*	*Patience crépue, Oseille crépue*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2017
	119509	*Rumex hydrolapathum Huds., 1778*	*Patience d'eau, Grande Parelle*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2010
	119585	*Rumex sanguineus L., 1753*	*Patience sanguine*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2011
	119915	*Salix alba L., 1753*	*Saule blanc, Saule commun*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2010
	119991	*Salix cinerea L., 1753*	*Saule cendré*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2010

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Ptéridophytes	96508	*Equisetum arvense L., 1753*	*Prêle des champs, Queue-de-renard*	Reproduction certaine ou probable					
	96519	*Equisetum fluviatile L., 1753*	*Prêle des eaux, Prêle des cours d'eau, Prêle des rivières*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2017
	96534	*Equisetum palustre L., 1753*	*Prêle des marais*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2010
Reptiles	851674	*Natrix helvetica (Lacepède, 1789)*	*Couleuvre helvétique (La)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2009 - 2011

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	127314	*Trifolium fragiferum L., 1753*	*Trèfle Porte-fraises*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2016 - 2016
	141858	*Trifolium hybridum subsp. elegans (Savi) Asch. & Graebn., 1907*	*Trèfle élégant*	Reproduction certaine ou probable					
	127387	*Trifolium micranthum Viv., 1824*	*Trèfle à petites fleurs*	Reproduction certaine ou probable					
	127439	*Trifolium pratense L., 1753*	*Trèfle des prés, Trèfle violet*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2017
	127454	*Trifolium repens L., 1753*	*Trèfle rampant, Trèfle blanc, Trèfle de Hollande*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2010
	127660	*Trisetum flavescens (L.) P.Beauv., 1812*	*Trisète commune, Avoine dorée*	Reproduction certaine ou probable					
	128042	*Tussilago farfara L., 1753*	*Tussilage, Pas-d'âne, Herbe de saint Quirin*	Reproduction certaine ou probable					
	128077	*Typha latifolia L., 1753*	*Massette à larges feuilles*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2010
	128175	*Ulmus minor Mill., 1768*		Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2011
	128268	*Urtica dioica L., 1753*	*Ortie dioïque, Grande ortie*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2011 - 2011
	128394	*Valeriana dioica L., 1753*	*Valériane dioïque*	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	128429	*Valeriana repens Host, 1827*	*Valériane à feuilles de Sureau*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2016 - 2016
	128808	*Veronica beccabunga L., 1753*	*Cresson de cheval, Véronique des ruisseaux*	Reproduction certaine ou probable					
	128832	*Veronica chamaedrys L., 1753*	*Véronique petit chêne, Fausse Germandrée*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2017
	129000	*Veronica scutellata L., 1753*	*Véronique à écus, Véronique à écusson*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2017
	129003	*Veronica serpyllifolia L., 1753*	*Véronique à feuilles de serpolet*	Reproduction certaine ou probable					
	129087	*Viburnum opulus L., 1753*	*Viorne obier, Viorne aquatique*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2011
	129147	*Vicia cracca L., 1753*	*Vesce cracca, Jarosse*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2017
	129298	*Vicia sativa L., 1753*	*Vesce cultivée, Poisette*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	129305	*Vicia sepium L., 1753*	*Vesce des haies*	Reproduction certaine ou probable					
	129632	*Viola odorata L., 1753*	*Violette odorante*	Reproduction certaine ou probable					
	129906	*Viscum album L., 1753*	*Gui des feuillus*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2010

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Insectes	53979	*Lycaena dispar (Haworth, 1802)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)* Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	60468	*Nyctalus noctula (Schreber, 1774)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)* Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
Mammifères	60479	*Pipistrellus pipistrellus (Schreber, 1774)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)* Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60981	*Sus scrofa Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
	61057	*Capreolus capreolus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
	61678	*Lepus europaeus Pallas, 1778*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
Oiseaux	1952	*Mareca penelope (Linnaeus, 1758)*	Autre	Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Martinique *(lien)* Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	1958	*Anas crecca Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)* Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	1972	*Spatula clypeata (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)* Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)* Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe *(lien)* Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	1973	*Anas acuta Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)* Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)* Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe *(lien)* Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Martinique *(lien)* Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	2440	*Phalacrocorax carbo (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)* Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
	2473	*Botaurus stellaris (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
	2497	*Egretta garzetta (Linnaeus, 1766)*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe *(lien)*
	2504	*Ardea alba Linnaeus, 1758*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2506	*Ardea cinerea Linnaeus, 1758*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Réunion *(lien)*
	2514	*Ciconia nigra (Linnaeus, 1758)*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2517	*Ciconia ciconia (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2543	*Gallinago gallinago (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	2563	*Limosa limosa (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	2576	*Numenius arquata (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Réunion *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	2586	*Tringa totanus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	2603	*Tringa ochropus Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2616	*Actitis hypoleucos (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Réunion *(lien)*
	2660	*Pandion haliaetus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2679	*Falco subbuteo Linnaeus, 1758*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2741	*Anser anser (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	2832	*Pernis apivorus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2840	*Milvus migrans (Boddaert, 1783)*	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Réunion *(lien)*
	2844	*Milvus milvus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2878	*Circus aeruginosus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe *(lien)*
	2881	*Circus cyaneus (Linnaeus, 1766)*	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2891	*Accipiter gentilis (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2989	*Perdix perdix (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
	2996	*Coturnix coturnix (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	3036	*Rallus aquaticus Linnaeus, 1758*	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	3053	*Crex crex (Linnaeus, 1758)*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe *(lien)*

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
	3059	*Gallinula chloropus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	3076	*Grus grus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3136	*Charadrius dubius Scopoli, 1786*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3161	*Pluvialis apricaria (Linnaeus, 1758)*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	3187	*Vanellus vanellus (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	3343	*Sterna hirundo Linnaeus, 1758*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Martinique *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Réunion *(lien)*
	3482	*Tyto alba (Scopoli, 1769)*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3511	*Athene noctua (Scopoli, 1769)*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3525	*Asio flammeus (Pontoppidan, 1763)*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3582	*Merops apiaster Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3608	*Dryocopus martius (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3676	*Alauda arvensis Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
	3726	*Anthus pratensis (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3733	*Anthus spinoletta (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3741	*Motacilla flava Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3807	*Lanius collurio Linnaeus, 1758*	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3814	*Lanius excubitor Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4023	*Luscinia svecica (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4049	*Saxicola rubetra (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4064	*Oenanthe oenanthe (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe *(lien)*
	4117	*Turdus merula Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	4167	*Locustella naevia (Boddaert, 1783)*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4187	*Acrocephalus schoenobaenus (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4215	*Hippolais polyglotta (Vieillot, 1817)*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4247	*Sylvia curruca (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4280	*Phylloscopus collybita (Vieillot, 1887)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4494	*Corvus monedula Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4564	*Fringilla coelebs Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4568	*Fringilla montifringilla Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4583	*Carduelis carduelis (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4619	*Pyrrhula pyrrhula (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4657	*Emberiza citrinella Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
	199425	*Saxicola rubicola (Linnaeus, 1766)*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	814245	*Calidris pugnax (Linnaeus, 1758)*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Martinique *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Réunion *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	836203	*Mareca strepera (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Martinique *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	836222	*Spatula querquedula (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Réunion *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	889047	*Linaria cannabina (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
Reptiles	851674	*Natrix helvetica (Lacepède, 1789)*	Autre	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
Angiospermes	100576	*Gratiola officinalis L., 1753*	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain *(lien)*
	104173	*Juncus effusus L., 1753*	Autre	Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire de la Réunion *(lien)*
	117096	*Ranunculus lingua L., 1753*	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain *(lien)*
	129003	*Veronica serpyllifolia L., 1753*	Autre	Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire de la Réunion *(lien)*
	129557	*Viola elatior Fr., 1828*	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain *(lien)*
	129906	*Viscum album L., 1753*	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire *(lien)*
Ptéridophytes	110313	*Ophioglossum vulgatum L., 1753*	Déterminante	Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire de la Réunion *(lien)*

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE
Date d'édition : 27/10/2020
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210008909

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
81316 Allium angulosum L., 1753	*E3.4 Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses*	Reproduction certaine ou probable	
92097 Coeloglossum viride (L.) Hartm., 1820	*E3.51 Prairies à Molinia caerulea et communautés apparentées*	Reproduction certaine ou probable	
100576 Gratiola officinalis L., 1753	*E3.4 Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses*	Reproduction certaine ou probable	
103598 Inula britannica L., 1753	*E3.4 Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses*	Reproduction certaine ou probable	
109126 Myosurus minimus L., 1753	*C3.51 Gazons ras eurosibériens à espèces annuelles amphibies*	Reproduction certaine ou probable	
110313 Ophioglossum vulgatum L., 1753	*E3.51 Prairies à Molinia caerulea et communautés apparentées*	Reproduction certaine ou probable	
114312 Poa palustris L., 1759	*E3.4 Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses*	Reproduction certaine ou probable	
117096 Ranunculus lingua L., 1753		Reproduction certaine ou probable	
125024 Stellaria palustris Ehrh. ex Hoffm., 1791	*E3.4 Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses*	Reproduction certaine ou probable	
126034 Teucrium scordium L., 1753		Reproduction certaine ou probable	
128322 Utricularia vulgaris L., 1753		Reproduction certaine ou probable	
129557 Viola elatior Fr., 1828	*E3.4 Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses*	Reproduction certaine ou probable	
129660 Viola pumila Chaix, 1785	*E3.51 Prairies à Molinia caerulea et communautés apparentées*	Reproduction certaine ou probable	

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	Anonyme	1982	Compte-rendu de la sortie du 27/06/1982 - Marais de Corny. Bulletin Soc. Hist. Nat. des Ardennes, 72 : 10-14
	BEHR R. & DUVIGNEAUD J.	1979	Note sur la flore du département des Ardennes. Natura Mosana, 32/3 : 120-131
	BENOIT A.	1926	Excursion du 20 juin 1926 dans les marais de Corny. Bulletin Soc. Hist. Nat. des Ardennes, 20 : 26-30
	BESTEL A.	1964	Excursion du 23 août 1964 dans les marais de Corny. Bulletin Soc. Hist. Nat. des Ardennes, 54 : 32-34

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE
Date d'édition : 27/10/2020
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210008909

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	PIGEOT M.	1902	Excursion du 25 mai aux marais de Corny. Bulletin Soc. Hist. Nat. des Ardennes, 9 : 71-74
	SCHMITTEL J.M.	1954	Excursion du 12 septembre 1954 dans les marais de Corny. Bulletin Soc. Hist. Nat. des Ardennes, 44 : 54-56
Informateur	COPPA Gennaro		
	EQUIPE SCIENTIFIQUE REGIONALE		
	GRANGE Patrick		
	MISSET Claude		
	MORGAN Françoise		
	ROUSSEAUX Sylvain		
	Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP		
	Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)		
	Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes		

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE
Date d'édition : 27/10/2020
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210000982

PLAINE ALLUVIALE ET COURS DE L'AISNE ENTRE AUTRY ET AVAUX (Identifiant national : 210000982)

(ZNIEFF Continentale de type 2)

(Identifiant régional : 01660000)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : MORGAN, G.R.E.F.F.E., .- 210000982, PLAINE ALLUVIALE ET COURS DE L'AISNE ENTRE AUTRY ET AVAUX. - INPN, SPN-MNHN Paris, 92P. *https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210000982.pdf*

Région en charge de la zone : Champagne-Ardenne
Rédacteur(s) :MORGAN, G.R.E.F.F.E.
Centroïde calculé : 760280°-2494630°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 24/06/2003
Date actuelle d'avis CSRPN : 23/09/2020
Date de première diffusion INPN : 23/10/2020
Date de dernière diffusion INPN : 23/10/2020

1. DESCRIPTION 2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE 7
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE 7
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE 7
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS 8
6. HABITATS 8
7. ESPECES 11
8. LIENS ESPECES ET HABITATS 90
9. SOURCES 92

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Ardennes
- Département : Marne

- Commune : Alland'Huy-et-Sausseuil (INSEE : 08006)
- Commune : Gomont (INSEE : 08195)
- Commune : Servon-Melzicourt (INSEE : 51533)
- Commune : Barby (INSEE : 08048)
- Commune : Attigny (INSEE : 08025)
- Commune : Rethel (INSEE : 08362)
- Commune : Sault-lès-Rethel (INSEE : 08403)
- Commune : Brienne-sur-Aisne (INSEE : 08084)
- Commune : Ambly-Fleury (INSEE : 08010)
- Commune : Balham (INSEE : 08044)
- Commune : Condé-lès-Herpy (INSEE : 08126)
- Commune : Mouron (INSEE : 08310)
- Commune : Nanteuil-sur-Aisne (INSEE : 08313)
- Commune : Senuc (INSEE : 08412)
- Commune : Vieux-lès-Asfeld (INSEE : 08473)
- Commune : Falaise (INSEE : 08164)
- Commune : Cernay-en-Dormois (INSEE : 51104)
- Commune : Coucy (INSEE : 08133)
- Commune : Vandy (INSEE : 08461)
- Commune : Vaux-lès-Mouron (INSEE : 08464)
- Commune : Vouziers (INSEE : 08490)
- Commune : Condé-lès-Autry (INSEE : 08128)
- Commune : Grandham (INSEE : 08197)
- Commune : Aire (INSEE : 08004)
- Commune : Amagne (INSEE : 08008)
- Commune : Biermes (INSEE : 08064)
- Commune : Rilly-sur-Aisne (INSEE : 08364)
- Commune : Savigny-sur-Aisne (INSEE : 08406)
- Commune : Grandpré (INSEE : 08198)
- Commune : Saint-Lambert-et-Mont-de-Jeux (INSEE : 08384)
- Commune : Seuil (INSEE : 08416)
- Commune : Avaux (INSEE : 08039)
- Commune : Taizy (INSEE : 08438)
- Commune : Acy-Romance (INSEE : 08001)
- Commune : Asfeld (INSEE : 08024)
- Commune : Givry (INSEE : 08193)
- Commune : Lançon (INSEE : 08245)
- Commune : Saint-Germainmont (INSEE : 08381)
- Commune : Autry (INSEE : 08036)
- Commune : Blanzy-la-Salonnaise (INSEE : 08070)
- Commune : Doux (INSEE : 08144)
- Commune : Herpy-l'Arlésienne (INSEE : 08225)
- Commune : Olizy-Primat (INSEE : 08333)
- Commune : Brécy-Brières (INSEE : 08082)
- Commune : Ballay (INSEE : 08045)
- Commune : Semuy (INSEE : 08411)
- Commune : Thugny-Trugny (INSEE : 08452)
- Commune : Bouconville (INSEE : 08074)
- Commune : Challerange (INSEE : 08097)
- Commune : Château-Porcien (INSEE : 08107)
- Commune : Voncq (INSEE : 08489)
- Commune : Charbogne (INSEE : 08103)

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE
Date d'édition : 27/10/2020
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210000982

1.2 Superficie

11950,83 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 87
Maximale (mètre): 105

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : 210020029 - ANCIENNE GRAVIERE D'ATTIGNY, NOUES ET BRAS MORTS DE L'AISNE ENTRE ATTIGNY ET RILLY-SUR-AISNE (Type 1) (Id reg. : 01660009)
- Id nat. : 210020181 - PRAIRIES DU ROUTIS ET DES COMES DE DUIT A SAULCES-CHAMPENOISES (Type 1) (Id reg. : 00000622)
- Id nat. : 210008910 - PRAIRIES HUMIDES AU SUD DE LUCQUY (Type 1) (Id reg. : 00000233)
- Id nat. : 210020033 - COURS DE L'AISNE ENTRE AIRE ET BALHAM (Type 1) (Id reg. : 01660010)
- Id nat. : 210014775 - PRAIRIES, BRAS MORTS ET COURS DE L'AISNE ENTRE GIVRY ET THUGNY-TRUGNY (Type 1) (Id reg. : 01660004)
- Id nat. : 210001123 - BOIS DE LA MAISON ROUGE AUX ALLEUX (Type 1) (Id reg. : 00000170)
- Id nat. : 210008909 - PRAIRIES HUMIDES DE CORNY-MACHEROMENIL (Type 1) (Id reg. : 00000519)
- Id nat. : 210000985 - PLAINE ALLUVIALE ET COURS DE L'AISNE ENTRE VOUZIERS ET SEMUY (Type 1) (Id reg. : 01660003)
- Id nat. : 210014802 - LES PRAIRIES DE LA VALLEE DE LA BAR ENTRE TANNAY ET VENDRESSE (Type 1) (Id reg. : 00000462)
- Id nat. : 210009873 - BOIS DE PLAIMONT A GRANDHAM (Type 1) (Id reg. : 00000386)
- Id nat. : 210008914 - PRAIRIES DE LA ROSIERE, DE VANNY ET DES VINGT FAUCHEES A AUTRY (Type 1) (Id reg. : 00000234)
- Id nat. : 210020030 - ANCIENNE BALLASTIERE AU SUD-OUEST DE CHATEAU-PORCIEN (Type 1) (Id reg. : 01660006)
- Id nat. : 210020032 - BRAS MORT ET COURS DE L'AISNE A AVAUX (Type 1) (Id reg. : 01660007)
- Id nat. : 210009853 - ETANG GODART A RETHEL (Type 1) (Id reg. : 01660005)
- Id nat. : 210020177 - BOIS, MARAIS ET PRAIRIES A L'EST DE CERNAY-EN-DORMOIS, VILLE-SUR-TOUBE ET BERZIEUX (Type 2) (Id reg. : 05080000)
- Id nat. : 210000983 - PRAIRIES, MEANDRES ET NOUES DE L'AISNE A BRECY-BRIERES (Type 1) (Id reg. : 01660001)
- Id nat. : 210020031 - PRAIRIES HYGROPHILES ENTRE SENUC ET LANCON (Type 1) (Id reg. : 01660008)
- Id nat. : 210001125 - LES MARAIS DE L'AVEGRES A CHALLERANGE ET MONTHOIS (Type 1) (Id reg. : 00000176)
- Id nat. : 210000984 - PRAIRIES, MEANDRES ET NOUES DE L'AISNE ENTRE OLIZY-PRIMAT ET VOUZIERS (Type 1) (Id reg. : 01660002)

1.5 Commentaire général

La ZNIEFF de type II de la plaine alluviale et du cours de l'Aisne depuis Autry jusqu'à Avaux, d'une superficie de près de 12 000 hectares, correspond à la fusion des ZNIEFF 210000982, 210000745 et 210000746. Cette fusion a été réalisée afin de respecter l'identité géomorphologique du territoire représenté par la vallée de l'Aisne. Elle comporte, outre la rivière et les ruisseaux, un système complexe de noues et de bras morts d'origine naturelle ou lié à la création du canal des Ardennes. Ces eaux eutrophes portent une végétation caractéristique riche en espèces patrimoniales et sont colonisées en bordure par des peuplements amphibies, auxquels succèdent des roselières, mégaphorbiaies et magnocariçaies. Les prairies de fauche, avec les prairies pacagées hygrophiles, sont bien représentées au niveau du lit majeur de l'Aisne. Les formations ripicoles, souvent menacées par la populiculture, se rencontrent çà et là le long de la rivière et des cours d'eau. Cependant les cultures gagnent du terrain et représentent actuellement 20% de la superficie du territoire de la vallée.

La végétation aquatique est représentée par des communautés à hépatiques (avec Ricciocarpus natans, assez rare en Champagne-Ardenne) et lentilles d'eau (petite lentille d'eau, lentille à trois lobes, lentille minuscule, lentille à plusieurs racines), des colonies d'utriculaire, des groupements du Nymphaeion (à nénuphar jaune, petit nénuphar, cératophylle épineux, myriophylle verticillé...) et du Potamion (avec le potamot à feuilles pectinées, le potamot à feuilles luisantes, le potamot à feuilles crépues, le potamot à feuilles perfoliées, l'élodée du Canada, l'élodée à feuilles étroites, le myriophylle en épis, la renoncule à feuilles capillaires, etc.) et ponctuellement des communautés flottantes à callitriches. On peut y observer deux espèces protégées au niveau régional, le rubanier nain et l'aloès d'eau (présent uniquement, pour la Champagne-Ardenne, dans quelques stations de

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE
Date d'édition : 27/10/2020
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210000982

la vallée de l'Aisne). Ils figurent, de même que l'utriculaire vulgaire, le potamot à feuilles flottantes et le potamot des Alpes, sur la liste rouge régionale des végétaux.

Le long des fossés et des noues (anciens méandres de l'Aisne), au bord de certaines mares et au niveau des vases et graviers exondés de la rivière se rencontrent des groupements amphibies. Ils recèlent quatre espèces rares inscrites sur la liste rouge régionale : le faux riz, le scirpe épingle, la berle à larges feuilles et le catabrose aquatique. Ils sont accompagnés par le bident tripartit, le bident radié, la menthe pouliot (rare dans les Ardennes), le cresson des champs, la renoncule scélérate, le jonc fleuri, l'œnanthe aquatique, la sagittaire flèche d'eau...

Localement se développent dans la rivière des végétations plus ou moins immergées à renoncule flottante, renoncule à feuilles capillaires, menthe aquatique, potamot à feuilles flottantes...

La gamme des groupements prairiaux est très étendue en fonction de la nature du sol, de l'inondation ou du traitement (fauche, pâture ou traitement mixte) : les prairies de fauche relèvent de l'Arrhenatherion elatioris (dans les zones peu ou pas inondées) ou du Bromion racemosi (dans les secteurs plus humides). Elles sont riches en graminées (les plus communes étant la houlque laineuse, le pâturin des prés, le pâturin trivial, la fléole des prés, l'avoine élevée, l'orge faux-seigle, la fétuque des prés) et en légumineuses (lotier corniculé, trèfle rampant, trèfle des prés, gesse des prés, vesce à épis, etc.). On y rencontre également le narcisse des poètes (protégé en Champagne-Ardenne, non revu récemment) et l'orchis grenouille (inscrits tous les deux sur la liste rouge régionale), la potentille rampante, le plantain lancéolé, la cardamine des prés, le salsifis des prés, l'oseille sauvage, la renoncule rampante... Dans les zones plus humides, les prairies sont souvent alternativement fauchées et pâturées : la flore est riche en espèces hygrophiles telles que le brome en grappes, le silaüs des prés, la gratiole officinale (protégée sur tout le territoire français), la germandrée des marais (protégée au niveau régional) l'œnanthe à feuilles de silaüs (protégé en Champagne-Ardenne et inscrit sur la liste rouge régionale), la stellaire des marais (inscrite sur la liste rouge régionale), le jonc diffus, le séneçon aquatique, l'achillée sternutatoire, la menthe pouliot (rare dans les Ardennes), la laîche hérissée, l'œnanthe fistuleuse, le léontodon d'automne, le colchique, la laîche des renards, etc.

Sur le finage d'Amagne (Fond Grujin) se rencontre une variante oligotrophe de la prairie humide : cette prairie pacagée montre de petites dépressions humides avec l'ophioglosse (fougère inscrite sur la liste rouge régionale), la primevère officinale, la laîche glauque, la bugrane épineuse, l'œnanthe fistuleuse, la listère ovale, le gaillet vrai, la laîche des renards, le brome en grappes, la fétuque roseau...

Localement, sur la commune de Seuil (entre les Sarts et les Sartis), la prairie calcicole fauchée présente une variante relevant du Mésobromion (à brome dressé, petite sanguisorbe, sauge des prés, chardon roulant, bugrane rampante, brunelle vulgaire, gaillet boréal, renoncule bulbeuse, luzerne lupuline, léontodon changeant, ail des vignes, etc.).

Certaines prairies sont aujourd'hui fertilisées et/ou pâturées par les bovins : les graminées sont alors dominées par la crételle, la houlque laineuse, la trisète dorée, le ray-grass d'Italie et l'ivraie vivace. Elles sont accompagnées par le trèfle rampant, le trèfle fraise, la renoncule rampante, la potentille des oies, la menthe pouliot, le plantain à larges feuilles, la patience crépue, le cirse des champs, la menthe aquatique, la pâquerette, etc.

Les milieux marécageux sont plus localisés et constitués surtout par des roselières (phalaridaies, phragmitaies, typhaies et glycériaies à germandrée des marais, protégée au niveau régional, rubanier rameux, gaillet des marais, scirpe maritime, épiaire des marais, renouée amphibie, prêle des eaux, œnanthe aquatique...), ainsi que par des mégaphorbiaies (à laiteron des marais, protégé en Champagne-Ardenne et inscrit sur la liste rouge régionale, véronique à longues feuilles, inscrite sur la liste rouge régionale et située à sa limite d'aire de répartition absolue, reine des prés, lysimaque vulgaire, salicaire, pigamon jaune, épiaire des marais, guimauve officinale, lycope d'Europe, liseron des haies, etc.), des cariçaies à grandes laîches (laîche distique, laîche aiguë, laîche des rives, laîche vésiculeuse, laîche des renards, laîche faux-souchet...) et des cariçaies à petites laîches (laîche en ampoules).

Les boisements sont peu abondants (7%) et constitués par l'ormaie-frênaie riveraine à orme lisse (inscrit sur la liste rouge régionale), qui peut localement s'étoffer et donner une aulnaie-peupleraie à grandes herbes (angélique sylvestre, reine des prés, iris faux-acore, gaillet des marais, lysimaque nummulaire, bardane des bois, grande consoude, etc.).

Par rapport aux inventaires des ZNIEFF initiales, on peut déplorer la disparition de l'œnanthe à feuilles de peucédan, du ményanthe trèfle d'eau, de l'inule des fleuves, de l'inule grande aunée, du souchet brun, du faux nénuphar, de la patience parelle et du scirpe à tiges trigones.

Les libellules sont bien représentées, avec 37 espèces répertoriées dont onze sont rares et inscrites sur la liste rouge des Odonates de Champagne-Ardenne : le gomphe vulgaire, le gomphe similaire (situé à sa limite nord de répartition), le gomphe à pinces, l'agrion gracieux, l'agrion nain, le leste sauvage, la libellule fauve, la cordulie métallique, l'aeshne isocèle, l'aeshne printanière et la grande aeshne. Ils sont accompagnés par des espèces plus communes, comme par exemple la libellule déprimée, la libellule à quatre taches, la cordulie bronzée, l'orthétrum réticulé, le sympétrum rouge sang, le sympétrum strié, l'anax empereur, l'aeshne bleue pour les libellules, l'agrion élégant, l'agrion à larges pattes, l'agrion jouvencelle, l'agrion aux

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE
Date d'édition : 27/10/2020
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210000982

longs cercoïdes, l'agrion au corps de feu, l'agrion porte-coupe, la naïade aux yeux rouges, la naïade au corps vert, le caloptéryx éclatant, le leste vert, le leste verdoyant, le leste fiancé pour les demoiselles. Certains papillons s'y rencontrent également, comme par exemple le machaon, l'azuré commun, la piéride du navet, la petite tortue, le Robert-le-diable, le fadet commun et le cuivré de la verge d'or, ce dernier étant inscrit sur la liste rouge régionale des Lépidoptères. La présence d'une éphémère rare en France (Heptagenia fuscogrisea) a été signalée sur le site.

La rivière abrite la truite et le chabot inscrit sur l'annexe II de la directive Habitats.

Le pélodyte ponctué est également bien représenté : totalement protégé en France depuis 1993, ce petit crapaud est également inscrit à l'annexe III de la convention de Berne, dans le livre rouge de la faune menacée en France (catégorie "vulnérable") et sur la liste rouge régionale. On peut aussi y rencontrer le triton alpestre, la grenouille rousse, la grenouille verte...

Les prairies de l'Aisne font partie des plus beaux sites ornithologiques français et sont considérées comme un site d'importance internationale pour la migration des oiseaux d'eau. De nombreuses espèces y stationnent au printemps (et en automne) en exploitant les zones inondées. Des barges à queue noire, avocettes élégantes, échasses blanches, grandes aigrettes, plusieurs centaines de canards (souchet, pilet, siffleur, chipeau, colvert, sarcelle d'hiver, fuligule milouin, fuligule morillon), des chevaliers (combattant, gambette, aboyeur, sylvain, culblanc), des bécasseaux (cocorli, variable et minute), des pluviers (dorés et argentés) profitent, lors de leur remontée au nord de l'Europe, des grandes surfaces de prairies inondées que leur offre la plaine alluviale de l'Aisne. Le balbuzard pêcheur vient pêcher dans la rivière aux périodes de migration ; de nombreuses grues cendrées (plus d'une cinquantaine en 1994) hivernent sur le site (notamment vers Terron-sur-Aisne), ainsi que des oies cendrées, des canards siffleurs, des sarcelles d'hiver, des garrots à oeil d'or, des harles bièvre, des pluviers dorés, des grands cormorans, des fuligules... Au total ce sont plus de 120 espèces qui utilisent la vallée comme voie migratrice et site d'hivernage, une vingtaine d'entre elles étant inscrite à l'annexe I de la directive Oiseaux.

En période de nidification, la vallée constitue une richesse originale exceptionnelle : elle abrite les populations nicheuses de près d'une vingtaine d'espèces rares à très rares en Champagne-Ardenne, notamment le courlis cendré dont la population, forte d'une cinquantaine de couples (la seule de toute la Champagne-Ardenne), s'inscrit parmi des dix premières sur le plan national. La présence des prairies humides encore préservées sur la vallée permet d'accueillir le râle des genêts, avec des effectifs fluctuant d'une année sur l'autre : la vallée de l'Aisne héberge pratiquement la seule population digne de ce nom dans la région (seuls quelques couples persistent encore dans la Bassée et la Voire). Protégé en France, le râle des genêts est inscrit à l'annexe II de la convention de Ramsar (en tant qu'espèce menacée à l'échelle mondiale), à l'annexe I de la directive Oiseaux, à l'annexe II de la convention de Berne, sur la liste rouge des espèces d'oiseaux menacés au niveau international et dans le livre rouge de la faune menacée en France (dans la catégorie "vulnérable"). Les nichées du râle des genêts, du courlis cendré et de la marouette ponctuée (ces deux derniers dans une moindre mesure) sont régulièrement détruites lors des fauches précoces, mais certaines prairies ont bénéficié en 1995 de la mise en place des OGAF Environnement. L'écosystème prairial est aussi déterminant pour le maintien du tarier des prés, dont c'est une des plus importantes stations de la région. Il abrite de même les trois pies-grièches de la région : la très rare pie-grièche à tête rousse, la pie-grièche grise et la pie-grièche écorcheur. Les autres espèces nicheuses de la liste rouge régionale sont la marouette ponctuée, le traquet tarier, le vanneau huppé, le rougequeue à front blanc et le pipit farlouse (dans les milieux herbacés et prairiaux), le petit gravelot et l'hirondelle des rivages (rives du cours d'eau et des noues), le phragmite des joncs et la rousserolle verderolle (milieux marécageux) et le faucon hobereau qui fréquente les grandes vallées herbagères.

Les bassins de décantation de la sucrerie de Saint-Germainmont sont un haut lieu de stationnement des oiseaux migrateurs, principalement en fin d'hiver et en début de printemps. C'est, maintenant que les bassins de la sucrerie d'Attigny ont été détruits, le seul site régulier de reproduction du gorge bleue à miroir dans toute la Champagne-Ardenne, ainsi qu'un site important pour le tadorne de Belon.

C'est enfin un des sites régionaux les plus favorables pour le retour de la cigogne blanche qui y a niché récemment et pour le maintien de la cigogne noire, qui vient se nourrir dans la ZNIEFF .

On peut y observer aussi des bergeronnettes (grise et printanière), le tarier pâtre, la locustelle tachetée, l'accenteur mouchet, la grive litorne, des espèces plus forestières (pipit des arbres, troglodyte mignon, sittelle torchepot, grive musicienne, geai des chênes, loriot d'Europe, fauvettes diverses), la rousserolle effarvatte et le bruant des roseaux qui nichent dans les roselières... La zone est régulièrement survolée par les rapaces qui y chassent et qui y ont installé leur nid (buse, milan noir, épervier d'Europe, hibou moyen-duc).

Le site est également fréquenté par de nombreux mammifères (chevreuil, sanglier, chat sauvage, hermine...).

La ZNIEFF de la vallée de l'Aisne s'inscrit dans un contexte patrimonial important : elle fait partie de la ZICO CA 08 (vallée de l'Aisne) et a été proposée dans le cadre de la directive Habitats pour Natura 2000 (site n° 53 : prairies de la vallée de l'Aisne). Elle présente encore un bon état général, avec une bonne potentialité biologique, mais les prairies sont menacées par le drainage, la mise en culture progressive, la conversion en pâturage (pour les prairies de fauche) ou une intensification du pâturage (pour les prairies déjà pacagées). La populiculture est en extension (prairies et boisements alluviaux). Les rives de l'Aisne subissent

une forte pression humaine (pêcheurs), certains secteurs se trouvant, par suite des passages fréquents et successifs, dénués de toute végétation.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Aucune protection
- Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux (ZPS)
- Zone bénéficiant de mesures agro-environnementales
- Zone bénéficiant d'autres mesures agri-environnementales

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Sylviculture
- Elevage
- Pêche
- Chasse
- Navigation
- Tourisme et loisirs
- Circulation routière ou autoroutière
- Circulation ferroviaire
- Gestion conservatoire

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Rivière, fleuve
- Lit majeur
- Méandre, courbe
- Bras mort
- Vallée

Commentaire sur la géomorphologie

Présence de nombreux ruisseaux, étangs et mares.

1.6.4 Statut de propriété

- Indéterminé
- Propriété privée (personne physique)
- Domaine communal
- Domaine de l'état
- Domaine public fluvial

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE
Date d'édition : 27/10/2020
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210000982

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
- Critères d'intérêts patrimoniaux - Ecologique - Faunistique - Poissons - Amphibiens - Oiseaux - Odonates - Lépidoptères - Autre Faune (préciser) - Insectes - Floristique - Ptéridophytes - Phanérogames	- Auto-épuration des eaux - Expansion naturelle des crues - Soutien naturel d'étiage - Corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges - Etapes migratoires, zones de stationnement, dortoirs - Zone particulière d'alimentation - Zone particulière liée à la reproduction	- Paysager - Historique - Pédagogique ou autre (préciser)

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Les limites de la ZNIEFF correspondent aux limites des habitats de la vallée de l'Aisne de Autry à Avaux.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Nuisances liées à la surfréquentation, au piétinement	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Comblement, assèchement,drainage, poldérisation des zones humides	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Entretien des rivières, canaux, fossés,plans d'eau	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Modification du fonctionnement hydraulique	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Mises en culture, travaux du sol	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Traitements de fertilisation et pesticides	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Pâturage	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Fauchage, fenaison	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Plantations, semis et travaux connexes	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Chasse	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Pêche	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE
Date d'édition : 27/10/2020
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210000982

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Fermeture du milieu	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Compétition	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues - Lichens - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Orthoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges	- Autre Faunes - Bryophytes - Mammifères - Poissons - Odonates - Lépidoptères - Autres ordres d'Hexapodes	- Amphibiens - Phanérogames	- Oiseaux - Ptéridophytes - Reptiles

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
C3.5 Berges périodiquement inondées à végétation pionnière et éphémère	*22.3 Communautés amphibies*			1	
G1.22 Forets mixtes de Quercus-Ulmus-Fraxinus des grands fleuves	*44.4 Forêts mixtes de Chênes, d'Ormes et de Frênes des grands fleuves*			7	
E3.4 Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses	*37.2 Prairies humides eutrophes*			8	
	22.4 Végétations aquatiques			2	
E2.2 Prairies de fauche de basse et moyenne altitudes	*38.2 Prairies de fauche de basse altitude*			17	

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE
Date d'édition : 27/10/2020
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210000982

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
C1 Eaux dormantes de surface	*22.1 Eaux douces*				
E2.1 Pâturages permanents mésotrophes et prairies de post-pâturage	*38.1 Pâtures mésophiles*			22	
C3.5 Berges périodiquement inondées à végétation pionnière et éphémère	*24.5 Dépôts d'alluvions fluviatiles limoneuses*				
E1.26 Pelouses semi-sèches calcaires subatlantiques	*34.32 Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides*				
	24.2 Bancs de graviers des cours d'eau				
	24.4 Végétation immergée des rivières				
	44.1 Formations riveraines de Saules				
G1.A4 Forêts de ravin et de pente	*41.4 Forêts mixtes de pentes et ravins*				
G3.F Plantations très artificielles de conifères	*83.31 Plantations de conifères*				
E5.412 Mégaphorbiaies occidentales némorales rivulaires dominées par Filipendula	*37.1 Communautés à Reine des prés et communautés associées*			2	
J5.41 Canaux d'eau non salée complètement artificiels	*89.21 Canaux navigables*			2	
C1.3 Lacs, étangs et mares eutrophes permanents	*22.13 Eaux eutrophes*			2	
	53.1 Roselières			3	
G1.21 Forêts riveraines à Fraxinus et Alnus, sur sols inondés par les crues mais drainés aux basses eaux	*44.3 Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens*			3	
	87 Terrains en friche et terrains vagues				
	24.1 Lits des rivières			6	
X07 Cultures intensives parsemées de bandes de végétation naturelle et/ou semi-naturelle	*82 Cultures*			20	

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	65229	*Gomphus simillimus Selys, 1850*	*Gomphe semblable (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1986 - 2011
	65225	*Gomphus vulgatissimus (Linnaeus, 1758)*	*Gomphe vulgaire (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1984 - 2017
	65115	*Ischnura pumilio (Charpentier, 1825)*	*Agrion nain (L')*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1987 - 2018
	65199	*Lestes barbarus (Fabricius, 1798)*	*Leste sauvage*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				2018 - 2018
	65265	*Libellula fulva O.F. Müller, 1764*	*Libellule fauve (La)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1986 - 2018
	65249	*Onychogomphus forcipatus (Linnaeus, 1758)*	*Gomphe à forceps (Le), Gomphe à pinces (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1987 - 2019
	65393	*Somatochlora metallica (Vander Linden, 1825)*	*Cordulie métallique (La)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1985 - 2011
Oiseaux	4192	*Acrocephalus palustris (Bechstein, 1798)*	*Rousserolle verderolle*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019
	4187	*Acrocephalus schoenobaenus (Linnaeus, 1758)*	*Phragmite des joncs*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2005 - 2019
	1970	*Anas clypeata Linnaeus, 1758*	*Canard souchet*	Passage, migration					
				Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2006 - 2019
	1958	*Anas crecca Linnaeus, 1758*	*Sarcelle d'hiver*	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
				Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1998 - 2011

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
G1.C1 Plantations de Populus	*83.321 Plantations de Peupliers*			3	
E5.4 Lisières et prairies humides ou mouilleuses à grandes herbacées et à fougères	*37.7 Lisières humides à grandes herbes*			1	
	53.2 Communautés à grandes Laîches			1	
G1.D4 Vergers d'arbres fruitiers	*83.15 Vergers*				

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
J1.2 Bâtiments résidentiels des villages et des périphéries urbaines	*86.2 Villages*				
J1.1 Bâtiments résidentiels des villes et des centres-villes	*86.1 Villes*				
E2.6 Prairies améliorées, mésotrophiles et fortement fertilisées, y compris les terrains de sport et les pelouses ornement	*81 Prairies améliorées*				
G Boisements, forêt et autres habitats boisés	*4 Forêts*				

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Date d'édition : 27/10/2020
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210000982

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	1975	*Anas querquedula Linnaeus, 1758*		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1998 - 2009
	1956	*Anas strepera Linnaeus, 1758*	*Canard chipeau*	Passage, migration					
				Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2004 - 2019
	2741	*Anser anser (Linnaeus, 1758)*	*Oie cendrée*	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
				Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1985 - 2020
	2506	*Ardea cinerea Linnaeus, 1758*	*Héron cendré*	Passage, migration					
				Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2004 - 2019
	3511	*Athene noctua (Scopoli, 1769)*	*Chouette chevêche, Chevêche d'Athéna*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2009 - 2019
	1991	*Aythya ferina (Linnaeus, 1758)*	*Fuligule milouin*	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
				Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019
	1998	*Aythya fuligula (Linnaeus, 1758)*	*Fuligule morillon*	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
				Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1995 - 2019
	3120	*Burhinus oedicnemus (Linnaeus, 1758)*	*Oedicnème criard*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2008 - 2019

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Date d'édition : 27/10/2020
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210000982

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	252	*Pelodytes punctatus (Daudin, 1803)*	*Pélodyte ponctué (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2015 - 2019
	139	*Triturus cristatus (Laurenti, 1768)*	*Triton crêté (Le)*	Reproduction indéterminée					
Autres	71624	*Spongilla lacustris (Linnaeus, 1759)*		Reproduction certaine ou probable					
Autres insectes	29037	*Heptagenia fuscogrisea (Retzius, 1783)*		Reproduction indéterminée					
Lépidoptères	53983	*Heodes virgaureae (Linnaeus, 1758)*	*Cuivré de la Verge-d'or (Le), Cuivré satiné (Le), Argus satiné (Le), Verge-d'or (La), Lycène de la Verge-d'or (Le), Polyomate de la Verge-d'or (Le)*	Reproduction indéterminée					
Odonates	65446	*Aeshna grandis (Linnaeus, 1758)*	*Grande Aeschne (La)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1984 - 2018
	65460	*Anaciaeschna isosceles (Müller, 1767)*	*Aeschne isocèle*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1986 - 2018
	65415	*Brachytron pratense (O.F. Müller, 1764)*	*Aeschne printanière (L')*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1986 - 2018
	65145	*Coenagrion pulchellum (Vander Linden, 1825)*	*Agrion joli*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1984 - 2010

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	3688	*Riparia riparia (Linnaeus, 1758)*	*Hirondelle de rivage*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1998 - 2019
	4049	*Saxicola rubetra (Linnaeus, 1758)*	*Traquet tarier, Tarier des prés*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2018
	2767	*Tadorna tadorna (Linnaeus, 1758)*	*Tadorne de Belon*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019
	2603	*Tringa ochropus Linnaeus, 1758*	*Chevalier culblanc*	Passage, migration					
				Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2019 - 2019
	3482	*Tyto alba (Scopoli, 1769)*	*Chouette effraie, Effraie des clochers*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2002 - 2019
	3187	*Vanellus vanellus (Linnaeus, 1758)*	*Vanneau huppé*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019
Phanérogames	89316	*Catabrosa aquatica (L.) P.Beauv., 1812*	*Catabrose aquatique, Canche aquatique*	Reproduction certaine ou probable		Faible			
	90732	*Chenopodium glaucum L., 1753*	*Chénopode glauque*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP	Faible			2010 - 2014
	92097	*Coeloglossum viride (L.) Hartm., 1820*		Reproduction certaine ou probable		Faible			
	95889	*Eleocharis acicularis (L.) Roem. & Schult., 1817*	*Scirpe épingle, Héléocharis Épingle*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP	Faible			2012 - 2012
	100576	*Gratiola officinalis L., 1753*	*Gratiole officinale, Herbe au pauvre homme*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP	Faible			2012 - 2016

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	4151	*Cettia cetti (Temminck, 1820)*	*Bouscarle de Cetti*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2019 - 2019
	3136	*Charadrius dubius Scopoli, 1786*	*Petit Gravelot*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019
	2517	*Ciconia ciconia (Linnaeus, 1758)*	*Cigogne blanche*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1985 - 2020
	2878	*Circus aeruginosus (Linnaeus, 1758)*	*Busard des roseaux*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2004 - 2019
	2887	*Circus pygargus (Linnaeus, 1758)*	*Busard cendré*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2004 - 2007
	3422	*Columba oenas Linnaeus, 1758*	*Pigeon colombin*	Passage, migration					
				Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2019
	3053	*Crex crex (Linnaeus, 1758)*	*Râle des genêts*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1986 - 2016
	4659	*Emberiza cirlus Linnaeus, 1758*	*Bruant zizi*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2018 - 2018
	2679	*Falco subbuteo Linnaeus, 1758*	*Faucon hobereau*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019
	2543	*Gallinago gallinago (Linnaeus, 1758)*	*Bécassine des marais*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2006 - 2016
	3595	*Jynx torquilla Linnaeus, 1758*	*Torcol fourmilier*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2012 - 2012

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	103598	*Inula britannica L., 1753*	*Inule des fleuves, Inule d'Angleterre, Inule britannique, Inule de Grande-Bretagne*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2013 - 2013
	105400	*Leersia oryzoides (L.) Sw., 1788*	*Léersie faux Riz*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP	Moyen			2009 - 2018
	105433	*Lemna minuta Kunth, 1816*	*Lentille d'eau minuscule*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP	Moyen			2000 - 2018
	108345	*Menyanthes trifoliata L., 1753*	*Tréfle d'eau, Ményanthe*	Reproduction certaine ou probable					
	109291	*Narcissus poeticus L., 1753*	*Narcisse des poètes*	Reproduction certaine ou probable		Faible			
	109890	*Oenanthe peucedanifolia Pollich, 1776*	*Oenanthe à feuilles de peucédan*	Reproduction certaine ou probable					
	109898	*Oenanthe silaifolia M.Bieb., 1819*	*Oenanthe à feuilles de Silaüs, Oenanthe intermédiaire*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP	Moyen			2010 - 2015
	110885	*Orchis incarnata L., 1755*		Reproduction certaine ou probable		Faible			
	115228	*Potamogeton alpinus Balb., 1804*	*Potamot des Alpes*	Reproduction certaine ou probable		Faible			
	115282	*Potamogeton nodosus Poir., 1816*	*Potamot noueux*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP	Faible			2006 - 2018
	123705	*Silybum marianum (L.) Gaertn., 1791*	*Chardon marie, Chardon marbré*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP	Faible			2010 - 2012

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	3807	*Lanius collurio Linnaeus, 1758*	*Pie-grièche écorcheur*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019
	3814	*Lanius excubitor Linnaeus, 1758*	*Pie-grièche grise*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1996 - 2012
	3283	*Larus ridibundus Linnaeus, 1766*	*Mouette rieuse*	Passage, migration					
				Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019
	3670	*Lullula arborea (Linnaeus, 1758)*	*Alouette lulu*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2000 - 2000
	4023	*Luscinia svecica (Linnaeus, 1758)*	*Gorgebleue à miroir*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2000 - 2019
	2840	*Milvus migrans (Boddaert, 1783)*	*Milan noir*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1999 - 2019
	2844	*Milvus milvus (Linnaeus, 1758)*	*Milan royal*	Passage, migration					
				Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2008 - 2019
	2576	*Numenius arquata (Linnaeus, 1758)*	*Courlis cendré*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1990 - 2019
	974	*Podiceps nigricollis Brehm, 1831*	*Grèbe à cou noir*	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
				Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2014
	3039	*Porzana porzana (Linnaeus, 1766)*	*Marouette ponctuée*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1995 - 2013

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	6237	*Ricciocarpos natans (L.) Corda*		Reproduction certaine ou probable					
Lépidoptères	53754	*Aglais urticae (Linnaeus, 1758)*	*Petite Tortue (La), Vanesse de l'Ortie (La), Petit-Renard (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2003 - 2019
	53783	*Apatura ilia (Denis & Schiffermüller, 1775)*	*Petit Mars changeant (Le), Petit Mars (Le), Miroitant (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2011 - 2018
	53786	*Apatura iris (Linnaeus, 1758)*	*Grand mars changeant (Le), Grand Mars (Le), Chatoyant (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2018 - 2019
	53623	*Coenonympha pamphilus (Linnaeus, 1758)*	*Fadet commun (Le), Procris (Le), Petit Papillon des foins (Le), Pamphile (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2003 - 2019
	219826	*Colias alfacariensis Ribbe, 1905*	*Fluoré (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2018 - 2018
	54029	*Cupido minimus (Fuessly, 1775)*	*Argus frêle (L'), Argus minime (L'), Lycène naine (La), Pygmée (Le), Azuré murcian (L')*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2018 - 2018
	248386	*Drepana curvatula (Borkhausen, 1790)*	*Incurvé (L')*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2004 - 2012
	159442	*Euplagia quadripunctaria (Poda, 1761)*	*Écaille chinée (L')*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2012 - 2017
	54475	*Iphiclides podalirius (Linnaeus, 1758)*	*Flambé (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2018 - 2018

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	123960	*Sium latifolium L., 1753*	*Berle à larges feuilles, Grande berle*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP	Faible			2000 - 2009
	124264	*Sonchus palustris L., 1753*	*Laiteron des marais*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP	Faible			2009 - 2011
	124410	*Sparganium minimum Wallr., 1840*	*Rubanier nain*	Reproduction certaine ou probable		Faible			
	125024	*Stellaria palustris Ehrh. ex Hoffm., 1791*	*Stellaire des marais*	Reproduction certaine ou probable		Moyen			
	125219	*Stratiotes aloides L., 1753*	*Faux-aloès, Aloès d'eau, Ananas d'eau*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP	Moyen			2009 - 2018
	126034	*Teucrium scordium L., 1753*	*Germandrée des marais, Chamaraz, Germandrée d'eau*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP	Moyen			2000 - 2016
	128171	*Ulmus laevis Pall., 1784*	*Orme lisse, Orme blanc*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP	Faible			2009 - 2013
	128322	*Utricularia vulgaris L., 1753*	*Utriculaire vulgaire, Utriculaire commune*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP	Faible			2000 - 2000
	128907	*Veronica longifolia L., 1753*	*Véronique à longues feuilles*	Reproduction certaine ou probable		Faible			
Poissons	69182	*Cottus gobio Linnaeus, 1758*	*Chabot, Chabot commun*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2018 - 2018
Ptéridophytes	110313	*Ophioglossum vulgatum L., 1753*	*Ophioglosse commun, Langue de serpent, Ophioglosse Langue-de-serpent*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP	Faible			2010 - 2016

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	53770	*Limenitis camilla (Linnaeus, 1764)*	*Petit Sylvain (Le), Petit Sylvain azuré (Le), Deuil (Le), Sibille (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2004 - 2018
	53979	*Lycaena dispar (Haworth, 1802)*	*Cuivré des marais (Le), Grand Cuivré (Le), Grand Argus satiné (Le), Argus satiné à taches noires (Le), Lycène disparate (Le), Cuivré de la Parelle-d'eau (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2004 - 2018
	219751	*Lycaena tityrus (Poda, 1761)*	*Cuivré fuligineux (Le), Argus myope (L'), Polyommate Xanthé (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1994 - 2018
	53821	*Melitaea diamina (Lang, 1789)*	*Mélitée noirâtre (La), Damier noir (Le), Argynne dictynne (L')*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2017 - 2018
	53727	*Nymphalis polychloros (Linnaeus, 1758)*	*Grande Tortue (La), Vanesse de l'Orme (La), Grand-Renard (Le), Doré (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2011 - 2019
	54468	*Papilio machaon Linnaeus, 1758*	*Machaon (Le), Grand Porte-Queue (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1988 - 2019
	219833	*Pieris napi (Linnaeus, 1758)*	*Piéride du Navet (La), Papillon blanc veiné de vert (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2003 - 2018
	53759	*Polygonia c-album (Linnaeus, 1758)*	*Gamma (Le), Robert-le-diable (Le), C-blanc (Le), Dentelle (La), Vanesse Gamma (La), Papillon-C (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2003 - 2020

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	259	*Bufo bufo (Linnaeus, 1758)*	*Crapaud commun (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2018 - 2018
	281	*Hyla arborea (Linnaeus, 1758)*	*Rainette verte (La)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1992 - 2018
	444432	*Lissotriton helveticus (Razoumowsky, 1789)*	*Triton palmé (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2017 - 2017
	317	*Rana complexe esculenta*	*Grenouille verte (La), Grenouille commune*	Reproduction indéterminée					
	318	*Rana kl. esculenta Linnaeus, 1758*	*Grenouille verte (La), Grenouille commune*	Reproduction indéterminée					
	351	*Rana temporaria Linnaeus, 1758*	*Grenouille rousse (La)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2009 - 2019
	92	*Salamandra salamandra (Linnaeus, 1758)*	*Salamandre tachetée (La)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2018 - 2018
	121	*Triturus alpestris (Laurenti, 1768)*	*Triton alpestre (Le)*	Reproduction indéterminée					
Arachnides	1550	*Argiope bruennichi (Scopoli, 1772)*	*Épeire frelon*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2018 - 2018
Bryophytes	5084	*Fontinalis antipyretica Hedw.*		Reproduction certaine ou probable					
	6216	*Riccia fluitans L.*		Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	60400	*Myotis emarginatus (É. Geoffroy Saint-Hilaire, 1806)*	*Murin à oreilles échancrées, Vespertilion à oreilles échancrées*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2012 - 2014
	60418	*Myotis myotis (Borkhausen, 1797)*	*Grand Murin*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2011 - 2018
	60383	*Myotis mystacinus (Kuhl, 1817)*	*Murin à moustaches, Vespertilion à moustaches*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2011 - 2014
	60408	*Myotis nattereri (Kuhl, 1817)*	*Murin de Natterer, Vespertilion de Natterer*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2013 - 2014
	60461	*Nyctalus leisleri (Kuhl, 1817)*	*Noctule de Leisler*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2011 - 2014
	60468	*Nyctalus noctula (Schreber, 1774)*	*Noctule commune*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2009 - 2018
	60490	*Pipistrellus nathusii (Keyserling & Blasius, 1839)*	*Pipistrelle de Nathusius*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2009 - 2014
	60479	*Pipistrellus pipistrellus (Schreber, 1774)*	*Pipistrelle commune*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2009 - 2018
	60518	*Plecotus auritus (Linnaeus, 1758)*	*Oreillard roux, Oreillard septentrional*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2014 - 2014
	60527	*Plecotus austriacus (J.B. Fischer, 1829)*	*Oreillard gris, Oreillard méridional*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2014 - 2014
	60295	*Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)*	*Grand rhinolophe*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2013 - 2014

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	54279	*Polyommatus icarus (Rottemburg, 1775)*	*Azuré de la Bugrane (L'), Argus bleu (L'), Azuré d'Icare (L'), Icare (L'), Lycène Icare (Le), Argus Icare (L')*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1988 - 2018
	219756	*Satyrium pruni (Linnaeus, 1758)*	*Thécla du Prunier (La), Thécla du Coudrier (La), Porte-Queue brun à lignes blanches (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2018 - 2018
	54319	*Thecla betulae (Linnaeus, 1758)*	*Thécla du Bouleau (La), Thécle du Bouleau (La), Porte-Queue à bandes fauves (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2018 - 2018
	53320	*Thymelicus acteon (Rottemburg, 1775)*	*Hespérie du Chiendent (L'), Hespérie Actéon (L'), Actéon (L')*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2018 - 2018
Mammifères	60345	*Barbastella barbastellus (Schreber, 1774)*	*Barbastelle d'Europe, Barbastelle*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2012 - 2014
	61057	*Capreolus capreolus (Linnaeus, 1758)*	*Chevreuil européen, Chevreuil, Brocard (mâle), Chevrette (femelle)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1998 - 2020
	61212	*Castor fiber Linnaeus, 1758*	*Castor d'Eurasie, Castor, Castor d'Europe*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2014 - 2020
	60360	*Eptesicus serotinus (Schreber, 1774)*	*Sérotine commune*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2009 - 2018

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	60313	*Rhinolophus hipposideros (Bechstein, 1800)*	*Petit rhinolophe*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2014 - 2014
	61153	*Sciurus vulgaris Linnaeus, 1758*	*Écureuil roux*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1991 - 2019
	60102	*Sorex coronatus Millet, 1828*	*Musaraigne couronnée*	Reproduction indéterminée					
	60981	*Sus scrofa Linnaeus, 1758*	*Sanglier*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1992 - 2019
	60585	*Vulpes vulpes (Linnaeus, 1758)*		Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1998 - 2020
Odonates	65456	*Aeshna affinis Vander Linden, 1820*	*Aeschne affine*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				2014 - 2018
	65440	*Aeshna cyanea (O.F. Müller, 1764)*	*Aeschne bleue (L')*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1985 - 2013
	65451	*Aeshna mixta Latreille, 1805*	*Aeschne mixte*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1987 - 2018
	65473	*Anax imperator Leach, 1815*	*Anax empereur (L')*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1984 - 2019
	65477	*Anax parthenope (Selys, 1839)*	*Anax napolitain (L')*	Passage, migration					
				Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				2016 - 2016
	65088	*Calopteryx splendens (Harris, 1782)*	*Caloptéryx éclatant*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1977 - 2019
	65080	*Calopteryx virgo (Linnaeus, 1758)*	*Caloptéryx vierge*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1984 - 2018
	65126	*Coenagrion lindenii (Selys, 1840)*	*Agrion de Vander Linden, Naïade de Vander Linden*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1984 - 2018

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	60015	*Erinaceus europaeus Linnaeus, 1758*	*Hérisson d'Europe*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1991 - 2019
	60596	*Felis sylvestris Schreber, 1775*		Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2016 - 2019
	61648	*Glis glis (Linnaeus, 1766)*	*Loir gris, Loir*	Reproduction indéterminée					
	61678	*Lepus europaeus Pallas, 1778*	*Lièvre d'Europe*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1977 - 2020
	60658	*Martes martes (Linnaeus, 1758)*		Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1995 - 2018
	60636	*Meles meles (Linnaeus, 1758)*		Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1984 - 2020
	60686	*Mustela erminea Linnaeus, 1758*		Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1999 - 2015
	60731	*Mustela putorius Linnaeus, 1758*		Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2002 - 2017
	61667	*Myocastor coypus (Molina, 1782)*	*Ragondin*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1998 - 2020
	79299	*Myotis alcathoe Helversen & Heller, 2001*	*Murin d'Alcathoe*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2014 - 2014
	79301	*Myotis bechsteinii (Kuhl, 1817)*	*Murin de Bechstein*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2012 - 2012
	200118	*Myotis daubentonii (Kuhl, 1817)*	*Murin de Daubenton*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2009 - 2018

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	65335	*Sympetrum fonscolombii (Selys, 1840)*	*Sympétrum de Fonscolombe (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1990 - 2019
	65322	*Sympetrum sanguineum (O.F. Müller, 1764)*	*Sympétrum sanguin (Le), Sympétrum rouge sang (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1984 - 2019
	65344	*Sympetrum striolatum (Charpentier, 1840)*	*Sympétrum fascié (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1985 - 2018
	65348	*Sympetrum vulgatum (Linnaeus, 1758)*	*Sympétrum vulgaire (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1986 - 2011
Oiseaux	4597	*Acanthis flammea (Linnaeus, 1758)*	*Sizerin flammé*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2017
	2891	*Accipiter gentilis (Linnaeus, 1758)*	*Autour des palombes*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2007 - 2020
	2895	*Accipiter nisus (Linnaeus, 1758)*	*Épervier d'Europe*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2000 - 2019
	4195	*Acrocephalus scirpaceus (Hermann, 1804)*	*Rousserolle effarvatte*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019
	2616	*Actitis hypoleucos (Linnaeus, 1758)*	*Chevalier guignette*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019
	4342	*Aegithalos caudatus (Linnaeus, 1758)*	*Mésange à longue queue, Orite à longue queue*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019
	3676	*Alauda arvensis Linnaeus, 1758*	*Alouette des champs*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1998 - 2019

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	65133	*Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840)*	*Agrion de Mercure*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1990 - 2017
	65141	*Coenagrion puella (Linnaeus, 1758)*	*Agrion jouvencelle*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1984 - 2019
	65131	*Coenagrion scitulum (Rambur, 1842)*	*Agrion mignon (L')*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1989 - 2018
	199694	*Cordulegaster boltonii (Donovan, 1807)*	*Cordulégastre annelé (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				2018 - 2018
	65376	*Cordulia aenea (Linnaeus, 1758)*	*Cordulie bronzée (La)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1984 - 2018
	65300	*Crocothemis erythraea (Brullé, 1832)*	*Crocothémis écarlate (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1990 - 2019
	65155	*Enallagma cyathigerum (Charpentier, 1840)*	*Agrion porte-coupe*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1984 - 2019
	65387	*Epitheca bimaculata (Charpentier, 1825)*	*Épithèque bimaculée (L'), Cordulie à deux taches (La)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1988 - 2018
	65161	*Erythromma najas (Hansemann, 1823)*	*Naïade aux yeux rouges (La)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1984 - 2019
	65165	*Erythromma viridulum (Charpentier, 1840)*	*Naïade au corps vert (La)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1986 - 2018
	65227	*Gomphus pulchellus Selys, 1840*	*Gomphe joli (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1984 - 2012
	65109	*Ischnura elegans (Vander Linden, 1820)*	*Agrion élégant*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1984 - 2019

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	3571	*Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)*	*Martin-pêcheur d'Europe*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019
	1973	*Anas acuta Linnaeus, 1758*	*Canard pilet*	Passage, migration					
				Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1988 - 2020
	1950	*Anas penelope Linnaeus, 1758*	*Canard siffleur*	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
				Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2020
	1966	*Anas platyrhynchos Linnaeus, 1758*	*Canard colvert*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019
	2734	*Anser albifrons (Scopoli, 1769)*	*Oie rieuse*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1987 - 2017
	2720	*Anser fabalis (Latham, 1787)*	*Oie des moissons*	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
				Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1985 - 2013
	3713	*Anthus campestris (Linnaeus, 1758)*	*Pipit rousseline*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2018 - 2018
	3726	*Anthus pratensis (Linnaeus, 1758)*	*Pipit farlouse*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1998 - 2019
	3733	*Anthus spinoletta (Linnaeus, 1758)*	*Pipit spioncelle*	Passage, migration					
				Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1999 - 2020

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	65208	*Lestes sponsa (Hansemann, 1823)*	*Leste fiancé*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1984 - 2018
	65204	*Lestes virens vestalis Rambur, 1842*	*Leste verdoyant septentrional*	Reproduction indéterminée					
	65220	*Lestes viridis (Vander Linden, 1825)*	*Leste vert*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1984 - 2018
	65262	*Libellula depressa Linnaeus, 1758*	*Libellule déprimée (La)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1984 - 2019
	65271	*Libellula quadrimaculata Linnaeus, 1758*	*Libellule quadrimaculée (La), Libellule à quatre taches (La)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1986 - 2019
	65282	*Orthetrum albistylum (Selys, 1848)*	*Orthétrum à stylets blancs (L')*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				2018 - 2019
	65278	*Orthetrum cancellatum (Linnaeus, 1758)*	*Orthétrum réticulé (L')*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1984 - 2018
	65284	*Orthetrum coerulescens (Fabricius, 1798)*	*Orthétrum bleuissant (L')*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				2010 - 2018
	65381	*Oxygastra curtisii (Dale, 1834)*	*Cordulie à corps fin (La), Oxycordulie à corps fin (L')*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				2019 - 2019
	65184	*Platycnemis pennipes (Pallas, 1771)*	*Agrion à larges pattes, Pennipatte bleuâtre*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1984 - 2018
	65101	*Pyrrhosoma nymphula (Sulzer, 1776)*	*Petite nymphe au corps de feu (La)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1984 - 2019
	65192	*Sympecma fusca (Vander Linden, 1820)*	*Leste brun*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)				1984 - 2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	3371	*Chlidonias niger (Linnaeus, 1758)*	*Guifette noire*	Passage, migration					
				Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019
	3958	*Cinclus cinclus (Linnaeus, 1758)*	*Cincle plongeur*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2019 - 2019
	2881	*Circus cyaneus (Linnaeus, 1758)*	*Busard Saint-Martin*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2006 - 2013
	4625	*Coccothraustes coccothraustes (Linnaeus, 1758)*	*Grosbec casse-noyaux*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2005 - 2018
	3424	*Columba palumbus Linnaeus, 1758*	*Pigeon ramier*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1998 - 2019
	4510	*Corvus corax Linnaeus, 1758*	*Grand corbeau*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2020 - 2020
	4503	*Corvus corone Linnaeus, 1758*	*Corneille noire*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2004 - 2019
	4501	*Corvus frugilegus Linnaeus, 1758*	*Corbeau freux*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1999 - 2020
	4494	*Corvus monedula Linnaeus, 1758*	*Choucas des tours*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1999 - 2020
	2996	*Coturnix coturnix (Linnaeus, 1758)*	*Caille des blés*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2004 - 2019
	3465	*Cuculus canorus Linnaeus, 1758*	*Coucou gris*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE
Date d'édition : 27/10/2020
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210000982

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	3723	*Anthus trivialis (Linnaeus, 1758)*	*Pipit des arbres*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2004 - 2019
	2508	*Ardea purpurea Linnaeus, 1766*	*Héron pourpré*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2004 - 2019
	3525	*Asio flammeus (Pontoppidan, 1763)*	*Hibou des marais*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019
	3522	*Asio otus (Linnaeus, 1758)*	*Hibou moyen-duc*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019
	2473	*Botaurus stellaris (Linnaeus, 1758)*	*Butor étoilé*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2002 - 2018
	2750	*Branta leucopsis (Bechstein, 1803)*	*Bernache nonnette*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2007 - 2016
	2808	*Bucephala clangula (Linnaeus, 1758)*	*Garrot à oeil d'or*	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
				Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1999 - 2011
	2623	*Buteo buteo (Linnaeus, 1758)*	*Buse variable*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019
	2911	*Calidris alpina (Linnaeus, 1758)*	*Bécasseau variable*	Passage, migration					
				Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1998 - 2019
	2901	*Calidris ferruginea (Pontoppidan, 1763)*	*Bécasseau cocorli*	Passage, migration					

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE
Date d'édition : 27/10/2020
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210000982

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	2705	*Cygnus bewickii Yarrell, 1830*	*Cygne de Bewick*	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
				Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1985 - 2020
	2715	*Cygnus cygnus (Linnaeus, 1758)*	*Cygne chanteur*	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
				Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1985 - 2019
	3703	*Delichon urbica (Linnaeus, 1758)*	*Hirondelle de fenêtre*	Passage, migration					
				Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019
	3611	*Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)*	*Pic épeiche*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1998 - 2019
	3619	*Dendrocopos medius (Linnaeus, 1758)*	*Pic mar*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1998 - 2019
	3630	*Dendrocopos minor (Linnaeus, 1758)*	*Pic épeichette*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2004 - 2019
	3608	*Dryocopus martius (Linnaeus, 1758)*	*Pic noir*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2020
	2500	*Egretta alba (Linnaeus, 1758)*	*Grande Aigrette*	Passage, migration					
				Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2002 - 2020
	2497	*Egretta garzetta (Linnaeus, 1766)*	*Aigrette garzette*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2002 - 2020

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE
Date d'édition : 27/10/2020
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210000982

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	3206	*Calidris minuta (Leisler, 1812)*	*Bécasseau minute*	Passage, migration					
				Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1998 - 2013
	3540	*Caprimulgus europaeus Linnaeus, 1758*	*Engoulevent d'Europe*	Reproduction indéterminée					
	4588	*Carduelis cannabina (Linnaeus, 1758)*	*Linotte mélodieuse*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1999 - 2019
	4583	*Carduelis carduelis (Linnaeus, 1758)*	*Chardonneret élégant*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019
	4580	*Carduelis chloris (Linnaeus, 1758)*	*Verdier d'Europe*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019
	4586	*Carduelis spinus (Linnaeus, 1758)*	*Tarin des aulnes*	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
				Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1999 - 2020
	3791	*Certhia brachydactyla C.L. Brehm, 1820*	*Grimpereau des jardins*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2004 - 2019
	3140	*Charadrius hiaticula Linnaeus, 1758*	*Grand Gravelot*	Passage, migration					
				Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1999 - 2018
	3367	*Chlidonias hybridus (Pallas, 1811)*	*Guifette moustac*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2006 - 2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	3293	*Larus canus Linnaeus, 1758*	*Goéland cendré*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2010 - 2019
	3272	*Larus melanocephalus Temminck, 1820*	*Mouette mélanocéphale*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1999 - 1999
	199374	*Larus michahellis Naumann, 1840*	*Goéland leucophée*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2016 - 2018
	2563	*Limosa limosa (Linnaeus, 1758)*	*Barge à queue noire*	Passage, migration					
				Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1987 - 2019
	4167	*Locustella naevia (Boddaert, 1783)*	*Locustelle tachetée*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019
	4603	*Loxia curvirostra Linnaeus, 1758*	*Bec-croisé des sapins*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2013 - 2019
	4013	*Luscinia megarhynchos C. L. Brehm, 1831*	*Rossignol philomèle*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019
	2538	*Lymnocryptes minimus (Brünnich, 1764)*	*Bécassine sourde*	Passage, migration					
				Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1999 - 2018
	2818	*Mergus merganser Linnaeus, 1758*	*Harle bièvre*	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
				Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2012
	4684	*Miliaria calandra (Linnaeus, 1758)*	*Bruant proyer*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	4657	*Emberiza citrinella Linnaeus, 1758*	*Bruant jaune*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2002 - 2019
	4669	*Emberiza schoeniclus (Linnaeus, 1758)*	*Bruant des roseaux*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019
	4001	*Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758)*	*Rougegorge familier*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2004 - 2019
	2676	*Falco columbarius Linnaeus, 1758*	*Faucon émerillon*	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
				Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1999 - 2020
	2938	*Falco peregrinus Tunstall, 1771*	*Faucon pèlerin*	Passage, migration					
				Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1998 - 2020
	2669	*Falco tinnunculus Linnaeus, 1758*	*Faucon crécerelle*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019
	2674	*Falco vespertinus Linnaeus, 1766*	*Faucon kobez*	Passage, migration					
				Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2015
	4330	*Ficedula hypoleuca (Pallas, 1764)*	*Gobemouche noir*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2004 - 2019
	4564	*Fringilla coelebs Linnaeus, 1758*	*Pinson des arbres*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019
	4568	*Fringilla montifringilla Linnaeus, 1758*	*Pinson du nord, Pinson des Ardennes*	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	3941	*Motacilla alba Linnaeus, 1758*	*Bergeronnette grise*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1999 - 2019
	3755	*Motacilla cinerea Tunstall, 1771*	*Bergeronnette des ruisseaux*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2000 - 2019
	3741	*Motacilla flava Linnaeus, 1758*	*Bergeronnette printanière*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1998 - 2019
	4319	*Muscicapa striata (Pallas, 1764)*	*Gobemouche gris*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2018
	1984	*Netta rufina (Pallas, 1773)*	*Nette rousse*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2007 - 2013
	2481	*Nycticorax nycticorax (Linnaeus, 1758)*	*Héron bihoreau, Bihoreau gris*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019
	4064	*Oenanthe oenanthe (Linnaeus, 1758)*	*Traquet motteux*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1998 - 2019
	3803	*Oriolus oriolus (Linnaeus, 1758)*	*Loriot d'Europe, Loriot jaune*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019
	3489	*Otus scops (Linnaeus, 1758)*	*Hibou petit-duc, Petit-duc scops*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2013 - 2013
	2660	*Pandion haliaetus (Linnaeus, 1758)*	*Balbuzard pêcheur*	Passage, migration					
				Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1992 - 2019
	4367	*Parus ater Linnaeus, 1758*	*Mésange noire*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2016 - 2016

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
				Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1999 - 2019
	3070	*Fulica atra Linnaeus, 1758*	*Foulque macroule*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019
	3059	*Gallinula chloropus (Linnaeus, 1758)*	*Poule-d'eau, Gallinule poule-d'eau*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019
	4466	*Garrulus glandarius (Linnaeus, 1758)*	*Geai des chênes*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2004 - 2019
	3332	*Gelochelidon nilotica (Gmelin, 1789)*	*Sterne hansel*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1999 - 1999
	3112	*Himantopus himantopus (Linnaeus, 1758)*	*Echasse blanche*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1999 - 2016
	4215	*Hippolais polyglotta (Vieillot, 1817)*	*Hypolaïs polyglotte, Petit contrefaisant*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019
	3696	*Hirundo rustica Linnaeus, 1758*	*Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019
	534748	*Hydrocoloeus minutus (Pallas, 1776)*	*Mouette pygmée*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2018 - 2018
	2477	*Ixobrychus minutus (Linnaeus, 1766)*	*Butor blongios, Blongios nain*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2011 - 2011
	4460	*Lanius senator Linnaeus, 1758*	*Pie-grièche à tête rousse*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1989 - 2014

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	3978	*Prunella modularis (Linnaeus, 1758)*	*Accenteur mouchet*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019
	4619	*Pyrrhula pyrrhula (Linnaeus, 1758)*	*Bouvreuil pivoine*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2004 - 2019
	3036	*Rallus aquaticus Linnaeus, 1758*	*Râle d'eau*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1998 - 2019
	3116	*Recurvirostra avosetta Linnaeus, 1758*	*Avocette élégante*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2000 - 2008
	4314	*Regulus ignicapillus (Temminck, 1820)*	*Roitelet à triple bandeau*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019
	4053	*Saxicola torquata (Linnaeus, 1766)*	*Tarier pâtre*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019
	2559	*Scolopax rusticola Linnaeus, 1758*	*Bécasse des bois*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2008 - 2019
	4571	*Serinus serinus (Linnaeus, 1766)*	*Serin cini*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2000 - 2019
	3774	*Sitta europaea Linnaeus, 1758*	*Sittelle torchepot*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019
	3343	*Sterna hirundo Linnaeus, 1758*	*Sterne pierregarin*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2004 - 2019
	3439	*Streptopelia turtur (Linnaeus, 1758)*	*Tourterelle des bois*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	3760	*Parus caeruleus Linnaeus, 1758*	*Mésange bleue*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2004 - 2019
	3764	*Parus major Linnaeus, 1758*	*Mésange charbonnière*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2004 - 2019
	4355	*Parus montanus Conrad von Baldenstein, 1827*	*Mésange boréale*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019
	4351	*Parus palustris Linnaeus, 1758*	*Mésange nonnette*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2008 - 2018
	4532	*Passer montanus (Linnaeus, 1758)*	*Moineau friquet*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019
	2989	*Perdix perdix (Linnaeus, 1758)*	*Perdrix grise*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2004 - 2019
	2832	*Pernis apivorus (Linnaeus, 1758)*	*Bondrée apivore*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1998 - 2016
	2440	*Phalacrocorax carbo (Linnaeus, 1758)*	*Grand Cormoran*	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
	3243	*Phalaropus lobatus (Linnaeus, 1758)*	*Phalarope à bec étroit*	Passage, migration					
	3003	*Phasianus colchicus Linnaeus, 1758*	*Faisan de Colchide*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1999 - 2020
	2534	*Philomachus pugnax (Linnaeus, 1758)*	*Chevalier combattant, Combattant varié*	Passage, migration					
				Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1990 - 2019

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	4516	*Sturnus vulgaris Linnaeus, 1758*	*Étourneau sansonnet*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2004 - 2019
	4257	*Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)*	*Fauvette à tête noire*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019
	4254	*Sylvia borin (Boddaert, 1783)*	*Fauvette des jardins*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019
	4252	*Sylvia communis Latham, 1787*	*Fauvette grisette*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019
	4247	*Sylvia curruca (Linnaeus, 1758)*	*Fauvette babillarde*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019
	977	*Tachybaptus ruficollis (Pallas, 1764)*	*Grèbe castagneux*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019
	2584	*Tringa erythropus (Pallas, 1764)*	*Chevalier arlequin*	Passage, migration					
				Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1999 - 2017
	2607	*Tringa glareola Linnaeus, 1758*	*Chevalier sylvain*	Passage, migration					
				Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019
	2594	*Tringa nebularia (Gunnerus, 1767)*	*Chevalier aboyeur*	Passage, migration					
				Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2020
	2586	*Tringa totanus (Linnaeus, 1758)*	*Chevalier gambette*	Passage, migration					
				Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1989 - 2019

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	4035	*Phoenicurus ochruros (S. G. Gmelin, 1774)*	*Rougequeue noir*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2004 - 2019
	4040	*Phoenicurus phoenicurus (Linnaeus, 1758)*	*Rougequeue à front blanc*	Passage, migration					
				Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2006 - 2019
	4280	*Phylloscopus collybita (Vieillot, 1887)*	*Pouillot véloce*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019
	4289	*Phylloscopus trochilus (Linnaeus, 1758)*	*Pouillot fitis*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2004 - 2017
	4474	*Pica pica (Linnaeus, 1758)*	*Pie bavarde*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2004 - 2019
	3603	*Picus viridis Linnaeus, 1758*	*Pic vert, Pivert*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1998 - 2019
	2530	*Platalea leucorodia Linnaeus, 1758*	*Spatule blanche*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2004 - 2018
	3161	*Pluvialis apricaria (Linnaeus, 1758)*	*Pluvier doré*	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
				Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1986 - 2020
	3165	*Pluvialis squatarola (Linnaeus, 1758)*	*Pluvier argenté*	Passage, migration					
	968	*Podiceps grisegena (Boddaert, 1783)*	*Grèbe jougris*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2013 - 2015

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	80334	*Aesculus hippocastanum L., 1753*	*Marronnier d'Inde, Marronnier commun*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2007 - 2014
	80410	*Agrimonia eupatoria L., 1753*		Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	620454	*Agropyron repens subsp. biflorum (Brign.) P.Fourn.*	*Froment des haies*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2015
	80590	*Agrostis canina L., 1753*	*Agrostide des chiens*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2017
	80639	*Agrostis gigantea Roth, 1788*	*Agrostide géant, Fiorin*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2018 - 2018
	80759	*Agrostis stolonifera L., 1753*	*Agrostide stolonifère*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	80778	*Agrostis tenuis Sibth., 1794*	*Agrostide capillaire*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	81263	*Alisma lanceolatum With., 1796*	*Plantain d'eau à feuilles lancéolées, Alisma lancéolée*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2018
	81272	*Alisma plantago-aquatica L., 1753*	*Grand plantain d'eau , Plantain d'eau commun*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2004 - 2018
	81316	*Allium angulosum L., 1753*	*Ail à tige anguleuse, Ail anguleux*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2016 - 2016
	81544	*Allium vineale L., 1753*	*Ail des vignes, Oignon bâtard*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2015

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	3967	*Troglodytes troglodytes (Linnaeus, 1758)*	*Troglodyte mignon*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2004 - 2019
	4137	*Turdus iliacus Linnaeus, 1766*	*Grive mauvis*	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
				Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1998 - 2020
	4117	*Turdus merula Linnaeus, 1758*	*Merle noir*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019
	4129	*Turdus philomelos C. L. Brehm, 1831*	*Grive musicienne*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2019
	4127	*Turdus pilaris Linnaeus, 1758*	*Grive litorne*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1999 - 2011
	4112	*Turdus torquatus Linnaeus, 1758*	*Merle à plastron*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2006 - 2019
	4142	*Turdus viscivorus Linnaeus, 1758*	*Grive draine*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1997 - 2020
	3590	*Upupa epops Linnaeus, 1758*	*Huppe fasciée*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1980 - 2014
Orthoptères	66157	*Chorthippus albomarginatus (De Geer, 1773)*	*Criquet marginé*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2018 - 2018
	65877	*Conocephalus fuscus (Fabricius, 1793)*	*Conocéphale bigarré, Xiphidion Brun*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2013 - 2018

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	81569	*Alnus glutinosa (L.) Gaertn., 1790*	*Aulne glutineux, Verne*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	81637	*Alopecurus geniculatus L., 1753*	*Vulpin genouillé*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2004 - 2018
	81648	*Alopecurus myosuroides Huds., 1762*	*Vulpin des champs, Queue-de-renard*	Reproduction certaine ou probable					
	81656	*Alopecurus pratensis L., 1753*	*Vulpin des prés*	Reproduction certaine ou probable					
	81856	*Althaea officinalis L., 1753*	*Guimauve officinale, Guimauve sauvage*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	82018	*Amaranthus retroflexus L., 1753*	*Amarante réfléchie, Amaranthe à racine rouge, Blé rouge*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	131328	*Anagallis arvensis subsp. arvensis L., 1753*	*Fausse Morgeline*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	82329	*Anagallis foemina Mill., 1768*	*Mouron bleu*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2007 - 2012
	82738	*Angelica sylvestris L., 1753*	*Angélique sauvage, Angélique sylvestre, Impératoire sauvage*	Reproduction certaine ou probable					
	82922	*Anthoxanthum odoratum L., 1753*	*Flouve odorante*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	83499	*Arctium lappa L., 1753*	*Grande bardane, Bardane commune*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	65899	*Gryllotalpa gryllotalpa (Linnaeus, 1758)*	*Courtilière commune, Courtillère, Taupe-Grillon, Perce-chaussée, Taupette, Avant-taupe, Ecrevisse de terre, Loup de terre*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2016 - 2016
	65882	*Ruspolia nitidula (Scopoli, 1786)*	*Conocéphale gracieux, Conocéphale mandibulaire*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2012 - 2018
	65487	*Stethophyma grossum (Linnaeus, 1758)*	*Criquet ensanglanté, Œdipode ensanglantée*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2013 - 2018
Phanérogames	79734	*Acer campestre L., 1753*	*Érable champêtre, Acéraille*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	79779	*Acer platanoides L., 1753*	*Érable plane, Plane*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014
	79783	*Acer pseudoplatanus L., 1753*	*Érable sycomore, Grand Érable*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	79908	*Achillea millefolium L., 1753*	*Achillée millefeuille, Herbe au charpentier, Sourcils-de-Vénus*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	79921	*Achillea ptarmica L., 1753*	*Achillée sternutatoire, Herbe à éternuer, Achillée ptarmique*	Reproduction certaine ou probable					
	80086	*Acorus calamus L., 1753*	*Acore calame, Acore aromatique, Acore odorant*	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	88478	*Carex disticha Huds., 1762*	*Laîche distique*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	88510	*Carex flacca Schreb., 1771*	*Laîche glauque, Langue-de-pic*	Reproduction certaine ou probable					
	88569	*Carex hirta L., 1753*	*Laîche hérissée*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	88752	*Carex panicea L., 1753*	*Laîche millet, Faux Fenouil*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2018
	88766	*Carex pendula Huds., 1762*	*Laîche à épis pendants, Laîche pendante*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2007 - 2017
	88794	*Carex pseudocyperus L., 1753*	*Laîche faux-souchet*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2014
	88819	*Carex remota L., 1755*	*Laîche espacée*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2017
	88833	*Carex riparia Curtis, 1783*	*Laîche des rives*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	88840	*Carex rostrata Stokes, 1787*	*Laîche à bec, Laîche en ampoules*	Reproduction certaine ou probable					
	88885	*Carex spicata Huds., 1762*	*Laîche en épis*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	88905	*Carex sylvatica Huds., 1762*	*Laîche des bois*	Reproduction certaine ou probable					

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE
Date d'édition : 27/10/2020
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210000982

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	83502	*Arctium minus (Hill) Bernh., 1800*	*Bardane à petites têtes, Bardane à petits capitules*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2007 - 2019
	83912	*Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819*	*Fromental élevé, Ray-grass français*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2016
	85439	*Avenula pubescens (Huds.) Dumort., 1868*	*Avoine pubescente*	Reproduction certaine ou probable					
	85946	*Bidens cernua L., 1753*	*Bident penché, Chanvre d'eau penché*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2004 - 2018
	85978	*Bidens radiata Thuill., 1799*	*Bident radié*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2014 - 2018
	85986	*Bidens tripartita L., 1753*	*Bident trifolié, Eupatoire aquatique*	Reproduction certaine ou probable					
	86289	*Brachypodium pinnatum (L.) P.Beauv., 1812*	*Brachypode penné*	Reproduction certaine ou probable					
	86305	*Brachypodium sylvaticum (Huds.) P.Beauv., 1812*	*Brachypode des bois, Brome des bois*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	86400	*Brassica nigra (L.) W.D.J.Koch, 1833*	*Moutarde noire, Chou noir*	Reproduction certaine ou probable					
	86490	*Briza media L., 1753*	*Brize intermédiaire, Amourette commune*	Reproduction certaine ou probable					
	86601	*Bromus erectus Huds., 1762*	*Brome érigé*	Reproduction certaine ou probable					

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE
Date d'édition : 27/10/2020
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210000982

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	88916	*Carex tomentosa L., 1767*	*Laîche tomenteuse*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2018
	88942	*Carex vesicaria L., 1753*	*Laîche vésiculeuse, Laîche à utricules renflés*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	88952	*Carex vulpina L., 1753*	*Laîche des renards, Carex des renards*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2007 - 2018
	89200	*Carpinus betulus L., 1753*	*Charme, Charmille*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				1997 - 2019
	89338	*Catapodium rigidum (L.) C.E.Hubb., 1953*	*Pâturin rigide, Desmazérie rigide*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2012 - 2012
	89619	*Centaurea jacea L., 1753*	*Centaurée jacée, Tête de moineau, Ambrette*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2015 - 2018
	89644	*Centaurea microptilon (Godr.) Godr. & Gren., 1850*	*Centaurée à appendice étroit*	Reproduction certaine ou probable					
	89650	*Centaurea nemoralis Jord., 1852*		Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2011 - 2018
	89653	*Centaurea nigra L., 1753*	*Centaurée noire*	Reproduction certaine ou probable					
	89697	*Centaurea scabiosa L., 1753*	*Centaurée scabieuse*	Reproduction certaine ou probable					
	89723	*Centaurea thuillieri (Dostál) J.Duvign. & Lambinon, 1978*		Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2011 - 2018

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE
Date d'édition : 27/10/2020
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210000982

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	86680	*Bromus mollis L., 1762*	*Brome mou*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2015
	86732	*Bromus racemosus L., 1762*	*Brome en grappe*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2017
	87136	*Butomus umbellatus L., 1753*	*Butome en ombelle, Jonc fleuri, Carélé*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	87480	*Callitriche platycarpa Kütz., 1842*	*Callitriche à fruits plats, Callitriche à fruits élargis*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2018 - 2018
	87560	*Calystegia sepium (L.) R.Br., 1810*	*Liset, Liseron des haies*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	87862	*Capsella rubella Reut., 1854*	*Capselle rougeâtre, Bourse-à-pasteur rougeâtre*	Reproduction certaine ou probable					
	87892	*Cardamine amara L., 1753*	*Cardamine amère*	Reproduction certaine ou probable					
	87964	*Cardamine pratensis L., 1753*	*Cardamine des prés, Cresson des prés*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	88314	*Carex acuta L., 1753*	*Laîche aiguë, Laîche grêle*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2007 - 2018
	88318	*Carex acutiformis Ehrh., 1789*	*Laîche des marais, Laîche fausse, Laîche aiguë, Laîche fausse Laîche aiguë*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2017
	88448	*Carex cuprina (Sandor ex Heuff.) Nendtv. ex A.Kern., 1863*	*Laîche cuivrée*	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	94503	*Daucus carota L., 1753*	*Carotte sauvage, Daucus carotte*	Reproduction certaine ou probable					
	94626	*Deschampsia cespitosa (L.) P.Beauv., 1812*	*Canche cespiteuse, Canche des champs*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	133916	*Dipsacus fullonum subsp. sylvestris (Huds.) P.Fourn., 1939*	*Cabaret des oiseaux, Cardère à foulon, Cardère sauvage*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2017
	95671	*Echinochloa crus-galli (L.) P.Beauv., 1812*	*Échinochloé Pied-de-coq, Pied-de-coq*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	95922	*Eleocharis palustris (L.) Roem. & Schult., 1817*	*Scirpe des marais*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2004 - 2018
	95980	*Elodea canadensis Michx., 1803*	*Élodée du Canada*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	95983	*Elodea nuttallii (Planch.) H.St.John, 1920*	*Élodée à feuilles étroites, Élodée de Nuttall*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	95992	*Elymus caninus (L.) L., 1755*	*Froment des haies*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2015
	96011	*Elymus repens (L.) Gould, 1947*	*Chiendent commun, Chiendent rampant*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2019
	96180	*Epilobium hirsutum L., 1753*	*Épilobe hérissé, Épilobe hirsute*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	96229	*Epilobium parviflorum Schreb., 1771*	*Épilobe à petites fleurs*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2018

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	90008	*Cerastium fontanum Baumg., 1816*	*Céraiste commune*	Reproduction certaine ou probable					
	90208	*Ceratophyllum demersum L., 1753*	*Cornifle nageant, Cornifle immergé*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2004 - 2018
	90316	*Chaenorrhinum minus (L.) Lange, 1870*	*Petite linaire, Petit Chaenorrhinum*	Reproduction certaine ou probable					
	90786	*Chenopodium polyspermum L., 1753*	*Limoine*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2019
	90801	*Chenopodium rubrum L., 1753*	*Ansérine rouge*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2010
	91289	*Cirsium arvense (L.) Scop., 1772*	*Cirse des champs, Chardon des champs*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	91327	*Cirsium eriophorum (L.) Scop., 1772*	*Cirse laineux, Cirse aranéeux*	Reproduction certaine ou probable					
	91382	*Cirsium palustre (L.) Scop., 1772*	*Cirse des marais, Bâton du Diable*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	91430	*Cirsium vulgare (Savi) Ten., 1838*	*Cirse commun, Cirse à feuilles lancéolées, Cirse lancéolé*	Reproduction certaine ou probable					
	91886	*Clematis vitalba L., 1753*	*Clématite des haies, Herbe aux gueux*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	92127	*Colchicum autumnale L., 1753*	*Colchique d'automne, Safran des prés*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2019

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	96251	*Epilobium roseum Schreb., 1771*	*Épilobe rosée, Épilobe rose*	Reproduction certaine ou probable					
	134129	*Epilobium tetragonum subsp. lamyi (F.W.Schultz) Nyman, 1879*	*Épilobe de Lamy*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2010
	96432	*Epipactis atrorubens (Hoffm.) Besser, 1809*	*Épipactis rouge sombre, Épipactis brun rouge, Épipactis pourpre noirâtre, Helléborine rouge*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	96447	*Epipactis helleborine (L.) Crantz, 1769*	*Épipactis à larges feuilles, Elléborine à larges feuilles*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2007 - 2014
	97452	*Euphorbia amygdaloides L., 1753*	*Euphorbe des bois, Herbe à la faux*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	97511	*Euphorbia exigua L., 1753*	*Euphorbe fluette*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2007 - 2018
	97537	*Euphorbia helioscopia L., 1753*	*Euphorbe réveil matin, Herbe aux verrues*	Reproduction certaine ou probable					
	97601	*Euphorbia palustris L., 1753*	*Euphorbe des marais*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2012 - 2018
	97896	*Evonymus europaeus L.*	*Bonnet-d'évêque*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	98078	*Festuca arundinacea Schreb., 1771*	*Fétuque Roseau*	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	92302	*Convolvulus arvensis L., 1753*	*Liseron des champs, Vrillée*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2019
	92501	*Cornus sanguinea L., 1753*	*Cornouiller sanguin, Sanguine*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	92546	*Coronilla varia L., 1753*	*Coronille changeante*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2007 - 2016
	92558	*Coronopus squamatus (Forssk.) Asch., 1864*	*Corne-de-cerf écailleuse , Sénebière Corne-de-cerf*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2007 - 2009
	92606	*Corylus avellana L., 1753*	*Noisetier, Avelinier*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	92864	*Crataegus laevigata (Poir.) DC., 1825*	*Aubépine à deux styles*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2017
	92876	*Crataegus monogyna Jacq., 1775*	*Aubépine à un style, Épine noire, Bois de mai*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	93015	*Crepis biennis L., 1753*	*Crépide bisannuelle*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	93860	*Cynosurus cristatus L., 1753*	*Crételle*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	93936	*Cyperus fuscus L., 1753*	*Souchet brun*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2004 - 2018
	94207	*Dactylis glomerata L., 1753*	*Dactyle aggloméré, Pied-de-poule*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	103270	*Hypericum dubium Leers, 1775*	*Millepertuis anguleux*	Reproduction certaine ou probable					
	103287	*Hypericum hirsutum L., 1753*	*Millepertuis velu, Millepertuis hérissé*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2016
	103298	*Hypericum maculatum Crantz, 1763*	*Millepertuis maculé, Millepertuis taché*	Reproduction certaine ou probable					
	103316	*Hypericum perforatum L., 1753*	*Millepertuis perforé, Herbe de la Saint-Jean*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2019
	103375	*Hypochaeris radicata L., 1753*	*Porcelle enracinée*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	103627	*Inula helenium L., 1753*	*Inule aunée, Grande aunée, Inule Hélénie*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2009
	103772	*Iris pseudacorus L., 1753*	*Iris faux acore, Iris des marais*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	104076	*Juglans regia L., 1753*	*Noyer commun, Calottier*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014
	104126	*Juncus articulatus L., 1753*	*Jonc à fruits luisants, Jonc à fruits brillants*	Reproduction certaine ou probable					
	104145	*Juncus bulbosus L., 1753*	*Jonc couché, Jonc bulbeux*	Reproduction certaine ou probable					
	104155	*Juncus compressus Jacq., 1762*	*Jonc à tiges comprimées*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	98250	*Festuca gigantea (L.) Vill., 1787*	*Fétuque géante*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014
	98460	*Festuca pratensis Huds., 1762*	*Fétuque des prés*	Reproduction certaine ou probable					
	98717	*Filipendula ulmaria (L.) Maxim., 1879*	*Reine des prés, Spirée Ulmaire*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	98887	*Frangula alnus Mill., 1768*	*Bourgène*	Reproduction certaine ou probable					
	98921	*Fraxinus excelsior L., 1753*	*Frêne élevé, Frêne commun*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				1997 - 2018
	99185	*Gagea lutea (L.) Ker Gawl., 1809*	*Gagée jaune, Gagée des bois, Étoile jaune, Ornithogale jaune*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2017
	99373	*Galium aparine L., 1753*	*Gaillet gratteron, Herbe collante*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2017
	99390	*Galium boreale L., 1753*	*Gaillet boréal*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2015 - 2018
	99494	*Galium palustre L., 1753*	*Gaillet des marais*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	99582	*Galium verum L., 1753*	*Gaillet jaune, Caille-lait jaune*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	100310	*Glechoma hederacea L., 1753*	*Lierre terrestre, Gléchome Lierre terrestre*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	104173	*Juncus effusus L., 1753*	*Jonc épars, Jonc diffus*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	104353	*Juncus tenuis Willd., 1799*	*Jonc grêle, Jonc fin*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2007 - 2012
	104516	*Knautia arvensis (L.) Coult., 1828*	*Knautie des champs, Oreille-d'âne*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	105017	*Lapsana communis L., 1753*	*Lampsane commune, Graceline*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2019
	105247	*Lathyrus pratensis L., 1753*	*Gesse des prés*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	105273	*Lathyrus tuberosus L., 1753*	*Macusson, Gland-de-terre*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2007 - 2019
	105431	*Lemna minor L., 1753*	*Petite lentille d'eau*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	105441	*Lemna trisulca L., 1753*	*Lentille d'eau à trois sillons*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2018
	105480	*Leontodon autumnalis L., 1753*	*Liondent d'automne*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2019
	105502	*Leontodon hispidus L., 1753*	*Liondent hispide*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2017
	137190	*Leontodon hispidus subsp. hyoseroides (Welw. ex Rchb.) Gremli, 1885*	*Liondent des éboulis*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2013

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	100382	*Glyceria declinata Bréb., 1859*	*Glycérie dentée*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2016
	100387	*Glyceria fluitans (L.) R.Br., 1810*	*Glycérie flottante, Manne de Pologne*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	100394	*Glyceria maxima (Hartm.) Holmb., 1919*	*Glycérie aquatique, Glycérie très élevée*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	101300	*Heracleum sphondylium L., 1753*	*Patte d'ours, Berce commune, Grande Berce*	Reproduction certaine ou probable					
	102900	*Holcus lanatus L., 1753*	*Houlque laineuse, Blanchard*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2018 - 2018
	102901	*Holcus mollis L., 1759*	*Houlque molle, Avoine molle*	Reproduction certaine ou probable					
	102974	*Hordeum murinum L., 1753*	*Orge sauvage, Orge Queue-de-rat*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2012
	102990	*Hordeum secalinum Schreb., 1771*	*Orge faux seigle*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2007 - 2017
	103027	*Hottonia palustris L., 1753*	*Hottonie des marais, Millefeuille aquatique*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2018
	103031	*Humulus lupulus L., 1753*	*Houblon grimpant*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2016
	103120	*Hydrocharis morsus-ranae L., 1753*	*Hydrocharis morène, Morène, Petit nénuphar, Hydrocharide*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2018

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	108027	*Mentha aquatica L., 1753*	*Menthe aquatique, Baume d'eau, Baume de rivière, Bonhomme de rivière, Menthe rouge, Riolet, Menthe à grenouille*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2004 - 2018
	108029	*Mentha arvensis L., 1753*	*Menthe des champs*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	108138	*Mentha pulegium L., 1753*	*Menthe pouliot*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2004 - 2010
	108331	*Mentha x verticillata L., 1759*	*Menthe verticillée*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	109004	*Myosotis cespitosa Schultz, 1819*	*Myosotis cespiteux, Myosotis gazonnant*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2018
	109091	*Myosotis scorpioides L., 1753*	*Myosotis des marais, Myosotis faux Scorpion*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2004 - 2018
	109150	*Myriophyllum spicatum L., 1753*	*Myriophylle à épis*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2004 - 2018
	109151	*Myriophyllum verticillatum L., 1753*	*Myriophylle verticillé*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2014 - 2014
	109732	*Nuphar lutea (L.) Sm., 1809*	*Nénuphar jaune, Nénufar jaune*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	109769	*Nymphoides peltata (S.G.Gmel.) Kuntze, 1991*	*Limnanthème faux-nénuphar, Faux nénuphar, Petit nénuphar pelté*	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	105817	*Leucanthemum vulgare Lam., 1779*	*Marguerite commune, Leucanthème commun*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2015
	105966	*Ligustrum vulgare L., 1753*	*Troëne, Raisin de chien*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	106223	*Linaria spuria (L.) Mill., 1768*	*Linaire bâtarde, Velvote, Kickxia bâtarde*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2012
	106497	*Lolium multiflorum Lam., 1779*	*Ivraie multiflore, Ray-grass d'Italie*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2009
	106499	*Lolium perenne L., 1753*	*Ivraie vivace*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2019
	106653	*Lotus corniculatus L., 1753*	*Lotier corniculé, Pied de poule, Sabot-de-la-mariée*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	106723	*Lotus uliginosus Schkuhr, 1796*	*Lotus des marais, Lotier des marais*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	106918	*Lychnis flos-cuculi L., 1753*	*Oeil-de-perdrix*	Reproduction certaine ou probable					
	107038	*Lycopus europaeus L., 1753*	*Lycope d'Europe, Chanvre d'eau*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2004 - 2018
	107073	*Lysimachia nummularia L., 1753*	*Lysimaque nummulaire, Herbe aux écus*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2004 - 2018
	107090	*Lysimachia vulgaris L., 1753*	*Lysimaque commune, Lysimaque vulgaire*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	109845	*Odontites vernus (Bellardi) Dumort., 1827*	*Odontite rouge, Euphraise rouge*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2007 - 2007
	109861	*Oenanthe aquatica (L.) Poir., 1798*	*Oenanthe phellandre, Oenanthe aquatique*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2017
	109869	*Oenanthe fistulosa L., 1753*	*Oenanthe fistuleuse*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	109881	*Oenanthe lachenalii C.C.Gmel., 1805*	*Oenanthe de Lachenal*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2016 - 2016
	109923	*Oenothera erythrosepala (Borbás) Borbás, 1903*	*Onagre à sépales rouges, Onagre de Glaziou*	Reproduction certaine ou probable					
	110236	*Ononis spinosa L., 1753*	*Bugrane épineuse, Arrête-boeuf*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2011
	112550	*Pastinaca sativa L., 1753*	*Panais cultivé, Pastinacier*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2010
	112975	*Phalaris arundinacea L., 1753*	*Baldingère faux-roseau, Fromenteau*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	113212	*Phleum nodosum L., 1759*	*Fléole de Bertoloni*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2007 - 2017
	113221	*Phleum pratense L., 1753*	*Fléole des prés*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	113260	*Phragmites australis (Cav.) Trin. ex Steud., 1840*	*Roseau, Roseau commun, Roseau à balais*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	107117	*Lythrum salicaria L., 1753*	*Salicaire commune, Salicaire pourpre*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	107282	*Malva moschata L., 1753*	*Mauve musquée*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2016
	107313	*Malva setigera Spenn., 1829*	*Mauve hérissée*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2013 - 2017
	137587	*Matricaria maritima subsp. inodora (K.Koch) Soó, 1940*	*Matricaire inodore*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2019
	107610	*Medicago falcata L., 1753*	*Luzerne sauvage*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	107649	*Medicago lupulina L., 1753*	*Luzerne lupuline, Minette*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	107711	*Medicago sativa L., 1753*	*Luzerne cultivée*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2007 - 2009
	107766	*Medicago x varia Martyn, 1792*	*Luzerne changeante*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2018 - 2018
	107886	*Melilotus albus Medik., 1787*	*Mélilot blanc*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2017
	107942	*Melilotus officinalis (L.) Lam., 1779*	*Mélilot officinal, Mélilot jaune*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2017

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	115295	*Potamogeton pectinatus L., 1753*	*Potamot de Suisse*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2004 - 2018
	115296	*Potamogeton perfoliatus L., 1753*	*Potamot à feuilles perfoliées*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2018
	115305	*Potamogeton pusillus L., 1753*	*Potamot fluet*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2018 - 2018
	115402	*Potentilla anserina L., 1753*	*Potentille des oies*	Reproduction certaine ou probable					
	115624	*Potentilla reptans L., 1753*	*Potentille rampante, Quintefeuille*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2019
	115918	*Primula veris L., 1753*	*Coucou, Primevère officinale, Brérelle*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	116012	*Prunella vulgaris L., 1753*	*Brunelle commune, Herbe au charpentier*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	116096	*Prunus mahaleb L., 1753*	*Bois de Sainte-Lucie, Prunier de Sainte-Lucie, Amarel*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2007 - 2014
	116142	*Prunus spinosa L., 1753*	*Épine noire, Prunellier, Pelossier*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2019
	116574	*Pyrus communis L., 1753*	*Poirier cultivé, Poirier commun*	Reproduction certaine ou probable					
	116759	*Quercus robur L., 1753*	*Chêne pédonculé, Gravelin*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				1997 - 2018

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	113432	*Picea abies (L.) H.Karst., 1881*	*Épicéa commun, Sérente*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2011
	113579	*Pimpinella major (L.) Huds., 1762*	*Grand boucage*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	113596	*Pimpinella saxifraga L., 1753*	*Petit boucage, Persil de Bouc*	Reproduction certaine ou probable					
	113893	*Plantago lanceolata L., 1753*	*Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	113904	*Plantago major L., 1753*	*Plantain majeur, Grand plantain, Plantain à bouquet*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	113906	*Plantago media L., 1753*	*Plantain moyen*	Reproduction certaine ou probable					
	114114	*Poa annua L., 1753*	*Pâturin annuel*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2010
	114297	*Poa nemoralis L., 1753*	*Pâturin des bois, Pâturin des forêts*	Reproduction certaine ou probable					
	114332	*Poa pratensis L., 1753*	*Pâturin des prés*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2007 - 2017
	114416	*Poa trivialis L., 1753*	*Pâturin commun, Gazon d'Angleterre*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	114641	*Polygonum amphibium L., 1753*	*Persicaire flottante*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	116903	*Ranunculus acris L., 1753*	*Bouton d'or, Pied-de-coq, Renoncule âcre*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2016
	116952	*Ranunculus bulbosus L., 1753*	*Renoncule bulbeuse*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	116979	*Ranunculus circinatus Sibth., 1794*	*Renoncule divariquée, Renoncule en crosse*	Reproduction certaine ou probable					
	117027	*Ranunculus fluitans Lam., 1779*	*Renoncule des rivières, Renoncule flottante*	Reproduction certaine ou probable					
	117096	*Ranunculus lingua L., 1753*	*Grande douve, Renoncule Langue*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2016
	117201	*Ranunculus repens L., 1753*	*Renoncule rampante*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	117224	*Ranunculus sceleratus L., 1753*	*Renoncule scélérate, Renoncule à feuilles de céleri*	Reproduction certaine ou probable					
	117255	*Ranunculus trichophyllus Chaix, 1785*	*Renoncule à feuilles capillaires, Renoncule de Drouet*	Reproduction certaine ou probable					
	117530	*Rhamnus cathartica L., 1753*	*Nerprun purgatif*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2014
	117774	*Ribes rubrum L., 1753*	*Groseillier rouge, Groseillier à grappes*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2017
	117933	*Rorippa amphibia (L.) Besser, 1821*	*Rorippe amphibie*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	114658	*Polygonum aviculare L., 1753*	*Renouée des oiseaux, Renouée Traînasse*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2012
	114745	*Polygonum hydropiper L., 1753*	*Renouée Poivre d'eau*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	114761	*Polygonum lapathifolium L., 1753*	*Renouée à feuilles de patience, Renouée gonflée*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	114822	*Polygonum persicaria L., 1753*	*Renouée Persicaire*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2017
	115110	*Populus alba L., 1753*	*Peuplier blanc*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2011
	115145	*Populus nigra L., 1753*	*Peuplier commun noir, Peuplier noir*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2010
	115156	*Populus tremula L., 1753*	*Peuplier Tremble*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				1997 - 2018
	115167	*Populus x canadensis Moench, 1785*	*Peuplier du Canada, Peuplier hybride euraméricain*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2017
	115245	*Potamogeton crispus L., 1753*	*Potamot crépu, Potamot à feuilles crépues*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	115270	*Potamogeton lucens L., 1753*	*Potamot luisant, Potamot brillant*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2004 - 2018
	115280	*Potamogeton natans L., 1753*	*Potamot nageant*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2004 - 2018

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	120512	*Salix x rubens Schrank, 1789*	*Osier jaune*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2012
	120685	*Salvia pratensis L., 1753*	*Sauge des prés, Sauge commune*	Reproduction certaine ou probable					
	120712	*Sambucus ebulus L., 1753*	*Sureau yèble, Herbe à l'aveugle*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	120717	*Sambucus nigra L., 1753*	*Sureau noir, Sampéchier*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	120753	*Sanguisorba minor Scop., 1771*	*Pimprenelle à fruits réticulés*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	121735	*Scirpus lacustris L., 1753*	*Jonc des chaisiers, Jonc-des-tonneliers*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2010
	121746	*Scirpus maritimus L., 1753*	*Scirpe maritime, Rouche*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2010
	121792	*Scirpus sylvaticus L., 1753*	*Scirpe des bois, Scirpe des forêts*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2016
	121799	*Scirpus triqueter L., 1767*	*Scirpe triquètre, Scirpe à tige trigone, Scirpe à trois angles*	Reproduction certaine ou probable					
	121999	*Scrophularia auriculata L., 1753*	*Scrofulaire aquatique, Scrofulaire de Balbis*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2009
	122069	*Scutellaria galericulata L., 1753*	*Scutellaire casquée, Scutellaire à casque*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	117937	*Rorippa austriaca (Crantz) Besser, 1821*	*Roripe d'Autriche*	Reproduction certaine ou probable					
	117944	*Rorippa palustris (L.) Besser, 1821*	*Roripe faux-cresson, Cresson des marais*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2016
	117951	*Rorippa sylvestris (L.) Besser, 1821*	*Roripe des forêts, Roripe des bois*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2004 - 2018
	118073	*Rosa canina L., 1753*	*Rosier des chiens, Rosier des haies*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2012 - 2018
	118993	*Rubus caesius L., 1753*	*Rosier bleue, Ronce à fruits bleus, Ronce bleue*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2017
	119149	*Rubus idaeus L., 1753*	*Framboisier*	Reproduction certaine ou probable					
	119418	*Rumex acetosa L., 1753*	*Oseille des prés, Rumex oseille*	Reproduction certaine ou probable					
	119471	*Rumex conglomeratus Murray, 1770*	*Patience agglomérée, Oseille agglomérée*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	119473	*Rumex crispus L., 1753*	*Patience crépue, Oseille crépue*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	119509	*Rumex hydrolapathum Huds., 1778*	*Patience d'eau, Grande Parelle*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	119533	*Rumex maritimus L., 1753*	*Patience maritime*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	159831	*Senecio aquaticus Hill, 1761*	*Séneçon aquatique*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2007 - 2018
	122609	*Senecio fuchsii C.C.Gmel., 1808*	*Séneçon de Fuchs*	Reproduction certaine ou probable					
	122636	*Senecio jacobaea L., 1753*		Reproduction certaine ou probable					
	122678	*Senecio paludosus L., 1753*	*Séneçon des marais*	Reproduction certaine ou probable					
	123154	*Setaria verticillata (L.) P.Beauv., 1812*	*Sétaire verticillée, Panic verticillé*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2019
	123156	*Setaria viridis (L.) P.Beauv., 1812*	*Sétaire verte*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2012
	123367	*Silaum silaus (L.) Schinz & Thell., 1915*	*Silaüs des prés, Cumin des prés*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2007 - 2018
	123863	*Sisymbrium officinale (L.) Scop., 1772*	*Herbe aux chantres, Sisymbre officinal*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2014
	124034	*Solanum dulcamara L., 1753*	*Douce amère, Bronde*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	124080	*Solanum nigrum L., 1753*	*Morelle noire*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2012
	124232	*Sonchus arvensis L., 1753*	*Laiteron des champs*	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	119550	*Rumex obtusifolius L., 1753*	*Patience à feuilles obtuses, Patience sauvage*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	119558	*Rumex patientia L., 1753*	*Épinard-oseille*	Reproduction certaine ou probable					
	119585	*Rumex sanguineus L., 1753*	*Patience sanguine*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2017
	119860	*Sagittaria sagittifolia L., 1753*	*Sagittaire à feuilles en cœur, Flèche-d'eau*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2018
	119915	*Salix alba L., 1753*	*Saule blanc, Saule commun*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	119977	*Salix caprea L., 1753*	*Saule marsault, Saule des chèvres*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	119991	*Salix cinerea L., 1753*	*Saule cendré*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	120040	*Salix fragilis L., 1753*	*Saule fragile*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2012
	120189	*Salix purpurea L., 1753*	*Osier rouge, Osier pourpre*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2014
	120246	*Salix triandra L., 1753*	*Saule à trois étamines, Osier brun*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2016
	120260	*Salix viminalis L., 1753*	*Osier blanc*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	128062	*Typha angustifolia L., 1753*	*Massette à feuilles étroites*	Reproduction certaine ou probable					
	128077	*Typha latifolia L., 1753*	*Massette à larges feuilles*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2016
	128175	*Ulmus minor Mill., 1768*		Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2007 - 2018
	128307	*Utricularia australis R.Br., 1810*	*Utriculaire citrine, Utriculaire élevée, Grande utriculaire*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2012 - 2012
	128394	*Valeriana dioica L., 1753*	*Valériane dioïque*	Reproduction certaine ou probable					
	128429	*Valeriana repens Host, 1827*	*Valériane à feuilles de Sureau*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2016
	128792	*Veronica anagallis-aquatica L., 1753*	*Mouron aquatique, Mouron d'eau*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2004 - 2018
	128808	*Veronica beccabunga L., 1753*	*Cresson de cheval, Véronique des ruisseaux*	Reproduction certaine ou probable					
	128832	*Veronica chamaedrys L., 1753*	*Véronique petit chêne, Fausse Germandrée*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	129000	*Veronica scutellata L., 1753*	*Véronique à écus, Véronique à écusson*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2018
	129083	*Viburnum lantana L., 1753*	*Viorne mancienne*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2016

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	124233	*Sonchus asper (L.) Hill, 1769*	*Laiteron rude, Laiteron piquant*	Reproduction certaine ou probable					
	124261	*Sonchus oleraceus L., 1753*	*Laiteron potager, Laiteron lisse*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2017
	124407	*Sparganium emersum Rehmann, 1871*	*Rubanier émergé*	Reproduction certaine ou probable					
	124408	*Sparganium erectum L., 1753*	*Rubanier dressé, Ruban-d'eau*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	124707	*Spirodela polyrhiza (L.) Schleid., 1839*	*Spirodèle à plusieurs racines*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2018
	124798	*Stachys palustris L., 1753*	*Épiaire des marais, Ortie bourbière*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	125341	*Symphytum asperum Lepech., 1805*	*Consoude hérissée*	Reproduction certaine ou probable					
	125355	*Symphytum officinale L., 1753*	*Grande consoude*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2016
	125447	*Tamus communis L., 1753*	*Sceau de Notre Dame*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2007 - 2016
	125474	*Tanacetum vulgare L., 1753*	*Tanaisie commune, Sent-bon*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2019
	125677	*Taraxacum officinale Weber, 1780*		Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	129087	*Viburnum opulus L., 1753*	*Viorne obier, Viorne aquatique*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2017
	129147	*Vicia cracca L., 1753*	*Vesce cracca, Jarosse*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	129191	*Vicia hirsuta (L.) Gray, 1821*	*Vesce hérissée, Ers velu*	Reproduction certaine ou probable					
	129298	*Vicia sativa L., 1753*	*Vesce cultivée, Poisette*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2012
	129557	*Viola elatior Fr., 1828*	*Violette élevée*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2018 - 2018
	129586	*Viola hirta L., 1753*	*Violette hérissée*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2007 - 2018
	129660	*Viola pumila Chaix, 1785*	*Petite violette, Violette naine*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2010 - 2017
	129906	*Viscum album L., 1753*	*Gui des feuillus*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
Poissons	67220	*Chondrostoma nasus (Linnaeus, 1758)*	*Nase commun, Hotu, Alonge, Aucon, Chiffe, Fera, Muge, Mulet, Nase, Nez, Seuffre, Tunar, Âme noire, Écrivain*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2018 - 2018
	67606	*Esox lucius Linnaeus, 1758*	*Brochet*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2015 - 2019

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	126035	*Teucrium scorodonia L., 1753*	*Germandrée, Sauge des bois, Germandrée Scorodoine*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2004 - 2016
	126124	*Thalictrum flavum L., 1753*	*Pigamon jaune, Pigamon noircissant*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	126650	*Tilia platyphyllos Scop., 1771*	*Tilleul à grandes feuilles*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2014 - 2017
	127029	*Tragopogon pratensis L., 1753*	*Salsifis des prés*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	127294	*Trifolium dubium Sibth., 1794*	*Trèfle douteux, Petit Trèfle jaune*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2007 - 2018
	127314	*Trifolium fragiferum L., 1753*	*Trèfle Porte-fraises*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2018
	127337	*Trifolium hybridum L., 1753*	*Trèfle hybride, Trèfle bâtard*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2010
	127382	*Trifolium medium L., 1759*	*Trèfle intermédiaire, Trèfle moyen*	Reproduction certaine ou probable					
	127439	*Trifolium pratense L., 1753*	*Trèfle des prés, Trèfle violet*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	127454	*Trifolium repens L., 1753*	*Trèfle rampant, Trèfle blanc, Trèfle de Hollande*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	127660	*Trisetum flavescens (L.) P.Beauv., 1812*	*Trisète commune, Avoine dorée*	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	67404	*Phoxinus phoxinus (Linnaeus, 1758)*	*Vairon*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2018 - 2018
	67420	*Rhodeus amarus (Bloch, 1782)*	*Bouvière*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2016 - 2016
	67722	*Salmo trutta Linnaeus, 1758*	*Truite de mer, Truite commune, Truite d'Europe*	Reproduction indéterminée					
Ptéridophytes	95567	*Dryopteris filix-mas (L.) Schott, 1834*	*Fougère mâle*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	96508	*Equisetum arvense L., 1753*	*Prêle des champs, Queue-de-renard*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	96519	*Equisetum fluviatile L., 1753*	*Prêle des eaux, Prêle des cours d'eau, Prêle des rivières*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2006 - 2018
	96534	*Equisetum palustre L., 1753*	*Prêle des marais*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP				2009 - 2018
Reptiles	77490	*Anguis fragilis Linnaeus, 1758*	*Orvet fragile (L')*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2011 - 2018
	77600	*Lacerta agilis Linnaeus, 1758*	*Lézard des souches (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2004 - 2016
	77692	*Lacerta vivipara Jacquin, 1787*	*Lézard vivipare (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2013 - 2013
	78064	*Natrix natrix (Linnaeus, 1758)*	*Couleuvre helvétique (La)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				1998 - 2019

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Reptiles	77756	*Podarcis muralis (Laurenti, 1768)*	*Lézard des murailles (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes				2019 - 2019

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Amphibiens	92	*Salamandra salamandra (Linnaeus, 1758)*	Autre	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	139	*Triturus cristatus (Laurenti, 1768)*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	252	*Pelodytes punctatus (Daudin, 1803)*	Déterminante	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	259	*Bufo bufo (Linnaeus, 1758)*	Autre	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	281	*Hyla arborea (Linnaeus, 1758)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	351	*Rana temporaria Linnaeus, 1758*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
				Production des spécimens de grenouille rousse *(lien)*
	444432	*Lissotriton helveticus (Razoumowsky, 1789)*	Autre	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
Insectes	53979	*Lycaena dispar (Haworth, 1802)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	65133	*Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	65381	*Oxygastra curtisii (Dale, 1834)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	159442	*Euplagia quadripunctaria (Poda, 1761)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
Mammifères	60015	*Erinaceus europaeus Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60295	*Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60313	*Rhinolophus hipposideros (Bechstein, 1800)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60345	*Barbastella barbastellus (Schreber, 1774)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60360	*Eptesicus serotinus (Schreber, 1774)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60383	*Myotis mystacinus (Kuhl, 1817)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60400	*Myotis emarginatus (É. Geoffroy Saint-Hilaire, 1806)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60408	*Myotis nattereri (Kuhl, 1817)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60418	*Myotis myotis (Borkhausen, 1797)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60461	*Nyctalus leisleri (Kuhl, 1817)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60468	*Nyctalus noctula (Schreber, 1774)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60479	*Pipistrellus pipistrellus (Schreber, 1774)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60490	*Pipistrellus nathusii (Keyserling & Blasius, 1839)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60518	*Plecotus auritus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60527	*Plecotus austriacus (J.B. Fischer, 1829)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60585	*Vulpes vulpes (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
	60636	*Meles meles (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
	60658	*Martes martes (Linnaeus, 1758)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
	60686	*Mustela erminea Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
	60731	*Mustela putorius Linnaeus, 1758*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
	60981	*Sus scrofa Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
	61057	*Capreolus capreolus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
	61153	*Sciurus vulgaris Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	61212	*Castor fiber Linnaeus, 1758*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	61667	*Myocastor coypus (Molina, 1782)*	Autre	Liste des espèces animales exotiques envahissantes dont l'introduction est interdite sur le territoire métropolitain *(lien)*
				Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
	61678	*Lepus europaeus Pallas, 1778*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
	79299	*Myotis alcathoe Helversen & Heller, 2001*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	79301	*Myotis bechsteinii (Kuhl, 1817)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	200118	*Myotis daubentonii (Kuhl, 1817)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
Oiseaux	968	*Podiceps grisegena (Boddaert, 1783)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	974	*Podiceps nigricollis Brehm, 1831*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	977	*Tachybaptus ruficollis (Pallas, 1764)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	1958	*Anas crecca Linnaeus, 1758*	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	1966	*Anas platyrhynchos Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Martinique *(lien)*

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE
Date d'édition : 27/10/2020
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210000982

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
	1973	*Anas acuta Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Martinique *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	1984	*Netta rufina (Pallas, 1773)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	1991	*Aythya ferina (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	1998	*Aythya fuligula (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	2440	*Phalacrocorax carbo (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2473	*Botaurus stellaris (Linnaeus, 1758)*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2477	*Ixobrychus minutus (Linnaeus, 1766)*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2481	*Nycticorax nycticorax (Linnaeus, 1758)*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2497	*Egretta garzetta (Linnaeus, 1766)*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe *(lien)*
	2506	*Ardea cinerea Linnaeus, 1758*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Réunion *(lien)*

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE
Date d'édition : 27/10/2020
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210000982

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
	2508	*Ardea purpurea Linnaeus, 1766*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2517	*Ciconia ciconia (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2530	*Platalea leucorodia Linnaeus, 1758*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2538	*Lymnocryptes minimus (Brünnich, 1764)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	2543	*Gallinago gallinago (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	2559	*Scolopax rusticola Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	2563	*Limosa limosa (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	2576	*Numenius arquata (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Réunion *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	2584	*Tringa erythropus (Pallas, 1764)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	2586	*Tringa totanus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	2594	*Tringa nebularia (Gunnerus, 1767)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Réunion *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	2603	*Tringa ochropus Linnaeus, 1758*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2607	*Tringa glareola Linnaeus, 1758*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE
Date d'édition : 27/10/2020
https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/210000982

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Réunion *(lien)*
	2616	*Actitis hypoleucos (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Réunion *(lien)*
	2623	*Buteo buteo (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2660	*Pandion haliaetus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2669	*Falco tinnunculus Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe *(lien)*
	2674	*Falco vespertinus Linnaeus, 1766*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2676	*Falco columbarius Linnaeus, 1758*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Martinique *(lien)*
	2679	*Falco subbuteo Linnaeus, 1758*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2715	*Cygnus cygnus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2720	*Anser fabalis (Latham, 1787)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	2734	*Anser albifrons (Scopoli, 1769)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	2741	*Anser anser (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
	2750	*Branta leucopsis (Bechstein, 1803)*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2767	*Tadorna tadorna (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2808	*Bucephala clangula (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	2818	*Mergus merganser Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2832	*Pernis apivorus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2840	*Milvus migrans (Boddaert, 1783)*	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Réunion *(lien)*
	2844	*Milvus milvus (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2878	*Circus aeruginosus (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe *(lien)*
	2881	*Circus cyaneus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2887	*Circus pygargus (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2891	*Accipiter gentilis (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2895	*Accipiter nisus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2901	*Calidris ferruginea (Pontoppidan, 1763)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Martinique *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Réunion *(lien)*

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
	2911	*Calidris alpina (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Martinique *(lien)*
	2938	*Falco peregrinus Tunstall, 1771*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Martinique *(lien)*
	2989	*Perdix perdix (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
	2996	*Coturnix coturnix (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	3036	*Rallus aquaticus Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	3039	*Porzana porzana (Linnaeus, 1766)*	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe *(lien)*
	3053	*Crex crex (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe *(lien)*
	3059	*Gallinula chloropus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	3070	*Fulica atra Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	3112	*Himantopus himantopus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
	3116	*Recurvirostra avosetta Linnaeus, 1758*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3120	*Burhinus oedicnemus (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3136	*Charadrius dubius Scopoli, 1786*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3140	*Charadrius hiaticula Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Réunion *(lien)*
	3161	*Pluvialis apricaria (Linnaeus, 1758)*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	3165	*Pluvialis squatarola (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Martinique *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Réunion *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	3187	*Vanellus vanellus (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	3206	*Calidris minuta (Leisler, 1812)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Réunion *(lien)*
	3243	*Phalaropus lobatus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe *(lien)*
	3293	*Larus canus Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
	3332	*Gelochelidon nilotica (Gmelin, 1789)*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3343	*Sterna hirundo Linnaeus, 1758*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Martinique *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Réunion *(lien)*
	3371	*Chlidonias niger (Linnaeus, 1758)*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3422	*Columba oenas Linnaeus, 1758*	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	3424	*Columba palumbus Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
	3439	*Streptopelia turtur (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	3465	*Cuculus canorus Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3482	*Tyto alba (Scopoli, 1769)*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3489	*Otus scops (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3511	*Athene noctua (Scopoli, 1769)*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3522	*Asio otus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3525	*Asio flammeus (Pontoppidan, 1763)*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
	3540	*Caprimulgus europaeus Linnaeus, 1758*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3571	*Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3590	*Upupa epops Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3595	*Jynx torquilla Linnaeus, 1758*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3603	*Picus viridis Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3608	*Dryocopus martius (Linnaeus, 1758)*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3611	*Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3619	*Dendrocopos medius (Linnaeus, 1758)*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3630	*Dendrocopos minor (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3670	*Lullula arborea (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3676	*Alauda arvensis Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	3688	*Riparia riparia (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Martinique *(lien)*
	3696	*Hirundo rustica Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3713	*Anthus campestris (Linnaeus, 1758)*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3723	*Anthus trivialis (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3726	*Anthus pratensis (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
	3733	*Anthus spinoletta (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3741	*Motacilla flava Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3755	*Motacilla cinerea Tunstall, 1771*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3764	*Parus major Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3774	*Sitta europaea Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3791	*Certhia brachydactyla C.L. Brehm, 1820*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3803	*Oriolus oriolus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3807	*Lanius collurio Linnaeus, 1758*	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3814	*Lanius excubitor Linnaeus, 1758*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3941	*Motacilla alba Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Réunion *(lien)*
	3958	*Cinclus cinclus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3967	*Troglodytes troglodytes (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3978	*Prunella modularis (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4001	*Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4013	*Luscinia megarhynchos C. L. Brehm, 1831*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4023	*Luscinia svecica (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4035	*Phoenicurus ochruros (S. G. Gmelin, 1774)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4040	*Phoenicurus phoenicurus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4049	*Saxicola rubetra (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4064	*Oenanthe oenanthe (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe *(lien)*
	4112	*Turdus torquatus Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4117	*Turdus merula Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	4127	*Turdus pilaris Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	4129	*Turdus philomelos C. L. Brehm, 1831*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	4137	*Turdus iliacus Linnaeus, 1766*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	4142	*Turdus viscivorus Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	4151	*Cettia cetti (Temminck, 1820)*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4167	*Locustella naevia (Boddaert, 1783)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4187	*Acrocephalus schoenobaenus (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4192	*Acrocephalus palustris (Bechstein, 1798)*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4195	*Acrocephalus scirpaceus (Hermann, 1804)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4215	*Hippolais polyglotta (Vieillot, 1817)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4247	*Sylvia curruca (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4252	*Sylvia communis Latham, 1787*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4254	*Sylvia borin (Boddaert, 1783)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4257	*Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4280	*Phylloscopus collybita (Vieillot, 1887)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4289	*Phylloscopus trochilus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4319	*Muscicapa striata (Pallas, 1764)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4330	*Ficedula hypoleuca (Pallas, 1764)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
	4342	*Aegithalos caudatus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4460	*Lanius senator Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4494	*Corvus monedula Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4510	*Corvus corax Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4532	*Passer montanus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4564	*Fringilla coelebs Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4568	*Fringilla montifringilla Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4571	*Serinus serinus (Linnaeus, 1766)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4583	*Carduelis carduelis (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4597	*Acanthis flammea (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4603	*Loxia curvirostra Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4619	*Pyrrhula pyrrhula (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4625	*Coccothraustes coccothraustes (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4657	*Emberiza citrinella Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4659	*Emberiza cirlus Linnaeus, 1758*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4669	*Emberiza schoeniclus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	199374	*Larus michahellis Naumann, 1840*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	534748	*Hydrocoloeus minutus (Pallas, 1776)*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
Poissons	67420	*Rhodeus amarus (Bloch, 1782)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national *(lien)*
	67606	*Esox lucius Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national *(lien)*
	67772	*Salmo trutta Linnaeus, 1758*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national *(lien)*
	69182	*Cottus gobio Linnaeus, 1758*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Reptiles	77490	*Anguis fragilis Linnaeus, 1758*	Autre	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	77600	*Lacerta agilis Linnaeus, 1758*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	77756	*Podarcis muralis (Laurenti, 1768)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
Angiospermes	95983	*Elodea nuttallii (Planch.) H.St.John, 1920*	Autre	Liste des espèces végétales exotiques envahissantes dont l'introduction est interdite sur le territoire métropolitain *(lien)*
	99185	*Gagea lutea (L.) Ker Gawl., 1809*	Autre	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain *(lien)*
	100576	*Gratiola officinalis L., 1753*	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain *(lien)*
	104173	*Juncus effusus L., 1753*	Autre	Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire de la Réunion *(lien)*
	105433	*Lemna minuta Kunth, 1816*	Déterminante	Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe *(lien)*
	109291	*Narcissus poeticus L., 1753*	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire *(lien)*
	115282	*Potamogeton nodosus Poir., 1816*	Déterminante	Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire de la Martinique *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire de la Réunion *(lien)*
	117096	*Ranunculus lingua L., 1753*	Autre	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain *(lien)*
	129557	*Viola elatior Fr., 1828*	Autre	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain *(lien)*
	129906	*Viscum album L., 1753*	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire *(lien)*
Ptéridophytes	110313	*Ophioglossum vulgatum L., 1753*	Déterminante	Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire de la Réunion *(lien)*

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
69182 Cottus gobio Linnaeus, 1758		Reproduction indéterminée	
89316 Catabrosa aquatica (L.) P.Beauv., 1812	*C3.5 Berges périodiquement inondées à végétation pionnière et éphémère*	Reproduction certaine ou probable	
90732 Chenopodium glaucum L., 1753	*C3.5 Berges périodiquement inondées à végétation pionnière et éphémère*	Reproduction certaine ou probable	
92097 Coeloglossum viride (L.) Hartm., 1820	*E2.2 Prairies de fauche de basse et moyenne altitudes*	Reproduction certaine ou probable	

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
95889 Eleocharis acicularis (L.) Roem. & Schult., 1817	*C3.5 Berges périodiquement inondées à végétation pionnière et éphémère*	Reproduction certaine ou probable	
100576 Gratiola officinalis L., 1753	*E3.4 Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses*	Reproduction certaine ou probable	
105400 Leersia oryzoides (L.) Sw., 1788	*C3.5 Berges périodiquement inondées à végétation pionnière et éphémère*	Reproduction certaine ou probable	
105433 Lemna minuta Kunth, 1816		Reproduction certaine ou probable	
109291 Narcissus poeticus L., 1753	*E2.2 Prairies de fauche de basse et moyenne altitudes*	Reproduction certaine ou probable	
109898 Oenanthe silaifolia M.Bieb., 1819	*E3.4 Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses*	Reproduction certaine ou probable	
115228 Potamogeton alpinus Balb., 1804		Reproduction certaine ou probable	
115282 Potamogeton nodosus Poir., 1816		Reproduction certaine ou probable	
123705 Silybum marianum (L.) Gaertn., 1791		Reproduction certaine ou probable	
123960 Sium latifolium L., 1753	*C3.5 Berges périodiquement inondées à végétation pionnière et éphémère*	Reproduction certaine ou probable	
124264 Sonchus palustris L., 1753	*E5.412 Mégaphorbiaies occidentales némorales rivulaires dominées par Filipendula*	Reproduction certaine ou probable	
124410 Sparganium minimum Wallr., 1840		Reproduction certaine ou probable	
125024 Stellaria palustris Ehrh. ex Hoffm., 1791	*E3.4 Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses*	Reproduction certaine ou probable	
125219 Stratiotes aloides L., 1753		Reproduction certaine ou probable	
126034 Teucrium scordium L., 1753		Reproduction certaine ou probable	
128171 Ulmus laevis Pall., 1784	*G1.22 Forets mixtes de Quercus-Ulmus-Fraxinus des grands fleuves*	Reproduction certaine ou probable	
128322 Utricularia vulgaris L., 1753		Reproduction certaine ou probable	
128907 Veronica longifolia L., 1753	*E5.4 Lisières et prairies humides ou mouilleuses à grandes herbacées et à fougères*	Reproduction certaine ou probable	

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	C. P. N. C. A.	1995	Recensement des populations de râle des genêts en 1995 sur les vallées de l'Aisne et de la Meuse. ACNAT Life-vallées alluviales du nord et de l'est de la France, 22 pages + annexes
	C. P. N. C. A.	1996	Recensement des populations de râle des genêts en 1996 sur les vallées de l'Aisne et de la Meuse. ACNAT Life-vallées alluviales du nord et de l'est de la France, 42 pages + annexes
	DUVIGNEAUD J.	1985	La végétation prairiale de la plaine alluviale de l'Aisne aux environs de Vouziers. Coll. Phyt., XIII, Végétation et Géomorphologie : 369-370
	HORON-HAINSWORTH F.	1994	Prospection, cartographie et description des espèces végétales intéressantes des vallées alluviales. ACNAT Life-vallées alluviales du nord et de l'est de la France, 70 pages
	JAMINON J.	1996	OGAF-Environnement vallées de l'Aisne, de la Meuse, de la Chiers. Mise en place du suivi scientifique-Etat initial. 70 pages + annexes
	LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX	2000	Hiérarchisation de la ZICO de la vallée de l'Aisne en vue de créer une ZPS. Pour la DIREN Champagne-Ardenne, 12 pages + cartes
	WORMS C. & RABATEL J.	1994	Données sur les stations de Stratiotes aloides dans les Ardennes.
Informateur	Base de données LE ReNArd, Cédric ALVES		
	COLLET A. & GRANGE P.		
	COLLET Arnaud		
	COPPA Gennaro		
	DARGENT F., DUFOUR Y., MISSET C.		
	DUBIEF Lionel (CPNCA)		
	EQUIPE SCIENTIFIQUE REGIONALE		
	LE ROY Emmanuel		
	Source inconnue - MAJ 2020 Base de données Flora CBNBP		
	Source inconnue - MAJ 2020 Base Invod/Cilif (Sfo)		
	Source inconnue - MAJ 2020 Collectif Faune Champagne-Ardennes		
	WORMS C. & RABATEL J.		

Annexe 3-2 :

Conformité du projet aux SDAGE

Orientation SDAGE Seine-Normandie 2016-2021	Conformité du projet EARL VAUZELLES
Défi 1 : Diminuer les pollutions ponctuelles des milieux par les polluants classiques	
Orientation 1 : Poursuivre la réduction des apports ponctuels de temps sec des matières polluantes classiques dans les milieux tout en veillant à pérenniser les dépollution existante	
D 1.1 : Adapter les rejets issus des collectivités, des industriels et des exploitations agricoles au milieu récepteur	
- *Analyse de l'impact des rejets sur le milieu récepteur* - *Adapter les rejets grâce à la mise en œuvre de MTD économiquement acceptable pour réduire l'impact sur le milieu récepteur ou mise en œuvre de techniques alternatives*	Le projet ne comporte pas de rejet direct au milieu naturel.
D 1.2 : Maintenir le bon fonctionnement du patrimoine existant des collectivités, des industriels et des exploitations agricoles au regard des objectifs de bon état, des objectifs assignés aux zones protégées et des exigences réglementaires	
Exploitant assure le maintien des performances des dispositifs de collecte, traitement et de rejet en anticipant les évolutions de charge polluante et le vieillissement des équipements	L'élevage en projet ne dispose pas de station de traitement.
D 1.3 : Traiter et valoriser les boues des systèmes d'assainissement	
Privilégier le traitement par recyclage ou valorisation des boues et sous-produits d'épuration issus d'activités industrielles ou agricoles (valorisation matière, agronomique ou énergétique)	L'élevage en projet ne produira pas de boues de traitement.
D 1.4 : Limiter l'impact des infiltrations en nappes	
Adapter le traitement de l'eau à infiltrer et veiller à ce que les dispositifs de traitement soient bien entretenus et en état de fonctionnement	L'EARL VAUZELLES n'exploitera pas de dispositif de traitement d'eau par infiltration.
D 1.5 : Valoriser le potentiel énergétique de l'assainissement	
Recommander au maitre d'ouvrage des systèmes d'assainissement de valoriser le potentiel énergétique des installations (méthanisation, énergie mécanique, …)	L'élevage en projet ne disposera pas de station d'épuration.
D 1.6 : Améliorer la collecte des eaux usées de temps sec par les réseaux collectifs d'assainissement	
- *Connaitre les réseaux* - *Améliorer le fonctionnement des réseaux (diagnostic des dysfonctionnements, mise en place d'un programme de travaux)*	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 1.7 : Limiter la création de petites agglomérations d'assainissement et maîtriser les pollutions ponctuelles dispersées de l'assainissement non collectif	
Privilégier l'assainissement non collectif surtout en tête de bassin versant sur les communes ou groupements en zone rurale, pour éviter la mise en place d'un système d'assainissement	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
Orientation 2 : Maîtriser les rejets par temps de pluie en milieu urbain	
D 1.8 : Renforcer la prise en compte des eaux pluviales dans les documents d'urbanisme	
- *Intégrer le « zonage d'assainissement pluvial » dans les documents graphiques »* - *Argumenter les choix du zonage d'assainissement pluvial (dans rapport de présentation des PLU)* - *Prévoir dans les orientations du PADD des actions pour limiter les volumes d'eaux de ruissellement* - *Intégrer au règlement d'urbanisme des prescriptions permettant de limiter les volumes d'eaux de ruissellement*	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 1.9 : Réduire les volumes collectés par temps de pluie	
- *Réduction lors des rénovations urbaines, requalifications des voieries ou réaménagement de sites et zones d'activités* - *Eviter qu'une extension urbaine entraine la collecte de nouveaux apports d'eaux de ruissellement dans le système d'assainissement*	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.

D 1.10 : Optimiser le système d'assainissement et le système de gestion des eaux pluviales pour réduire les déversements par temps de pluie	
Les collectivités territoriales et leurs établissements publics doivent prendre en compte les événements pluvieux dans le dimensionnement des réseaux de collecte et transport, stockage et stations de traitement des eaux usées	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 1.11 : Prévoir, en absence de solution alternative, le traitement des rejets urbains de temps de pluie dégradant la qualité du milieu récepteur	
Mise en place de dispositions en amont pour la récupération de macro-déchets	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
Défi 2 : Diminuer les pollutions diffuses des milieux aquatiques	
Orientation 3 : Diminuer la pression polluante par les fertilisants (nitrates et phosphore) en élevant le niveau d'application des bonnes pratiques agricoles	
D 2.12 : Prendre en compte l'eutrophisation marine dans la délimitation des zones vulnérables	
Masses d'eau superficielles dont la teneur en nitrates dépasse 18 mg/L sont considérées comme subissant ou susceptibles de subir une eutrophisation des eaux douces superficielles et contribuant ou menaçant les eaux des estuaires et des eaux côtières et marines	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 2.13 : Réduire la pression de fertilisation dans les zones vulnérables	
Efforts pour la gestion de l'azote minéral. Recommandé d'intégrer dans les arrêtés régionaux de protection des eaux contre la pollution par les nitrates de définir des méthodes pour appliquer à chaque stage du cycle cultural et les modalités de prise en compte effective de l'azote disponible l'hiver	La valorisation des fumiers de volailles permettra à l'EARL VAUZELLES et l'EARL LES CHENEVIERES de réduire sa consommation d'engrais minéraux.
D 2.14 : Optimiser la couverture des sols en automne pour atteindre les objectifs	
Lors de la révision des programmes d'actions régionaux, il est important de veiller à la compatibilité avec l'objectif d'optimisation de la couverture des sols en automne pour réduire la pollution des eaux par les nitrates	La couverture des sols en automne sur les parcelles de l'EARL VAUZELLES et l'EARL LES CHENEVIERES est conforme au programme d'actions régional.
D 2.15 : Maîtriser les apports de phosphore en amont des masses d'eau de surface eutrophisées ou menacées d'eutrophisation	
Définition des zones principalement émettrices et définir des mesures pour ajuster ou plafonner les apports de phosphore ainsi que des mesures pour réduire les risques de transfert des phosphates vers les eaux	Le plan d'épandage permet la valorisation de l'ensemble du phosphore contenu dans les déjections animales.
Orientation 4 : Adopter une gestion des sols et de l'espace agricole permettant de réduire les risques de ruissellement, d'érosion et de transfert des polluants vers les milieux aquatiques	
D 2.16 : Protéger les milieux aquatiques des pollutions par le maintien de la ripisylve naturelle ou la mise en place de zones tampons	
Lors de la révision des programmes d'actions régionaux, veiller à la compatibilité avec l'objectif de protection des milieux aquatiques	Le plan d'épandage permettra de valoriser l'ensemble des flux fertilisants épandus.
D 2.17 : Maîtriser le ruissellement et l'érosion en amont des masses d'eau altérée par ces phénomènes	
Les collectivités ou groupement compétent doivent réaliser un diagnostic du bassin versant avec les acteurs locaux et élaborent des plans d'actions pour limiter l'aggravation des phénomènes de ruissellement et d'érosion	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 2.18 : Conserver et développer les éléments fixes du paysage qui freinent les ruissellements	
Les documents d'urbanisme doivent rendre compatibles les objectifs de conservation des éléments fixes du paysage (haies, talus, fossés et espaces boisés) voir de créer de nouveaux éléments	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 2.19 : Maintenir et développer les surfaces en herbe existantes (prairies temporaires ou permanentes)	
Promouvoir, par les collectivités, le maintien des surfaces en herbe et leur augmentation dans les AAC surtout dans les bassins versants où les objectifs de bon état des eaux n'est pas atteint	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.

D 2.20 : Limiter l'impact du drainage par des aménagements spécifiques	
Les créations ou rénovations de drainages doivent être compatibles avec les objectifs de limitation des transferts de polluants par le drainage des terres agricoles	Le projet ne comporte pas de drainage des sols.
Orientation 5 : Limiter les risques micro-biologiques, chimiques et biologiques d'origine agricole en amont proche des « zones protégées » à contraintes sanitaires	
D 2.21 : Maîtriser l'accès du bétail aux abords des cours d'eau et points d'eau dans ces zones sensibles aux risques microbiologiques, chimiques et biologiques	
Mesures recommandées dans les zones sensibles (alimentation en eau potable, conchyliculture, pêche à pied et baignade) : - *Limiter le chargement en bétail à proximité des zones (favoriser l'élevage extensif)* - *Limiter la divagation du bétail dans les cours d'eau (entretien des clôtures et abreuvoirs)*	Les volailles n'auront pas de parcours extérieur aux poulaillers.
D 2.22 : Limiter les risques d'entraînement des contaminants microbiologiques par ruissellement hors des parcelles	
Gestion des sols et des épandages plus stricts en amont des zones protégées sensibles aux ruissellements	Les fumiers ne sont naturellement peu sujets au ruissellement.
Défi 3 : Réduire les pollutions des milieux aquatiques par les micropolluants	
Orientation 6 : Identifier les sources et parts respectives des émetteurs et améliorer la connaissance des micropolluants	
D 3.23 : Améliorer la connaissance des pollutions par les micropolluants pour orienter les actions à mettre en place	
Pour l'autorité administrative : poursuivre les RSDE *Pour les services de l'Etat et établissements publics : mises en place d'actions pour caractériser les pollutions et les diminuer*	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
Orientation 7 : Adapter les mesures administratives pour mettre en oeuvre des moyens permettant d'atteindre les objectifs de suppression ou de réduction des rejets micropolluants pour atteindre le bon état des masses d'eau	
D 3.24 : Adapter les actes administratifs en matière de rejets de micropolluants	
Pour les ICPE classées par la directive IED, utilisation des MTD pour prévenir toutes les pollutions *Pour les agglomérations de plus de 10 000 EH : établir des schémas directeurs d'assainissement pour connaitre les divers apports par temps sec ou temps de pluie*	L'élevage sera classé IED. Il mettra en œuvre les MTD actuellement en vigueur.
D 3.25 : Intégrer dans les autres programmes et décisions pris dans le domaine de l'eau les objectifs de réduction des micropolluants ainsi que les objectifs spécifiques du littoral et ceux des programmes d'actions adoptés sur les aires d'alimentation de captage (AAC)	
Compatibilité des règlements d'assainissement des collectivités, des programmes d'actions définis dans les AAC et des arrêtés préfectoraux délimitant les périmètres de protection de captages d'eau potable avec les objectifs du SDAGE (chapitre 3.9 et annexe 3)	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 3.26 : Intégrer dans les documents professionnels les objectifs de réduction des micropolluants ainsi que les objectifs spécifiques des aires d'alimentation de captage (AAC) et du littoral	
Prise en compte dans différents documents des objectifs fixés dans le SDAGE (chapitre 3.9)	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
Orientation 8 : Promouvoir les actions à la source de réduction ou suppression des rejets de micropolluants	
D 3.27 : Responsabiliser les utilisateurs de micropolluants (activités économiques, unions professionnelles, agriculteurs, collectivités, associations, groupements et particuliers…)	
Formation, informations encouragées pour limiter à la source les pollutions pour tous les utilisateurs même le grand public	Les agriculteurs du plan d'épandage ont reçu une formation à l'utilisation des produits phytosanitaires.
D 3.28 : Mettre en œuvre prioritairement la réduction à la source des rejets de micropolluants	
Pour les collectivités territoriales ainsi que les acteurs économiques : réaliser un diagnostic des sources d'émission, pour réduire ou supprimer l'effluent rejeter	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.

D 3.29 : Poursuivre les actions vis-à-vis des effluents concentrés toxiques produits en petites quantités par des sources dispersées et favoriser leur recyclage	
Différentes actions à suivre pour réduire les déchets contenant des micropolluants (cf cette disposition)	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 3.30 : Réduire le recours aux pesticides en agissant sur les pratiques	
Prévoir des techniques alternatives à l'utilisation des pesticides et supprimer leur utilisation à proximité des cours d'eau *Si le traitement est inévitable, prévoir des pratiques respectueuses des objectifs du SDAGE (précaution prise pour éviter le ruissellement et l'entrainement vers les eaux de surface)*	L'EARL VAUZELLES et l'EARL LES CHENEVIERES respectent les prescriptions d'épandage des produits phytosanitaires par rapport aux cours d'eau.
D 3.31 : Maîtriser les usages des micropolluants dans les aires d'alimentation des captages (AAC)	
En cas d'attente avérée à la santé publique, mettre en place les dispositions prévues par le code de la santé publique (R1321) et le CSHPF	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
Orientation 9 : Soutenir les actions palliatives contribuant à la réduction des flux de micropolluants vers les milieux aquatiques	
D 3.32 : Soutenir les actions palliatives contribuant à la réduction des flux de micropolluants vers les milieux aquatiques	
Plusieurs dispositions palliatives citées pour réduire les pollutions à la source (cf cette disposition)	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
Défi 4 : Protéger et restaurer la mer et le littoral	
Orientation 10 : Réduire les apports en excès de nutriments (azote et phosphore) pour limiter les phénomènes d'eutrophisation littorale et marine	
D 4.33 : Identifier les bassins prioritaires, contribuant de manière significative aux phénomènes d'eutrophisation	
Trois types de bassins identifiés en fonction de la forme que prend l'eutrophisation : différentes dispositions y sont affectées	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 4.34 : Agir sur les bassins en « vigilance nutriments » pour prévenir tout risque d'extension des phénomènes d'eutrophisation aux zones encore préservées	
Plusieurs dispositions des défis 1,2 et 6 contribuent à l'atteinte de cet objectif	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 4.35 : Renforcer la réduction des apports de nutriments dans les bassins prioritaires	
Prévoir des modalités d'actions différentes en fonction du type d'eutrophisation identifié sur la masse d'eau.	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 4.36 : Agir sur les bassins à enjeux « Macroalgues opportunistes » pour réduire les flux d'azote à la mer	
Mise en place d'une charte de bassin versant sur les bassins à enjeux « macroalgues opportunistes »	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 4.37 : Agir sur les bassins à enjeux « phytoplancton et macroalgues opportunistes »	
Deux étapes pour cibler les enjeux : - *Réaliser des études approfondies* - *Décision d'engagement en fonction des résultats des études*	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 4.38 : Agir sur les bassins à « enjeux locaux d'eutrophisation »	
Plusieurs recommandations pour cerner les enjeux locaux d'eutrophisation	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
Orientation 11 : Limiter ou supprimer les rejets directs de micropolluants au sein des installations portuaires	
D 4.39 : Recommander pour chaque port un plan de gestion environnementale	
Réaliser un plan de gestion environnementale par l'autorité portuaire ou le maître d'ouvrage pertinent	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 4.40 : Réduire ou éliminer à la source les pollutions chroniques ou accidentelles provenant des installations portuaires ou transitant par elles	
Prévoir des espaces réservés pour récupérer les eaux des bateaux ; prévoir également des zones d'activités portuaires des zones de stockage adaptées pour le stockage temporaire de vases, résidus de pollutions accidentelles ou autres produits	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.

Orientation 12 : Limiter ou réduire les rejets directs en mer de micropolluants et ceux en provenance des opérations de dragage et de clapage	
D 4.41 : Favoriser la mise en œuvre de schémas l'orientation territorialisés des opérations de dragage en mer et des filières de gestion des sédiments évolutifs et adaptés aux besoins locaux	
Réutilisation, recyclage, valorisation ou élimination des déblais de dragage mis en œuvre pour respecter les réglementations applicables	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 4.42 : Limiter l'impact des opérations de dragage/ clapage sur les milieux marins	
Activités de dragage en milieu marin et rejets des produits de dragage doivent être compatibles avec les objectifs du SDAGE	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 4.43 : Limiter ou supprimer certains rejets en mer	
Pour les STEP, déversoirs d'orage ou ICPE soumis à autorisation : si rejets sur le littoral, doivent être compatibles avec l'objectif de limitation et de suppression des rejets de micropolluants	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
Orientation 13 : Réduire les risques sanitaires liés aux pollutions dans les zones protégées (baignades, conchylicoles et pêche à pied)	
D 4.44 : Réaliser des profils de vulnérabilité des zones de baignade en eau de mer (et en eau douce), zones conchylicoles et de pêche à pied des bivalves	
- *Recenser les zones de pêche à pied récréative* - *Réaliser des profils de vulnérabilité pour les zones de pêche à pied désignées* - *Mettre en place un programme de surveillance de la qualité des eaux et des mollusques dans ces zones*	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 4.45 : Faire évoluer les profils et évaluer les actions au fil d'une mise à jour des connaissances	
Plusieurs mesures recommandées pour la mise en œuvre des profils (cf la disposition)	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 4.46 : Identifier et programmer les travaux limitant la pollution microbiologique, chimique et biologique à impact sanitaire	
Plusieurs mesures définies pour limiter les transferts de polluants microbiologiques (cf la disposition)	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 4.47 : Sensibiliser les usagers à la qualité des branchements ou de leur assainissement individuel et à la toxicité de leurs rejets domestiques	
Sensibiliser les usagers sur l'importance d'une bonne qualité des branchements, sur l'obligation et la nécessité d'avoir un dispositif d'assainissement individuel conforme, sur la nécessité de ne pas rejeter au « tout à l'égout » des produits susceptibles de perturber l'efficacité des STEP	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
Orientation 14 : Préserver et restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques littoraux et marins ainsi que la biodiversité	
D 4.48 : Limiter l'impact des travaux, aménagements et activités sur le littoral et le milieu marin	
Tout aménagement doit être compatible avec les l'objectif de limitation de l'impact sur le littoral et le milieu marin	Le projet est éloigné du littoral et du milieu marin (> 220 km).
D 4.49 : Limiter le colmatage des fonds marins sensibles	
L'autorité administrative peut s'opposer : - *Aux clapages des sédiments* - *A l'extraction de matériaux calcaires et siliceux*	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 4.50 : Réduire les quantités de macro et micro déchets en mer et sur le littoral afin de limiter leur impact sur les habitats et les espèces	
Pour réduire à la source la production de déchets, plusieurs actions sont à prévoir (actions décrites dans la disposition)	La production et la gestion des déchets seront optimisées par l'élevage. Les filières de recyclage seront privilégiées.
Orientation 15 : Promouvoir une stratégie intégrée du trait de côte	
D 4.51 : Développer une planification de la gestion du trait de côte prenant en compte les enjeux de biodiversité, de patrimoine et de changement climatique	
Mise en place des outils de planification pour mettre en application la stratégie nationale de gestion du trait de côte et de la lutte contre l'érosion	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.

Défi 5 : Protéger les captages d'eau pour l'alimentation en eau potable actuelle et future	
Orientation 16 : Protéger les aires d'alimentation de captage d'eau destinée à la consommation humaine contre les pollutions diffuses	
D 5.52 : Classer les points de prélèvement en eau potable en fonction de la qualité de l'eau brute	
Points de prélèvement en eau potable classés en fonction du seuil de risque (75% de la norme pour l'alimentation en eau potable pour les pesticides et à 40 mg/L pour les nitrates)	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 5.53 : Définir et diagnostiquer les aires d'alimentation des captages	
Les autorités administratives délimitent les AAC en précisant les secteurs géographiques affectés par des vulnérabilités spécifiques liées à l'hydrogéologie	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 5.54 : Mettre en œuvre un programme d'action adapté pour protéger ou reconquérir la qualité de l'eau captée pour l'alimentation en eau potable	
Actions adaptées en fonction du classement du point de prélèvement ou du captage	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 5.55 : Protéger la ressource par des programmes de maîtrise d'usage des sols en priorité dans les périmètres de protection réglementaire et les zones les plus sensibles des aires d'alimentation de captages	
Les collectivités territoriales peuvent mettre en place un programme préventif de maîtrise de l'usage des sols, dans les périmètres de protection réglementaires ou les zones sensibles des AAC	Aucun épandage ne sera effectué à l'intérieur d'un périmètre de protection de captage d'eau potable.
D 5.56 : Protéger les zones protégées destinées à l'alimentation en eau potable pour le futur	
Mesures pour la gestion des masses d'eau souterraine classées « zones destinées à l'alimentation en eau potable pour le futur » définies dans orientation 28	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
Orientation 17 : Protéger les captages d'eau de surface destinés à la consommation humaine contre les pollutions	
D 5.57 : Mettre en œuvre des périmètres de protection des prises d'eau pour l'alimentation en eau potable	
Système d'alerte dans les zones présentant des risques de pollution accidentelle élevés (ex zones urbanisées) + prescriptions contre le ruissellement ainsi que la mises en place de zones tampons pour protéger les captages	Le projet n'est pas situé dans un périmètre de protection d'une prise d'eau pour l'alimentation en eau potable. Les fumiers de volailles ne seront pas épandus dans un périmètre de protection de captage.
D 5.58 : Encadrer les rejets ponctuels dans les périmètres rapprochés de captages	
L'autorité administrative intègre la nature des rejets et des risques qu'ils présentent sur l'usage de l'eau potable des soumis à autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau et des ICPE soumis à autorisation et enregistrement	Le projet n'est pas situé dans un périmètre de protection d'une prise d'eau pour l'alimentation en eau potable.
D 5.59 : Prendre en compte les eaux de ruissellement pour protéger l'eau captée pour l'alimentation en eau potable	
Prise en compte par l'autorité administrative des eaux de ruissellement dans les procédures d'autorisation de rejet au titre de la loi sur l'eau ainsi que dans l'élaboration ou révision des documents d'urbanisme	Le projet n'est pas situé dans un périmètre de protection d'une prise d'eau pour l'alimentation en eau potable.
Défi 6 : Protéger et restaurer les milieux aquatiques humides	
Orientation 18 : Préserver et restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques continentaux et littoraux ainsi que la biodiversité	
D 6.60 : Éviter, réduire, compenser les impacts des projets sur les milieux aquatiques continentaux	
Les projets doivent être compatibles avec l'objectif de protection et de restauration des milieux aquatiques continentaux *Si les mesures d'évitement ou de réduction n'empêche pas les impacts, alors les mesures compensatoires doivent garantir au moins un niveau de fonctionnalité équivalente à la situation initiale et doivent être réalisées dans la mesure du possible, avant le début des travaux*	Le plan d'épandage permet la valorisation de l'ensemble des flux fertilisants.
D 6.61 : Entretenir les milieux aquatiques et humides de façon à favoriser leurs fonctionnalités, préserver leurs habitats et leur biodiversité	
Veiller à la mise en place des opérations d'entretien des milieux aquatiques et humides (pas de rupture des interconnexions des	La parcelle d'implantation du projet ne comporte pas de zone humide.

habitats, privilégier les techniques douces, préserver et étendre les zones de reproduction)	
D 6.62 : Restaurer et renaturer les milieux dégradés, les masses d'eau fortement modifiées ou artificielles	
Restauration réalisée sur une échelle hydrographique cohérente, un diagnostic de l'état initial des milieux et poursuit un objectif de renaturation du milieu *Opération de restauration et renaturation de l'interface terre/mer encouragée*	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 6.63 : Délimiter et cartographier les espaces de mobilité des cours d'eau et du littoral	
Le préfet ou dans le cadre des SAGE délimite et cartographie les espaces de mobilité à l'échelle du 25000e d'ici 2021, veillera également à appréhender l'évolution des espaces mobilité en fonction des aménagement réalisés	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 6.64 : Préserver et restaurer les espaces de mobilité des cours d'eau et du littoral	
L'autorité administrative veille au respect de cette prescription par la recherche d'une exploitation des terres riveraines compatible avec la préservation des espaces, la mise en œuvre de servitudes d'utilité publique, l'acquisition foncière et la gestion des espaces par les collectivités	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 6.65 : Préserver, restaurer et entretenir la fonctionnalité des milieux aquatiques particulièrement dans les zones de frayères	
Concerne plusieurs espèces et surtout les salmonidés, les aloses et espèces marines venant dans les estuaires et les côtes pour la nurserie et la nourricerie. Eviter le colmatage du lit en limitant les rejets urbains et de maitriser les apports de MES	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 6.66 : Préserver les espaces à haute valeur patrimoniale et environnementale	
Services de l'état doivent identifiés les espèces d'intérêt patrimonial en s'appuyant sur les ZNIEFF et à mettre en œuvre des outils de protection adaptés	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 6.67 : Identifier et protéger les forêts alluviales	
Les documents d'urbanisme et schémas départementaux et régionaux doivent être comptables avec les objectifs de protection des forêts alluviales (définir les zones où pourrait être mis en place des règles dans les documents d'urbanisme)	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
Orientation 19 : Assurer la continuité écologique pour atteindre les objectifs environnementaux des masses d'eau	
D 6.68 : Décloisonner les cours d'eau pour restaurer certains traits hydromorphologiques, contribuer à l'atteinte du bon état écologique, et améliorer la continuité écologique	
Limiter les effets du cloisonnement par des ouvrages transversaux ou latéraux. Définir le taux d'étagement à l'échelle d'une masse d'eau ou d'un tronçon hydromorphologique homogène	Le projet n'aura pas d'impact sur la morphologie des cours d'eau.
D 6.69 : Supprimer ou aménager les ouvrages à marée des cours d'eau côtiers pour améliorer la continuité écologique	
Les services de l'Etat veillent rétablir la continuité écologique au droit des ouvrages. La suppression ou l'aménagement de ces ouvrages peuvent permettre cette continuité	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 6.70 : Aménager les prises d'eau des turbines hydroélectriques pour assurer la dévalaison et limiter les dommages sur les espèces migratrices	
Equiper les ouvrages possédant des turbines d'un dispositif permettant la dévalaison	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 6.71 : Diagnostiquer et établir un programme de restauration de la continuité dans les SAGE	
Lors de la révision des SAGE, il est important qu'ils comportent un inventaire précis de tous les obstacles à la continuité écologique, un diagnostic d'un taux d'étagement et du taux de fractionnement ainsi que de fixer un objectif cible de réduction du taux d'étagement	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 6.72 : Favoriser la diversité des habitats par des connexions transversales	

Surtout lors d'opérations de restauration de la continuité écologique dans le cadre des cours d'eau classés en liste 2. Lors de la mise en œuvre des SAGE, l'autorité de l'Etat veille à la connectivité latérale des corridors écologiques	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 6.73 : Informer, former et sensibiliser sur le rétablissement de la continuité écologique	
Insister sur les bénéfices apporter par le rétablissement de la continuité écologique pour un territoire et la modification du paysage qui en découle	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
Orientation 20 : Concilier la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et l'atteinte du bon état	
D 6.74 : Concilier le transport par voie d'eau, la production hydroélectrique et le bon état	
Développement du transport fluvial, fluvio-maritime et de l'énergie hydro-électrique réalisés en cohérence avec les objectifs du SDAGE	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
Orientation 21 : Gérer les ressources vivantes en assurant la sauvegarde des espèces	
D 6.75 : Établir et mettre en œuvre des plans de gestion piscicole à une échelle pertinente	
A l'échelle d'une unité hydrographique homogène	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 6.76 : Promouvoir une gestion patrimoniale naturelle basée sur les milieux et non pas sur les peuplements piscicoles	
Privilégier les actions de protection ou de restauration des milieux plutôt que les actions directes sur les peuplements	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 6.77 : Gérer les ressources marines	
Les services de l'Etat établissent des plans de gestion globale et durable des ressources marines (prendre en compte les activités de pêche, les élevages marins) à partir des outils de gestion locaux existants	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 6.78 : Réviser les catégories piscicoles des cours d'eau selon leur état fonctionnel	
A partir d'une vision sur l'amélioration de l'état fonctionnel des cours d'eau	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 6.79 : Assurer la circulation des migrateurs amphihalins entre les milieux aquatiques continentaux et marins et le maintien de leur capacité d'accueil	
Prendre en compte les orientations 18 et 23 ainsi que la disposition 6.69	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 6.80 : Améliorer la connaissance des migrateurs amphihalins en milieux aquatiques continentaux et marins	
Suivre l'état des stocks pour mieux les gérer (résultats des stations de contrôle des migrations, suivi des juvéniles)	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 6.81 : Veiller à la préservation des stocks de poissons migrateurs amphihalins entre les milieux aquatiques continentaux et marins	
Lutter contre le braconnage et interdire le pillage des stocks en mer (création de réserves, adoption de réglementations spécifiques et réalisation de contrôles renforcés et coordonnés entre les différents services)	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 6.82 : Intégrer les dispositions du plan de gestion des poissons migrateurs du bassin Seine-Normandie dans les SAGE	
Intégration dans les SAGE des dispositions du PLAGEPOMI	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
Orientation 22 : Mettre fin à la disparition et à la dégradation des zones humides et préserver, maintenir et protéger leur fonctionnalité	
D 6.83 : Éviter, réduire et compenser l'impact des projets sur les zones humides	
Si les mesures compensatoires sont situées sur le même bassin versant que les zones impactées, alors les mesures doivent permettre de retrouver les fonctionnalités au moins équivalentes à celles perdues sur une surface égale à celle impactée. Dans les autres cas, compensation sur 150% au minimum par rapport à la surface impactée *Il est important de prévoir également des mesures d'accompagnement*	La parcelle d'implantation du projet ne comporte pas de zone humide.
D 6.84 : Veiller à la cohérence des aides publiques en zones humides	

Eviter les subventions pour des projets ayant des effets négatifs sur le fonctionnement et la biodiversité des zones humides	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 6.85 : Cartographier et caractériser les zones humides dans un objectif de connaissance et de gestion	
Les services de l'Etat et lors de l'élaboration des SAGE : cartographier les zones humides au moins au 25 000e et sur les secteurs à enjeu en termes de fonctionnalités ou de menaces des zones humides à l'échelle du 5 000e ou 10 000e en s'appuyant sur la carte 22 du SDAGE	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 6.86 : Protéger les zones humides par les documents d'urbanisme	
Les documents d'urbanisme doivent être compatibles avec l'objectif de protection des zones humides défini dans le code de l'environnement (L 211-1 et R211-108)	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 6.87 : Préserver la fonctionnalité des zones humides	
Présenter les zones humides ne faisant pas l'objet d'une protection réglementaire. Concertation des acteurs locaux pour mettre en œuvre des actions pour leurs préservations	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 6.88 : Limiter et justifier les prélèvements dans les nappes et cours d'eau alimentant une zone humide	
Les prélèvements soumis à déclaration et autorisation au titre de la loi sur l'eau et les ICPE, dans les nappes sous-jacentes de zones humides doivent être compatibles avec les objectifs de limitation des prélèvements et déterminer leur impact sur les fonctionnalités	Le poulailler en projet sera desservi par le réseau public d'adduction d'eau potable, comme le poulailler existant et l'élevage de bovins. L'EARL VAUZELLES projette de créer un forage pour diversifier et sécuriser la fourniture d'eau à ses élevages. Le volume d'eau prélevé (~ 6 000 m^3/an) ne sera pas classé au titre de la rubrique 1.1.2.0 de la nomenclature IOTA.
D 6.89 : Établir un plan de reconquête des zones humides	
Sur des territoires où des zones humides ont été dégradées et mettre en place des mesures de renaturation et de préservation des zones	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 6.90 : Informer, former et sensibiliser sur les zones humides	
Insister sur les atouts que représente les zones humides sur un territoire	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
Orientation 23 : Lutter contre la faune et la flore exotiques envahissantes	
D 6.91 : Mettre en place un dispositif de surveillance des espèces exotiques envahissantes	
Mutualiser les donner de surveillance de l'état d'invasion des milieux par les espèces invasives, signaler l'apparition de nouvelles zones envahies et suivre le développement pour prévenir en amont la colonisation	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 6.92 : Définir et mettre en œuvre une stratégie d'intervention pour limiter les espèces exotiques envahissantes	
Les services de l'Etat définissent des protocoles pour lutter contre les espèces à une échelle géographique pertinente et diffuser aux usagers	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 6.93 : Éviter l'introduction et la propagation des espèces exotiques envahissantes par les activités humaines	
Pour les projets soumis à autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau doivent prendre des mesures pendant les travaux et après pour éviter toutes propagations d'espèces envahissantes	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 6.94 : Intégrer la problématique des espèces exotiques envahissantes dans les SAGE, les contrats, les autres documents de programmation et de gestion	
Prendre en compte la problématique du suivi et de lutte contre les espèces exotiques envahissantes dans les états des lieux des différents documents	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
Orientation 24 : Éviter, réduire, compenser l'incidence de l'extraction de matériaux sur l'eau et les milieux aquatiques	
D 6.95 : Zoner les contraintes liées à l'exploitation des carrières ayant des incidences sur l'eau, les milieux aquatiques et les zones humides	
Tout projet de carrière soumis à autorisation doit prendre en compte des zones correspondant à 3 critères de contraintes	Le projet ne concerne pas l'exploitation de carrière.

environnementales (catégorie sans enjeu, catégorie de grande richesse, catégorie à forts enjeux environnementaux)	
D 6.96 : Évaluer l'incidence des projets d'exploitation de matériaux sur le bon fonctionnement des milieux aquatiques continentaux et des zones humides	
Disposition qui complète les dispositions D6.60 et 6.83 : fonctionnalité écologique maintenue, mesures recréant des milieux d'intérêt écologique, approche concertée pour un projet de réaménagement de carrière, veiller au maintien des mesures compensatoires au long terme	Le projet ne concerne pas l'exploitation de carrière.
D 6.97 : Définir les zonages, les conditions d'implantation de carrières compatibles avec tous les usages dans les SAGE et les schémas des carrières	
SAGE prend en compte la disposition D 6.95 et éléments nécessaires pour la protection de l'eau et des milieux aquatiques	Le projet ne concerne pas l'exploitation de carrière.
D 6.98 : Évaluer l'impact de l'ouverture des carrières vis-à-vis des inondations et de l'alimentation en eau potable	
Compatibilité de l'ouverture des carrières avec la prévention des risques d'inondations et de la production d'eau potable et sa neutralité par rapport à des risques de pollution	Le projet ne concerne pas l'exploitation de carrière.
D 6.99 : Prévoir le réaménagement cohérent des carrières par vallée	
Les schémas départementaux et régionaux des carrières doivent être compatibles avec les objectifs des SAGE	Le projet ne concerne pas l'exploitation de carrière.
D 6.100 : Réaménager les carrières	
Possibilité de restaurer ou recréer des milieux détruits (surtout des zones humides) par l'exploitation de la carrière	Le projet ne concerne pas l'exploitation de carrière.
D 6.101 : Gérer dans le temps les carrières réaménagées	
Plusieurs paramètres à intégrer : entretien des milieux pionniers, s'assurer de pouvoir mener un	Le projet ne concerne pas l'exploitation de carrière.
D 6.102 : Développer les voies alternatives à l'extraction de granulats alluvionnaires	
Préserver les granulats alluvionnaires et les remplacer par des matériaux de substitution. *La provenance des matériaux devra être précisée dans l'étude d'impact des projets d'aménagement*	Le projet ne concerne pas l'exploitation de granulats alluvionnaires.
D 6.103 : Planifier globalement l'exploitation des granulats marins	
Prendre en compte pour la gestion des granulats marins : l'impact de leur exploitation sur les habitats marins, les objectifs du SDAGE, les zones à forts enjeux environnementaux, l'interaction avec les autres usages de la mer	Le projet ne concerne pas l'exploitation de granulats marins.
D 6.104 : Améliorer la concertation	
S'appuyer sur le guide de concertation réalisé par la profession et le comité national des pêches maritimes et des élevages marins	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
Orientation 25 : Limiter la création de nouveaux plans d'eau et encadrer la gestion des plans d'eau existants	
D 6.105 : Éviter, réduire, compenser les impacts des plans d'eau	
Plusieurs objectifs à respecter suivant la réglementation appliquée au plan d'eau (si soumis à déclaration ou autorisation au titre de la loi sur l'eau, plan d'eau non soumis à étude d'impact, sur des territoires à forts enjeux environnementaux…)	Le projet ne comporte pas de plan d'eau.
D 6.106 : Sensibiliser les propriétaires sur l'entretien de plans d'eau	
Rappeler aux propriétaires de plans d'eau l'importance de les entretenir	Le projet ne comporte pas de plan d'eau.
D 6.107 : Établir un plan de gestion des plans d'eau	
Recommander aux propriétaires de réaliser un plan de gestion délimitant la localisation des usages et identifiant les périodes où ces usages sont possibles	Le projet ne comporte pas de plan d'eau.
D 6.108 : Le devenir des plans d'eau hors d'usage	
Il pourrait être recommandé d'ouvrir, réaménager en zone humide le plan d'eau. Des matériaux de comblement sélectionnés en fonction de leur proximité avec le plan d'eau	Le projet ne comporte pas de plan d'eau.

Défi 7 : Gestion de la rareté de la ressource en eau	
Orientation 26 : Résorber et prévenir les déséquilibres globaux ou locaux des ressources en eau souterraine	
D 7.109 : Mettre en œuvre une gestion concertée	
Si cela n'existe pas, une structure de concertation pourrait être créée pour réunir tous les usagers et ainsi favoriser une gestion collective économe et partagée entre les activités du secteur	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 7.110 : Poursuivre la définition et la révision des volumes maximaux prélevables	
Les masses d'eau en déséquilibre quantitatif font l'objet d'une étude de détermination des volumes maximaux prélevables. Mise en évidence de l'impact des prélèvements pour la production d'eau et pour l'irrigation et fixer des limites pour ne pas engendrer de modification de niveau pouvant nuire à la production d'eau potable	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 7.111 : Adapter les prélèvements en eau souterraine dans le respect de l'alimentation des petits cours d'eau et des milieux aquatiques associés	
Sur les bassins fragilisés par la surexploitation des eaux souterraines, l'autorité administrative peut prendre la décision de diminuer les prélèvements sur tout ou partie du bassin hydrographique par la modification d'autorisations de prélèvements soumis à déclaration et autorisation au titre de la loi sur l'eau ou des ICPE	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
Orientation 27 : Assurer une gestion spécifique par masse d'eau ou partie de masses d'eau souterraine	
D 7.112 : Modalités de gestion pour la masse d'eau souterraine FRHG103 TERTIAIRE DU BRIECHAMPIGNY ET DU SOISSONNAIS	
Prélèvements limités à 140 000 m3/j, niveau piézométrique de crise = 47,60 m NGF. Gestion spécifique mise en œuvre de manière concertée	Le projet n'est pas localisé sur cette masse d'eau.
D 7.113 : Modalités de gestion des masses d'eau souterraine FRGG092 CALCAIRES TERTIAIRES LIBRES ET CRAIE SÉNONIENNE DE BEAUCE et FRGG135 CALCAIRES TERTIAIRES CAPTIFS DE BEAUCE SOUS FORET D'ORLÉANS	
Différentes modalités de gestion (cf Disposition D 7.113)	Le projet n'est pas localisé sur cette masse d'eau.
D 7.114 : Modalités de gestion de la masse d'eau souterraine FRHG218 ALBIEN-NÉOCOMIEN CAPTIF	
Fonction de secours pour l'AEP. Les prélèvements sont soumis à plusieurs mesures (cf Disposition D 7.114)	Le projet n'est pas localisé sur cette masse d'eau.
D 7.115 : Modalités de gestion locales pour les masses d'eau souterraine FRHG001, FRHG202 et FRHG211	
Mettre en place une concertation sur les trois masses d'eau pour prévenir les conflits d'usage	Le projet n'est pas localisé sur cette masse d'eau.
D 7.116 : Modalités de gestion pour la masse d'eau souterraine FRHG208 Craie de Champagne Sud et Centre	
Les prélèvements soumis à déclaration, enregistrement ou autorisation aux ICPE ou au titre de la loi sur l'eau doivent être compatibles avec les objectifs de conciliation des intérêts des usagers	Le projet n'est pas localisé sur cette masse d'eau.
D 7.117 : Modalités de gestion pour la partie nord de la masse d'eau souterraine FRHG209 Craie du Sénonais et du pays d'Othe	
Les prélèvements soumis à déclaration, enregistrement ou autorisation aux ICPE ou au titre de la loi sur l'eau peuvent être interdits	Le projet n'est pas localisé sur cette masse d'eau.
D 7.118 : Modalités de gestion pour la masse d'eau souterraine FRHG210 Craie du GATINAIS	
Les prélèvements soumis à déclaration, enregistrement ou autorisation aux ICPE ou au titre de la loi sur l'eau peuvent être interdits	Le projet n'est pas localisé sur cette masse d'eau.
D 7.119 : Modalités de gestion pour la masse d'eau souterraine FRHG308 Bathonien-Bajocien plaine de Caen et du Bessin FRHG213	
Déterminer un volume prélevable et orienter la répartition par usage et par secteur	Le projet n'est pas localisé sur cette masse d'eau.

D 7.120 : Modalités de gestion pour la masse d'eau souterraine FRHG102 TERTIAIRE DU MANTOIS A L'HUREPOIX	
Sur bassins en déséquilibres quantitatif, une ZRE doit être envisagée ainsi qu'une concertation pour définir les volumes maximaux prélevables	Le projet n'est pas localisé sur cette masse d'eau.
D 7.121 : Modalités de gestion pour la masse d'eau souterraine FRHG107 EOCENE ET CRAIE DU VEXIN FRANÇAIS	
Sur bassins en déséquilibres quantitatif, une ZRE doit être envisagée ainsi qu'une concertation pour définir les volumes maximaux prélevables	Le projet n'est pas localisé sur cette masse d'eau.
D 7.122 : Modalités de gestion pour la masse d'eau souterraine FRHG205 (CRAIE PICARDE)	
Approbation d'une répartition des prélèvements par usage pour garantir le bon fonctionnement des milieux aquatiques	Le projet n'est pas localisé sur cette masse d'eau.
Orientation 28 : Protéger les nappes stratégiques à réserver pour l'alimentation en eau potable future	
D 7.123 : Modalités de gestion de l'Yprésien de la masse d'eau souterraine FRHG104 Eocène du Valois	
Les prélèvements soumis à déclaration, enregistrement ou autorisation aux ICPE ou au titre de la loi sur l'eau doivent être compatibles pour avoir des réserves suffisantes pour l'AEP	Le projet n'est pas localisé sur cette masse d'eau.
D 7.124 : Modalités de gestion de la masse d'eau souterraine FRGG092 Calcaires tertiaires libres et Craie sénonienne de Beauce	
Les prélèvements soumis à déclaration, enregistrement ou autorisation aux ICPE ou au titre de la loi sur l'eau doivent être compatibles pour avoir des réserves suffisantes pour l'AEP. Plusieurs mesures de protection des nappes mises en place	Le projet n'est pas localisé sur cette masse d'eau.
D 7.125 : Modalités de gestion de la masse d'eau souterraine FRHG006 Alluvions de la Bassée	
Dans l'attente de l'approbation du SAGE Bassée-Voulzie, les rejets soumis à déclaration, enregistrement ou autorisation aux ICPE ou au titre de la loi sur l'eau doivent être compatibles avec l'objectif de préservation de la ressource pour l'AEP future	Le projet n'est pas localisé sur cette masse d'eau.
D 7.126 : Modalités de gestion des masses d'eau souterraine FRHG101 Isthme du Cotentin, FRHG202 Craie altérée de l'estuaire de la Seine et FRHG211 Craie altérée du Neubourg–Iton-Plaine St-André	
Différentes modalités de gestion des prélèvements *Suivi renforcé des nappes et eaux de surface*	Le projet n'est pas localisé sur cette masse d'eau.
D 7.127 : Modalité de gestion de la masse d'eau souterraine FRGG135 Calcaires tertiaires captifs de Beauce sous forêt d'Orléans	
Les prélèvements soumis à déclaration, enregistrement ou autorisation aux ICPE ou au titre de la loi sur l'eau doivent être compatibles pour avoir des réserves suffisantes pour l'AEP	Le projet n'est pas localisé sur cette masse d'eau.
D 7.128 : Garantir la maîtrise de l'usage du sol pour l'AEP future	
Les documents d'urbanisme permettent de garantir un usage foncier du sol en zone urbaine et rurale pour l'AEP	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
Orientation 29 : Résorber et prévenir les situations de pénuries chroniques des masses d'eau de surface	
D 7.129 : Mettre en œuvre une gestion concertée des masses d'eau de surface dans les situations de pénurie	
Mise en place d'une structure de concertation recommandée	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 7.130 : Gérer, contrôler et encourager la diminution des prélèvements dans les masses d'eau de surface et nappes d'accompagnement	
Les prélèvements soumis à déclaration, enregistrement ou autorisation aux ICPE ou au titre de la loi sur l'eau présents dans les grands axes fluviaux du bassin doivent être compatibles avec l'objectif d'anticipation et de prévention de pénuries chroniques des masses d'eau	Le poulailler en projet sera desservi par le réseau public d'adduction d'eau potable, comme le poulailler existant et l'élevage bovins. L'EARL VAUZELLES projette de créer un forage pour diversifier et sécuriser la fourniture d'eau à ses élevages. Le volume d'eau prélevé (~ 6 000 m^3/an) ne sera pas classé au titre de la rubrique 1.1.2.0 de la nomenclature IOTA.
Orientation 30 : Améliorer la gestion de crise lors des étiages sévères	

D 7.131 : Développer la cohérence des seuils et les restrictions d'usages lors des étiages sévères	
Concertation au niveau du bassin pour assurer une cohérence des arrêtés départementaux par rapport à la méthodologie de détermination des seuils, des mesures de restrictions et la prise en compte des retours d'expérience des étiages	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 7.132 : Développer la prise en compte des nappes souterraines dans les arrêtés cadres départementaux sécheresse	
Les arrêtés cadres départementaux doivent prendre en compte les eaux souterraines alimentant les cours d'eau : si cours d'eau en restriction et alimentés par la nappe, alors la nappe doit faire l'objet de restriction ; des seuils piézométriques peuvent être définis et des mesures peuvent être mises en place	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
Orientation 31 : Prévoir une gestion durable de la ressource en eau	
D 7.133 : Lutter contre les fuites dans les réseaux AEP	
Les collectivités territoriales veillent à évaluer les taux de perte dans les réseaux, de programmer et exécuter des travaux pour limiter les pertes, augmenter la redevance si le plan d'actions n'est pas établi dans les délais prescrits	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 7.134 : Favoriser les économies d'eau et sensibiliser les acteurs concernés	
Plusieurs préconisations listées pour s'assurer de l'efficience de l'utilisation de l'eau dans tous les secteurs	Les consommations en eau sont optimisées : abreuvement des volailles par pipettes, lavages par jet HP.
D 7.135 : Développer les connaissances sur les prélèvements	
Nécessaire que le comité de bassin et les services de l'Etat : - *Recensent et valorisent les données sur les volumes prélevés* - *Analysent les relations entre les points de prélèvements en eau souterraine, aquifère et eau de surface* - *Définissent ou affinent des débits minimums biologiques et débits d'objectifs d'étiage*	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
D 7.136 : Maîtriser les impacts des sondages et des forages sur les milieux	
Tout ouvrage soumis à déclaration, enregistrement ou autorisation aux ICPE ou au titre de la loi sur l'eau doit être réalisé, exploité et abandonné dans les règles de l'art pour préserver la ressource en eau	Le poulailler en projet sera desservi par le réseau public d'adduction d'eau potable, comme le poulailler existant et l'élevage de bovins. L'EARL VAUZELLES souhaite également créer un forage afin d'alimenter intégralement les élevages (2 poulaillers + élevage bovins). Le volume d'eau prélevé (~ 6 000 m3/an) sera inférieur à 10 000 m^3/an et ne sera pas classé au titre de la rubrique 1.1.2.0 de la nomenclature IOTA.
D 7.137 : Anticiper les effets attendus du changement climatique	
Le comité de bassin et les services de l'Etat doivent : - *Etudier l'évolution des territoires en déséquilibre quantitatif,* - *Suivre l'évolution des déséquilibres structurels grâce aux réseaux de surveillance* - *Analyser le risque de remontrée du biseau salé* *Les documents d'urbanisme et de planification doivent renforcer et diversifier les mesures destinées à préserver la ressource en eau*	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
Défi 8 : Limiter et prévenir le risque d'inondation	
Orientation 32 : Préserver et reconquérir les zones naturelles d'expansion des crues	
D 8.138 : Identifier les zones d'expansion des crues	
Les collectivités territoriales et groupements compétents sont amenés à identifier les zones d'expansion des crues à l'échelle d'un bassin ou sous bassin hydrographique	Le projet n'est pas situé en zone inondable.
D 8.139 : Prendre en compte et préserver les zones d'expansion des crues dans les documents d'urbanisme	
Les documents d'urbanisme doivent être compatibles avec cette disposition	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.

D 8.140 : Éviter, réduire, compenser les installations en lit majeur des cours d'eau	
Les aménagements ne doivent pas aggraver les phénomènes d'inondation et impacts en amont et aval. *Les mesures compensatoires doivent être justifiées pour garantir la transparence hydraulique* *Identifier et cartographier les sites de compensation hydraulique*	Le projet n'a pas d'impact sur les phénomènes éventuels d'inondation en amont et en aval (gestion des eaux pluviales sur le site d'élevage).
Orientation 33 : Limiter les impacts des inondations en privilégiant l'hydraulique douce et le ralentissement dynamique des crues	
D 8.141 : Privilégier les techniques de ralentissement dynamique des crues	
Techniques à privilégier et qui peuvent être complétées par ses systèmes de ralentissement sur les cours d'eau *S'il y a nécessité de créer un ouvrage, une analyse comparative doit être réalisée*	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
Orientation 34 : Ralentir le ruissellement des eaux pluviales sur les zones aménagées	
D 8.142 : Ralentir l'écoulement des eaux pluviales dans la conception des projets	
Si aucun objectif fixé par la réglementation locale (SAGE, PLU, SCOT…) ou d'étude hydraulique réalisée pour l'étude, le débit spécifique (en l/s/ha) de la zone aménagée doit être inférieur ou égal au débit spécifique du bassin versant intercepté par l'opération	Le projet n'a pas d'impact sur les phénomènes éventuels d'inondation en amont et en aval (gestion des eaux pluviales sur le site d'élevage).
D 8.143 : Prévenir la genèse des inondations par une gestion des eaux pluviales adaptée	
Délimitation de zone par les collectivités territoriales pour limiter l'imperméabilisation et maîtriser le débit et l'écoulement des eaux pluviales et de ruissellement *Sur ces zones, nécessité d'édicter des règles pour ralentir le transfert des eaux de pluie vers les cours d'eau*	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
Orientation 35 : Prévenir l'aléa d'inondation par ruissellement	
D 8.144 : Privilégier la gestion et la rétention des eaux à la parcelle	
Lutte contre les inondations peut être envisagée à la parcelle (rétention et gestion des eaux adaptée à chaque parcelle)	Les eaux pluviales s'infiltrent sur le site d'élevage, à proximité des bâtiments.
D 8.145 : Intensifier la réflexion et les études de nature à renforcer le soutien d'étiage et l'écrêtement des crues sur le bassin de la Seine	
Evaluer les zones humides et les zones d'expansion des crues. *Réfléchir sur les effets du changement climatique et l'optimisation des fonctionnalités de ces milieux*	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
Levier 1 : Acquérir et partager les connaissances pour relever les défis	
Orientation 36 : Acquérir et améliorer les connaissances	
L 1.146 : Poursuivre la recherche sur les substances toxiques et sur leurs impacts écosystémiques	
Plusieurs domaines doivent être encouragés (cf L 1.146)	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
L 1.147 : Améliorer les connaissances des rejets, des pertes non-intentionnelles et des stocks de radionucléides	
Continuer les études et les suivis spécifiques de devenir des radionucléides dans l'environnement	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
L 1.148 : Étudier les causes, les manifestations et l'impact de l'eutrophisation sur les différents types de milieux	
Travaux de recherche orientés vers : - *La hiérarchisation des sources de pollution et l' évaluation de la contribution respective des types d'apports de nutriments* - *L'études des déterminismes et des facteurs de contrôles des épisodes d'eutrophisation* - *La recherche de scenarii locaux et globaux adaptés à la limitation de l'eutrophisation pour chacune des espèces en cause*	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
L 1.149 : Étudier les transferts de contaminants et de nutriments vers les milieux aquatiques	
Avoir des connaissances solides pour comprendre les rejets ponctuels vers les milieux aquatiques	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
L 1.150 : Améliorer la connaissance des liens entre les différentes perturbations qui s'exercent sur le milieu et les	

effets sur le milieu, développer des outils permettant de quantifier les impacts	
Difficile d'établir un lien entre les pressions et les effets sur les milieux. Il est donc important de fournir des efforts pour comprendre les différentes perturbations	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
L 1.151 : Connaître les habitats aquatiques et la faune associée en vue de leur préservation et restauration pour le maintien durable des populations	
Améliorer les connaissances sur l'état des ressources vivantes et leurs habitats au sein des écosystèmes (dynamique des populations, habitats effectifs et potentiels pour la restauration des populations, capacité d'accueil des habitats, état sanitaire des individus et des populations)	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
L 1.152 : Étudier l'impact de l'extraction des granulats marins sur le milieu	
Compléter l'étude d'impact par la prise en compte des risque possibles en matière d'hydromorphologie, de la ressource halieutique et des effets cumulés des aménagements sur les milieux	Le projet ne comporte pas d'extraction de granulats marins.
L 1.153 : Connaître les relations eaux souterraines - eaux de surface - écosystèmes terrestres	
Echanges importants entre les milieux, il est important de compléter les connaissances sur ces milieux qui ont de l'influence sur d'autres milieux	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
L 1.154 : Pérenniser les réseaux de surveillance de la qualité des eaux	
Maintenir un réseau d'observation de manière pérenne pour suivre la qualité de l'eau sur une très longue durée	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
L 1.155 : Mettre en place de nouveaux dispositifs de surveillances pour mieux évaluer les risques écotoxicologiques	
Une alternative à l'analyse réalisée uniquement sur la matrice « eau » peut être de réaliser un échantillonnage passif (matrices artificielles calibrées)	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
L 1.156 : Améliorer la connaissance sur les apports de déchets au milieu marin et les impacts des nano-déchets	
Etudier les apports de déchets vers les milieux aquatiques, leur devenir et les comparer aux flux venant « du large »	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
Orientation 37 : Améliorer la bancarisation et la diffusion des données	
L 1.157 : Poursuivre la caractérisation des milieux, des pressions et la bancarisation des données	
Enrichir les bases de données géographiques (référence eaux de surface, eaux souterraines, inventaires des zones humides…)	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
L 1.158 : Améliorer la diffusion des données	
Objectif des outils est d'avoir un accès multithématique aux données	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
Orientation 38 : Évaluer l'impact des politiques de l'eau et développer la prospective	
L 1.159 : Évaluer l'impact des politiques de l'eau dans le Bassin	
Avec des suivis d'indicateurs techniques, sociologiques, financiers et économiques	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
L 1.160 : Prendre en compte le Bilan Carbone lors de la réalisation de nouveaux projets	
Recommandé aux maitres d'ouvrage de prendre en compte le Bilan Carbone dans les choix de solutions techniques pour leur projet	Le calcul des émissions atmosphériques pour les élevages IED est effectué par la méthodologie du CITEPA.
L 1.161 : Élaborer et préciser les scenarii globaux d'évolution pour modéliser les situations futures sur le bassin	
Utilisation des scenarii élaborés dans les volets « Energie et climat » des SCOT, continuer à améliorer les connaissances pour définir et mettre à jour des mesures d'adaptation au changement climatique	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
L 1.162 : Promouvoir l'expérimentation des solutions émergentes d'adaptation aux changements globaux pour préserver la ressource et les milieux aquatiques	

Tester les mesures d'adaptation aux effets potentiels des changements sur le long terme	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
Levier 2 : Développer la gouvernance et l'analyse économique pour relever les défis	
Orientation 39 : Favoriser une meilleure organisation des acteurs du domaine de l'eau	
L 2.163 : Renforcer la synergie, la coopération et la gouvernance entre les acteurs du domaine de l'eau, des inondations, du milieu marin et de la cohérence écologique	
Les acteurs portant des projets d'aménagement du territoire se concertent le plus en amont possible pour intégrer les enjeux. Les services de l'Etat doivent veiller à la mise en œuvre et au suivi des plans de gestion des risques, des plans d'actions…	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
L 2.164 : Structurer et consolider les maîtres d'ouvrages à une échelle hydrographique pertinente et assurer leur pérennité	
Une organisation des maîtres d'ouvrage, de manière géographique ou par la répartition des compétences, est à rechercher pour avoir des structures opérationnelles pérennes (compétences techniques, humaines et financières)	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
L 2.165 : Identifier les périmètres prioritaires d'intervention des EPAGE et des EPTB au regard des enjeux de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations	
Identifier les enjeux à une échelle cohérente. Les compétences du GEMAPI peut être élargi	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
Orientation 40 : Renforcer et faciliter la mise en œuvre des SAGE et de la contractualisation	
L 2.166 : Déterminer les SAGE nécessaires et identifier les périmètres de SAGE	
Les délimitations des bassins pour les SAGE présentés en carte 34.	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
L 2.167 : Veiller à la cohérence des SAGE sur les territoires partagés	
Les CLE des SAGE et les collectivités territoriales pourraient mettre en place un module de coordination inter-SAGE	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
L 2.168 : Favoriser la participation des CLE lors de l'élaboration, la révision et la mise en compatibilité des documents d'urbanisme (SCOT, PLU et carte communale) avec le SAGE	
Lors de l'élaboration des documents d'urbanisme, les structures élaborant les SAGE devraient être présentes pour prendre en compte les enjeux liés à l'eau et vis-versa lors de travaux organisés par la CLE. Si nécessaire, les services et établissement publics créer un groupe de travail spécifique au sein de la CLE	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
L 2.169 : Renforcer les échanges entre les CLE et les acteurs présents sur les territoires de SAGE	
Un réseau d'échange doit être créé entre les CLE et les acteurs du SAGE pour un ensemble de projets (schéma de développement économique, projets d'infrastructure…)	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
L 2.170 : Renforcer l'intégration des objectifs littoraux dans les SAGE	
Lors de l'élaboration ou révision des SAGE, en plus de la DCE, les enjeux de la directive cadre stratégie pour le milieu marin devra être pris en compte	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
L 2.171 : Favoriser la mise en place de démarche de gestion intégrée de la mer et du littoral et leur déclinaison dans les documents d'urbanisme	
Mener les démarches de manière à intégrer les populations et les acteurs locaux. Les SCOT peuvent organiser les usages en mer et limiter les pressions liées et qui s'exercent sur les masses d'eau pour atteindre les objectifs du SDAGE	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
L 2.172 : Favoriser la contractualisation	
Contractualiser entre les différentes actions multi-thématiques pour l'atteinte des objectifs du SDAGE. Surtout pour les AAC, les tensions quantitatives de la ressource en eau et les soutiens dans l'animation pour développer et fédérer les actions locales	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
Orientation 41 : Sensibiliser, former et informer tous les publics à la gestion de l'eau	
L 2.173 : Sensibiliser le public à l'environnement	

Impliquer chacun dans la gestion de l'eau (citoyen, élu ou professionnel). Eduquer sur la protection et la restauration des milieux aquatiques et faire mieux connaitre les risques (sécheresse, inondation) *Permet la participation active du public pour les projets (consultations lors de l'élaboration du SDAGE)*	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
L 2.174 : Former les acteurs ayant des responsabilités dans le domaine de l'eau	
Acteurs ayant des responsabilités dans le domaine de l'eau soient formés aux enjeux de la gestion (comité de bassin et commissions territoriales, les maitres d'ouvrage, les membres de la CLE, les représentants de la société civile, associations de pêche, agents des collectivités territoriales,…)	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
L 2.175 : Soutenir les programmes d'éducation à la citoyenneté dans le domaine de l'eau	
Ensemble des acteurs concernés par la gestion de l'eau (Etat, agence de l'eau, collectivités territoriales, associations…) apportent leur soutien aux initiatives et aux programmes éducatifs	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
L 2.176 : Communiquer par le biais des outils de gestion de l'eau	
Intégrer un volet de communication et d'éducation dans les programmes d'actions dans les contrats liés à la gestion de l'eau et les SAGE	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
L 2.177 : Sensibiliser tous les publics aux changements majeurs futurs, en particulier aux changements climatiques	
Sensibiliser les acteurs de la gestion de l'eau pour la prise en compte à long terme de cette gestion par des actions de formation adéquates	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
L 2.178 : Communiquer sur les évolutions du climat et les aspects socio-économiques	
Il est demandé aux services de l'Etat et de l'agence de l'eau de communiquer sur les évolutions du climat et des aspects socio-économiques pouvant impacter la gestion de l'eau	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
Orientation 42 : Améliorer et promouvoir la transparence	
L 2.179 : Alimenter l'information économique sur l'eau	
Poursuite et amélioration par le comité de bassin de l'évaluation économique des usages de l'eau et des avantages et dommages environnementaux liés aux activités concernées	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
L 2.180 : Alimenter un observatoire des coûts unitaires	
Mettre à disposition les coûts unitaires des travaux sur le bassin et d'assurer le cout le suivi des coûts des ouvrages inscrits au programmes d'intervention	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
L 2.181 : Assurer la transparence sur les coûts des services et les coûts environnementaux	
L'agence de l'eau assure une transparence des coûts dans les grands secteurs d'activité et met à disposition du public le prix de l'eau	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
L 2.182 : Le comité de bassin examine périodiquement le niveau global de récupération des coûts de l'eau pour l'ensemble des usagers en intégrant les coûts environnementaux	
Des transferts entre catégorie peuvent être réalisés en tenant compte de plusieurs conditions (sociales, économiques et environnementales, géographiques et climatiques)	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
L 2.183 : Améliorer la transparence sur les besoins de renouvellement et de mise aux normes des équipements des services d'eau et d'assainissement	
Informations sur le renouvellement doivent être présentées dans les rapports annuels	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
Orientation 43 : Renforcer le principe pollueur-payeur et la solidarité sur le territoire	
L 2.184 : Moduler les redevances pour appliquer une tarification incitative	
L'agence de l'eau module ses redevances en fonction de l'état des milieux et des objectifs environnementaux du SDAGE. Elle communique ces changements via la facture d'eau auprès des maitres d'ouvrage et du grand public	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.

L 2.185 : Conditionner les aides au respect de la réglementation	
Modulation des aides en fonction du respect des prescriptions relatives à l'eau imposées par la réglementation. *Pas de participation pour les travaux de drainage, développement de l'irrigation et des plans d'eau, altérations des zones humides,…)*	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
L 2.186 : Favoriser la solidarité entre les acteurs du territoire	
Transfert entre les catégories d'usagers et aussi entre les territoires très urbanisés et industrialisés et les territoires ruraux.	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
Orientation 44 : Rationaliser le choix des actions et assurer une gestion durable	
L 2.187 : Financer les actions permettant d'atteindre les objectifs environnementaux du SDAGE	
Financement prioritaire pour les actions contribuant à l'atteinte des objectifs du SDAGE	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
L 2.188 : Favoriser une synergie entre aides publiques et politique de l'eau	
Les programmes publics de subvention dans le domaine de l'eau sont compatibles avec les objectifs du SDAGE	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
L 2.189 : Rendre localement le contexte économique favorable aux systèmes de production les moins polluants	
Les collectivités territoriales doivent promouvoir un mode non polluant d'occupation et d'utilisation du sol surtout dans les AAC, amont des zones de baignade ou conchyliculture…) et animer la mise en place des programmes d'actions *Le développement des filières de cultures ou de systèmes de cultures économes en intrants est également à favoriser*	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
L 2.190 : Développer l'analyse économique dans les contrats intégrant le domaine de l'eau et les SAGE	
Dans les choix d'actions, prévoir une analyse économique pour comparer les éventuelles alternatives moins chères à efficacité équivalente	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.
L 2.191 : Évaluer et prendre en compte les services rendus par les écosystèmes aquatiques	
Pour les projets susceptibles de modifier le fonctionnement des écosystèmes aquatiques, lors des études préalables, il est important de tenir compte des services rendus par ces écosystèmes sur le court, moyen et long terme. Les services doivent être caractérisés de manière qualitative et si possible quantitative	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'élevage.

Le projet de l'EARL VAUZELLES est compatible avec le SDAGE Seine-Normandie.

Orientation SDAGE Rhin-Meuse 2016-2021	Conformité du projet EARL VAUZELLES
Défi 1 : Améliorer la qualité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine et à la baignade.	
Orientation T1 - O1 : Assurer à la population, de façon continue, la distribution d'une eau potable de qualité.	
Prendre, en amont des captages d'eau destinée à la consommation humaine, des mesures préventives permettant de limiter et de réduire les traitements ainsi que les substitutions de ressources.	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
Sécuriser les installations de production et de distribution d'eau potable.	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
Informer les consommateurs sur les enjeux sanitaires liés à l'eau.	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
Orientation T1 - O2 Favoriser la baignade en toute sécurité sanitaire, notamment en fiabilisant prioritairement les sites de baignade aménagés et en encourageant leur fréquentation.	
Inciter les usagers des baignades à fréquenter les sites aménagés en diffusant largement, chaque année, dans chaque région et éventuellement en plusieurs langues, un dépliant mentionnant les principaux risques sanitaires ainsi que la qualité de l'eau des sites de la région sur les trois dernières années.	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
Améliorer l'information sur les sites recensés (aménagés et non aménagés) à l'initiative des responsables des sites de baignade.	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
Poursuivre la sensibilisation par les services instructeurs des responsables des sites de baignade qui n'ont pas élaboré, révisé et actualisé le profil de l'eau de baignade (comportant en particulier le recensement et l'évaluation des sources possibles de pollution).	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
Défi 2 : Garantir la bonne qualité de toutes les eaux, tant superficielles que souterraines.	
Orientation T2 - O1 Réduire les pollutions responsables de la non atteinte du bon état des eaux.	
Poursuivre les efforts de réduction des pollutions d'origines industrielle et domestique pour atteindre au moins les objectifs de qualité des eaux fixés par le SDAGE.	Le projet ne comporte pas de rejet direct au milieu naturel.
Limiter les dégradations des masses d'eau par les pollutions intermittentes et accidentelles	Le projet ne comporte pas de rejet direct au milieu naturel. Disconnecteur sur le forage projeté. Plan d'épandage bien dimensionné.
Adapter les concentrations en sels minéraux dans le milieu pour atteindre le meilleur état possible des eaux superficielles et souterraines en préservant le développement économique et social de la région et en confortant les usages en aval.	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
Limiter l'impact des sites et sols pollués sur les eaux superficielles et les eaux souterraines.	Poulailler en projet sur sol béton.
Limiter la contamination sédimentaire par les PCB (Polychlorobiphényles)	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
Orientation T2 - O2 Connaître et réduire les émissions de substances toxiques.	
Améliorer les connaissances sur les nouveaux polluants et sur la présence, les origines et les effets des substances toxiques.	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
Poursuivre la recherche des substances toxiques dans les milieux aquatiques et dans les rejets, afin d'améliorer la définition des actions de suppression ou de réduction des rejets. Cette recherche doit viser l'ensemble des sources potentielles	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
Poursuivre et soutenir la recherche concernant les substances toxiques et en particulier : *- L'impact combiné de différentes substances présentes dans l'eau et les milieux ;* *- Les méthodes de détection bio-indicatrices ;* *- Les nouveaux polluants.*	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
Connaître et maîtriser les déversements de substances toxiques dans les réseaux publics et privés d'assainissement en favorisant la réduction à la source.	Les eaux de lavage du poulailler 2 seront collectées séparément puis épandues sur les parcelles du plan d'épandage.
Réduire la pollution par les produits phytosanitaires d'origine agricole.	Les agriculteurs du plan d'épandage ont reçu une formation à l'utilisation des produits phytosanitaires. L'EARL VAUZELLES et l'EARL LES CHENEVIERES respectent les prescriptions d'épandage des produits phytosanitaires par rapport aux cours d'eau.
Réduire la pollution par les produits phytosanitaires d'origine non agricole.	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.

Connaître et maîtriser les stocks de substances toxiques en place résultant d'activités présentes ou passées.	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
Améliorer la connaissance des niveaux de contamination et des phénomènes de relargage liés aux sédiments contaminés pour décider les règles de gestion à adopter au cas par cas à des coûts économiquement acceptables.	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
Orientation T2 - O3 Veiller à une bonne gestion des systèmes d'assainissement publics et privés, et des boues d'épuration.	
Garantir une bonne gestion des boues d'épuration, dans un souci de transparence vis-à-vis des utilisateurs et des consommateurs finaux et ce dans le cadre du développement durable (étude sol, air, eau) et du respect des normes spécifiques. *Une durée de stockage adaptée à la filière d'élimination des boues et une traçabilité des sous-produits dépotés dans la station d'épuration ou le réseau d'assainissement sont nécessaires pour cela.*	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
Améliorer la prise en compte des eaux pluviales dans les zones urbanisées, en privilégiant, si possible, les techniques alternatives et en tenant compte des préconisations faites dans les dispositions T2 - O1.2 - D1 et T2 - O1.2 - D2. Ces zones doivent pouvoir être entretenues sans l'usage de produits phytosanitaires.	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
Identifier les zones à enjeu environnemental pour l'assainissement non collectif.	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
Orientation T2 - O4 Réduire la pollution par les nitrates et les produits phytosanitaires d'origine agricole	
Développer l'offre d'enseignement vers les utilisateurs professionnels de produits phytosanitaires et de nitrates.	Les agriculteurs du plan d'épandage ont reçu une formation à l'utilisation des produits phytosanitaires.
Promouvoir des pratiques agronomiques visant à réduire la pollution des eaux.	Plan d'épandage bien dimensionné.
Prévoir une adaptation des pratiques agronomiques dans les programmes d'actions en zone vulnérable élaborés en application de l'article R.211-8121 du Code de l'environnement pour tenir compte des objectifs fixés par le SDAGE - tomes 2 et 3.	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
Orientation T2 - O5 Réduire la pollution par les produits phytosanitaires d'origine non agricole.	
Promouvoir les méthodes d'entretien des espaces sans phytosanitaires dans les villes, sur les infrastructures publiques et par les particuliers.	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
Améliorer la connaissance sur la présence de phytosanitaires dans l'environnement et les pratiques des différents utilisateurs.	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
Orientation T2 - O6 Réduire la pollution de la ressource en eau afin d'assurer à la population la distribution d'une eau de qualité.	
Reconquérir et préserver la qualité de la ressource en eau utilisée pour l'alimentation en eau potable	Parcelles du plan d'épandage en dehors de périmètres de protection de captage.
Encourager les actions préventives permettant de limiter les traitements ainsi que les substitutions de ressources	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
Orientation T2 - O7 Protéger le milieu marin en agissant à la source sur les eaux continentales	
Favoriser la diversité biologique et la migration des espèces piscicoles amphihalines	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
Réduire les apports en nutriments et les polluants susceptibles d'atteindre le milieu marin	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
Réduire les quantités de déchets flottants	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
Défi 3 : Retrouver les équilibres écologiques fondamentaux des milieux aquatiques.	
Orientation T3 - O1 Appuyer la gestion des milieux aquatiques sur des connaissances, en particulier en ce qui concerne leurs fonctionnalités	
Rassembler les connaissances de base et construire les outils méthodologiques nécessaires à une bonne gestion des milieux aquatiques.	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
S'agissant de la gestion des milieux aquatiques, définir des priorités précises d'actions en terme de contenu et de localisation, fondées sur une démarche rigoureuse.	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
Orientation T3 - O2 Organiser la gestion des cours d'eau et des plans d'eau et y mettre en place des actions respectueuses de ces milieux, et en particulier de leurs fonctionnalités.	
Favoriser l'émergence de maîtres d'ouvrage porteurs de projets permettant d'améliorer l'état écologique des milieux aquatiques.	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.

Favoriser la déclinaison dans les programmes d'intervention des maîtres d'ouvrage des actions prioritaires en termes de contenu et de localisation telles que mentionnées dans l'orientation T3 - O1.3.	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
Orientation T3 - O3 Restaurer ou sauvegarder les fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques, et notamment la fonction d'auto-épuration.	
Privilégier le maintien ou la reconstitution de la dynamique latérale des cours d'eau.	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
Préserver ou recréer la diversité écologique des berges et du lit des cours d'eau.	Zone d'exclusion d'épandage des fumiers de 35 m par rapport aux cours d'eau.
Orientation T3 - O4 Arrêter la dégradation des écosystèmes aquatiques.	
Limiter au maximum les opérations conduisant à une banalisation, une artificialisation ou une destruction des écosystèmes	Poulailler en projet en dehors de zone naturelle remarquable.
Mettre en place un plan de suivi et d'actions contre les espèces exotiques envahissantes ou invasives	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
Orientation T3 - O5 Mettre en œuvre une gestion piscicole durable	
Mettre en œuvre une gestion piscicole durable	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
Orientation T3 - O6 Renforcer l'information des acteurs locaux sur les fonctionnalités des milieux aquatiques et les actions permettant de les optimiser.	
Renforcer l'information des acteurs locaux sur les fonctionnalités des milieux aquatiques et les actions permettant de les optimiser.	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
Orientation T3 - O6 Renforcer l'information des acteurs locaux sur les fonctionnalités des milieux aquatiques et les actions permettant de les optimiser.	
Développer la sensibilisation et la culture d'acceptation des zones humides.	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
Assurer la convergence des politiques publiques en matière de zones humides.	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
Améliorer la connaissance des zones humides.	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
Stopper la dégradation et la disparition des zones humides.	Le poulailler en projet n'est pas localisé en zone humide. Les parcelles localisées en zone humide par l'étude de terrain ont été exclues du plan d'épandage.
Développer la renaturation, la recréation et la gestion des zones humides	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
Orientation T3 - O8 Respecter les bonnes pratiques en matière de gestion des milieux aquatiques.	
Respecter les bonnes pratiques en matière de gestion des milieux aquatiques.	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
Défi 4 : Encourager une utilisation raisonnable de la ressource en eau sur l'ensemble des bassins du Rhin et de la Meuse.	
Orientation T4 - O1 Prévenir les situations de surexploitation et de déséquilibre quantitatif de la ressource en eau	
Pour l'alimentation en eau potable, repenser l'organisation des prélèvements pour éviter les manques d'eau.	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
Respecter le principe d'équilibre entre les prélèvements d'eau et la capacité de renouvellement de chaque masse d'eau souterraine.	Prélèvement de 6000 m^3/an soit seulement 0,15% des prélèvements d'eau sur cette nappe d'eau souterraine (FRHG214).
Prévenir les conséquences négatives sur l'état des masses d'eau et des milieux associés des transferts de débits entre bassins versants ou masses d'eau souterraine, ou au sein d'un même bassin versant.	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
Sensibiliser les consommateurs et encourager les économies d'eau par catégorie d'usagers, tant pour les eaux de surface que souterraines, tout en respectant les impératifs liés à la qualité sanitaire de l'eau.	Distribution de l'eau aux volailles par pipettes, lavages des bâtiments par jet HP.
Respecter le principe d'équilibre entre les prélèvements d'eau et la qualité et l'intégrité de chaque masse d'eau de surface.	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
Orientation T4 - O2 Favoriser la surveillance de l'impact du climat sur les eaux.	
Favoriser la surveillance de l'impact du climat sur les eaux.	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
Défi 5 : Intégrer les principes de gestion équilibrée de la ressource en eau dans le développement et l'aménagement des territoires.	
Orientation T5A - O4 Identifier et reconquérir les zones d'expansion de crues.	
Identifier et reconquérir les zones d'expansion de crues.	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.

Orientation T5A - O5 Limiter le rejet des eaux pluviales dans les cours d'eau, encourager l'infiltration.	
Limiter le rejet des eaux pluviales dans les cours d'eau, encourager l'infiltration.	Infiltration des eaux pluviales sur site.
Orientation T5A - O6 Limiter l'accélération et l'augmentation du ruissellement sur les bassins versants ruraux et périurbains, par la préservation des zones humides et le développement d'infrastructures agro-écologiques.	
Limiter l'accélération et l'augmentation du ruissellement sur les bassins versants ruraux et périurbains, par la préservation des zones humides et le développement d'infrastructures agro-écologiques.	Les parcelles localisées en zone humide par l'étude de terrain ont été exclues du plan d'épandage. Les haies existantes sur les parcelles du plan d'épandage seront conservées.
Orientation T5A - O7 Prévenir le risque de coulées d'eau boueuse	
Orientation T5B - O1 Dans des situations de déséquilibre quantitatif sur les ressources ou les rejets en eau, limiter l'impact des urbanisations nouvelles et des projets nouveaux.	
Dans les zones caractérisées par un risque de déséquilibre entre les prélèvements effectués dans une nappe souterraine et les conditions de recharge de cette même nappe, les projets nécessitant déclaration ou autorisation soumise au Code de l'environnement doivent être accompagnés de dispositions visant à assurer au maximum l'infiltration des eaux pluviales ou des eaux résiduaires ne nécessitant pas ou plus d'épuration.*	Infiltration des eaux pluviales sur site.
Dans les bassins versants caractérisés par un déséquilibre important entre les volumes d'eaux pluviales interceptées et les volumes rejetés (prélèvement des eaux pluviales dans un bassin versant et rejet dans un autre bassin versant), les projets nécessitant déclaration ou autorisation soumise au Code de l'environnement doivent être accompagnés de dispositions visant à assurer le maintien des eaux pluviales dans le bassin versant où elles ont été recueillies.	Infiltration des eaux pluviales sur site.
Sur l'ensemble du territoire, l'infiltration des eaux pluviales, la récupération et la réutilisation des eaux pluviales et/ou la limitation des débits de rejet dans les cours d'eau ou dans les réseaux d'assainissement est vivement recommandée, auprès de toutes les collectivités et de tous les porteurs de projet, dès lors que cela n'apparaît pas impossible ou inopportun d'un point de vue technique ou économique.	Infiltration des eaux pluviales sur site.
Orientation T5B - O2 Préserver de toute urbanisation les parties de territoire à fort intérêt naturel	
Les SCOT, ou à défaut les Plans locaux d'urbanisme (PLU) et les documents en tenant lieu ainsi que les cartes communales, poursuivent l'objectif de préservation de l'intégrité du lit du cours d'eau et des zones latérales contre toute atteinte.	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES. Le poulailler en projet sera localisé à 880 m du cours d'eau le plus proche.
Dans les zones humides remarquables ou ordinaires : Tout projet d'aménagement, de construction susceptible d'avoir un impact sur une zone humide remarquable ou ordinaire nécessite que l'état et les fonctionnalités de cette zone humide soient préalablement analysés. *Concernant l'ouverture à urbanisation de zones humides ordinaires, voire exceptionnellement de zones humides remarquables, le document de planification devra mettre en œuvre des mesures de prévention visant à garantir le maintien de la fonctionnalité de la zone humide impactée à travers la mise en œuvre de ces dispositions.*	Le poulailler en projet n'est pas localisé en zone humide. Les parcelles localisées en zone humide par l'étude de terrain ont été exclues du plan d'épandage.
En rive de cours d'eau, la préservation de la végétation rivulaire est attentivement prise en considération, afin de préserver au maximum son intérêt pour la diversité biologique, pour la qualité des paysages, pour la préservation des berges du cours d'eau et pour l'absorption des pollutions diffuses.	Zone d'exclusion d'épandage des fumiers de 35 m par rapport aux cours d'eau.
Les SCOT, ou à défaut les Plans locaux d'urbanisme (PLU) et les documents en tenant lieu ainsi que les cartes communales, pourront prévoir respectivement, des orientations et objectifs, des prescriptions et devront être compatibles avec l'objectif de préservation des végétations rivulaires et de corridors biologiques, la préservation de la qualité paysagère et l'entretien des cours d'eau.	Poulailler en projet en dehors de réservoir de biodiversité et de corridor écologique, et éloigné de 880 m du cours d'eau le plus proche.
Orientation T5C - O1 Urbanisation d'un nouveau secteur	
L'ouverture à l'urbanisation d'un nouveau secteur ne peut pas être envisagée si la collecte et le traitement des eaux usées (assainissement collectif ou non collectif) qui en seraient issues ne peuvent pas être effectués dans des conditions conformes à la réglementation en vigueur et si l'urbanisation n'est pas	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.

accompagnée par la programmation des travaux et actions nécessaires à la réalisation ou à la mise en conformité des équipements de collecte et de traitement.	
Défi 5 : Développer, dans une démarche intégrée à l'échelle des bassins versants du Rhin et de la Meuse, une gestion de l'eau participative, solidaire et transfrontalière.	
Orientation T6 - O1 Anticiper en mettant en place une gestion des eaux gouvernée par une vision à long terme, accordant une importance égale aux différents piliers du développement durable, à savoir les aspects économiques, environnementaux et socio-culturels.	
Pour les questions liées à l'eau, privilégier activement la prévention et les interventions à la source (exemple : mettre en place des technologies propres ou développer des produits de substitution en industrie, modifier les pratiques en agriculture, préserver les zones d'expansion de crues, le fonctionnement naturel des milieux, encourager les économies d'eau, etc).	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
Les collectivités ou leurs groupements veilleront à anticiper sur les besoins de renouvellement de leurs équipements d'assainissement et d'eau potable.	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
Orientation T6 - O2 Aborder la gestion des eaux à l'échelle de la totalité du district hydrographique, ce qui suppose notamment de développer les collaborations transfrontalières et, de manière générale, de renforcer tous les types de solidarité entre l'amont et l'aval.	
Développer les collaborations transfrontalières	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
Développer et mobiliser des structures d'échange et d'actions à l'échelle de bassins versants	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
Orientation T6 - O3 Renforcer la participation du public et de l'ensemble des acteurs intéressés pour les questions liées à l'eau et prendre en compte leurs intérêts équitablement	
Informer, sensibiliser et éduquer le public, notamment les plus jeunes, aux questions liées à l'eau et à l'atténuation et l'adaptation vis-à-vis du changement climatique.	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
Encourager les initiatives de gestion participative de l'eau	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
Rendre des comptes sur les politiques publiques en lien avec l'eau, notamment en se fondant sur les principes suivants : hiérarchiser les priorités et mettre l'accent sur ce qui est le plus important, se fixer une obligation de résultats et pas seulement de moyens, être transparent, évaluer les politiques publiques	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
Favoriser un financement juste et équilibré de la politique de l'eau, notamment au travers d'une meilleure application du principe « pollueur-payeur » et du principe de récupération des coûts liés à son utilisation.	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
Assurer la juste représentation des différents acteurs et la cohérence de leurs actions à l'échelle du district hydrographique international.	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
Orientation T6 - O4 Mieux connaître, pour mieux gérer	
Mieux connaître, pour mieux gérer	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.
Orientation T6 - O5 Mettre en place une gouvernance adaptée aux enjeux de la Directive cadre sur l'Eau (DCE) et de la Directive inondation (DI).	
Mettre en place une gouvernance adaptée aux enjeux de la Directive cadre sur l'Eau (DCE) et de la Directive inondation (DI).	Disposition ne relevant pas de la responsabilité de l'EARL VAUZELLES.

Le projet de l'EARL VAUZELLES est compatible avec le SDAGE Rhin-Meuse.

Annexe 3-3 :

Attestation du propriétaire de l'étang

AUTORISATION

Je soussigné Patrick LEDOUX demeurant 9rue Danièle Casanova à Rethel autorise les Services d'incendie et de secours à pénétrer sur mon terrain situé Haie Derson sur le territoire de la commune d'Auboncourt Vauzelles à proximité du poulailler pour y puiser le volume d'eau demandé en réserve d'incendie (120m3 environ).

Tous les dégâts qui pourraient être occasionnés aussi bien à la flore qu'à la faune (ornières sur le terrain, bris de chaîne ou de cadenas de la porte,bris de clôture, perte de poissons) devront être pris en charge par le propriétaire du poulailler

Fait à Rethel le 25 juin 03

Annexe 3-4 :

Conformité du projet au SRADDET

Objectifs SRADDET Grand-Est	Conformité du projet EARL VAUZELLES
Choisir un modèle énergétique durable	
Objectif 1. Devenir une région à énergie positive et bas-carbone à l'horizon 2050	Emissions atmosphériques faibles par rapport à un élevage de volailles standard (- 47% d'émissions de gaz à effet de serre).
Objectif 2. Accélérer et amplifier les rénovations énergétiques du bâti	Objectif ne concernant pas le projet de l'EARL VAUZELLES.
Objectif 3. Rechercher l'efficacité énergétique des entreprises et accompagner l'économie verte	Valorisation locale (rayon de 10 km environ) des effluents d'élevage sur les parcelles de l'EARL VAUZELLES et l'EARL LES CHENEVIERES.
Objectif 4. Développer les énergies renouvelables pour diversifier le mix énergétique	Objectif ne concernant pas le projet de l'EARL VAUZELLES.
Objectif 5. Optimiser et adapter les réseaux de transport d'énergie	Objectif ne concernant pas le projet de l'EARL VAUZELLES.
Valoriser nos richesses naturelles et les intégrer dans notre développement	
Objectif 6. Protéger et valoriser le patrimoine naturel et la fonctionnalité des milieux et les paysages	Poulailler en projet en zone rurale à l'écart des zones naturelles remarquables (éloignement d'au moins 570 m) et éloignée du patrimoine culturel remarquable (> 2,3 km, Chapelle Sainte-Marie à Saulces-Monclin).
Objectif 7. Préserver et reconquérir la Trame verte et bleue	Objectif ne concernant pas le projet de l'EARL VAUZELLES.
Objectif 8. Développer une agriculture durable de qualité à l'export comme en proximité	Conditions d'élevage conformes aux critères du bien-être animal.
Objectif 9. Valoriser la ressource en bois avec une gestion multifonctionnelle des forêts	Objectif ne concernant pas le projet de l'EARL VAUZELLES.
Objectif 10. Améliorer la gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau	Le poulailler en projet sera raccordé au réseau public d'adduction d'eau potable, comme le poulailler existant. L'exploitant projette de créer un forage pour diversifier et sécuriser les sources d'alimentation de ses élevages. Consommation en eau modérée (6 000 m^3/an en prévision). Pas de rejet direct d'eaux usées au milieu aquatique. Valorisation des effluents d'élevage (fumiers et eaux de lavage des poulaillers) par épandage agricole en substitution aux engrais chimiques. Plan d'épandage suffisamment dimensionné pour valoriser l'intégralité des effluents d'élevage. Modalités d'épandage conformes aux programmes d'actions national et régional (distance d'exclusion de 35 m par rapport aux cours d'eau, respect du calendrier d'épandage réglementaire, respect des doses limites, application de doses agronomiques, épandages selon la classe d'aptitude à l'épandage de la parcelle). Les fumiers seront solides et enfouis sous 12 h (épandages avant semis de cultures) ce qui permettra de limiter les risques de lessivage. Infiltration des eaux pluviales non souillée. Conformité du projet aux SDAGE Seine-Normandie et Rhin-Meuse.
Objectif 11. Economiser le foncier naturel, agricole et forestier	Construction des poulaillers sur une parcelles agricole appartenant à l'EARL VAUZELLES.
Vivre nos territoires autrement	
Objectif 12. Généraliser l'urbanisme durable pour des territoires attractifs et résilients	Insertion discrète du poulailler en projet dans le paysage : couleurs feutrées (gris-bleu et sable), isolement visuel (topographie, bâtiments existants).
Objectif 13. Développer l'intermodalité et les mobilités nouvelles au quotidien	Objectif ne concernant pas le projet de l'EARL VAUZELLES.
Objectif 14. Reconquérir les friches et accompagner les territoires en mutation	Objectif ne concernant pas le projet de l'EARL VAUZELLES.
Objectif 15. Améliorer la qualité de l'air, enjeu de santé publique	Emissions atmosphériques faibles par rapport à un élevage de volailles standard (-47% de gaz à effet de serre et -58% d'ammoniac).
Objectif 16. Déployer l'économie circulaire et responsable dans notre développement	Valorisation locale des effluents d'élevage sur les parcelles de l'EARL VAUZELLES et l'EARL LES CHENEVIERES.
Objectif 17. Réduire, valoriser et traiter nos déchets	Déchets récupérés, valorisés ou éliminés par des filières spécialisées. Traitement des SPA en filière adaptée : équarrissage. Valorisation des effluents d'élevage en épandage agricole.
Connecter les territoires au-delà des frontières	

Objectif 18. Accélérer la révolution numérique pour tous	Objectif ne concernant pas le projet de l'EARL VAUZELLES.
Objectif 19. Gommer les frontières et ouvrir le Grand Est à 360°	Les poussins et les aliments proviendront de Belgique. Les volailles retourneront ensuite en Belgique pour être abattues.
Objectif 20. Valoriser les flux et devenir une référence en matière de logistique multimodale	Objectif ne concernant pas le projet de l'EARL VAUZELLES.
Solidariser et mobiliser les territoires	
Objectif 21. Consolider l'armature urbaine, moteur des territoires	Objectif ne concernant pas le projet de l'EARL VAUZELLES.
Objectif 22. Moderniser les infrastructures de transport tous modes et désenclaver les territoires	Objectif ne concernant pas le projet de l'EARL VAUZELLES.
Objectif 23. Optimiser les coopérations et encourager toute forme d'expérimentation	Objectif ne concernant pas le projet de l'EARL VAUZELLES.
Objectif 24. Organiser les gouvernances et associer les acteurs du territoire	Objectif ne concernant pas le projet de l'EARL VAUZELLES.
Construire une région attractive dans sa diversité	
Objectif 25. Adapter l'habitat aux nouveaux modes de vie	Objectif ne concernant pas le projet de l'EARL VAUZELLES.
Objectif 26. Rechercher l'égalité d'accès à l'offre de services, de santé, sportive et culturelle	Objectif ne concernant pas le projet de l'EARL VAUZELLES.
Objectif 27. Développer l'économie locale, ancrée dans les territoires	Valorisation locale (rayon de 10 km environ) des effluents d'élevage sur les parcelles de l'EARL VAUZELLES et l'EARL LES CHENEVIERES.
Objectif 28. Améliorer l'offre touristique en prenant appui sur nos spécificités	Objectif ne concernant pas le projet de l'EARL VAUZELLES.
Objectif 29. Placer le citoyen et la connaissance au cœur du projet régional	Objectif ne concernant pas le projet de l'EARL VAUZELLES.
Objectif 30. Rêver Grand Est et construire collectivement une image positive du territoire	Objectif ne concernant pas le projet de l'EARL VAUZELLES.

Le projet de l'EARL VAUZELLES est bien compatible avec le SRADDET Grand-Est.

Annexe 3-5 :

Calcul des émissions atmosphériques de l'élevage de volailles

Situation avant-projet

Renseigner
Sélectionner dans une liste
Sélectionner dans une liste après avoir renseigné les cellules jaunes et roses
Données indicatives
Cellule contenant une formule (ne pas modifier)
Non concerné

Tableau 1 : Caractéristiques de l'exploitation

Localisation de l'exploitation	Champagne-Ardenne

Tableau 2 : Liste des bâtiments et caractéristiques associées

		Caractéristiques des bâtiments							
	Nom du bâtiment	Surface m²	Type de sols	Modalité de gestion des déjections	Gestion de l'ambiance	Traitement de l'air	Efficacité du traitement de l'air sur l'ammoniac	Abreuvoirs : Présence de dispositifs anti-fuites anti-gaspi	Type d'effluent sortant du bâtiment
1	P1	450	Terre battue + litière	Litière accumulée (béton)	Ventilation dynamique	Pas de traitement		Oui	Solide
2	P1'	1 050	Terre battue + litière	Litière accumulée (béton)	Ventilation dynamique	Pas de traitement		Oui	Solide
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									
18									
19									
20									

Situation avant-projet

bleau 3 : Types de productions et effectifs par bâtiment

	Production 1			
Nom du bâtiment	Type de volaille 1	Type de production 1	**Poules pondeuses** Nombre de places **Autres catégories** Densité (animaux/m²)	**Poules pondeuses** Taux d'activité (0-100) **Autres catégories** Nombre de bandes par an
P1	Poulets_de_chair	Poulet standard - Standard	23	6,5
P1'	Poulets_de_chair	Poulet standard - Standard	23	6,5

bleau 4 : Excrétions azotées et part du temps passé au bâtiment

	Production 1			
Nom du bâtiment	Type de production 1	Azote excrété kgN/animal *(par lot ou par an si l'animal vit plus d'un an)*		Part du temps passé au bâtiment (%)
		Par défaut	Valeur spécifique	
P1	Poulet standard - Standard	0,049	0,026	100
P1'	Poulet standard - Standard	0,049	0,026	100

Situation avant-projet

Tableau 5 : Attribution des ouvrages de stockage ou traitement associés, par production, par bâtiment - A renseigner une fois les tableaux 6 et 7 complétés.

	Nom du bâtiment	Production 1			Production 2		
		Fientes	Solide	Liquide	Fientes	Solide	Liquide
1	P1		Epandage directement				
2	P1		Stockage fumier				
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13							
14							
15							
16							
17							
18							
19							
20							

Tableau 6 : Liste des unités de traitement des fientes, fumiers et lisiers produits

Les effluents de vos bâtiments subissent-ils un traitement particulier (séparation de phase, nitrification/dénitrification, compostage, méthanisation...) ?

Votre réponse à sélectionner ici : **NON**

	Nom du traitement	Forme de l'effluent entrant (avant traitement)	Type de traitement	Forme de l'effluent sortant (après traitement)	Destination des effluents pour le stockage (A renseigner une fois le Tableau 7 rempli)	
					Solide	Liquide
1						
2						
3						
4						
5						

Situation avant-projet

Tableau 7 : Liste des unités de stockage des fientes, fumiers et lisiers produits

	Nom du stockage	Forme de l'effluent	Type de stockage	*Vérification (doit être égal à 100% une fois le tableau 8 rempli)*
1	Epandage directement	Solide	Pas de stockage	*30%*
2	Stockage fumier	Solide	Fumier stocké au champ	*70%*
3				*0%*
4				*0%*
5				*0%*

Attention : il est indispensable de renseigner le tableau 5 une fois les tableaux 6 (traitement) et 7 (stockage) finalisés.

Tableau 8 : Liste et caractérisation des épandages (fonction de la provenance de l'effluent, de sa forme et des modalités d'épandage)

	Identification de l'épandage	Provenance des effluents	Forme de l'effluent	Devenir de l'effluent	Modalité d'épandage	Part des effluents par provenance et par modalité d'épandage
1	Fumiers volailles P1	Epandage directement	Solide	Epandu sur terres en propre	Incorporation dans les 12h	30%
2	Fumiers volailles stockage champ	Stockage fumier	Solide	Epandu sur terres en propre	Incorporation dans les 12h	70%
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Situation avant-projet

SYNTHÈSE DES ÉMISSIONS DE L'ÉLEVAGE POSTE PAR POSTE

	Ammoniac (NH3)	Protoxyde d'azote (N2O)	Méthane (CH4)	Particules totales (TSP)	Particules fines (PM10)
	kg/an	kg/an	kg/an	kg/an	kg/an
Batiment	711				
Stockage	479				
Epandage (sur terres en propre)	262				
Epandage (sur autres terres dans le cadre du plan d'épandage)	-				
Epandage (exportation d'effluents normalisés)	-				
Parcours	-				
Emissions totales (à l'exclusion des émissions des effluents normalisés exportés)	1 452	67	319	1 382	691
Valeur seuil de déclaration des Emissions Polluantes (arrêté du 31 janvier 2008)	10 000	10 000	100 000	100 000	50 000

ÉMISSIONS POUR UN ÉLEVAGE STANDARD ÉQUIVALENT (MTD23)

	Ammoniac (NH3)	Protoxyde d'azote (N2O)	Méthane (CH4)	Particules totales (TSP)	Particules fines (PM10)
	kg/an	kg/an	kg/an	kg/an	kg/an
Batiment	1 340				
Stockage	1 291				
Epandage (sur terres en propre)	800				
Parcours	-				
Emissions totales (à l'exclusion des émissions des effluents normalisés exportés)	3 430	172	456	1 382	691

Situation après projet

Renseigner
Sélectionner dans une liste
Sélectionner dans une liste après avoir renseigné les cellules jaunes et roses
Données indicatives
Cellule contenant une formule (ne pas modifier)
Non concerné

Tableau 1 : Caractéristiques de l'exploitation

Localisation de l'exploitation	Champagne-Ardenne

Tableau 2 : Liste des bâtiments et caractéristiques associées

		Caractéristiques des bâtiments							
	Nom du bâtiment	Surface m²	Type de sols	Modalité de gestion des déjections	Gestion de l'ambiance	Traitement de l'air	Efficacité du traitement de l'air sur l'ammoniac	Abreuvoirs : Présence de dispositifs anti-fuites anti-gaspi	Type d'effluent sortant du bâtiment
1	P1	450	Terre battue + litière	Litière accumulée (béton)	Ventilation dynamique	Pas de traitement		Oui	Solide
2	P1'	1 050	Terre battue + litière	Litière accumulée (béton)	Ventilation dynamique	Pas de traitement		Oui	Solide
3	Projet P2	600	Sol bétonné + litière	Litière accumulée (béton)	Ventilation dynamique	Pas de traitement		Oui	Solide
4	Projet P2'	1 400	Sol bétonné + litière	Litière accumulée (béton)	Ventilation dynamique	Pas de traitement		Oui	Solide
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									
18									
19									
20									

Situation après projet

Tableau 3 : Types de productions et effectifs par bâtiment

		Production 1			
	Nom du bâtiment	Type de volaille 1	Type de production 1	**Poules pondeuses** Nombre de places **Autres catégories** Densité (animaux/m²)	**Poules pondeuses** Taux d'activité (0-100) **Autres catégories** Nombre de bandes par an
1	P1	Poulets_de_chair	Poulet standard - Standard	23	6,5
2	P1'	Poulets_de_chair	Poulet standard - Standard	23	6,5
3	Projet P2	Poulets_de_chair	Poulet standard - Standard	23	6,5
4	Projet P2'	Poulets_de_chair	Poulet standard - Standard	23	6,5
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					

Tableau 4 : Excrétions azotées et part du temps passé au bâtiment

		Production 1			
	Nom du bâtiment	Type de production 1	Azote excrété kgN/animal *(par lot ou par an si l'animal vit plus d'un an)*		Part du temps passé au bâtiment (%)
			Par défaut	Valeur spécifique	
1	P1	Poulet standard - Standard	0,049	0,026	100
2	P1'	Poulet standard - Standard	0,049	0,026	100
3	Projet P2	Poulet standard - Standard	0,049	0,026	100
4	Projet P2'	Poulet standard - Standard	0,049	0,026	100
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					

Situation après projet

Tableau 5 : Attribution des ouvrages de stockage ou traitement associés, par production, par bâtiment - A renseigner une fois les tableaux 6 et 7 complétés.

	Nom du bâtiment	Production 1			Production 2		
		Fientes	Solide	Liquide	Fientes	Solide	Liquide
1	P1		Epandage directement				
2	P1'		Stockage fumier				
3	Projet P2		Epandage directement				
4	Projet P2'		Stockage fumier				
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13							
14							
15							
16							
17							
18							
19							
20							

Tableau 6 : Liste des unités de traitement des fientes, fumiers et lisiers produits

Les effluents de vos bâtiments subissent-ils un traitement particulier (séparation de phase, nitrification/dénitrification, compostage, méthanisation...) ?

Votre réponse à sélectionner ici : **NON**

	Nom du traitement	Forme de l'effluent entrant (avant traitement)	Type de traitement	Forme de l'effluent sortant (après traitement)	Destination des effluents pour le stockage (A renseigner une fois le Tableau 7 rempli)	
					Solide	Liquide
1						
2						
3						
4						
5						

Situation après projet

Tableau 7 : Liste des unités de stockage des fientes, fumiers et lisiers produits

	Nom du stockage	Forme de l'effluent	Type de stockage	*Vérification (doit être égal à 100% une fois le tableau 8 rempli)*
1	Epandage directement	Solide	Pas de stockage	*30%*
2	Stockage fumier	Solide	Fumier stocké au champ	*70%*
3				*0%*
4				*0%*
5				*0%*

Attention : il est indispensable de renseigner le tableau 5 une fois les tableaux 6 (traitement) et 7 (stockage) finalisés.

Tableau 8 : Liste et caractérisation des épandages (fonction de la provenance de l'effluent, de sa forme et des modalités d'épandage)

	Identification de l'épandage	Provenance des effluents	Forme de l'effluent	Devenir de l'effluent	Modalité d'épandage	Part des effluents par provenance et par modalité d'épandage
1	Fumiers volailles épandage direct VAUZELLES	Epandage directement	Solide	Epandu sur terres en propre	Incorporation dans les 12h	20%
2	Fumiers volailles stockage champ VAUZELLES	Stockage fumier	Solide	Epandu sur terres en propre	Incorporation dans les 12h	48%
3	Fumiers volailles épandage direct CHENEVIERES	Epandage directement	Solide	Epandu sur autres terres	Incorporation dans les 12h	10%
4	Fumiers volailles stockage champ CHENEVIERES	Stockage fumier	Solide	Epandu sur autres terres	Incorporation dans les 12h	22%
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Situation après projet

SYNTHÈSE DES ÉMISSIONS DE L'ÉLEVAGE POSTE PAR POSTE

	Ammoniac (NH3)	Protoxyde d'azote (N2O)	Méthane (CH4)	Particules totales (TSP)	Particules fines (PM10)
	kg/an	kg/an	kg/an	kg/an	kg/an
Batiment	1 659				
Stockage	1 118				
Epandage (sur terres en propre)	417				
Epandage (sur autres terres dans le cadre du plan d'épandage)	195				
Epandage (exportation d'effluents normalisés)	-				
Parcours	-				
Emissions totales (à l'exclusion des émissions des effluents normalisés exportés)	3 388	157	745	3 224	1 612
Valeur seuil de déclaration des Emissions Polluantes (arrêté du 31 janvier 2008)	10 000	10 000	100 000	100 000	50 000

ÉMISSIONS POUR UN ÉLEVAGE STANDARD ÉQUIVALENT (MTD23)

	Ammoniac (NH3)	Protoxyde d'azote (N2O)	Méthane (CH4)	Particules totales (TSP)	Particules fines (PM10)
	kg/an	kg/an	kg/an	kg/an	kg/an
Batiment	3 126				
Stockage	3 011				
Epandage (sur terres en propre)	1 866				
Parcours	-				
Emissions totales (à l'exclusion des émissions des effluents normalisés exportés)	8 003	401	1 064	3 224	1 612

Annexe 3-6 :

Liste des acronymes – Evaluation des Risques Sanitaires

LISTE DES ACRONYMES

ATSDR	Agency for Toxic Substances and Disease Registry.
CIRC	Centre International de Recherche sur le Cancer.
CSHPF	Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France.
EPA	Environmental Protection Agency. Agence nationale de protection de l'environnement des Etats-Unis.
ERC	Excès de risque collectif. Appelé aussi « impact », il représente une estimation du nombre de cancers en excès, lié à l'exposition étudiée, qui devrait survenir au cours de la vie du groupe d'individus exposé.
ERI	Excès de risque individuel. Probabilité qu'un individu a de développer l'effet associé à une substance cancérogène pendant sa vie du fait de l'exposition considérée.
ERU	Excès de risque unitaire. Correspond à la probabilité supplémentaire, par rapport à un sujet non exposé, qu'un individu contracte un cancer s'il est exposé pendant sa vie entière à une unité de dose de la substance cancérogène.
Qd	Quotient de danger. Caractérise le risque lié aux toxiques systémiques. Il correspond à la dose (ou concentration) journalière divisée par la dose (ou concentration) de référence.
IRIS	Integrated Risk Information System. Base de données toxicologiques de l'EPA (http://www.epa.gov/ngispgm3/iris).
ITER	International Toxicity Estimates for Risk (featuring EPA, Health Canada, ATSDR). Base de données toxicologiques TERA (Toxicology Excellence for Risk Assessment, http://www.tera.org/ITER).
JEFCA	Joint FAO/WHO Expert Committee on Food Additive.
MEEM	Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer.
MRL	Minimum Risk Level.
NTP	National Toxicology Program.
NOAEL	No Observed Effect Level. Dose la plus élevée d'une substance à laquelle aucun effet toxique n'est observé.
LOAEL	Lowest Observed Adverse Effect. Dose la plus faible d'une substance qui provoque des modifications adverses distinctes de celles observées chez des matières premières témoins.
OMS	Organisation Mondiale de la Santé.
O3 AOT 40	Accumulated Ozone exposure over a Threshold of 80 µg/m³
PM2,5	Particules fines avec un diamètre aérodynamique inférieur à 2,5 µm.
PM10	Particules fines avec un diamètre aérodynamique inférieur à 10 µm.
RfC	Concentration de référence (exprimée en µg/m³) Définie par l'EPA par le NOAEL ou LOAEL divisé par les facteurs de sécurité.
RfD	Dose de référence (exprimée en mg/kg/j). Définie par l'EPA par le NOAEL ou LOAEL divisé par les facteurs de sécurité.
VG	Valeur Guide.
VTR	Valeur Toxicologique de Référence.